BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
B
22
NAPOLI

HISTOIRE
DE
LOUIS XII.

Par Monsieur VARILLAS.

TOME V.

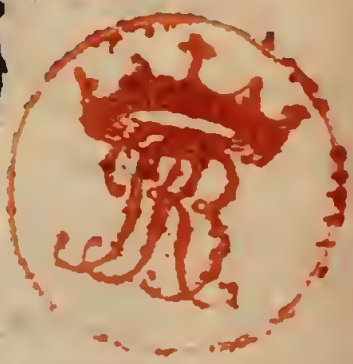

A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chappelle.

M. DC. LXXXVIII.

Avec Privilege du Roy.

HISTOIRE

DE

LOUIS XII.

ARGUMENT DU HUITIE'ME LIVRE.

LA Palice attaque l'Armée de Veniſe dans ſes retranchemens, & la diſſipe. Les Venitiens abandonnent encore une fois tout l'Etat de Terre ferme, excepté Padouë & Treviſe. La Palice offre d'aſſieger la derniere de ces Places, mais Maximilien le contraint d'entrer dans le Frioul pour en tirer des contributions. Jules tombe en ſyncope; & il ſe forme une ſedition contre luy, mais il guerit. Il leve les Cenſures fulminées contre ſon Neveu, & détache de l'Etat Eccleſiaſtique.

deux Villes pour les unir au Duché d'Urbin. Sa Sainteté mécontente des Eſpagnols offre à Loüis la carte blanche, pourveu qu'il la remette en poſſeſſion de Boulogne, & les Suiſſes ſe veulent auſſi reconcilier avec les François. Mais Loüis neglige le ſaint Siege & les Cantons; & met ainſi la derniere diſpoſition au Traité de Ligue contre la France, dont on rapporte icy les principaux articles & les motifs. Le Concile de Piſe tient deux Seſſions: mais à la troiſiéme, une ſedition jointe au dégoût des Florentins le contraint de ſe tranſporter à Milan. Seize mille Suiſſes attaquent Gaſton de Foix; & il ſe deffend moitié par addreſſe, & moitié par valeur. Loüis luy envoye des Troupes, & il preſſe les Florentins de ſe declarer pour la France. Les Florentins le refuſent par la jalouſie qu'ils ont de Soderin, & les Confederez ſe mettent en campagne au commencement de l'hyver. Navarre ſe pique d'honneur d'emporter la Baſtie, & en vient à bout. Il y laiſſe une tres-forte Garniſon, mais

le Duc de Ferrare recouvre la Place le même jour qu'il l'avoit perduë. Les Confederez assiegent Boulogne. L'incertitude & l'inconstance de leurs avis les empeschent de la presser d'abord, & Gaston s'y jette avec toute l'Armée Françoise sans estre apperceu des assiegeans. D'Alegre empesche les François de tailler en pieces les deux armées des Confederez. Les Venitiens surprennent Bresse, & Gaston marche pour la recouvrer. Il demande la permission de traverser le Mantoüan, & le traverse en même temps. Il deffait Baglioni, quoy qu'avec des Troupes fort inégales, & traite de même Meleagre. La fatigue ne l'empesche pas en arrivant dans Bresse de prendre le Monastere scitué hors des murs. Gritty oppose à Gaston l'élite de ses Troupes Venitiennes, qu'il deffait. Il insulte Bresse immediatement aprés, & tuë plus d'ennemis qu'il n'y avoit de soldats dans l'armée Françoise. Une Galere chargée de vins & de fromages que le Pape envoye au Roy

d'Angleterre, ſuffit pour engager les Anglois à rompre avec les François. Loüis dépeſche inutilement le Bailly d'Amiens à Bade, pour obtenir la paix des Suiſſes à force d'argent.

HISTOIRE DE LOUIS XII.

LIVRE HUITIE'ME.

Où l'on voit les commencemens heureux de Gaſton de Foix, & ce qui arriva de plus remarquable depuis le mois de May 1511. *juſqu'à la fin de cette année, & durant les trois premiers mois de* 1512.

LE Pape Jules Second ſuivit à ſa mode le conſeil du Cardinal Sanſovino. Il y ajoûta quelque choſe du ſien, dans la ſeule veuë d'en faciliter l'execution ; & comme les Flo- 1511.

1511. rentins eſtoient maiſtres du Conciſe de Piſe à cauſe de la garniſon qu'ils tenoient dans la Citadelle de cette Ville, ſa Sainteté reſolut de les gagner à force de bien-faits. Ils prétendoient depuis pluſieurs ſiecles la ville de Montepulciano, dont la Republique de Siene eſtoit en poſſeſſion ; & il y avoit long-temps qu'ils l'auroient recouvrée par les armes, ſi les affaires plus preſſantes de Piſe ne les en euſſent détournez, & ne les euſſent contraints d'accepter une longue Tréve que les amis communs avoient propoſée. Cette Tréve eſtoit ſur le point d'expirer, & les Florentins avoient à craindre deux ſortes d'ennemis dans la guerre qu'ils alloient commencer : ceux qui avoient de la jalouſie pour l'aggrandiſſement de leur Republique, qu'ils ne trouvoient déja que trop puiſſante ; & ceux qui s'eſtant propoſez de chaſſer d'Italie les François, eſtimoient qu'il fallût auparavant ruïner les Florentins, qui ſeuls paroiſſoient conſtans dans leur alliance. Il eſtoit aiſé de prévoir que la querelle particuliere des deux Re-

publiques que l'on vient de nommer deviendroit bien-tôt generale, & que les Confederez contre Loüis Douze ne s'amuſeroient pas long-temps à conſerver Montepulciano aux Sienois. Qu'ils attaqueroient directement les Florentins, & que la Toſcane deviendroit le theatre de la Guerre. 1511.

Jules les en fit avertir par des voyes ſecrettes; & aprés qu'ils eurent conſenty que ſa Sainteté ſe mélaſt de les accommoder avec les Sienois, elle envoya Jacques Simoneta pour negocier la Paix ou du moins une plus longue Tréve entre les deux Republiques. Simoneta prit une exacte connoiſſance du differend. Il examina les Titres des deux parties, & les trouvant en trop grand nombre, jugea prudemment que l'affaire de la Paix ſeroit d'une plus longue diſcuſſion que ne permettoit le deſſein formé de ſeparer les Florentins d'avec les François. Il s'attacha uniquement à prolonger la Tréve; & il y trouva d'autant plus de difficulté, que les Sienois qui avoient joüy durant un ſiecle d'une profonde tranquillité, & qui

1511. n'avoient rien à craindre au dedans, vouloient abſolument vuider la conteſtation dans la conjoncture qui leur eſtoit favorable, & croyoient qu'ils ne l'auroient jamais ſi belle : au lieu que les Florentins eſtoient épuiſez par la guerre contre ceux de Piſe, & ne doutoient pas que les Medicis ne travaillaſſent à rentrer dans leur Patrie quand ils en verroient les forces occupées contre les Sienois. Simoneta fit neanmoins une montre ſi pompeuſe des forces Eccleſiaſtiques jointes à celles des Eſpagnols & des Venitiens; & menaça avec tant d'effet les Sienois d'un prompt accablement s'ils troubloient le repos de la Toſcane, qu'ils ſe relâcherent, & ſignerent une Tréve de vingt-ſix ans avec les Florentins aux conditions qu'il plut à la Cour de Rome de leur impoſer. Simoneta en eut pour recompenſe un Chapeau de Cardinal; & la France ne fut pas fâchée que les Florentins vécuſſent en paix avec tous leurs voiſins, parce qu'elle préſuppoſoit qu'ils en ſeroient plus libres pour défendre le Duché de Milan.

La Negociation dont on vient de

parler dura juſqu'à l'ouverture de la campage de 1511. & la Palice ne manqua pas de s'avancer le premier jour du mois de May ſur la frontiere de la partie que les François tenoient dans l'Etat de Terre ferme avec les vingt mille ſoldats que le Roy ſon Maiſtre avoit promis à l'Empereur Maximilien. Il informa ce Prince des ordres qu'il avoit de luy obeïr, & le conjura de venir en perſonne commander les François auſſi bien que les Alemans. Mais Maximilien n'avoit pu mettre ſur pied que huit mille huit cent hommes; & ce nombre n'égalant pas la moitié de l'Armée Françoiſe, il y eût eu de la honte pour ſa Majeſté Imperiale de ſe trouver dans une armée où elle n'auroit pas eſté la plus forte. Elle ſe contenta donc d'écrire à la Palice qu'il tâchaſt avant toutes choſes de déloger les Venitiens du poſte avantageux où ils s'eſtoient retranchez; & elle paſſa du Tirol où elle s'eſtoit avancée dans le Cercle de Suabe, ſous pretexte d'y viſiter les Terres dont elle venoit d'heriter par la mort de ſon Oncle l'Archiduc Si- 1511.

1511. giſmond. Les Venitiens eſtoient en effet campez ſur un terrein qui paroiſſoit inacceſſible. Ils l'avoient choiſi entre Vicenze & Lemnice, dans une vallée preſque entierement fermée par les montagnes & par les mareſts. Ils y avoient ajoûté des foſſez & des Redoutes; & ne ſe tenoient pas neanmoins ſi aſſurez, qu'ils ne fiſſent exactement la garde, & n'employaſſent la meilleure partie de leur Cavalerie à battre la campagne. Ils avoient pour General le Comte Guy Rangone parfaitement honneſte homme, & des plus propres de ſon temps à commander les grandes Armées. Il aimoit la diſcipline; & ſe ſervoit de la ſeverité, quand la douceur & les careſſes ne ſuffiſoient pas pour la faire obſerver. Comme il ne pouvoit vivre dans l'oiſiveté, il ne la pouvoit ſouffrir dans les autres; & il aimoit mieux commander des travaux inutiles, que de voir ſes ſoldats ſans action. Et de fait il auroit eſté l'homme que la Republique de Veniſe cherchoit pour arreſter la premiere furie des François, ſi les Officiers ſubalternes qui

luy avoient eſté donnez euſſent eſté moins prevenus de l'opinion que la choſe n'eſtoit pas poſſible, & n'euſſent de plus communiqué leur terreur aux ſoldats. 1511.

Ainſi la Palice ayant marché droit aux ennemis avec trois mille pionniers, ne trouva pas la reſiſtance qu'il s'eſtoit imaginée. Son premier choc fut ſoûtenu avec aſſez de vigueur, mais les Venitiens lâcherent le pied au ſecond. Ils fuïrent avec une extréme confuſion vers les Villes dont ils tiroient leur ſubſiſtance; & Rangone trop mécontent de leur fuïte pour l'imiter, ſe laiſſa prendre priſonnier avec quelques amis qu'il avoit attirez ſous ſes Enſeignes.

Les Venitiens en eſtant informez, rentrerent preſque dans le même état où ils s'eſtoient trouvez à la perte de la bataille d'Agnadel. Ils reſolurent à la pluralité des voix d'abandonner encore une fois tout ce qu'ils tenoient de l'Etat de Terre ferme, excepté Padouë & Treviſe; & la jeune Nobleſſe ſe jetta comme elle avoit fait trois ans auparavant dans ces deux

1511. Places, pour les deffendre juſqu'à l'extremité. Le circuit de Padouë eſtoit trop vaſte pour l'Armée victorieuſe, qui ne montoit pas à trente mille hommes : mais celuy de Treviſe avoit plus de proportion avec elle, & la Palice dépeſcha vers Maximilien un Courier pour obtenir la permiſſion de l'inveſtir. Ceux qui le blâmerent de cette precaution, ne prennoient pas garde qu'on luy avoit recommandé ſur tout de ne rien entreprendre de ſon chef. Qu'il eſtoit dangereux dans la conjoncture d'alors de donner de l'ombrage aux Alemans. Qu'il n'avoit pû prévoir l'avantage qu'il venoit de remporter ; & que s'il eût attaqué Treviſe ſans la prendre, il auroit fourny à Maximilien l'occaſion qu'il cherchoit peut-eſtre de rompre avec les François.

Maximilien approuva ſa conduite, & luy commanda d'entrer dans le Frioul, & d'en reduire toutes les Places à ſon obeïſſance, aprés qu'il auroit tellement aſſuré aux Alemans l'entrée de la Lombardie, qu'il ne fût plus poſſible aux Italiens de la

conteſter. La Palice ne comprit pas trop l'intention de Maximilien ; & à dire le vray il y avoit lieu de s'étonner que ce Prince renverſaſt l'ordre de la Guerre, & qu'il employaſt deux Armées à faire au commencement de la campagne ce qu'elles euſſent aiſément executé à la fin. Mais il ne ſçavoit pas que Maximilien ne penſoit pas tant à ſatisfaire ſon ambition que ſa prodigalité ; & que ſi Treviſe euſt eſté aſſiegée dans l'eſtat qu'elle ſe trouvoit, elle auroit reſiſté long-temps, & ne ſe ſeroit renduë que par une capitulation qui eût ôté le pretexte de la taxer pour les frais de la guerre. Au lieu que dans le Frioul il y avoit un grand nombre de Places mediocrement fortes, qui ne meritoient pas d'eſtre conſervées puiſqu'elles s'eſtoient revoltées contre Maximilien ; & qui ne pouvant ny tenir long-temps, ny s'exempter du pillage, prendroient le party de compoſer avec les Alemans, & de leur donner tout l'argent comptant qu'elles avoient pour ſauver le reſte de leurs biens. 1511.

1511. Cette conjecture ſe trouva ſolide ; & il n'y eut que les villes d'Udine & de Gradiſca qui n'allerent point au devant des Commiſſaires de Maximilien, pour convenir avec eux des conditions ſous leſquelles on oublieroit leur revolte. Udine ſe repentit d'abord de ſa temerité, & on luy pardonna comme aux autres. Il eſt vray qu'il luy en coûta davantage. Gradiſca ſe deffendit ; & à le bien prendre il ne luy eſtoit pas libre de faire autrement, puiſque le Provediteur Loüis Mocenigo s'y eſtoit jetté avec des Troupes plus fortes que la Bourgeoiſie. Il repouſſa vigoureuſement le premier aſſaut des François & des Alemans : mais ſes ſoldats perdirent courage à la veuë des aſſiegeans, prés d'en livrer un ſecond. Ils le contraignirent de parlementer ; & les Alemans s'eſtant apperceus qu'il y avoit de la diviſion dans la Place, voulurent en toute maniere que le Provediteur & ſa Garniſon reſtaſſent priſonniers de guerre, & que la Bourgeoiſie dédomageaſt les aſſiegeans du butin qu'ils auroient fait en la forçant.

Maximilien

Maximilien auroit alors eu dequoy paroiſtre en Italie dans une poſture convenable à ſa dignité : mais il ſe contenta de dépenſer en Alemagne ce qu'il tiroit d'Italie, & d'écrire à la Palice qu'il retournaſt du côté de Vicenze pour s'emparer de la ville de Caſtelnovo. La Palice prévit aſſez qu'il ne ſeroit pas plûtoſt ſorty du Frioul, que les Places nouvellement conquiſes ſe revolteroient, & de fait il ne reſta que celle de Gradiſca ſous la domination de Maximilien. Mais il faloit obeïr, & ne pas examiner ſi le commandement eſtoit dans les regles. La marche des armées Françoiſe & Alemande ne fut incommodée que par les payſans, qui les affoiblirent pour le moins autant que ſi elles euſſent eu à leurs trouſſes des ennemis à peu prés égaux. Elles ne laiſſerent pas neanmoins de prendre Caſtelnovo ; & comme ſi Maximilien eût ignoré l'état où elles eſtoient reduites, il manda à la Palice d'aller à Treviſe, & d'y mettre le ſiege. La Palice ne le pouvoit ſans perdre les troupes qui luy avoient eſté confiées ; 1511.

1511. & en informa le Roy ſon Maiſtre, qui luy permit de retourner dans le Duché de Milan. Mais Maximilien en fut irrité de ſorte, qu'il n'envoya pas à Piſe les Evêques d'Alemagne; & lorſque Loüis s'en plaignit, on luy repartit que les Colleges des Electeurs, des Princes, & des Villes libres d'Alemagne, avoient remontré qu'il y alloit de la Majeſté de l'Empire que le Concile ſe tint dans une Ville qui en relevaſt immediatement; & que ſi les François s'obſtinoient à vouloir que ce fuſt dans l'Italie, on leur offroit la ville de Verone. On ſe mocqua de ce changement par toute l'Europe; & de fait il eſtoit contre le bon ſens que les Prelats du Concile s'engageaſſent dans une Ville, où ils courroient riſque tous les jours d'eſtre enlevez, Maximilien ne faiſant pas toute la dépenſe qu'il faloit pour tenir complete la garniſon de Verone. Ils ne s'en excuſerent pourtant pas ſur cette raiſon; & le Concile de Piſe aima mieux envoyer à ſa Majeſté Imperiale le Cardinal de ſaint Severin pour la prier d'en-

voyer à Piſe les Evêques d'Alemagne, & pour luy promettre qu'auſſitôt qu'ils y ſeroient elle auroit la liberté de transferer le Concile en tel lieu que l'on jugeroit à propos, quand même ce ſeroit au milieu de l'Alemagne. Loüis joignit au Cardinal de ſaint Severin ſon Neveu Galeas, qu'il venoit de créer grand Eſcuyer de France en la place de Chaumont. Mais ces deux Seigneurs de ſaint Severin n'obtinrent pas plus l'un que l'autre de Maximilien, qui ſe deffendit d'envoyer à Piſe les Evêques d'Alemagne, ſur un nouveau Traité qui ſe faiſoit en deux lieux differens pour la reconciliation de Jules avec la France. Les Cardinaux de Nantes & de Strigonie negocioient à Rome, & les Evêques d'Olmuz & de Tivoli à Paris. Il ſembloit que Jules à ce coup agiſt ſincerement, puiſqu'il s'étoit tout à fait relâché ſur l'article de Ferrare, qui ſeul avoit rompu les Conferences precedentes : mais on reconnut par l'évenement que Jules ne l'avoit accordé, que parce qu'il luy eſtoit ſurvenu deux nouveaux pre- 1511.

1511. textes de continuer la guerre, plus plauſibles que celuy de Ferrare. L'un en s'obſtinant à ne pas lever l'excommunication de ceux qui avoient contribué au Concile de Piſe, cependant la France n'avoit garde de s'accommoder ſans cela. L'autre en exigeant la reſtitution de Boulogne, à laquelle il y avoit d'autant moins d'apparence que Loüis acquieſçaſt, qu'il s'eſtoit engagé volontairement au contraire. Et de fait le Cardinal de Strigonie & l'Evêque d'Olmuz tenoient fermes ſur ces deux points, lorſque Jules fut ſi malade que les Medecins deſeſperent d'abord de ſa vie. Il tomba le quatriéme jour dans une eſpece de ſyncope qui dura quatre heures, & donna lieu de croire qu'il eſtoit mort. Le bruit s'en répandit par tout; & les Cardinaux arrivez à Piſe pour l'ouverture du Concile qui ſe devoit faire dans peu de jours, en furent avertis par les eſpions qu'ils entretenoient dans Rome. Ils monterent auſſi-tôt à cheval pour y retourner à la ſollicitation de Carvajal; qui n'en eſtant ſorty que ſur l'eſpe-

rance que le Concile le feroit Pape ; aimoit mieux presentement devoir son exaltation au Conclave où il croyoit avoir une suffisante brigue, qu'à un Concile dont il apprehendoit la dissolution. Mais il n'alla pas loin sans recevoir des avis contraires, qui l'obligerent de retourner à Pise aussi viste qu'il en estoit party, nonobstant que son grand âge ne fût plus capable de ces violentes agitations. Jules revenu de sa syncope ne fut pas tant occupé des pensées de l'autre monde, que de celles de la vie qu'il avoit esté sur le point de quitter. Il luy sembla qu'il avoit commis une faute qui n'estoit pas pardonnable à un homme de sa qualité, en differant de pardonner à son Neveu le meurtre du Cardinal de Pavie, parce que si la syncope l'eust emporté c'en auroit esté fait de la Maison della Roüerre ; & le nouveau Pape trouvant l'occasion de mettre dans la sienne le Duché d'Urbin, l'eût d'autant moins negligée qu'il l'auroit pu sans commettre d'injustice. Et de fait les Privileges des Cardinaux, outre les 1511.

1511. Cenſures fulminées contre ceux qui attenteroient à leurs perſonnes, rendoient encore vacans leurs Fiefs en quelque maniere qu'ils les tinſſent du ſaint Siege; & le Duc d'Urbin bien loin de ſe retirer dans ſon Etat, où ſes Sujets n'auroient oſé le deffendre de crainte d'attirer ſur eux l'excommunication, n'auroit pas mêmes trouvé d'azile dans les Etats des Princes & des Republiques de la Chreſtienté, excepté la France, l'Alemagne, & le Duché de Ferrare, où il n'auroit pas eſté certain que Loüis, Maximilien, & Alphonſe, ne ſe fuſſent pas accommodez à ſes dépens avec le nouveau Pape.

Ainſi pour remedier à ces inconveniens, dans la conjoncture où Jules ne croyoit avoir plus que deux ou trois heures à vivre, il manda ſon Neveu. Il l'abſout de toutes les Cenſures qu'il avoit encouruës: Il renouvella en tant que beſoin ſeroit l'inveſtiture du Duché d'Urbin; & ſatisfit aux heritiers du Cardinal de Pavie avec une profuſion, qui leur ôta deſormais tout ſujet de ſe plaindre. Sa

Sainteté n'en demeura pas là ; & la perſecution qu'elle avoit faite au Duc de Ferrare luy donna lieu de prévoir que ſon Succeſſeur en pourroit bien uſer de mêmes à l'égard du Duc d'Urbin ; & comme celuy-cy n'eſtoit pas ſi puiſſant, il y auroit moins de peine à le dépoüiller. Il faloit donc l'aggrandir en toute maniere, & Jules ne le pouvoit qu'aux dépens de l'Egliſe. Il n'y avoit pas d'apparence de luy donner la Romagne ; car outre que ce ſeroit tomber dans le même défaut que l'on reprochoit à Alexandre Six à l'égard du Duc de Valentinois, & que la Romagne ne pouvoit ſubſiſter long-temps ſous un Souverain particulier tant que Boulogne ſeroit dans les intereſts de la France, Jules ſans y penſer avoit mis un obſtacle nouveau à l'aggrandiſſement de ſon Neveu par la Conſtitution qu'il avoit publiée dans toutes les formes, qui deffendoit ſous les plus grandes peines d'aliener l'Etat Eccleſiaſtique en tout ou en partie ſous quelque cauſe ou pretexte que ce fuſt. Sa Sainteté fit pourtant reflexion que, puiſqu'el- 1511.

1511. le avoit réuny à la Chambre Apoſtolique plus de Fiefs qu'aucun de ſes Predeceſſeurs durant trois cent ans, on trouveroit moins étrange qu'elle en détachaſt deux, & ſur cette preſuppoſition elle ajoûta au Duché d'Urbin les villes de Peſaro & de Senigaglia. On ne ſçait ſi la complaiſance qu'elle eut de ſa derniere action luy ſervit de remede, ou ſi la force de ſon temperament prévalut encore une fois ſur ſon mal : mais il eſt conſtant qu'elle guerit beaucoup plûtoſt que l'on n'eſperoit, quoy qu'elle n'euſt pas diſcontinué depuis l'affaire d'Urbin de vacquer aux autres. La plus importante avoit eſté celle d'une ſedition excitée dans Rome par deux jeunes hommes des meilleures Maiſons de la Ville, Pompée Colonne & Antoine Savelli. Colonne avoit eſté contraint de ſuivre la profeſſion Eccleſiaſtique à cauſe qu'il eſtoit cadet, & que ſon Pere luy avoit laiſſé tres-peu de bien. Il aimoit la guerre ; & s'il n'oſoit l'aller apprendre dans les armées, il l'étudioit en particulier dans tous les livres qui en traittoient. L'inclination de Savelli

Savelli n'eſtoit pas ſemblable, mais ſon ambition y ſuppléoit; & comme il ne trouvoit rien de moins ſupportable que d'obeïr, il eſtoit capable de tout ce qui pouvoit l'élever au commandement. Les diſpoſitions que l'on vient de repreſenter, avoient fourny, & entretenu une étroite liaiſon entre Colonne & Savelly; qui n'eurent pas plûtoſt appris la ſyncope où Jules eſtoit tombé, qu'ils aſſemblerent leurs amis, coururent par les ruës, exciterent à ſedition les Bourgeois; & les menerent à l'Hôtel de Ville, où Colonne le plus éloquent des deux prononça la harangue la plus ſatyrique qui ſe ſoit conſervée contre les Papes en general, & contre Jules en particulier. Il prétendit qu'ils avoient preſque tous abuſé de l'autorité Souveraine depuis qu'ils l'avoient uſurpée; & faiſant le dénombrement des Villes qui avoient autrefois eſté tyranniſées, il conclut qu'aucune d'elles n'avoit eſté ſi mal traitée que celle de Rome. Il deſcendit dans le détail de la conduite des derniers Papes, & il 1511.

1511. luy échappa là-deſſus des choſes qu'il n'eſt pas bien-ſeant de rapporter.

Guichardin avoit écrit cette harangue ſur les memoires de deux ou trois perſonnes qui l'avoient oüie, mais on l'a retranchée du corps de ſon Hiſtoire. Elle ſe trouve neanmoins imprimée à part en Italien; & ſon Traducteur François qui l'avoit recouvrée, l'a remiſe en la place d'où elle avoit eſté ôtée. Les Romains furent trop long-temps à reſoudre s'ils reprendroient leur liberté, & la convaleſcence du Pape leur en ôta depuis la penſée. Ils eſtoient accoûtumez au joug; & la pluſpart d'entre eux ayant eu le loiſir de raiſonner ſur la harangue de Colonne, eſtimerent que dans l'impoſſibilité où ils ſe voyoient de ſubſiſter long-temps en Republique, il valoit mieux pour eux d'avoir des Maiſtres dont ils changeoient ſouvent, que de s'aſſujetir à une Maiſon. Jules avoit la volonté de ſe vanger, & l'occaſion ne luy manquoit pas: car encore que Colonne & Savelly ne fuſſent plus dans Rome, ils n'avoient pourtant

oſé ſortir de l'Etat Eccleſiaſtique, où 1511.
l y avoit alors aſſez de troupes pour
es aſſieger dans quelque Place qu'ils
e fuſſent retirez. Mais il n'eſtoit pas
oſſible de les punir du dernier ſup-
lice, ſans offenſer irremiſſiblement
eurs parens, qui d'ailleurs n'eſtoient
as coupables, & ne les avoient ny
uivis, ny favoriſez dans leur revol-
e, & la bonne politique ne permet-
oit pas à ſa Sainteté de faire de
ouveaux ennemis dans Rome, en
n temps où l'armée Françoiſe me-
açoit d'en approcher. Ainſi le crime
ui ne pouvoit eſtre puny ny par-
onné, fut diſſimulé; & Jules aima
ieux feindre de n'en rien ſçavoir,
ue de faire paroiſtre ſon impuiſſan-
e. La faute qu'il commit en cela
arut ſeize ans aprés dans toute ſon
tenduë, lorſque Colonne devenu
Cardinal fut une des principales
auſes du ſaccagement de Rome.

On ne ſçait ſi la maladie de Jules
voit donné au Roy Catholique l'oc-
aſion de ſe repentir d'avoir quitté
e deſſein de porter la Guerre en
Barbarie; ou ſi les Etats de Caſtille

1511. & d'Arragon voyant qu'on les avoit trompez en faiſant paſſer à Naples les troupes deſtinées contre les Infideles, refuſoient de contribuer pour leur ſubſiſtance. Mais il eſt certain que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome demanda une Audience extraordinaire à Jules : & luy declara nettement que le Roy ſon Maiſtre rappelleroit la Flotte & les gens de Guerre qu'il avoit envoyez à Naples, ſi le ſaint Siege, & la Republique de Veniſe ne ſe chargeoient de les payer, & de les entretenir. Cette propoſition eſtoit plus ridicule en effet qu'en apparence : car outre que Jules & les Venitiens eſtoient également épuiſez, il auroit falu qu'ils licentiaſſent leurs Armées pour faire ſubſiſter celle d'Eſpagne ; & rien enſuite ne les eût empêchez de ſuccomber, ſi les François les euſſent attaquez promptement, & que les Eſpagnols ne fuſſent pas accourus aſſez toſt pour les preſerver d'une entiere ruïne. Auſſi Jules ne répondit-il à l'Ambaſſadeur du Roy Catholique, qu'en ſe plaignant que ſon Maiſtre

le reduiſoit à l'impoſſible ; & l'on ne doute pas que les François ne ſe fuſſent alors reconciliez avec luy, s'ils euſſent tiré tout l'avantage qu'ils pouvoient du chagrin extraordinaire où ils le voyoient. Et de fait il en avoit d'autres ſujets qui leur eſtoient inconnus, & le Cardinal de Sion luy avoit mandé qu'il perdoit deſormais l'eſperance d'empêcher les Suiſſes de renouveller leur Alliance avec Loüis. On a veu que les deux Rois de France Predeceſſeurs de Loüis payoient aux treize Cantons deux ſortes de penſions, les unes pour chaque Canton en particulier, & les autres pour les perſonnes qui y avoient le plus de credit. Les ſecondes avoient ceſſé en même temps que les premieres ; & comme on n'eſt pas ſi touché de la perte que fait le public que de celle qui nous regarde ſingulierement, les principaux Suiſſes ne recevant plus les ſommes reglées qu'ils comptoient pour le meilleur de leur revenu parce qu'ils les touchoient à point nommé, penſerent à les recouvrer en toute maniere. Ils firent une 1511.

1511. brigue ſi puiſſante dans l'Aſſemblée generale de Bade, qu'il y fut reſolu à la pluralité des voix malgré le credit du Cardinal de Sion, & les efforts du Nonce du Pape, que l'on rétabliroit & confirmeroit l'Alliance avec Loüis aux conditions portées par le dernier Traité. C'eſtoit là tout ce qui ſe pouvoit raiſonnablement eſperer; & l'on n'en avoit pas demandé davantage, quand on avoit ſollicité les Cantons de demeurer fermes dans l'union avec leur ancien Allié. Cependant Loüis ſe rendit difficile à proportion des avances que l'on faiſoit pour s'approcher de luy. Il ne ſe contenta pas de répondre que les Suiſſes eſtoient indignes de la continuation de ſes graces. Il prétendit de plus les en punir par le retranchement de ce qu'il avoit ajoûté à la liberalité de Charles Huit, & par la reduction de la ſomme qu'il leur payoit à celle qu'ils avoient accoutumé de toucher ſous le Regne precedent. Il n'en demeura pas là; & comme s'il eût eſté tout à fait ennemy de ſon propre bien, il luy vint

en penſée que s'il empêchoit les Cantons de tirer du Duché de Milan le bled & les autres commoditez de la vie dont ils ne ſe pouvoient paſſer, il les contraindroit de luy demander pardon. Le Commerce fut interdit entre les Milanois & les Suiſſes, mais les autres voiſins des Cantons leur fournirent ce qu'ils avoient accoutumé de tirer de la Lombardie; & la haine pour les François devint ſi generale par toute la Suiſſe, qu'aucun particulier n'oſa plus parler pour eux. 1511.

Jules s'eſtoit ſi peu douté que Loüis fût inexorable à contre-temps, que ſa Sainteté s'eſtoit relâchée de toutes ſes prétenſions à la reſerve de celle de Boulogne; & les Cardinaux de Nantes & de Strigonie qu'elle avoit agreablement ſurpris en leur écrivant de conclure à cela prés, tinrent la Paix faite. Mais ils ne ſçavoient pas que Loüis s'eſtoit mis luy-même dans l'impoſſibilité de profiter de l'occaſion qui ſe preſentoit; & leur ſurpriſe redoubla par le retour du Courrier dépeſché vers ſa Majeſté qui porta pour réponſe definitive que Bou-

1511. logne devoit demeurer dans l'eſtat où ſa Majeſté Tres-Chreſtienne l'avoit trouvée à ſon avenement à la Couronne. Loüis n'avoit pas oſé reveler le dernier Traité de Protection qu'il avoit ſigné avec les Bentivoles, parce qu'il eſtoit demeuré juſques-là ſecret, & que l'on ſe ſeroit d'abord apperceu qu'il avoit eu tort de le conclure. Mais il n'en eſtoit pas moins reſolu de l'executer ; & Jules qui ne ſçavoit à quoy attribuer cette fermeté, s'addreſſa aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne & d'Angleterre à Rome. Il leur expoſa qu'il ne tenoit plus qu'à une bagatelle que la Chreſtienté ne joüiſt d'une tranquillité profonde : Il demanda leurs offices pour ſurmonter l'obſtination de Loüis, & les conjura mêmes d'y joindre les menaces en cas de beſoin. Les Ambaſſadeurs s'acquitterent de leur commiſſion avec toute la ferveur dont ils eſtoient capables. Ils écrivirent aux Miniſtres de leurs Maiſtres à la Cour de France, & les engagerent à repreſenter au Roy que Jules avoit trouvé le ſecret de rejetter le tort ſur ſa Ma-

jesté ; & que si elle n'acceptoit la Paix avec la seule condition de restituer Boulogne, elle se chargeroit de toute l'envie de la Guerre, & reduiroit peut-estre les Rois d'Espagne & d'Angleterre à le traiter de perturbateur du repos public. Ces derniers mots estoient assez intelligibles ; & tout autre que Loüis en eût conclu que l'Espagne & l'Angleterre estoient déja liguées contre luy avec le saint Siege, ou du moins qu'elles le seroient bien-tôt. Cependant sa Majesté aima mieux les interpreter favorablement, & croire que les Rois d'Espagne & d'Angleterre n'avoient pu refuser aux importunitez de Jules la menace qui venoit de sortir de la bouche de leurs Ambassadeurs, mais qu'aprés tout elle seroit sans effet. Sur cette presuppoſition Loüis les écouta sans qu'il parust aucune alteration sur son visage, & se contenta de répondre qu'il devoit suffire à Jules de recouvrer l'autorité Souveraine sur Boulogne, & que s'il persistoit à prétendre la proprieté de cette Ville, il donneroit aux François un 1511.

1511. juſte ſujet de ſe défier qu'il ne vouloit pas ſincerement la Paix, puiſque Boulogne ne luy eſtoit propre que pour porter quand il luy plairoit la Guerre dans le Duché de Milan.

Jules d'autant plus irrité de cette repartie qu'il ne s'eſtoit relâché qu'à contre-cœur, prit deux nouvelles meſures pour embarraſſer Loüis. L'une d'excommunier de nouveau le Concile de Piſe. L'autre de relever la Maiſon de Medicis, dans la ſeule veuë de l'oppoſer enſuite aux François, quoy qu'ils n'euſſent point eu juſques-là de meilleure amie dans l'Italie.

Pour la premiere meſure on ajoûta aux execrations contenuës dans la Bulle de convocation pour le Concils de Latran, des deffenſes tres-expreſſes à tous les Chreſtiens d'avoir communication avec les auteurs & les fauteurs du Conciliabule de Piſe. L'on ne permettoit pas mêmes de leur donner un morceau de pain, quand on le jugeroit capable de les preſerver de la mort prochaine ; & l'on citoit pour la derniere fois ceux

qui avoient fait ſerment à la Cour de Rome, c'eſtoient les Cardinaux nommez cy-deſſus, d'y venir rendre compte de leur conduite. On leur promettoit pourtant ſur la fin de la Bulle qu'ils trouveroient dans Rome une entiere ſeureté ; & que ſoit que l'on fût content d'eux, ou qu'on ne le fût pas, ils pourroient s'en retourner auſſi librement qu'ils ſeroient venus. Le Concile n'eut égard à cette Bulle que pour la déclarer nulle ; & les Cardinaux qui y eſtoient; inventerent une excellente repartie à la citation en Cour de Rome. Ils ſçavoient que Jules en cas pareil avoit autrefois répondu à Alexandre Six, que ſa Sainteté ne luy pouvoit donner de caution ſuffiſante pour ſa vie, & ils tournerent adroittement l'excuſe du Cardinal de ſaint Pierre aux Liens contre le même Cardinal devenu Pape. Ils préſuppoſerent là-deſſus que ſi Charles Huit n'avoit pu avec toutes les forces de la Monarchie Françoiſe garantir dans Rome un Preſtre, un Evêque, & un Cardinal, ſon Succeſſeur n'auroit pas plus de force. 1511.

1511. Quant à la ſeconde meſure il eſt neceſſaire de remarquer que Pierre Soderin qui exerçoit depuis ſeize ans la charge de Gonfalonnier à Florence, n'avoit pû s'en acquitter au gré de tous les Citoyens, quoy qu'il fût un des plus ſages & des plus adroits hommes du monde. Comme il avoit à gouverner le Peuple qu'on eſtimoit le plus rafiné d'Italie, il avoit eſté contraint pluſieurs fois de paſſer par deſſus les formes ordinaires ; & de décider par ſa ſeule autorité certaines affaires qui demandoient une expedition ſi prompte que ç'auroit eſté les gâter abſolument que de les renvoyer au grand Conſeil. Ceux de la Nobleſſe qui n'avoient pas trouvé leur compte dans une ſi prompte expedition, s'en eſtoient plaints avec autant d'aigreur que ſi on eût entrepris ſur leur liberté ; & avoient fait dire à Soderin, qu'ils ne s'eſtoient pas affranchis de la tyrannie des Medicis pour ſe mettre ſous la ſienne. Soderin n'avoit pas cru devoir punir les Auteurs de cet inſolent diſcours, mais auſſi n'avoit-il

pas changé de conduite ; & les Gentilshommes ne jugeant pas à propos de ſe plaindre pour le paſſé de crainte de rendre leur cauſe plus mauvaiſe, entreprirent ſeulement de rétablir l'ancienne coutume, que les affaires dans leſquelles la Nobleſſe eſtoit intereſſée ne ſeroient decidées à l'avenir que dans le Conſeil. Il eſtoit vray que la choſe s'eſtoit ainſi paſſée dans le commencement que Florence s'étoit érigée en Republique : mais depuis il en eſtoit arrivé tant d'inconveniens, que cette coutume s'eſtoit abolie du conſentement de ceux qui l'avoient introduite. Soderin eut ainſi lieu de s'oppoſer à ſon rétabliſſement, & il en vint à bout aprés avoir ſurmonté des difficultez qu'il n'avoit pas préveuës. Le peuple eſtoit pour luy, & les plus ſages de la Nobleſſe convenoient de ne pas toucher à ſon autorité : mais ils apprehendoient qu'il ne tâchât de l'augmenter s'ils luy donnoient un entier gain de cauſe, & n'oſoient luy témoigner toute la bonne volonté qu'ils avoient pour luy. Ils ſe declarerent pourtant auſſi- 1511.

1511. tôt que la Cour de Rome leur eut mis en but un ennemy, qui juſques-là ne leur avoit point eſté formidable.

Le Cardinal de Rege avoit ſuccedé à celuy de Pavie pour le Commandement de l'Armée Eccleſiaſtique, mais il eſtoit mort quatre mois aprés; & les Medecins avoient cru que c'étoit à cauſe que la vie tranquille qu'il avoit menée & ſon grand âge s'étoient trouvez incompatibles avec les fatigues de la guerre. Il faloit donc jetter les yeux ſur un Cardinal jeune & vigoureux; & ces deux qualitez ne ſe trouvant unies dans aucun autre du Sacré College que le Cardinal de Medicis, Jules fut contraint de le choiſir, quoy qu'il euſt ſujet de craindre qu'il ne le rendiſt trop puiſſant en ajoûtant le Generalat de l'Armée Eccleſiaſtique à ce que la naiſſance luy avoit donné. Le Cardinal de Medicis n'avoit que trente ans, & joüiſſoit d'une ſanté conſtante qui luy promettoit une tres-longue vie. Il eſtoit de la plus riche taille, & groſſe à proportion. Il n'eſtoit pas beau, mais il avoit une grace merveilleuſe dans

tout ce qu'il faiſoit. Il y avoit plus de brillant que de ſolidité dans ſon eſprit : mais on ne s'en eſtoit pas encore apperceu, parce qu'il n'avoit point eſté mis à l'épreuve, qui devoit eſtre à ſon égard quelque Negotiation difficile. Il ſçavoit en perfection les belles Lettres, quoy qu'il euſt plus étudié pour ſe divertir en liſant les Poëtes que par application. Aucun ne l'égaloit à bien tourner un compliment ; & pour ne pas oublier la choſe qui luy ſervit le plus, les Maiſtres Ecrivains les plus habiles luy cedoient en leur art. 1511.

Il s'eſtoit propoſé depuis la mort de Pierre de Medicis ſon frere aiſné, de vivre d'une maniere à faire croire qu'il avoit oublié ce qu'il eſtoit. Son retour à Rome n'avoit eſté que pour partager ſon temps entre les livres & la promenade. Il n'entretenoit point de commerce avec les Florentins ; & quand ils le viſitoient, il ne manquoit pas de les bien recevoir, ny de les ſervir de tout ſon credit : mais il ne leur rendoit point de viſite, afin de ne pas former de liaiſon trop é-

1511. troite avec eux. Il affectoit non ſeulement de ne mettre aucune diſtinction entre ceux qui avoient eſté amis & ennemis de ſa Maiſon, mais encore d'obliger les ſecónds avec plus de chaleur que les premiers. Il témoignoit en toutes occaſions de ne plus penſer à retourner dans Florence, & il approuvoit la Sentence de ceux qui l'en avoient banny. Ce n'étoit pas toutefois qu'il ne proteſtaſt de ſon innocence & de celle de Julien ſon plus jeune frere, mais il ajoûtoit que Pierre ſon aiſné n'avoit que trop merité le malheur qui luy eſtoit arrivé; & que les Florentins avoient eſté bien retenus, en ſe contentant de chaſſer de leur Republique un homme qui faiſoit gloire d'attenter à la pudicité des plus honneſtes femmes. Il menageoit avec tant de précautions le revenu des Benefices dont il eſtoit pourveu, que la moitié en ſuffiſoit pour ſa dépenſe quoy que proportionnée à ſa qualité; & l'autre moitié eſtoit employée à la ſubſiſtance des pauvres, entre leſquels il preferoit toûjours ceux de la Ville

Ville & de l'Etat de Florence, qu'il appelloit ſes chers compatriotes. Il ne dédaignoit pas de les aller conſoler luy-même dans les greniers où ils logeoient; & lorſqu'ils gueriſſoient, leur condition devenoit preſque toûjours meilleure par le ſoin qu'il prenoit de leur procurer de l'employ. Cette conduite luy avoit fait autant d'amis, que l'imprudence de ſon frere aiſné s'eſtoit attiré d'ennemis; & l'on ne ſe cachoit plus pour dire dans les ruës de Florence, que s'il eſtoit à la teſte de la Republique comme ſon Pere, ſon Ayeul, & ſon Biſayeul, y avoient eſté, elle ne ſeroit pas moins heureuſe ſous luy que ſous eux. Soderin voyoit aſſez à quoy tendoient ces bruits, mais il eſtoit trop dangereux d'y remedier; & d'ailleurs les Florentins les plus attachez à leur liberté eſtoient ravis qu'ils couruſſent, quand ce ne ſeroit que pour empeſcher que leur Gonfalonnier ne s'émancipaſt à rien au de-là de ce qui luy eſtoit permis. 1511.

Jules qui en eſtoit informé, crut que comme les François ne ſeroient

1511. chaſſez de Milan qu'aprés qu'ils auroient perdu l'appuy des Florentins, les Florentins ne diſcontinuëroient d'aſſiſter les François que lors que le Cardinal de Medicis auroit ſupplanté Soderin. Il créa là-deſſus ce Cardinal, Legat de l'Armée Eccleſiaſtique; & l'envoya dans la Romagne avec un pouvoir preſque abſolu, & beaucoup plus étendu que n'avoient eſté ceux des Cardinaux de Pavie, & de Rege. Il luy recommanda ſur tout de s'approcher de Florence autant qu'il le pourroit, ſans obliger cette Republique à ſe jetter entierement entre les bras des François, & de remuer toutes ſortes d'intrigues pour y rétablir ſa Maiſon. On execute toûjours avec plaiſir les ordres que l'on trouve conformes à ſes intereſts: & le Cardinal de medicis ne fut pas plûtoſt dans la Romagne, que Soderin s'apperceut de ſon approche. La faction des Medicis ne s'amuſa plus à faire de ſecrettes aſſemblées. Elle remplit les ruës les plus ſpacieuſes & les places publiques: Elle demanda que le Gou-

vernement fût rétably comme il estoit avant l'année mil quatre cent quatre-vingt quinze, & que l'on convoquast à ce dessein les principaux Bourgeois de la Ville & de sa banlieuë. Soderin agit dans cette rencontre avec une moderation artificieuse. Il ne s'amusa pas à punir les seditieux, à cause que le nombre en estoit déja trop grand pour craindre la severité des Loix. Il accorda de bonne grace ce que l'on exigeoit de luy ; & reduisit toute sa Politique à ménager si bien les suffrages de ceux qui ne s'estoient point encore declarez pour le Cardinal Legat, qu'il passa à la pluralité des voix que la Maison des Medicis ne seroit pas rappellée de son exil. 1511.

Jules n'avoit pas moins d'impatience que de hardiesse. Il estoit prevenu du sentiment que son Legat ne reüssiroit pas, puisque sa premiere tentative avoit esté vaine ; & l'Ambassadeur d'Espagne à Rome luy ayant montré un avis certain que les Espagnols s'embarquoient dans l'Isle de Capry à dessein de faire voile du côté d'Alicante, sa Sainteté travailla

1511. elle-même avec cet Ambaſſadeur & celuy de Veniſe au Traité de la Ligue offenſive & deffenſive contre la France. Le pretexte dont on couvrit cette Negociation, fut l'impoſſibilité d'éviter autrement le Schiſme, & de diſſiper le Conciliabule de Piſe, qui le fomenteroit pour toûjours ou du moins pour long-temps. On y ajoûta le rétabliſſement de l'Etat Eccleſiaſtique dans ſon ancienne étenduë; & parce que le Roy Catholique auroit pu ſe défier que Jules vouloit comprendre le Royaume de Naples dans des termes ſi generaux, on les limita au recouvrement de Boulogne, & de Ferrare. On n'oſa parler directement du Roy Tres-Chreſtien; & l'on ſe contenta de le ſous-entendre dans le premier article du Traité, qui portoit que quiconque s'oppoſeroit aux Confederez en ſeroit puny par la perte de tout ce qu'il poſſedoit dans l'Italie. Le ſecond article regardoit les gens de Guerre, & fut long-temps debattu. Les Venitiens & les Eſpagnols prétendoient que Jules en fourniſt autant qu'eux, ou qu'il leur permiſt de tirer de leurs

ſujets Eccleſiaſtiques la pluſpart de la ſomme à laquelle ils ſeroient taxez. Jules ne conſentoit ny à l'une ny à l'autre de ces deux propoſitions ; & à dire le vray la premiere eſtoit au deſſus de ſes forces , & la ſeconde auroit augmenté le Concile de Piſe. Il ne l'avoüoit pas neanmoins, & ſe deffendoit uniquement ſur les égards que les Princes Chreſtiens avoient toûjours eûs pour le ſaint Siege en de ſemblables occaſions. Il tint ſi ferme là-deſſus, qu'on le quitta pour quatre cens hommes d'Armes , cinq cens Chevaux legers , & ſix mille hommes de pied. Les Eſpagnols s'ingererent de ſurcharger les Venitiens à proportion de ce qu'ils venoient de décharger le Pape. Mais ſa Sainteté aprés avoir eſté ſatisfaite, ſe mit du côté de la Republique de Veniſe; & ſoûtint que les precedentes guerres l'avoient tellement épuiſée, qu'il ne faloit pas attendre d'elle plus de huit cens hommes d'armes, mille chevaux legers , & huit mille fantaſſins. L'Ambaſſadeur de cette Republique s'écria que c'eſtoit en- 1511.

Dans la Negociation à Rome du 5. de Septembre 1511.

1511. core trop, mais il feignit enſuite de ceder à l'autorité de Jules. On ſupputa combien il y avoit alors de Troupes Eſpagnoles dans l'Italie, qui ne fuſſent pas abſolument neceſſaires pour la garde du Royaume de Naples ; & l'on trouva douze cens Lances, mille Chevaux legers que l'on appelloit Genetaires, & douze mille hommes de pied. Jules & les Venitiens furent obligez à s'en contenter : parce qu'il n'y avoit pas d'apparence que les Caſtillans & les Arragonnois ſouffriſſent que l'on fiſt dans leurs pays de nouvelles levées, aprés la ſupercherie dont on avoit uſé à leur égard en détournant contre la France l'argent & les gens de guerre qu'on leur avoit demandez pour les employer contre les Infideles. La plus grande conteſtation fut pour la ſubſiſtance de l'Armée des Confederez. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'expliqua nettement que ſon Maître n'y contribuëroit pas un ſol, & que quand il le voudroit, il ne le pourroit ſans irriter ceux de ſes ſujets qu'il avoit le plus à ménager. Il ajoûta que par la maxime

du droit la plus constante en bonne Politique, il n'estoit pas juste de faire de la dépense dans les rencontres où il n'y avoit rien à gagner; & que sa Majesté n'avoit point d'autre intereſt dans la Ligue, que celuy du saint Siege & des Venitiens. Que si elle reüssissoit, Jules estoit assuré de recouvrer le Duché de Ferrare, & les Villes importantes de Boulogne, de Parme, & de Plaisance, & la Republique de Venise toute l'étenduë du Pays que les François luy avoient ôté. Mais que les mêmes François n'avoient rien dans l'Italie qui fût à la bien-seance du Roy Catholique; & que d'ailleurs sa Majesté n'oseroit prétendre qu'on luy laissast pour la dédommager de ses frais une portion du Duché de Milan, de crainte de donner de la jalousie à ses Confederez. Ce que l'Ambassadeur d'Espagne disoit estoit si vray semblable; & il se lassoit si peu de le repeter quelque réponse que l'on y fist, qu'enfin il fut arresté que le Pape & les Venitiens fourniroient par mois chacun vingt mille 1511.

1511. écus pour la ſubſiſtance des Troupes Confederées ; & que ſi les frais montoient au delà, l'Eſpagne en payeroit ſon tiers.

On propoſa d'avancer une ſomme conſiderable, ſur ce que les Troupes Eſpagnoles refuſoient de ſortir du Royaume de Naples à moins qu'elles ne touchaſſent deux montres, & le Pape & les Venitiens n'offroient d'avancer que quarante mille écus : mais l'Ambaſſadeur d'Eſpagne obtint par ſa perſeverance, qu'on luy donnaſt de bonnes lettres de credit pour quatre-vingt mille écus payables à Naples. Il ne fut donc plus queſtion que de créer un General ; & chacun des Confederez qui reconnoiſſoit aſſez que c'eſtoit-là le point de plus grande importance en effet, quoy qu'il ne le fût pas en apparence, fit valoir ſes prétenſions autant qu'il le put ſans rompre la Negociation. Jules apporta forces exemples tirez des quatre derniers Secles, pour montrer que lors que le ſaint Siege eſtoit entré directement dans les Ligues formées pour reſiſter aux Infi-

federez

deles, ou pour ranger à leur devoir les Chreſtiens refractaires, les Confederez avoient toûjours eu pour le ſaint Siege la déference de luy laiſſer le choix de la perſonne à qui le Commandement ſupréme des Armes ſeroit confié. L'Ambaſſadeur de Veniſe ſoûtenoit que ſa Republique avoit eſté long-temps la gardienne de la liberté d'Italie, & qu'elle ceſſeroit de l'eſtre ſi le Generalat ne demeuroit plus à ſa nomination, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne apportoit une raiſon qui ne ſouffroit point de replique. Il diſoit que ſon Maiſtre avoit plus à perdre dans l'Italie que le ſaint Siege & les Venitiens ; & qu'ainſi il n'étoit pas juſte qu'il hazardaſt le Royaume de Naples, ſans eſtre aſſeuré que les Troupes deſtinées à le conſerver agiroient de tout leur mieux. Que cette certitude dépendoit principalement du Chef qui ſeroit mis à leur teſte, & que par conſequent ce devoit eſtre à ſa Majeſté Catholique de le nommer. Ce même Ambaſſadeur répondoit enſuite aux exemples de Jules, qu'ils n'eſtoient pas concluans; 1511.

1511. puisque le respect que l'on y avoit eu pour le saint Siege, ne regardoit que les Papes que l'on avoit voulu dépoüiller de leur Temporel, ou les Princes Chrétiens que les Turcs avoient attaquez. Mais que dans la conjoncture presente Jules estoit aggresseur, & il ne pretendoit autre chose que maintenir sa dignité debattuë par un Conciliabule, & reünir au saint Siege les Fiefs de Boulogne & de Ferrare. Que sa Sainteté ne risquoit rien à le bien prendre; puisque si les François avoient l'avantage, ils se contenteroient de laisser Ferrare & Boulogne en l'estat qu'elles estoient, & s'abstiendroient de se saisir de l'Estat Ecclesiastique; ou s'ils s'en emparoient, ce ne seroit que durant la vie de Jules, & pour le restituer à son Successeur: au lieu que s'ils prenoient le Royaume de Naples sur lequel tout le monde estoit informé de leurs prétensions, ils le garderoient sans que le Roy Catholique fust certain que ses Confederez l'aidassent à le recouvrer.

Cet Ambassadeur répondoit en-

core à la Republique de Veniſe, qu'on luy avoit laiſſé la garde de l'Italie tant que les Princes du païs n'avoient point eu d'autre reſſource que celle de leurs Etats. Mais que cette conſideration n'avoit plus de lieu, depuis que le Roy Catholique eſtoit en poſſeſſion du Royaume de Naples; parce qu'il pouvoit tirer de la Caſtille & de l'Arragon plus de Cavallerie & d'Infanterie que tous les autres Princes d'Italie n'eſtoient capables d'en fournir, & que par le droit des Gens la garde d'un païs appartenoit à celuy qui contribüoit le plus à le preſerver d'invaſion. 1511

Jules & l'Ambaſſadeur de Veniſe ne repliquoient rien à cela: mais ils n'en eſtoient pas plus complaiſans, & par malheur pour eux ils n'oſoient dire ce qu'ils penſoient. Ils connoiſſoient le Roy Catholique: Ils ne le tenoient pas ſcrupuleux en matiere d'uſurpation. Ils en avoient un exemple aſſez proche d'eux; & ils ne doutoient pas que ſi ſa Majeſté avoit paſſé par deſſus toutes les Loix divines & humaines pour dépoüiller ſon

1511. beau-frere & neveu à la premiere occaſion qui s'en eſtoit preſentée, elle pourroit bien ſi les François eſtoient battus employer l'Armée victorieuſe, dont le General dépendroit d'elle, à conquerir le reſte de l'Italie. Mais enfin l'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'eſtant expliqué, qu'il ne faloit plus parler de Ligue à moins qu'un Seigneur Eſpagnol n'euſt l'honneur d'en commander toutes les forces, Jules fut contraint d'acquieſcer, & l'Ambaſſadeur de Veniſe n'oſa perſiſter dans ſon obſtination. L'un & l'autre s'imaginoient que le Roy Catholique choiſiroit le même Officier, qui avoit conduit l'Armée Eſpagnole d'Alicante à Naples. Et de fait il y avoit lieu de croire que la jalouſie de ſa Majeſté pour Conſalve ne luy permettant pas de le rétablir dans l'employ, elle jetteroit les yeux ſur celuy des Eſpagnols qui paſſoit pour le plus digne de luy ſucceder, c'eſtoit Navarre.

Mais la baſſeſſe de ſa naiſſance luy fit tort; & ſi le Roy Catholique crut avoir aſſez d'autorité ſur les Eſpagnols

pour les assujettir à un homme qui avoit esté Marchand prés de vingt ans, il ne crut pas en avoir assez sur les Officiers subalternes du saint Siege & de la Republique, pour le mettre à leur teste. Il se declara donc en faveur de Raymond de Cardone Viceroy de Naples, qui n'estoit à la verité ny soldat ny Capitaine, mais qui possedoit d'ailleurs deux qualitez que son Maistre n'estimoit pas moins que les militaires. Il estoit le meilleur Courtisan d'Espagne ; & il obeïssoit aux Ordres qu'il recevoit avec un aveuglement, qui l'empeschoit d'appercevoir s'ils estoient justes ou injustes. 1511.

Il vint alors un scrupule à Jules dont il voulut estre éclaircy. Il avoit un double interest de conserver la Romagne : car outre qu'il en devoit tirer les principales provisions pour la subsistance de ses Troupes, cette Province servoit de barriere à l'Etat Ecclesiastique, où les François & les Alemans n'oseroient entrer de crainte de la laisser derriere. Mais par la même raison il y avoit apparence qu'elle

1511. ſeroit la premiere attaquée ; & que les François la ravageroient infailliblement à cauſe de la commodité que Boulogne leur en fourniſſoit, s'ils ne trouvoient ſur la frontiere de cette Province des forces égales aux leurs, qui leur en diſputaſſent l'entrée. Il faloit donc que les Eſpagnols y arrivaſſent, pour la deffendre avant qu'elle fût attaquée ; & comme cette Nation lente de ſa nature, & plus encore dans les conjonctures où ſon intereſt s'accordoit en cela avec ſon inclination, ſeroit ravie que Jules receuſt d'abord quelque perte conſiderable afin qu'il fuſt plus ſoûmis dans la ſuite aux volontez du Roy Catholique, on convint que l'Armée Eſpagnole ſe trouveroit dans deux mois au plus tard ſur la frontiere de la Romagne ; & qu'en cas qu'elle y manquaſt, non ſeulement le ſaint Siege ſeroit déchargé de contribuer à l'avenir pour les frais de la guerre, mais encore les Eſpagnols dédommageroient le ſaint Siege du ravage où la Romagne auroit eſté expoſée par leur retardement.

Les François équippoient une Flotte sur les costes de Provence & de Gennes; & il estoit necessaire de leur en opposer une également puissante, autrement ils eussent fait une diversion dans le Royaume de Naples, ou sur les Terres du Pape & des Venitiens, qui auroit attiré la Guerre de ce costé là. Les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise auroient voulu que chacun des Confederez contribuast également à mettre en mer les Vaisseaux & les Galeres dont elle seroit composée, & à les faire subsister: mais Jules remontra qu'il ne luy restoit que deux Galeres, encore estoient elles si mauvaises que l'on en tireroit fort peu de service. Qu'il n'avoit pas le moyen d'en équipper de nouvelles; & que ce seroit le reduire à l'impossible, que de l'exiger de luy. Ceux à qui il parloit estoient convaincus qu'il ne disoit que trop vray, & le déchargerent de payer sa quotte part: mais ils contesterent entre eux sur la même condition, à laquelle ils avoient pretendu assujettir Jules. L'Ambassadeur d'Espagne de- 1511.

1511. manda que les Venitiens fourniſſent la moitié des frais ; & l'Ambaſſadeur de Veniſe s'en deffendit ſur la dépence extraordinaire que ſa Republique feroit pour garder la Mer Adriatique, ſuppoſé que Maximilien perſiſtaſt dans l'Alliance de Loüis. Jules qui ſervoit toûjours de Mediateur quand on l'avoit mis hors d'affaire, accommoda le differend à la charge que les Eſpagnols fourniroient deux Galeres & deux Vaiſſeaux de plus que les Venitiens.

Les Confederez furent alors ſi perſuadez du ſuccez de leurs armes, qu'ils delibererent par avance ſur ce qu'ils feroient des Places qu'ils ôteroient aux François. Ils demeuroient aſſez d'accord que le fils aiſné de Sforce ſeroit rétably dans le Duché de Milan, & que le Pape rentreroit dans Boulogne & dans Ferrare : mais la grande difficulté conſiſtoit dans l'Etat de Terre ferme, que la Republique ſoûtenoit luy devoir eſtre reſtitué à meſure que les Confederez le recouvreroient. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'y oppoſoit de toute ſa force,

ſur ce que la principale intention du Roy ſon Maiſtre eſtoit de détacher l'Empereur de l'amitié des François. A quoy il ne luy ſeroit plus poſſible de parvenir, s'il paroiſſoit à ſa Majeſté Imperiale que les Eſpagnols fuſſent entrez dans un Traité fait pour luy ravir ſes Conqueſtes, puiſque bien loin de déferer à leurs avis il les prendroit pour ennemis. Ce motif parut ſolide à Jules, qui s'offrit de donner un écrit de ſa main à la Republique, pour aſſeurance que l'Etat de Terre ferme luy ſeroit rendu à proportion que les Confederez le reprendroient; & l'Ambaſſadeur de Veniſe faute de pouvoir mieux faire, conſentit qu'il n'y auroit rien d'inſeré dans les Articles publics du Traité pour ce qui regardoit l'Etat de Terre ferme, & qu'il y en auroit ſeulement un ſecret en la forme que l'on vient de rapporter. 1511.

Enfin l'Ambaſſadeur d'Eſpagne promettoit que ſon Maiſtre détacheroit Maximilien de l'Alliance des François, & le feroit entrer dans la Confederation. Le Cardinal d'Yorc don-

1511. noit la même esperance de Henry Huit ; & parce qu'il y alloit de la reputation de la Ligue d'exposer aux yeux de toute l'Europe que l'Alemagne & l'Angleterre estoient sur le point d'y entrer, quoy que la chose ne se trouvast pas veritable dans la suite, on reserva à Maximilien & à Henry le droit d'y entrer, à condition que ce fust dans six mois.

Les Italiens accoutumez à loüer d'autant plus la Politique de ceux de leur Nation, qu'ils ont moins d'estime pour celle des Estrangers, prirent la Negociation dont on vient de parler pour le chef-d'œuvre de Jules ; & le mirent en ce point au dessus des autres Papes, sans en excepter Pie Second. Ils prétendirent que sa Saineté par un dernier effort d'esprit avoit trouvé le secret de remedier aux maux de l'Italie, en la rétablissant dans le même estat où elle s'estoit trouvée à la mort de Laurent de Medicis. Que les Espagnols s'estant saisis du Royaume de Naples, & les François du Duché de Milan ; & le reste de l'Italie n'estant pas capable de les en

chaſſer, il y avoit eu lieu de craindre que ces deux Nations eſtrangeres ne conquiſſent le pays dont elles tenoient les deux extremitez; & l'unique moyen de les en empeſcher eſtoit celuy que Jules avoit inventé, de les engager par adreſſe à la ruïne l'une de l'autre. Qu'elles eſtoient toutes deux braves & puiſſantes. Qu'elles ſe battroient juſqu'à l'extremité; & que celle à qui demeureroit la victoire en ſeroit tellement affoiblie, que les Italiens qui ſe trouveroient alors tous en armes l'accableroient aiſément, & ſe délivreroient par là de la domination eſtrangere. Mais il y avoit plus de brillant que de ſolidité dans ce raiſonnement; & pour s'en appercevoir, il ne faloit que regarder la conjoncture d'alors par un autre côté. Si les François avoient l'avantage, leur Royaume prodigieuſement peuplé fourniroit plus de gens de guerre qu'il n'en faudroit pour pouſſer la victoire juſqu'à la mer Adriatique; & rien ne ſeroit en eſtat de les arreſter, puiſque les Florentins eſtoient pour eux; & qu'il 1511.

1511. n'eſtoit demeuré dans le Royaume de Naples, & dans le peu de terrein qui reſtoit aux Venitiens, qu'autant de Troupes qu'il en eſtoit neceſſaire pour retenir les peuples dans le devoir, & non pas aſſez pour reſiſter à des ennemis formidables par eux-mêmes, & de plus vainqueurs. Si l'Eſpagne avoit le deſſus, il eſtoit conſtant qu'elle ſçavoit mieux ſe ménager que la France, & qu'elle n'avoit pas moins d'ambition qu'elle. Que les Troupes du Pape & des Venitiens n'eſtoient comparables aux ſiennes ny pour le nombre, ny pour la diſcipline, ny pour l'experience, ny pour la valeur; & que quand elle auroit vaincu les François, comme il ne luy reſteroit plus rien à craindre du côté de Naples, elle en ſçauroit bien tirer les Garniſons pour en renforcer ſon Armée, pour battre ſes Alliez affoiblis, & pour les aſſujettir. Ainſi Jules auroit incomparablement mieux fait de s'accommoder au temps : de laiſſer les François & les Eſpagnols paiſibles poſſeſſeurs de Milan, & de Naples, puiſqu'il ne

les en pouvoit desormais chasser sans hazarder la liberté du reste de l'Italie; & de s'appliquer uniquement à faire que les uns & les autres ne s'aggrandissent pas davantage, ce qui luy auroit esté facile en formant une Ligue dans le pays pour les en empescher. Les François en ce cas eussent aidé à la Ligue à repousser les Espagnols toutes les fois qu'il leur auroit pris envie de remüer, & les Espagnols reciproquement luy eussent rendu le même office contre les François. Il seroit arrivé de là que les uns & les autres ne voyant pas la conjoncture propre pour étendre leurs frontieres, fussent demeurez en paix autant par necessité que par raison; & c'estoit à cela que Jules devoit uniquement viser, s'il estoit aussi grand Politique qu'on le faisoit. 1511.

Ses Confederez luy laisserent le choix de la premiere Place qui seroit attaquée; & quoy que sa plus forte passion eust esté jusques-là de recouvrer Boulogne, il changea tout d'un coup, & prefera une vaine vangeance à son veritable interest. On a veu

1511. qu'il avoit attenté ſur la vie de Soderin par poiſon ; ou qu'au moins ceux qu'on ſurprit en tâchant de luy en donner, le declarerent. Soderin n'avoit pu, ou peut-eſtre n'avoit pas voulu cacher la depoſition des coupables ; & comme elle noirciſſoit horriblement le Pape, & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour le juſtifier que de faire revoir le procez aprés que l'on ſeroit maiſtre de Florence, ſa Sainteté voulut ainſi que l'on attaquât cette Ville avant celle de Boulogne, & ſe fonda ſur ce que les François n'oſeroient porter la guerre dans la Romagne, s'ils n'eſtoient aſſeurez de tirer des vivres de la Toſcane, & d'y trouver un azile en cas de beſoin. Mais Petrucci qui avoit eſté appellé dans ce Conſeil, parce qu'il n'eſtoit pas poſſible de reduire Florence par la voye des Armes ſans le conſentement des Sienois dont il eſtoit premier Magiſtrat, ſoûtint hardiment à Jules qu'il eſtoit d'extréme importance de mettre en action l'Armée de la Ligue par le bon endroit ; & que ſa Sainteté commet-

troit une faute irreparable en se declarant mal à propos contre une Republique, qui n'estoit pas encore sortie tout à fait des termes de la Neutralité. Qu'elle avoit à la verité fourny deux cent hommes d'Armes aux François : mais qu'elle y estoit obligée par des anciens Traitez, auſquels les Confederez n'avoient ny ſujet ny pretexte de trouver à redire. Qu'elle en estoit demeurée là ; & que ſi on la contraignoit de paſſer de la neutralité où elle estoit ſous la protection du Roy Tres-Chreſtien qu'elle ſeroit contrainte d'implorer ſuppoſé qu'elle fuſt aſſiegée, elle contribuëroit autant pour les François que les Venitiens pour les Confederez. Qu'elle avoit accordé la ville de Piſe pour tenir le Conciliabule : mais que ç'avoit eſté dans un temps que les François en avoient demandé la permiſſion les armes à la main, & au nombre de plus de vingt mille ſoldats. Que les Armées du ſaint Siege & de la Republique de Veniſe estoient diſſipées ; & que les Florentins ayant conſulté les Miniſtres d'Eſ- 1511.

1511. pagne ſur ce qu'ils feroient, on leur avoit répondu qu'ils évitaſſent ſur tout d'attirer la Guerre dans la Toſcane. Que ſi les Confederez n'attaquoient que les François, ils n'auroient qu'eux pour ennemis ; & s'ils aſſiegeoient d'abord Boulogne, elle ne ſeroit deffenduë que par les Bentivoles & par leur Protecteur : au lieu que s'ils s'attachoient à Florence, le Marquis de Mantouë, le Duc de Savoye, & les autres Italiens reſtez neutres juſques-là, ne ſouffriroient pas qu'elle ſuccombaſt, & fortifieroient par conſequent l'Armée Françoiſe.

Il eſtoit évident que Petrucci ne parloit pas tant pour exprimer ſa penſée, que pour ſatisfaire ſon inclination. Il gouvernoit la Republique de Siene preſque auſſi abſolument que s'il en euſt eſté le maiſtre, & il ne luy reſtoit plus qu'une démarche à faire pour s'élever à la Souveraineté. La pluſpart de ſes Concitoyens eſtoient gagnez ; & il ſe ſeroit mis mal avec eux ſi la Ligue euſt formé devant Florence un ſiege regulier, parce

parce que ſa Cavalerie ſe fuſt étenduë juſques ſur le territoire de Siene, & logée dans les maiſons de campagne bâties aux environs. Ceux qui les poſſedoient l'euſſent imputé à Petrucci; & leur affection pour luy ſe ſeroit changée en une averſion, dont ſes ennemis euſſent profité. Cependant les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Veniſe furent tellement convaincus de ce qu'il avoit dit, qu'ils preſſerent Jules de reſerver Florence pour une autre occaſion, & d'employer les premiers efforts de la Ligue pour recouvrer Boulogne. Jules qui dans une autre rencontre euſt demandé pour grace la choſe dont on le prioit, s'en excuſa auſſi long-temps qu'il luy fut poſſible; & n'acquieſça qu'aprés qu'on luy eut remontré que ce ſeroit perdre le temps que de s'amuſer devant Florence; puiſque ſi les François eſtoient battus, elle ſe rendroit ſans ſiege; & s'ils ne l'eſtoient pas, ils la degageroient infailliblement. 1511.

Les Florentins informez du danger qu'ils avoient courru, ne ſe mirent pas tant en peine de remercier leur

1511. liberateur, que de reformer dans leur conduite ce qu'ils croyoient avoir le plus choqué les Confederez. Le Concile de Piſe n'oſant ſe fier tout à fait à la garniſon qu'ils avoient dans cette Ville, preſſa Loüis de luy envoyer trois cent Lances Françoiſes, & ſa Majeſté les accorda. Odet de Foix Seigneur de Lautrec, dont il ſera beaucoup parlé dans le reſte de cette Hiſtoire & dans la ſuivante, eſtoit à leur teſte, quoy qu'il n'euſt que vingt ans; & ſa Majeſté n'avoit pas tant eu d'égard à ſa naiſſance qu'à ſon merite, en le choiſiſſant. Il avoit déja ſervy cinq campagnes, & il n'y avoit pas de Cavalier François plus robuſte que luy. On doutoit avec raiſon s'il avoit plus d'ardeur que de flegme, tant ces deux qualitez dominoient en luy tour à tour. Il ne ſe familiariſoit jamais aſſez pour donner occaſion aux ſoldats de perdre le reſpect devant luy; & pourtant il ſçavoit ſi bien les gagner, qu'ils aimoient mieux ſervir ſous luy que ſous tout autre. La Cour de France eſtoit perſuadée qu'il deviendroit avec le

temps un des plus grands Capitaines du monde; & ce fut pour commencer à le mettre sur les rangs en cette qualité, qu'elle luy ordonna de marcher du côté de Pise, où elle croyoit que la Cavalerie Ecclesiastique feroit plusieurs tentatives pour enlever le Concile. Mais les Florentins l'arrêterent à my-chemin, sur trois considerations qui leur avoient passé par l'esprit. Ils jugeoient de la haine des Pisans pour eux, par celle qu'ils avoient pour les Pisans. Ils concluoient de là que l'une & l'autre estoient également irreconciliables; & ne doutoient pas que quand les François seroient rentrez dans Pise sous un pretexte aussi plausible qu'estoit celuy de veiller à la seureté du Concile, les Bourgeois ne les excitassent en toute maniere à se rendre leurs Maistres. Les Florentins se souvenoient encore que quand Charles Huit lassé de leurs importunitez avoit esté sur le point de leur restituer Pise, toute la Cavalerie Françoise avoit sollicité contre eux. Ils n'estimoient pas qu'elle eût changé d'inclination; & crai- 1511.

1511. gnoient que les larmes des Bourgeois ne la diſpoſaſſent à prier Loüis de les recevoir pour Sujets, ou de les remettre en Republique. Enfin il n'y avoit alors que deux Places en Italie menacées de devenir le theatre de la Guerre, Boulogne & Florence. Si Boulogne ne l'eſtoit pas, Florence le ſeroit; & la neceſſité de ſe deffendre, la contraindroit de tirer une partie de la garniſon de Piſe. Les habitans de cette Ville ſe revolteroient en ce cas; & s'ils ne le pouvoient par leurs propres forces, ils executeroient le deſſein qu'ils avoient formé depuis long-temps d'appeller les Eſpagnols. Ainſi la Republique de Florence s'excuſa d'introduire Lautrec dans Piſe, ſous pretexte qu'il eſtoit trop bien accompagné; & que la raiſon d'Etat ne permettoit pas de recevoir les François les plus forts dans une Ville, qui ne leur eſtoit déja que trop affectionnée. Il falut donc que Lautrec traitaſt avec les Deputez qui luy furent envoyez, & qu'il ſe reduiſiſt à ne mener que cent Lances à Piſe.

Cet inconvenient ne fut pas plû-

tôt levé qu'il en ſurvint un autre, 1511.
dans lequel il parut encore mieux
que les Florentins ſe repentoient de
la permiſſion qu'ils avoient donnée
de tenir le Concile dans leur Etat.
Lorſqu'il fut queſtion de dire la Meſſe
du ſaint Eſprit avant que de com-
mencer les Seſſions, & que les Peres
du Concile furent allez en proceſ-
ſion à l'Egliſe Cathedrale, le Clergé
de cette Egliſe refuſa de les recevoir
dans le Chœur, & de leur donner
les Ornemens neceſſaires pour offrir
le Sacrifice. La plainte en fut portée
devant les Magiſtrats, qui ſe trou-
vant tous Florentins donnerent une
Sentence irreguliere. Ils écouterent
les excuſes du Clergé, qui diſoit
avoir refuſé les Ornemens Sacer-
dotaux de crainte d'encourir l'Ex-
communication de Jules ; & le
condamnerent à recevoir deſormais
dans le Chœur les Peres du Con-
cile, & à leur donner les Orne-
mens qu'ils demanderoient : Mais
ils luy permirent aprés cela de ſor-
tir à l'inſtant de l'Egliſe, & de n'y
rentrer qu'aprés que les Peres & tous

1511. ceux qui les accompagnoient en ſeroient ſortis. Il ne paroiſſoit que trop que les Florentins craignoient du moins en partie les foudres de Rome, s'ils ne les apprehendoient tout à fait ; & quoy que le Concile euſt ſujet d'en prévoir de fâcheuſes ſuites, il ne laiſſa pas de tenir ſes deux premieres Seſſions : mais quand il alloit ouvrir la troiſiéme, un accident imprevû le contraignit de la ſuſpendre, & mêmes de penſer à ſe tranſporter ailleurs. Les Relations du temps le racontent diverſement à l'égard des Florentins. Il y en a qui les accuſent d'avoir excité le tumulte dont on va parler, dans la ſeule vûë de faire une querelle d'Alemand au Concile. Les autres les juſtifient en ce point, & rejettent tout le mal ſur un pur hazard. Quoy qu'il en ſoit trois ou quatre Cavaliers François ayant rencontré dans la ruë une fille de joye qui ſervoit à quelques ſoldats de la Garniſon, ſe contenterent d'abord de la railler ; & puis ſur ce qu'elle repartit plus fierement qu'ils n'attendoient, ils luy dirent des in-

jures. Les amans de cette fille accou- 1511.
rurent là-dessus : mirent la main à
l'épée, & les François se deffendirent.
Le tumulte crut à proportion que les
soldats de la Garnison & la Garde
du Concile accouroient au secours
de leurs compagnons ; & la querelle
auroit enfin degeneré en un carnage
reciproque, si les Officiers de part
& d'autre n'eussent employé toute
leur autorité pour le faire cesser.
Lautrec & Chastillon son Lieutenant
estoient desarmez, au premier avis
qu'ils avoient receu que leurs gens
estoient aux mains avec la Garnison.
L'impatience & la necessité de leur
presence les avoient obligez à se ren-
dre au plûtôt sur le lieu de la mêlée,
& ils y furent tous deux blessez. Ce
ne fut toutefois que legerement ; &
les boutiques de la Ville qui avoient
esté fermées, n'en furent pas moins
ouvertes une heure aprés. Mais com-
me le desordre estoit dans un carre-
four assez proche de l'Eglise où le
Concile tenoit actuellement sa troi-
siéme Session, il en fut tellement in-
timidé que sa translation à Milan fut

1511. reſoluë d'une commune voix. Il y arriva le treize de Decembre mil cinq cens onze ; & le nouveau Gouverneur de ce Duché Gaſton de Foix, le receut avec tous les honneurs poſſibles. Gaſton ſembloit eſtre né pour montrer au monde, ce que peut l'extréme valeur dans une tres-courte vie. Il n'avoit pas encore vingt-deux ans accomplis, & pourtant il eſtoit ſur le point de commencer ſa neuviéme campagne. Il portoit les armes dés l'âge de treize ans ; & avoit voulu paſſer par tous les degrez de la profeſſion Militaire, quoy que Loüis ſon Oncle maternel qui l'aimoit tendrement, euſt eſté ravy de l'en diſpenſer. Il avoit tant de belles qualitez pour toutes ſortes de guerres, que jamais homme ne le ſurpaſſa en ce point ; & comme il excelloit également en quelque fonction dont il ſe mélaſt, il n'eſtoit pas poſſible de diſtinguer s'il eſtoit meilleur cavalier que fantaſſin ; & s'il reüſſiſſoit mieux quand il n'étoit qu'Officier ſubalterne, que lorſqu'il avoit le Commandement ſuprême. Il ne manquoit pas d'ambition ;

&

& il s'eſtoit accoutumé de bonne heure à tenir fort au deſſous de luy, tout ce qui n'eſtoit pas une Couronne. 1511.

Il eſtoit arrivé au Vicomte de Narbonne ſon Pere la même avanture qu'à Loüis Sforce dont on a parlé dans l'Hiſtoire de Charles Huit. Ce Vicomte eſtoit le ſecond fils ſorty du mariage de Gaſton de Foix Captal de Buche avec Eleonore d'Evreux heritiere de Navarre. Eleonore n'eſtoit point encore Reyne quand elle avoit accouché de ſon fils aîné ; & le Vicomte qui eſtoit le ſecond, avoit prétendu là-deſſus que le Royaume de Navarre luy appartenoit par deux raiſons. L'une que ſon frere aîné eſtoit mort avant leur mere ; & n'avoit laiſſé que des enfans incapables de ſucceder à la Couronne de Navarre, où le droit de repreſentation n'avoit point de lieu, outre qu'ils en eſtoient plus éloignez que luy d'un degré. L'autre que ſon frere aîné n'eſtoit ſorty que d'un ſimple Captal de Buche, mais que pour luy il eſtoit ſorty d'une Reyne par elle-même.

Ce n'eſt point icy le lieu d'exami-

1511. ner si cette prétention estoit solide ; & les Curieux se contenteront peut-estre qu'on les avertisse en passant qu'il faloit bien que les Espagnols la tinssent pour legitime, puis qu'ils obligerent depuis leur Reyne Germaine sœur de Gaston de Foix à leur en faire une cession. Il suffit de presupposer icy que Gaston en estoit convaincu ; & qu'il avoit principalement accepté le Gouvernement du Duché de Milan & le Generalat des Armées Françoises en Italie, dans la veuë qu'aprés avoir vaincu les Confederez Loüis par reconnoissance luy permettroit d'employer au recouvrement de la Navarre les Troupes dont sa Majesté n'auroit plus de besoin dans l'Italie. Elle luy avoit envoyé un Ordre précis de ne pas sortir de son Gouvernement, parce que l'inconstance de Maximilien luy fournissoit une juste occasion de craindre qu'il n'abandonnast les François. Maximilien d'un côté s'estoit mis dans une juste colere, en apprenant que le Roy Catholique luy avoit laissé place pour entrer dans la Ligue. Il

le tenoit à des-honneur, parce qu'il croyoit qu'on l'euſt mépriſé en le faiſant ſervir d'acceſſoire pour ainſi dire à la Negociation; quoy que ſa Dignité eſtant la premiere du Chriſtianiſme ſans controverſe, on devoit le conſiderer comme principal dans quelques Traitez où l'on vouloit qu'il entraſt. Il s'en eſtoit plaint de vive voix & par écrit par toute l'Europe : Il avoit exageré en cent differentes manieres l'affront prétendu qu'il recevoit; & il avoit proteſté de s'en vanger hautement, ou de mourir en la peine. Mais auſſi d'un autre côté il n'envoyoit point au Concile les Prelats d'Alemagne, quoy qu'il l'euſt promis tant de fois; & le pretexte dont il couvroit ſon delay eſtoit ſi groſſier, que les moins éclairez n'appercevoient que trop ſa mauvaiſe volonté. Le Cardinal de ſaint Severin, & le grand Eſcuyer de France ſon frere, l'avoient preſſé de faire partir les Prelats d'Alemagne; & il avoit répondu qu'il faloit auparavant tenir une Diette, qu'il avoit convoquée à Auſbourg pour cet unique ſu- 1511.

1511. jet. Ils luy avoient repliqué que la Diette tireroit trop en longueur, & qu'il envoyaſt au moins par avance les Evêques des Provinces hereditaires de la Maiſon d'Autriche ; & il avoir reparty que l'Empereur & l'Empire eſtoient indiviſibles au dehors, & qu'il y alloit de la Dignité de l'un & de l'autre que leurs Prelats ne paruſſent pas ſeparez dans une Aſſemblée où ils devoient tenir un même rang & n'avoir qu'un même ſuffrage, ſuppoſé que l'on opinaſt au Concile de Piſe par Nations, & non pas par teſtes comme on avoit fait dans ceux de Conſtance & de Baſle.

Le Cardinal & le grand Eſcuyer n'avoient rien obtenu de plus ; & les Confederez perſuadez ſur cette conjecture que Maximilien entreroit dans leur Ligue, ne penſerent qu'à amuſer les François. Jules écrivit à l'Evêque de Tivoly de lever le principal obſtacle qui traverſoit ſa Negociation. Il conſiſtoit en ce que les François auroient conſenty volontiers que Boulogne luy fuſt renduë, s'ils euſſent eſté aſſurez qu'il ne ſe fuſt

pas ſervy de cette Ville comme d'une Place d'armes pour entreprendre ſur le Duché de Milan; & l'Evêque de Tivoly dit à Loüis qu'il cherchât toutes les ſeuretez imaginables pour ſe garantir d'apprehenſion, & que le ſaint Siege n'en refuſeroit aucune. C'eſtoit là reduire les François à l'impoſſible. Et de fait aprés qu'ils y eurent bien penſé, ils trouverent que la propoſition de l'Evêque de Tivoly eſtoit de celles qui ſont à la verité belles dans la ſpeculation, mais qui commencent à paroiſtre ridicules dés le moment que l'on travaille à les mettre en pratique. Toute la ſeureté que l'on pouvoit exiger de Jules ſe reduiſoit à deux chefs, les Places, & l'engagement par écrit de quelques Princes de l'Europe. Quant au premier il n'y avoit point de Ville dans l'Etat Eccleſiaſtique, ſans en excepter Rome, qui fuſt de l'importance de celle de Boulogne; & quand il y en auroit eu, ſi les François l'euſſent demandée les Italiens en auroient conceu de la défiance. Pour ce qui regardoit le ſecond, il faloit que le 1511

1511. Prince qui répondroit pour Jules fuſt en eſtat de luy faire tenir parole, & il n'y en avoit que deux dans toute la Chreſtienté, l'Empereur & le Roy Catholique. L'Empereur eſtoit trop inconſtant, & le Roy Catholique n'étoit pas d'aſſez bonne foy. Il falut donc rejetter abſolument ce que l'Evêque de Tivoly avoit avancé, & les Eſpagnols & les Anglois reüſſirent mieux à perſuader Loüis qu'ils demeureroient neutres dans la querelle. Ils l'empêcherent ainſi d'envoyer des recruës en Italie, & Gaſton de Foix fut ſur le point de perdre ſon Gouvernement preſqu'auſſi-tôt qu'il en eut pris poſſeſſion.

Les Suiſſes envoyerent demander pour la derniere fois au commencement du mois de Novembre mil cinq cent onze à la France, qu'elle augmentaſt de vingt mille livres la Penſion qu'elle leur avoit donnée; & ſur le refus qu'elle en fit, ſix mille hommes d'entre eux tirez de deux Cantons ſeulement, Fribourg & Suiz, entrerent dans le Duché de Milan ſans Cavalerie, & ſans autre artillerie que ſept petites pieces de

campagne. Ils ſçavoient bien que les vivres avoient eſté tranſportez de la campagne dans les lieux forts, & ils y avoient remedié en menant avec eux des convois. Mais la ſterilité de leur Pays les avoit empeſchez d'y faire de ſuffiſantes proviſions ; & d'ailleurs il auroit eſté bien difficile de les conduire par les montagnes, à cauſe que la ſaiſon eſtoit déja trop avancée. Ils s'emparerent d'abord de Variſi, & envoyerent de là un Heraut declarer la Guerre à Gaſton. Les François en furent preſqu'auſſi ſurpris, que s'ils n'euſſent pas eu lieu de s'y attendre. Leurs Troupes ſe trouvoient préciſement dans l'eſtat qu'elles avoient accoutumé d'eſtre à la fin des longues Campagnes ; & l'on n'en diminuë point icy le nombre, en aſſeurant qu'il n'y avoit pas plus de treize cent Lances Françoiſes dans toute l'Italie. Qu'il n'y en avoit que cinq cens dans le Duché de Milan, & que Gaſton n'en put aſſembler que cent cinquante pour aller au devant des ennemis. Il ne luy reſtoit que deux mille Fantaſſins, ſes Places gar- 1512.

1511. nies : & il ne laiſſa pas neanmoins de s'avancer vers les Suiſſes qui prirent de leur côté le chemin de Galeria où ils s'arréterent quelques jours, durant leſquels la Cavalerie du Duché de Milan eut le loiſir de joindre Gaſton. Ce renfort n'eſtoit pas ſuffiſant, parce que les Suiſſes venoient de recevoir deux mille hommes des autres Cantons. La joye qu'ils en eurent les fit ſortir de Galeria, & ſe mettre en bataille à meſure qu'ils approchoient de Gaſton : mais ſa contenance fiere, & le terrein avantageux que ſa petite Armée occupoit, les obligerent bientôt à changer de deſſein. Ils rentrerent dans Galeria plus viſte qu'ils n'en eſtoient ſortis ; & Gaſton prenant courage du peu de reſolution qu'il remarquoit dans ſes ennemis, diſpoſa les Bourgeois de Milan à combler les foſſez qu'ils avoient creuſez au tour de leurs Fauxbourgs afin que ſa Cavalerie euſt plus d'eſpace pour agir, & rappella les deux mille Gaſcons qu'il avoit jettez dans Verone ſous le Baron de Molard. Les Suiſſes aprés s'eſtre rafraîchis dans Galeria,

marcherent vers Buſtio où ils entre- 1511.
rent ſans obſtacle, la Garniſon Fran-
çoiſe l'ayant abandonnée au premier bruit de leur approche. Leurs compagnons y accoururent en ſi grand nombre, que leur armée ſe trouva de ſeize mille hommes effectifs; & Gaſton n'oſant plus les harceler, ſe retira dans Milan. Ils le ſuivirent, & firent demonſtration de vouloir l'aſſieger : mais il intercepta une de leurs lettres, qui luy donna quelque eſperance d'éviter le peril dont il eſtoit menacé. Les principaux Officiers Suiſſes écrivoient à leurs Superieurs qu'ils eſtoient fort étonnez de n'avoir aucune nouvelle des armées du Pape & du Roy Catholique, qui leur avoient promis d'entrer dans le Duché de Milan à l'inſtant qu'ils y mettroient le pied; & de l'enlever de cette ſorte avec d'autant plus de facilité, que Gaſton bien loin de tenir la campagne ne pourroit pas mêmes aſſembler aſſez de troupes pour garder Milan. Qu'ils n'avoient pas neanmoins laiſſé de continuer leur chemin, & de pene-

1511. trer jusqu'au centre de ce Duché ? mais qu'ils ne sçavoient plus maintenant ce qu'ils avoient à faire, & qu'ils attendoient l'ordre des Cantons pour se déterminer.

Gaston s'appliqua là-dessus à mettre un si bon ordre sur les frontieres de son Gouvernement, que les Suisses n'eussent aucune nouvelle ny de leurs Superieurs ny de leurs Confederez : mais il luy en vint une, qui luy ôta l'esperance de recevoir les troupes Françoises qui servoient dans le Ferrarois & dans le Boulonnois. Le Cardinal de Medicis corrompit à force d'argent le Gouverneur du Château de Sassiniano qui estoit comme la clef du Boulonnois, parce qu'on l'avoit bâty à l'entrée des Montagnes qui le couvrent.

Les Bentivoles se voyant ensuite exposez aux continuelles insultes des Confederez, ne se contenterent pas de retenir les gens de guerre François qui hyvernoient dans leur voisinage. Ils prierent de plus le Duc de Ferrare d'en faire autant des Troupes auxiliaires logées dans son Etat;

& la petite armée de Gaſton n'auroit pas eſté renforcée, s'il ne luy fût venu à point nommé les deux cent Gentils-hommes de la Garde du Roy, & la jeune Nobleſſe des Provinces Françoiſes les plus voiſines d'Italie, qui s'imaginant que l'on donneroit bien-tôt bataille dans le Duché de Milan eſtoit accouruë pour s'y trouver. Ce ſecours eſtoit plus conſiderable par la qualité & par l'équipage que par le nombre : mais les Suiſſes qui comptoient pour Cavaliers les valets des Gentils-hommes qu'ils voyoient à cheval, & preſqu'auſſi bien montez que leurs Maiſtres, en firent tant de cas qu'ils n'oſerent inſulter Milan. Ils continüerent leur chemin ; & marcherent à petites journées, quoy qu'ils euſſent toûjours Gaſton à leurs trouſſes, juſques à la riviere d'Adde où ils croyoient trouver les Confederez, ou du moins recevoir de leurs nouvelles & de leur argent. Tout cela leur manqua ; & l'expedient qu'y trouva leur Conſeil de Guerre fut tellement ſingulier, qu'il merite 1511.

1511. d'estre rapporté, quand ce ne seroit que pour faire admirer la bizarrerie de cette Nation.

Un Colonel du Canton de Lucerne qui avoit long-temps servy dans les Armées Françoises, & estoit connu & estimé de Gaston, le vint trouver avec plein pouvoir de ses Compatriotes ; & luy proposa qu'ils s'en retourneroient, à condition qu'il leur fist compter à l'instant un mois de solde. Mais ce mois montoit si haut qu'il auroit vuidé la bource de Gaston, & d'ailleurs il estoit plus à propos de garder l'argent pour les François que de le donner aux ennemis : outre que ce n'estoit pas commencer la Guerre d'une maniere proportionnée au courage de Gaston, que d'acheter la paix des Suisses à quelque bas prix que ce fût. Son conseil fut pourtant d'avis de ne pas renvoyer le Colonel tout à fait mécontent, & de luy offrir environ le quart de ce qu'il demandoit. Le Colonel s'en scandalisa de mêmes que si l'on eust touché à son honneur, & s'en retourna sans rien repliquer.

Mais il revint le lendemain à pareille heure ; & réjoüit par ſa preſence ceux de l'armée Françoiſe qui eſtoient fâchez qu'on ne l'euſt pas pris au mot. Ils s'attendoient qu'il dût faire la même propoſition que le jour precedent, ou la diminuer de quelque choſe afin qu'elle fuſt plus facilement acceptée : mais on fut étrangement ſurpris quand au lieu du mois de ſolde dont il avoit parlé il en demanda deux, ſans promettre autre choſe ſinon que l'armée des Suiſſes retourneroit dans ſon Pays, & ſans ajoûter qu'elle n'en ſortiroit plus pour attaquer le Duché de Milan. Le Conſeil de Gaſton embaraſſé de ce qu'il feroit, fut long-temps à ſe reſoudre ; & convint enfin lors que le Colonel commençoit à s'impatienter, qu'on luy offriroit non pas la ſomme qu'il demandoit actuellement, ny celle qu'il avoit demandée le jour precedent, mais ſeulement la moitié plus qu'on ne luy avoit offert, c'eſt à dire un demy mois de ſolde. Le Colonel en fut encore plus choqué qu'il ne l'avoit eſté la premiere fois, & 1511.

1511. partit ſans prendre congé de Gaſton. L'Armée Suiſſe auſſi-tôt qu'il y fut arrivé, retourna ſur ſes pas; & rentra dans la Suiſſe ſans commettre dans le Duché de Milan d'autres actes d'hoſtilité, ſinon qu'elle prenoit par force les vivres & les logemens. Ce qu'il y eut de plus merveilleux dans cette levée de boucliers, & qui n'arriva jamais que cette ſeule fois, fut qu'ils refuſerent l'argent de la France, & qu'ils firent neanmoins ce qu'elle deſiroit.

Loüis informé du danger que le Duché de Milan avoit couru, tâcha de le prevenir pour une autre fois en toutes les manieres poſſibles. Il envoya Bois-Arno en Suiſſe pour renouveller à quelque prix que ce fût l'Alliance avec les Treize Cantons; & il fit partir pour le Duché de Milan toutes les Troupes levées en France, ſans en reſerver que deux cent Lances qu'il croyoit ſuffiſantes pour garder la Frontiere de Picardie.

Gaſton receut des Lettres de credit pour payer ſon Armée, & pour l'augmenter de la moitié, & on luy

ordonna de presser la Republique de Florence qu'elle changeât ses anciens Traitez d'Alliance avec les François en une Ligue offensive & deffensive. Cette proposition n'estoit point agreable d'elle-même ; & ce fut pour en adoucir l'amertume, que Gaston l'appuya sur trois considerations tres-solides. Il soûtint qu'aprés ce que les trois derniers Roys de France avoient fait pour les Florentins en diverses rencontres qu'il marqua, ils ne pouvoient se dispenser de courir presentement une même fortune avec Loüis, à moins que de s'exposer à demeurer seuls, & par consequent à succomber dans la premiere querelle qu'ils auroient avec leurs voisins, ou dans la premiere des seditions ausquelles ils estoient plus sujets sans comparaison que les autres Republiques Chrestiennes. Que la ville de Boulogne estoit le rampart de celle de Florence ; & que si les Confederez estoient sages, ils ne penseroient à la conqueste de celle-cy qu'aprés avoir recouvré celle-là. 1511.

Dans la premiere Negociation de Gaston.

Les Florentins estoient trop raffi-

1511. nez, pour ne pas voir que la France les alloit engager dans une guerre dont l'évenement ſeroit douteux. Ils s'aſſemblerent extraordinairement pour convenir de la réponſe qu'ils feroient à Gaſton ; & Soderin toûjours auteur des conſeils les plus ſalutaires, remontra que trois raiſons obligeoient la Republique à ſe liguer avec les François. La premiere que ſi elle couroit riſque de perdre ſa liberté en entrant dans la querelle que l'on alloit vuider, elle eſtoit aſſurée de ſuccomber en demeurant dans la Neutralité ; puiſque d'un côté la paſſion de Jules & des Eſpagnols de la voir dans l'eſclavage eſtoit extrême, & d'un autre côté elle ſe ſeroit défaite imprudemment de ſon unique appuy. La ſeconde que ſi les Florentins ſe tenoient dans l'indifference, il ne ſe paſſeroit pas un mois ſans qu'ils s'en repentiſſent, puiſque Boulogne ſeroit priſe, & qu'immediatement aprés les Armées du ſaint Siege & du Roy Catholique marcheroient pour porter la guerre dans le Duché de Milan. Que Gaſton de

Foix

Foix de qui les forces n'eſtoient pas à mépriſer, n'auroit garde d'attendre les ennemis dans ſon Gouvernement. Qu'il iroit au devant d'eux, & que l'Etat de Florence deviendroit ainſi le ſiege de la Guerre. Au lieu que ſi la Republique prenoit party, le ſiege de Boulogne ſeroit long & douteux ; & ſi les Confederez manquoient de la prendre, la guerre ſe continueroit ſur les Terres du ſaint Siege. La derniere raiſon de Soderin conſiſtoit en ce que le deſſein eſtoit formé de rétablir les Medicis dans Florence, & qu'il n'y avoit point d'autre Puiſſance dans l'Europe qui s'y opposât que celle de France. Qu'il reüſſiroit certainement ſi les Florentins perſiſtoient dans la Neutralité, parce que le cours de la Guerre fourniroit aſſez d'occaſions aux exilez pour ſe faire rappeller ; & ſi la Republique ſe joignoit aux Confederez, les Medicis ſeroient encore plus aſſurez de leur retour, & par conſequent il ne reſtoit plus d'autre reſſource pour la liberté de la Patrie que celle d'une 1511.

1511. union plus étroite avec le Roy Tres-Chreſtien.

Mais les intereſts particuliers eurent le même effet ſur les Florentins, qu'a la ſtupidité ſur les perſonnes les moins éclairées. On a déja veu qu'ils apprehendoient l'aggrandiſſement de Soderin; & cet aggrandiſſement devoit eſtre ſelon eux une ſuite inévitable de leur Ligue avec les François, puiſqu'il ſurviendroit durant la Guerre une infinité d'accidens imprevûs; ſur leſquels Soderin n'ayant pas le temps d'aſſembler le Conſeil, ſeroit contraint de negliger cette formalité, & de prendre ſon party ſur le champ. Qu'il ſeroit ainſi le Maiſtre de preſque toutes les affaires. Que les ſujets de la Republique s'accoûtumeroient inſenſiblement à ne pas recevoir d'autres ordres que les ſiens; & que pour peu que la guerre durât, il dépendroit de luy de ſe rendre tyran de ſon Pays. Ce ne fut donc pas tant par le manquement de bonne volonté pour les François que par crainte de l'eſclavage, que la pluſpart du Conſeil de

Florence fut d'avis de ne rien innover ; & le prouva par l'exemple des premiers fondateurs de la Republique de Florence, qui luy avoient laiſſé pour maxime fondamentale de ne ſe declarer que le moins qu'il luy ſeroit poſſible, dans les rencontres où elle verroit en armes des voiſins plus puiſſans qu'elle. Que par tous les Traitez d'Alliance conclus avec les François, elle n'eſtoit obligée à leur fournir que trois cens Lances & qu'ils n'auroient rien à dire pourveu qu'elle s'en acquittât : comme les Confederez auroient lieu d'eſtre ſatisfaits, ſi elle envoyoit à point nommé cent hommes d'Armes au Pape, & cent autres aux Eſpagnols, comme elle s'y eſtoit engagée par d'autres Traitez. Que le Roy Tres-Chrétien avoit mauvaiſe grace de la ſolliciter d'une liaiſon plus étroite avec luy, puiſque Jules & le Roy Catholique ne le faiſoient pas, & ſeroient contens pourveu que Florence n'augmentât pas plus qu'à l'ordinaire les forces de leur ennemy. Qu'il y avoit de la ſageſſe à atten- 1511

1511. dre ſans émotion le ſuccez de cette querelle ; parce que ſi les François eſtoient vainqueurs, la Republique pour les appaiſer n'auroit qu'à leur donner de l'argent, & elle en ſeroit quitte pour le quart de ce qu'il luy coûteroit en ſe declarant pour eux ; & s'ils ſuccomboient, bien loin qu'elle eût à redouter les Confederez, ils ſeroient ravis de partager avec elle la conqueſte du Duché de Milan, pourveu qu'elle payât une montre à leurs Armées.

Soderin eut beau repliquer que l'on ſe trompoit dans cette affaire la plus importante, qui fût ſurvenuë à la Republique de Florence depuis ſon établiſſement ; & que la même Neutralité qui juſques-là luy avoit eſté ſalutaire luy eſtoit maintenant ſi préjudiciable, qu'elle attireroit en peu de jours ſon entiere ruïne. Que Jules & le Roy Catholique dans la neceſſité d'argent où ils ſe trouvoient, feindroient de ſe contenter qu'on leur en prêtât, & ne demanderoient d'abord que cela. Mais s'ils eſtoient vainqueurs, leur ambition augmen-

teroit; & ne ſeroit ſatisfaite que par l'aſſujettiſſement du ſeul peuple d'Italie, qui témoignoit de l'inclination pour les François. 1511.

On n'eut pas plus d'égard à ce que Soderin venoit de dire, qu'à ce qu'il avoit dit auparavant; & toute la déferance que l'on eut pour luy, fut de ne pas ſuivre entierement l'avis oppoſé au ſien. Le temperamment que l'on y apporta, fut de convenir de certaines conditions que l'on propoſeroit à la France d'un côté, & aux Confederez de l'autre, pour obtenir, c'eſt à dire pour achetter, la Neutralité des deux partis. Si ces conditions eſtoient acceptées, on les obſerveroit dans une extrême exactitude. Si elles ne l'eſtoient pas, on delibereroit de nouveau ſur ce qu'il y auroit à faire; & ſi un party ſeulement les agréoit, on ſe declareroit pour luy contre l'autre. Cette Negociation eſtoit difficile, & demandoit deux perſonnes dont l'adreſſe & l'experience fuſſent conſommées. Il eſtoit ridicule de la confier à de jeunes gens pour leur coup d'eſſay.

1511. Cependant la brigue l'emporta ſur le bon ſens ; & l'on choiſit deux Gentils-hommes de vingt-deux ans, Valory, & Guichardin. Valory deſtiné pour la Cour de France n'y receut pour réponſe que des reproches & des menaces ; & Guichardin ne fut pas mieux traité de Jules, quoy que ſa Sainteté ne s'expliquât pas nettement. Elle declara de ne pouvoir accorder la Neutralité dont on luy parloit ſans le conſentement du Viceroy de Naples, & il falut que Guichardin l'allât trouver. Le Viceroy renvoya l'affaire à Jules ; qui propoſa des conditions ſi dures, que Guichardin ne crut pas les devoir accepter.

Ainſi les Florentins faute d'eſtre bien d'accord entre eux ne ſçavoient encore à quoy ſe reſoudre, quand ſes Armées des Confederez ſe mirent en campagne au plus fort de l'hyver le vingt-neuf de Decembre mil cinq cent onze. L'Eſpagnole eſtoit de mille Lances, de huit cens Chevaux legers, & de huit mille Fantaſſins. Raimond de Cardonne

Viceroy de Naples y estoit en per- 1512.
sonne ; & devoit commander en
Chef, comme l'on a veu, toutes les
forces Confederées quand elles se-
roient unies. Fabrice Colonne Con-
nestable hereditaire de Naples estoit
à la teste de la Cavalerie, renforcée
d'un tres-grand nombre de jeunes
volontaires, qui obeïssoient au jeune
Marquis de Pesquaire à cause qu'il
estoit gendre de Fabrice, ou parce
qu'il estoit le Seigneur de la plus
belle esperance de l'Armée, quoy
qu'il n'eût pas encore vingt ans ac-
complis. On ne luy peut refuser cet
éloge, puis qu'il sera desormais le
meilleur Capitaine des Espagnols
dans le reste de ce Regne & dans le
suivant. Navarre estoit Colonel de
l'Infanterie ; & parmy les Officiers
subalternes, on comptoit trente-sept
Capitaines qui avoient servy sous
Consalve dans les conquestes des
Royaumes de Grenade & de Naples.
Les Fantassins estoient tous experi-
mentez ; & comme l'Espagne n'en
avoit point encore eu de si bons,
elle n'en a pas eu depuis de meilleurs.

1511. L'Armée du ſaint Siege eſtoit de huit cent Lances, d'autant de Chevaux legers, & de huit mille hommes de pied levez dans les contrées les plus guerrieres d'Italie. Jules avoit témoigné une extrême paſſion que le Duc d'Urbin la commandât; & à dire le vray ce qu'il venoit de faire pour ſon Neveu, meritoit bien qu'on eût cette complaiſance pour luy. Mais ceux qui ne ſont arrivez à la Souveraineté que par hazard, ſont plus jaloux d'en conſerver les Privileges que ceux qui l'ont heritée d'une longue ſuite d'Ayeux. Le Duc d'Urbin pour n'eſtre fils que d'un Bourgeois de Genes, n'en eſtoit pas moins Souverain; & ſe ſeroit eſtimé indigne de vivre, s'il eût cedé au Viceroy de Naples qui n'eſtoit que ſujet. Il y avoit pourtant un article de la Ligue qui portoit, que ce Viceroy commanderoit l'Armée du Pape auſſi bien que la Venitienne aprés leur jonction. Le Duc d'Urbin l'avoit lû; & cela ſuffit pour l'obliger à ſe retirer dans ſon Etat, lors que Jules le preſſoit de prendre la plus belle

belle occaſion de ſe ſignaler qu'il eût euë de ſa vie. Son refus acheva de relever la fortune du Cardinal de Medicis. il n'y avoit perſonne à la Cour de Rome qui eût tant d'intereſt que luy au ſuccez des armes Confederées; & d'ailleurs Jules auroit témoigné du mépris pour luy en jettant les yeux ſur un autre. Ainſi l'autorité temporelle luy fut donnée avec la ſpirituelle ſur l'armée du ſaint Siege; & toute la precaution que l'on y apporta, fut de luy donner pour Lieutenans ces quatre Officiers Generaux, qui eſtoient plus que ſuffiſans pour ſuppléer à ſon incapacité dans l'Art militaire : Marc Antoine Colonne qui avoit déja commandé des Corps ſeparez: Jean Vitelly qui avoit trouvé le ſecret d'appaiſer Jules, quoy qu'il eût rendu trop toſt aux Bentivoles la Citadelle de Boulogne : Malateſte Baglion fils aiſné de Jean Paul, qui avoit paſſé dans l'Armée Venitienne par tous les degrez ſubalternes de la Milice; & Raphaël Pacci, qui avoit long-temps deffendu le pont 1511.

1511. du Reno avec tres-peu d'Infanterie contre toute l'Armée Françoiſe.

L'Armée de la Republique de Veniſe eſtoit égale en nombre à l'Eſpagnole, mais elle luy cedoit beaucoup pour la valeur. Jean Paul Baglion en eſtoit General : mais comme les Venitiens le connoiſſoient pour ſcelerat, & qu'ils apprehendoient toûjours qu'il ne les trahiſt pour retourner au ſervice de Loüis, comme il avoit trahy Loüis pour paſſer ſous leurs Enſeignes, ils ne luy laiſſoient que l'apparence du Generalat ; & leur Provediteur André Gritty l'exerçoit en effet, puis qu'il recevoit ſeul le ſecret du Senat, & que Baglion n'oſoit entreprendre rien de conſiderable ſans luy. Jules qui ſe promettoit d'étonner les François en leur montrant un ſi grand nombre de Troupes aſſemblées, ſollicitoit les Venitiens d'envoyer leur Armée joindre les deux autres Confederées, dans la vûë que le Cardinal de Medicis n'auroit pas moins d'autorité ſur elle qu'il en avoit ſur celle du ſaint Siege. Il ſe fondoit ſur ce que

le circuit de Boulogne qu'il s'agissoit d'assieger, estoit si grand que les trois Armées auroient peine à le remplir; & s'il n'y avoit que les deux tiers de cette Ville enfermez de tranchées, les assiegez recevroient à toute heure des rafraîchissemens & du secours. 1511.

Mais les Venitiens ne pouvoient satisfaire Jules, sans s'exposer au danger évident de perdre ce qui leur restoit dans l'Etat de Terre ferme. Les Villes ne s'y maintenoient pour eux que parce qu'elles se sentoient appuyées; & dés l'instant que l'Armée de la Republique s'en éloigneroit, il seroit facile à Gaston de les enlever toutes durant le siege de Boulogne, s'il prenoit envie à ce General de n'assister les Bentivoles que par voye de diversion. Cette raison estoit évidente : mais comme il estoit à craindre qu'elle ne suffist pas pour persuader Jules & Cardonne, ils en ajoûterent une seconde tirée de l'intelligence qu'ils avoient dans la ville de Bresse, & qui devoit estre executée au plus fort du siege de Boulogne. Ceux de la Bourgeoi-

1511. ſie de cette Ville que le Senat avoit gagnez, promettoient de ſe ſoulever alors, pourveu qu'ils viſſent des Troupes ſuffiſantes pour favoriſer leur revolte, & declaroient en même temps que ſans cela ils demeureroient ſous la ſujetion des François. Il n'étoit pas moins important aux Confederez de recouvrer Breſſe que Boulogne; & comme en laiſſant l'Armée de Veniſe dans l'Etat de Terre ferme ils prétendoient les enlever toutes deux, au lieu qu'en la tirant de là ils n'en auroient qu'une, Jules & Cardonne conſentirent que l'Armée de Veniſe demeurât encore un mois ſeparée des leurs. Le rendez-vous general eſtoit dans la Romagne; & les Eſpagnols en y allant ſe ſaiſirent de toutes les Villes que le Duc de Ferrare tenoit de-là le Pô, excepté la Baſtie. Navarre la fit ſommer; & Veſtitello qui en eſtoit Gouverneur ayant répondu trop fierement, il l'aſſiegea, plus irrité de l'affront qu'il croyoit avoir eſté fait au Roy Catholique ſon Maiſtre, dont Veſtitello avoit parlé avec peu de reſpect,

que perſuadé du beſoin qu'il auroit de la Baſtie pour favoriſer en cas de diſgrace la retraite des Eſpagnols dans le Royaume de Naples. La Baſtie fut attaquée avec d'autant plus de vigueur, que la ſaiſon eſtoit fort rude, & que d'ailleurs le temps preſſoit les Eſpagnols de ſe trouver au rendez-vous : mais elle fut plus meurtriere pour eux qu'ils ne penſoient. Le Duc de Ferrare avoit élevé delà l'eau deux cavaliers, d'où il battoit en flanc les aſſiegeans à meſure qu'ils ſortoient de leurs lignes; & d'ailleurs le marais que formoit le Pô autour de la Place, eſtoit inacceſſible à quiconque hazarderoit de le paſſer à pied. Il falut donc que Navarre differât l'attaque generale de la Baſtie, juſqu'à ce qu'il eût fait un pont de bois, qui traverſât toute la largeur du marais : Que ſon artillerie eût fait une brêche raiſonnable & que ſes ſoldats euſſent aſſez de faſcines pour combler le foſſé. L'aſſaut fut donné aprés tout cela, & l'on ne ſçait qui combattit mieux des aſſiegeans ou des aſſiegez. Veſtitello fut 1511.

1511. tué ſur la brêche avec la pluſpart de ſa garniſon ; & les Eſpagnols, à qui la victoire coûtoit ſi cher qu'ils ne l'ont depuis oſé dire, n'eurent de pitié ny pour l'âge ny pour le ſexe. Ils n'eurent pas la patience d'attendre que leurs Travaux fuſſent comblez, & que l'on eût reparé la brêche ; & ils partirent dés le lendemain pour la Romagne, ſur la ſuppoſition que la forte garniſon qu'ils laiſſoient dans la Baſtie ſuppléroit à ces deux défauts : mais le Duc de Ferrare avoit trop d'intereſt de recouvrer la Baſtie pour en differer le ſiege. Il ſçavoit que s'il la prenoit, les autres Villes que les Eſpagnols avoient ôtées, & dans leſquelles il n'avoit pas jugé à propos de laiſſer de ſuffiſantes garniſons, ſe revolteroient contre eux ; & s'il ne la prenoit pas, Ferrare ſeroit blocquée. Il en ſortit donc le même jour avec toutes ſes forces, & une multitude d'artillerie qui fut miſe en peu d'heures en batterie. Elle acheva de ruïner les murailles de la Baſtie reſtées dans leur entier, & l'on ne s'amuſa pas à ſom-

mer les Eſpagnols. On les attaqua de toutes parts : On les emporta : On les tailla tous en piéces, & Navarre apprit leur mal-heur le même jour qu'il les avoit introduits dans la Baſtie. On l'accuſa d'avoir expoſé tant de braves gens à la boucherie ; & il ne ſe mit pas en devoir de s'en juſtifier ; ſoit qu'il fuſt luy-même convaincu de ſa faute, ou qu'il crût que l'action du Duc de Ferrare ne paſſeroit dans la poſterité que pour une de ces temeritez heureuſes que les Anciens ont tant de fois reprochées au grand Alexandre. 1511.

Les Confederez ſe joignirent à Forly, & inveſtirent Boulogne le dix-ſept de Janvier mil cinq cens douze. Les Bentivoles s'eſtoient attendus au Siege, & avoient levé autant de Cavalerie & d'Infanterie qu'ils avoient pu pour ſe deffendre. Les Relations conviennent ſi peu du nombre de leurs gens de guerre, qu'il eſt à propos de n'en point parler : mais elles ne ſe contrediſent pas en déterminant le ſecours que Gaſton y avoit jetté. Il eſtoit de deux mille

1511. fantaſſins Alemans, & de deux cens Lances Françoiſes commandées par Lautrec, & par Yves d'Alegre. La jeune Nobleſſe de France ravie de ſe ſignaler dans les ſieges de reputation auſſi bien que dans les batailles, eſtoit accouruë à Boulogne en qualité de volontaire, & s'eſtoit rangée ſous Antoine de la Fayette, & ſous ſon frere naturel Vincent de la Fayette, ſurnommé le grand Diable. Le Cardinal Bembe eſt icy merveilleux. Il ne vouloit pas mettre de mot dans ſon Hiſtoire qui ne ſe trouvât dans Ciceron ; & comme il n'y en a point pour le nom dont on parle, il a ſubſtitué le nom de grand Guerrier à celuy de grand Diable. La pluſpart de la Bourgeoiſie de Boulogne eſtoit bien reſoluë de ſe défendre, & s'eſtoit offerte aux Bentivoles afin qui l'incorporaſſent dans leurs Troupes reglées. Elle avoit renoncé en ce point à ſes privileges, & demandé avec empreſſement qu'on ne la diſpenſât d'aucune des fatigues militaires : mais avec tout cela Boulogne eſtoit ſujete à trois deffauts,

qui donnoient lieu de prévoir que le ſiege n'en ſeroit pas de longue durée. Jules aprés l'avoir priſe n'avoit pas penſé à la garentie des attaques du dehors, mais ſeulement à s'aſſurer la poſſeſſion du dedans. Il avoit laiſſé les murailles comme il les avoit trouvées, c'eſt à dire ſans ramparts, & ſans autres boulevards que de vieilles Tours ; & ne s'eſtoit appliqué qu'à bâtir une Citadelle, qui retint par la crainte les habitans dans le devoir. Les Bentivoles en recouvrant Boulogne auroient bien voulu conſerver la Citadelle : mais ils n'avoient oſé refuſer le peuple qui les avoit appellez, & leur demandoit avec inſtance la permiſſion de la raſer. Ainſi Boulogne eſtoit demeurée dans le même eſtat qu'elle avoit eſté ; & les Bentivoles n'avoient fait travailler que legerement à reparer les bréches des murailles, parce qu'ils n'avoient point d'argent, & qu'ils apprehendoient un ſoûlevement s'ils en exigeoient : Mais quand ils en auroient eu, il n'eſtoit pas poſſible de fortifier Boulogne d'un côté. La 1511.

1511. montagne dont elle avoit pris le nom s'avançoit juſqu'aux pieds des murailles ; & l'on avoit bâty deſſus à demy côte le Monaſtere de ſaint Michel & l'Egliſe de ſainte Marie, d'où il eſtoit aiſé de battre dans la Ville, & de tuer à coups d'arquebuſes ceux qui ſe preſenteroient ſur les murailles pour les deffendre. Enfin les ennemis particuliers des Bentivoles eſtoient reſtez dans la Ville. Ils avoient tous des richeſſes & du credit ; & leur nombre n'eſtoit pas ſi petit, qu'ils ne fuſſent capables d'exciter une ſedition dangereuſe à la veuë de l'ennemy.

Il n'eſt pas certain que les aſſiegeans fuſſent informez de ces particularitez ; & s'ils l'eſtoient, ils ne ſont pas excuſables d'avoir paſſé neuf jours entiers au ſiege de Boulogne ſans faire autre choſe que de ſe retrancher, & de mettre en batterie ſur la montagne quatre petits Canons qui tirerent rarement, & ne firent point de dommage. Ils s'en excuſerent depuis ſur ce que connoiſſant la hardieſſe de Gaſton, & l'intereſt qu'il avoit

de ſauver Boulogne, ils crurent qu'au premier bruit du ſiege il courroit au ſecours, & ſe preparerent plus à le combattre qu'à preſſer les aſſiegez. Mais il eſt conſtant que Gaſton n'avoit alors que ſix cens Lances, & ſept mille fantaſſins au plus. Qu'il n'auroit eu garde de ſe preſenter devant Boulogne avec ſi peu de Troupes ; & que s'il l'eût fait, les Confederez eſtoient aſſez forts pour laiſſer leurs lignes garnies : pour aller au devant de luy : pour le combattre à leur avantage, & pour le tailler en pieces ; aprés quoy Boulogne ſe ſeroit renduë ſans attendre de ſommation, ſi elle n'eût eſté priſe avant qu'il en approchât. Et de vray tout ce qu'il put faire dans une telle occaſion fut de marcher droit à Finale : d'y attendre avec impatience les renforts qui luy venoient de France : de mander les Garniſons des Places dont la conſervation ne luy eſtoit pas abſolument neceſſaire, & de ſe preparer pour l'attaque des lignes ennemies. Les Confederez tinrent le dixiéme jour 1511.

1511. du ſiege un Conſeil de Guerre, où il fut reſolu que l'on ſe contenteroit d'envoyer Fabrice Colonne avec un peu plus du tiers des forces Confederées du côté par où les François pouvoient venir afin de leur conteſter l'entrée de la Place, & que le reſte travailleroit uniquement au ſiege. On ſe fonda ſur ce que les François ne viendroient pas, puiſqu'ils avoient tant differé; & que Gaſton perſuadé que la ſeureté de tout ce que le Roy ſon Maiſtre tenoit en Italie dépendoit uniquement de celle de ſon Armée, ne la hazarderoit pas dans le temps que les Venitiens d'un côté, & les Suiſſes de l'autre menaçoient ſon Gouvernement. Mais le lendemain onziéme il y eut un autre Conſeil de Guerre, où les mêmes Officiers qui avoient opiné pour détacher Colonne, ſe retracterent; & furent d'avis qu'on le rappellât, ſur ce qu'il n'y avoit point de fondement à faire ſur un General jeune & volage, qui negligeroit les affaires de ſon Maiſtre pour avoir le plaiſir de donner la bataille quoy

qu'il en dût coûter. Que l'on ſçavoit de bonne part qu'il avoit autant de Troupes que Colonne ; & que s'il l'attaquoit avant qu'il eût eu le loiſir de ſe retrancher, il le pourroit vaincre, ou du moins luy paſſer ſur le ventre pour entrer dans Boulogne. Qu'en l'un & l'autre cas les Confederez ſeroient également contraints de lever le ſiege : ce qui leur attireroit une infamie éternelle, & leur ôteroit l'avantage le plus important en Guerre qui eſt la reputation. 1511.

Colonne retourna donc à ſon premier poſte ; & Navarre de qui les ſentimens eſtoient ordinairement preferez à ceux des autres Officiers Generaux, propoſa en particulier à Cardonne qu'il ne laiſſât qu'un petit Corps au camp des aſſiegeans afin d'aſſeurer les vivres qui venoient de la Romagne à l'Armée, & qu'il menât le reſte de ſes ſoldats occuper l'endroit que Colonne venoit de quitter. Qu'il prît ſeulement le ſoin d'y faire conduire toutes les munitions de Guerre, & pour cinq jours

1511. de celles de bouche. Qu'il ſe repoſât ſur luy du ſuccez ; & qu'il répondoit que dans le temps qu'il luy marquoit, Boulogne ſeroit emportée d'aſſaut, ou reduite à capituler.

Cardonne convaincu que Navarre luy diſoit vray, raſſembla le Conſeil le jour ſuivant, & fit un long diſcours pour rendre plauſible la propoſition de Navarre. Mais il perdit ſon temps ; & ſes Officiers la trouverent ſujete aux mêmes inconveniens qui avoient fait rappeller Colonne, & à d'autres plus grands que toute la prudence humaine ne ſeroit pas capable d'éviter. Ils ſoûtinrent que Gaſton eſtoit aſſez entreprenant pour traverſer les Montagnes, quand il luy en devroit coûter tout ſon équipage & la meilleure partie de ſes chevaux, & pour ſe preſenter lorſqu'il ſeroit le moins attendu devant le vieux camp des Confederez. Qu'il feroit d'extrémes efforts pour y penetrer, quand ce ne ſeroit que par l'impoſſibilité où il ſe verroit reduit, de retourner ſur ſes pas ſans mourir de faim dans les dé-

troits des Montagnes. Que s'il eſtoit heureux il entreroit dans Boulogne; & feroit lever le ſiege, ſuppoſé qu'il n'aimât pas mieux ſe contenter de le faire durer pour ruïner entierement l'Armée des Confederez; qui n'ayant que pour cinq jours de vivres, & n'en pouvant plus recevoir de la Romagne, ſe débanderoit dés le ſixiéme. Si Gaſton eſtoit mal-heureux, ſon entiere défaite mettroit fin à la Guerre. 1511.

Cardonne & Navarre n'oſerent repliquer à cela, & laiſſerent parler ceux qui ouvroient un autre avis. Ils ſuppoſoient que Gaſton n'eût pas plus aſſemblé de forces qu'il y en avoit dans la moitié de l'Armée des Confederez, & prétendoient ainſi qu'on la diviſât en deux parties égales. L'une demeureroit dans le vieux camp, & l'autre iroit loger ſur l'eſpace qu'il y avoit hors la Ville entre les portes de Sarragoſſa & de San Felice. Que c'eſtoit là l'endroit par où Boulogne eſtoit plus foible, & pouvoit eſtre forcée en vingt-quatre heures. Que ſi Gaſton venoit, il

1511. trouveroit à qui parler à quelque lieu qu'il s'adreſſât ; & s'il ne venoit pas, Boulogne ſe perdroit à ſa honte.

Mais Navarre irrité que ſa propoſition eût eſté rejettée, trouva deux inconveniens inſurmontables à cellecy. L'un que ſi Gaſton aprés avoir franchy la Montagne ne ſuivoit pas le droit chemin & marchoit à côté, il éviteroit la rencontre des Aſſiegeans, & entreroit dans Boulogne ſans avoir rien perdu. L'autre que les deux quartiers des Confederez ſeroient tellement éloignez, que s'il prenoit envie aux François d'en attaquer un, l'autre ne le pourroit ſecourir en moins de trois heures. Ainſi les eſprits eſtant partagez ; & chaque Officier trouvant plus aiſé de refuter l'avis d'autruy que d'en ouvrir un qu'il pût établir aſſez fortement, on fut réduit à convenir que le camp demeureroit au lieu où il eſtoit, & que Colonne y retourneroit. Colonne ne l'eut pas plûtoſt reſolu, qu'un Eſpion du Cardinal de Medicis luy rapporta qu'il venoit

de

France à Gaſton un puiſſant renfort ; 1511.
& qu'aprés ſa jonction, les lignes
ſeroient bien-tôt attaquées. Ce ren-
fort en effet traverſoit le Duché de
Milan ; & les Confederez s'aſſem-
blerent encore une fois, pour deli-
berer s'ils iroient au devant de l'en-
nemy. Pluſieurs Officiers vouloient
que l'on partiſt à l'inſtant : mais les
autres ne croyoient pas qu'il fût
poſſible de le faire ſans perdre l'Ar-
tillerie des Confederez, que l'on ne
tireroit pas commodement des lieux
où elle eſtoit bracquée ſans que les
aſſiegez s'en apperceuſſent. Qu'ils ſe
douteroient auſſi-tôt de la verité, &
feroient une ſortie generale. Qu'en
ce cas l'Artillerie leur demeureroit ; &
par conſequent le deſſein d'aller au
devant des François échoüeroit,
puiſque ce ſeroit les combattre avec
trop de deſavantage que de n'avoir
point de Canons à leur oppoſer. Car-
donne fut du premier de ces deux
ſentimens : mais le Cardinal de Me-
dicis appuya le ſecond, & la con-
teſtation qui ſurvint là deſſus fut ai-
grie de part & d'autre. Le Cardinal

1511. ne put s'empêcher de dire qu'encore qu'il eût de mauvais yeux, il voyoit assez clair pour découvrir les ruses des Espagnols. Que Cardonne & Navarre qui profitoient de la Guerre au lieu qu'elle estoit ruïneuse aux autres Confederez, ne pensoient qu'à la faire durer, dans la veuë que le saint Siege & les Venitiens estant épuisez de forces & d'argent, seroient contraints de se jetter entre les bras du Roy Catholique; & s'ils ne le faisoient, l'Espagne pourroit bien partager leurs Etats avec les François comme elle avoit fait à Naples, & s'emparer du tout à la premiere occasion. Que les Confederez s'estoient mis en campagne pour prendre Boulogne. Que Cardonne en avoit donné sa parole. Que Navarre s'estoit vanté de le faire en vingt-quatre heures. Que Jules dépêchoit tous les jours des Couriers au camp, pour sçavoir si l'affaire estoit consommée. Qu'on l'avoit amusé jusques-là par des excuses étudiées, & qu'il n'estoit plus d'humeur à s'en contenter. Cardonne

picqué ſenſiblement répondit qu'il ne s'agiſſoit pas tant de ſatisfaire le ſaint Siege & la Republique de Veniſe, que d'aſſeurer la Religion qui courroit riſque de ſe perdre, ſi l'Armée des Confederez periſſoit devant Boulogne en quelque maniere que ce fût; & que cette affaire eſtoit ſi delicate, qu'on ne la pouvoit ménager avec aſſez de prudence. Que l'on avoit en tête une Nation tout à fait irreguliere dans ſa conduite, & qui de plus avoit pour Chef le plus emporté des hommes. Que pour prendre de juſtes meſures contre luy, il ne ſuffiſoit pas de prévoir ce qu'il entreprendroit de conforme à l'uſage ancien & nouveau de la Guerre: mais il faloit de plus ſe munir par avance contre toutes les attaques extraordinaires, que la temerité rend ſi ſouvent heureuſes. Que c'eſtoit là preciſément ce qui avoit alongé le ſiege de Boulogne, & qu'on acheveroit de le rendre inutile en changeant de methode. Qu'il n'y avoit pas de gens qui parlaſſent plus volontiers de la Guerre, & preſſaſſent 1511.

1511. avec plus de ferveur de la declarer que les Eccleſiaſtiques : mais qu'à peine eſtoit elle commencée qu'ils s'en repentoient, & vouloient qu'on la terminât. Que Jules avoit recherché le Roy Catholique, & l'avoit engagé dans une Ligue dont l'évenement eſtoit fort douteux. Qu'il laiſſât donc agir les Eſpagnols à leur mode, ou qu'il ne trouvât pas mauvais qu'ils penſaſſent à garentir le Royaume de Naples de l'orage preſt de fondre ſur le reſte de l'Italie. Les autres Officiers eurent peine à terminer le differend du Legat & de Cardonne; & Navarre pour joindre les deux avis, en ouvrit un troiſiéme qui tenoit de l'un & de l'autre. Il conſiſtoit à mettre durant trois jours l'Armée des Confederez en état de combattre, ſuppoſé que Gaſton parût en poſture de l'attaquer; & de détacher Colonne avec le tiers de la Cavalerie & de l'Infanterie des Confederez, afin qu'il ſe retranchât au Pont du Reno, & qu'il amuſât les François juſqu'à ce que les Confederez l'euſſent rejoint. Que l'on tirât

cependant des soldats choisis de cha- 1512.
que Compagnie, qui travailleroient avec toute la diligence imaginable à battre la Place d'un côté, & à creuser des mines de l'autre. Qu'il répondoit que la brêche & les fourneaux seroient prests dans le temps qu'il marquoit; & qu'alors on rappelleroit Colonne : toute l'Armée des assiegeans se rangeroit en deux lignes; & donneroit l'assaut par tant d'endroits que Boulogne seroit forcée.

Le sentiment de Navarre fut suivy avec une ardeur extraordinaire des Confederez, qui travaillerent à l'envy pour approcher l'Artillerie des murailles le plus prés qu'il se pourroit : pour l'affermir sur de solides fondemens : pour tenir les chevaux & les bœufs en état de la transporter promptement en cas de besoin; & pour applanir de sorte les chemins par où Gaston devoit venir, qu'elle y fût traînée en peu de temps. Cardonne prit luy-même le soin de la batterie du côté de la Romagne, & Navarre celuy de faire creuser des

1511. fourneaux auprés de la porte de Caſtiglione vis-à-vis l'Egliſe de la Baracana. La preſence de Cardonne, & ſes inſtances continuelles animerent ſi bien les Canonniers, qu'il y eut en vingt-quatre heures une brêche de ſoixante toiſes. Elle eſtoit plus que ſuffiſante pour l'aſſaut; & les François enfermez dans Boulogne avoüerent depuis que s'il eût eſté donné, la Place auroit eſté priſe : mais on commet d'auſſi grandes fautes par excés, que par deffaut de précaution. Les Officiers des Confederez ſçavoient exactement le nombre, & la valeur de ceux qui deffendoient Boulogne. Ils les jugeoient aſſez forts pour deffendre la brêche quelque large qu'elle fût, s'ils n'étoient occupez que là, & conclüoient que l'on auroit de la peine à les forcer : au lieu que ſi l'on attendoit à donner l'aſſaut que la mine fût en état de joüer, & que l'Armée des Confederez rangée ſur deux lignes attaquât Boulogne en même temps par la brêche que l'Artillerie avoit faite, & par l'ouverture que feroit

la mine, la Garniſon capituleroit ſans attendre le choc, ou ſeroit infailliblement emportée. Ce raiſonnement prévalut à celuy des plus hardis qui ne vouloient pas perdre l'occaſion; & Navarre fut chargé d'employer tant d'ouvriers, que les fourneaux fuſſent preſts le lendemain, ou le jour ſuivant. Mais quelques vieux ſoldats Eſpagnols s'eſtans approchez de la brêche une heure aprés par la ſeule curioſité de la conſiderer; & la trouvant beaucoup plus grande qu'elle ne paroiſſoit, & plus aiſée à monter que leurs Officiers ne s'imaginoient, ſuccomberent à la tentation d'y grimper. Ils ne trouverent deſſus aucun ennemy, à cauſe que le feu de la batterie de Cardonne y eſtoit trop grand; & ils apperceurent de plus que la Tour la plus proche de là eſtoit abandonnée, parce que les François qui l'avoient en garde avoient eu peur qu'elle ne tombât ſur eux, tant elle eſtoit ébranlée. Les ſoldats Eſpagnols y entrerent, ſoit qu'ils ne fiſſent pas aſſez de reflexion ſur le petit nombre, ou 1512.

1511. qu'ils eſperaſſent d'eſtre ſecondez. Et de fait leurs compagnons s'eſtoient mis en devoir de les ſuivre ; & s'il en eût monté quatre ou cinq cens pour remplir la Tour, & pour aſſeurer un logement ſur la brêche, rien n'auroit garenty Boulogne de changer de Maître. Mais les Officiers de Cardonne convaincus que le Conſeil de Guerre avoit eu raiſon de ſuſpendre l'attaque juſqu'à la perfection de la mine, arreſterent leurs gens de Guerre ; & les François accourus cependant, accablerent ſans peine les ennemis trouvez ſur la brêche & dans la Tour.

La mine ne fut preſte qu'à la fin du deuxiéme jour ; & le détachement envoyé ſous Colonne au Pont du Reno, fut rappellé dans la ſeule veuë de faire un plus grand effort contre la Ville. La Cavalerie du Pape & du ſaint Siege mit également pied à terre, & ſe mêla chacune dans ſon Infanterie. On diviſa les deux Armées ; & pour éviter la jalouſie, la moitié de chacune fut employée avec la moitié de l'autre aux

aux deux attaques. On convint du signal pour monter à la brêche au moment que la mine auroit joüé ; & les Bentivoles qui s'eſtoient apperçûs qu'on y travailloit, laiſſerent devant l'Egliſe de la Barracana & aux environs une partie de leur Garniſon, & ſe diſpoſerent avec l'autre pour deffendre la brêche. Navarre mit luy-même le feu à la mine ; & la largeur des murailles qu'elle enleva, ne fut pas moindre que celle de la brêche. Mais ſoit qu'il y eût quelque choſe de miraculeux, comme la Bourgeoiſie de Boulogne ſe l'imagina, ou que les fourneaux euſſent eſté creuſez trop préciſement ſous les murs, comme Navarre l'avoüa depuis, il eſt conſtant que la muraille fut enlevée ſi haut, que les aſſiegez & les aſſiegeans eurent le loiſir de s'entrevoir, de ſe reconnoître, & de remarquer à peu prés leur nombre, & leur ordonnance ; & que neanmoins elle retomba ſur ſes fondemens avec tant de juſteſſe, & s'y affermit de ſorte, qu'il ne ſembloit pas qu'elle en eût eſté détachée. Na- 1512.

1511. varre qui commandoit de ce côté-là, crut qu'il y auroit de la temerité à donner l'attaque ; puiſqu'outre qu'il n'avoit point appreſté d'échelles, il avoit veu les aſſiegez en poſture de le bien recevoir. Il en informa Cardonne ; qui perſiſtant dans ſon opinion qu'il courroit trop de riſque en attaquant Boulogne par un ſeul endroit, rentra dans ſon Camp, & differa l'aſſaut juſqu'à ce que l'on eût fait ailleurs une autre mine. Il renvoya cependant Colonne au Pont du Reno, & Navarre recommença ſon travail. Mais la Bourgeoiſie de Boulogne fut plus intimidée par les deux grands perils qu'elle avoit courus, qu'encouragée par le miracle qu'elle croyoit avoir eſté fait pour la garantir du pillage. Elle preſſa les Bentivoles de capituler, ou de hâter le ſecours de Gaſton ; & les Bentivoles n'oſant la mécontenter en un temps où leur fortune dépendoit de ſa fidelité, avertirent Gaſton de ce qui ſe paſſoit. Ils exagererent le danger ; & ne diſſimulerent pas que s'ils n'eſtoient ſecourus dans trois

jours, c'en eſtoit fait de Boulogne. Gaſton venoit de recevoir un avis certain, quoy que donné ſeulement en termes generaux, que les Venitiens avoient une intelligence formée dans Breſſe ; & que quand Jacques de Daillon Comte du Lude Gouverneur de cette Ville, la découvriroit, il n'eſtoit pas aſſez fort pour la déconcerter, tant il y avoit d'habitans complices. Breſſe eſtoit plus forte ſans comparaiſon que Boulogne, & l'importance ne paroiſſoit pas moindre de conſerver l'une que l'autre. Gaſton qui le croyoit ſuppoſoit encore qu'il ne luy ſeroit pas impoſſible de les ſauver toutes deux en s'avançant vers Breſſe avec le gros de ſon Armée, & en envoyant un notable ſecours à Boulogne ; où il ne ſeroit pas plûtoſt entré, que les aſſiegeans incommodez d'ailleurs par la rigueur extraordinaire de l'hyver, leveroient le ſiege. Il détacha là-deſſus mille de ſes meilleurs Fantaſſins, & une brigade de ſa plus belle cavalerie ſous Perſy frere d'Alegre ; qui les mena ſi heureuſement par des voyes dé- 1512.

1511. tournées, qu'il entra dans Boulogne ſans avoir perdu un homme. Mais les Eſpagnols qui ſceurent leur arrivée, bien loin de déloger n'en diſcontinüerent pas leurs travaux ; & la Bourgeoiſie de Boulogne ne fit pas plus d'état du renfort qu'elle venoit de recevoir, que ſi elle n'en eût point receu. Elle témoigna publiquement que ce n'eſtoit pas là ce que Gaſton avoit promis Qu'il s'eſtoit engagé à venir en perſonne, & qu'il faloit qu'il tint parole, ou que la Ville penſât à ne pas attendre l'extremité. La menace de traiter à part, cachée ſous les derniers mots que l'on vient de rapporter, redoubla la frayeur des Bentivoles, & les contraignit de mander à Gaſton que ſa ſeule preſence eſtoit deſormais capable de leur ſauver l'honneur & la Souveraineté.

Le temps eſtoit ſi rude, que de memoire d'homme il ne s'en eſtoit point veu de ſemblable. La neige qui tomboit en abondance eſtoit ſecondée par un vent impetueux ; qui la pouſſant dans les yeux des hom-

mes & des chevaux, leur ôtoit preſque l'uſage de la veuë. Il faiſoit ſi froid que les cavaliers eſtoient engourdis ; & les fantaſſins trébuchoient à chaque pas, la neige ſe gelant à meſure qu'elle tomboit, & devenant gliſſante. Cependant comme les François eſtoient ſur le point de partir pour Breſſe, il leur fut indifferent que Gaſton les menât à Boulogne, le chemin de l'une n'étant pas plus aiſé que celuy de l'autre. Il y avoit dans ſon Armée treize cens Lances diſtribuées inégalement dans les trois Corps ; parce que l'avantgarde ayant à donner le premier choc, & par conſequent à faire voye aux deux autres, Gaſton l'avoit compoſée de ſept cens Lances ; & pour reparer en quelque maniere le deffaut du corps de bataille & de l'arrieregarde qui ne pouvoient avoir que trois cens Lances chacun, il y avoit mis douze mille fantaſſins, au lieu que l'avantgarde n'en avoit que deux mille. Toutes les perſonnes experimentées en l'Art militaire admirerent ſa marche. Elle ſe fit en 1511.

1512. plein jour; & quoy que le mauvais temps n'eût pas diſcontinué, & ne ſe fût pas même relâché, Gaſton qui marchoit toûjours à la teſte des ſiens, & les animoit plus par ſon exemple que par ſes paroles, les conduiſit par tant de détours qu'il entra avec eux dans Boulogne le ſoir du ſecond jour de Février mil cinq cens douze, ſans que les aſſiegeans l'euſſent apperceu. Il faut avoüer que Cardonne & Navarre ne furent pas excuſables en ce point; & que tout ce que les Auteurs Eſpagnols & Italiens ont inventé pour les juſtifier, ne ſert qu'à les rendre plus coupables. Il eſt vray que tous les frimats regnoient alors dans l'air, & qu'il ſembloit que la fin du monde fût venuë. Que les ſoldats les plus endurcis au travail avoient peine à ſortir de leurs huttes; & que les chevaux des hommes d'armes ne vouloient point avancer, avec quelque violence qu'on les picquât. Mais on répond nettement à tout cela que puiſque nonobſtant les François ne laiſſoient pas de marcher, les trois Camps des aſſiegeans

sur le chemin de la Romagne devant la porte de Castiglione, & vers le Pont du Reno, pouvoient bien détacher autant de soldats qu'il en faloit pour composer chacun une grande garde avancée, qu'ils eussent pu changer tous les quarts d'heures. Cette garde auroit infailliblement découvert les François; & pour peu qu'elle eût arresté leur marche, & donné le loisir aux assiegeans de la joindre, il n'eût pas esté possible à Gaston de tenir contre elle, & contre le mauvais temps ensemble. 1512.

Gaston donna la nuit aux siens pour se reposer: mais le lendemain au point du jour il assembla ses principaux Officiers, & leur proposa d'aller enlever les trois quartiers des assiegeans l'un aprés l'autre. Ses raisons furent qu'il estoit beaucoup plus fort que chacun d'eux en particulier: Qu'ils ne s'attendoient point à luy resister: Qu'il les surprendroit: Que la neige auroit travaillé pour luy en comblant une partie de leurs retranchemens; & qu'il en trouveroit assez sur les bords pour remplir

1511. l'autre partie : Qu'à meſure qu'on la jetteroit, le froid la rendroit ſolide ; & qu'ainſi la Cavalerie Françoiſe paſſeroit aiſement deſſus : Qu'elle ne trouveroit pas celle des ennemis à cheval ; ou ſi elle la trouvoit, elle eſtoit aſſeurée de la deffaire : Que le combat ne ſeroit pas long, parce que les Confederez avoient trop de places voiſines, où ils pourroient ſe retirer pour diſputer long-temps le terrein ; & que quand ils ſeroient une fois diſſipez, Jules & le Roy Catholique n'avoient point aſſez d'argent pour les raſſembler : Qu'aprés cette défaite le reſte de l'Italie ne ſeroit pas moins ouvert aux vainqueurs, qu'il l'avoit eſté à Charles Huit en mil quatre cens quatre-vingt quinze ; & que les François n'en ayant eſté chaſſez que par la faute qu'ils avoient faite de ne ſe pas aſſeurer du Duché de Milan en paſſant, ils n'avoient plus rien à craindre de ſemblable, puis qu'ils eſtoient maîtres de ce Duché. Mais Yves d'Alegre fut d'un avis qui luy coûta la vie deux mois aprés auſſi bien

qu'à Gaſton. Il ſoûtint que pour executer le projet dont il s'agiſſoit, il faloit un effort extraordinaire. Que les François n'en eſtoient pas capables ; & que quand ils le ſeroient, ils ne pourroient tirer de trois jours aucun ſervice de leurs Chevaux. Qu'on ne trouvoit pas dans Boulogne qui eſtoit aſſiegée le fourrage propre à les rétablir promptement ; & que ſi neanmoins on s'obſtinoit à les engager dans les lignes des aſſiegeans, on eſtoit aſſeuré qu'ils y demeureroient tous ; & que l'Armée Françoiſe n'eſtant plus que de fantaſſins, les ennemis au lieu de lever le ſiege de Boulogne le continuëroient, quand ce ne ſeroit que pour y ruïner en tres-peu de jours toutes les forces du Roy Tres-Chrétien dans l'Italie. Que Gaſton n'eſtoit pas venu pour combattre les Confederez, mais ſeulement pour ſauver Boulogne. Qu'il avoit obtenu ce qu'il prétendoit, puis que les ennemis ne ſçauroient pas plûtoſt ſon entrée dans la Place, qu'ils délogeroient ſans bruit. Qu'il luy devoit 1512.

1511. l'autre partie : Qu'à meſure qu'on la jetteroit, le froid la rendroit ſolide ; & qu'ainſi la Cavalerie Françoiſe paſſeroit aiſement deſſus : Qu'elle ne trouveroit pas celle des ennemis à cheval ; ou ſi elle la trouvoit, elle eſtoit aſſeurée de la deffaire : Que le combat ne ſeroit pas long, parce que les Confederez avoient trop de places voiſines, où ils pourroient ſe retirer pour diſputer long-temps le terrein ; & que quand ils ſeroient une fois diſſipez, Jules & le Roy Catholique n'avoient point aſſez d'argent pour les raſſembler : Qu'aprés cette défaite le reſte de l'Italie ne ſeroit pas moins ouvert aux vainqueurs, qu'il l'avoit eſté à Charles Huit en mil quatre cens quatre-vingt quinze ; & que les François n'en ayant eſté chaſſez que par la faute qu'ils avoient faite de ne ſe pas aſſeurer du Duché de Milan en paſſant, ils n'avoient plus rien à craindre de ſemblable, puis qu'ils eſtoient maîtres de ce Duché. Mais Yves d'Alegre fut d'un avis qui luy coûta la vie deux mois aprés auſſi bien

qu'à Gaſton. Il ſoûtint que pour executer le projet dont il s'agiſſoit, il faloit un effort extraordinaire. Que les François n'en eſtoient pas capables ; & que quand ils le ſeroient, ils ne pourroient tirer de trois jours aucun ſervice de leurs Chevaux. Qu'on ne trouvoit pas dans Boulogne qui eſtoit aſſiegée le fourrage propre à les rétablir promptement ; & que ſi neanmoins on s'obſtinoit à les engager dans les lignes des aſſiegeans, on eſtoit aſſeuré qu'ils y demeureroient tous ; & que l'Armée Françoiſe n'eſtant plus que de fantaſſins, les ennemis au lieu de lever le ſiege de Boulogne le continuëroient, quand ce ne ſeroit que pour y ruïner en tres-peu de jours toutes les forces du Roy Tres-Chrétien dans l'Italie. Que Gaſton n'eſtoit pas venu pour combattre les Confederez, mais ſeulement pour ſauver Boulogne. Qu'il avoit obtenu ce qu'il prétendoit, puis que les ennemis ne ſçauroient pas plûtoſt ſon entrée dans la Place, qu'ils délogeroient ſans bruit. Qu'il luy devoit 1512.

1512. ſuffire d'avoir trompé à ſon âge l'experience des plus vieux & des plus fameux Capitaines de l'Europe, & de s'eſtre coulé au travers d'eux en ſi bonne compagnie ſans eſtre apperçu, & qu'il tenteroit Dieu s'il entreprenoit quelque choſe au delà. Qu'il eſtoit conſtant à la Guerre que quand des Troupes liguées manquoient leur premier coup, elles ſe deſuniſſoient d'elles-mêmes bien-toſt aprés; & que cet évenement ſeroit d'autant plus infaillible dans la conjoncture d'alors, que l'on ſçavoit que Cardonne, & le Cardinal de Medicis eſtoient déja mal enſemble, & qu'ils cherchoient l'occaſion de ſe ſeparer ſans qu'on leur en pût imputer la faute.

La pluſpart des Officiers François ſe déclara pour d'Alegre, & Gaſton quoy qu'il eût pouvoir de conclure à ſon gré contre la pluralité des voix, ne le jugea pas à propos; ſoit qu'il fût perſuadé que les raiſons d'Alegre n'eſtoient gueres moins fortes que les ſiennes, ou qu'il ne voulût pas gâter l'action tres-belle qu'il

venoit de faire par une nouvelle tentative, dont le ſuccez ne luy eſtoit pas aſſeuré. Il donna donc à ſon Armée trois jours de repos ; & d'Alegre ne fut convaincu que le troiſiéme, qu'il avoit eu tort de s'oppoſer à l'intention de ſon General. Car non ſeulement les aſſiegeans ne ſceurent rien de l'entrée de Gaſton dans Boulogne le ſecond jour de Février : mais encore ils paſſerent dans cette ignorance le troiſiéme tout entier, & les trois quarts du quatriéme. Ce ne fut mêmes que le hazard qui les inſtruiſit de ce qui leur importoit le plus de ſçavoir. Il prit envie à un Albanois Chevau-leger qui avoit deſerté l'Armée de Veniſe, & pris party dans celle de France, de s'approcher ſeul du Camp de Cardonne pour le reconnoître. Les Eſpagnols le firent priſonnier ; & le menerent à leur General, qui luy demanda des nouvelles des aſſiegez. Il répondit qu'il n'en ſçavoit pas, & qu'il n'y avoit que deux jours qu'il eſtoit entré dans la Place. On le preſſa de dire avec qui, & il repartit qu'il 1512.

1512. avoit accompagné Gaſton. Cardonne trouva ce diſcours ſi peu vray ſemblable, qu'il menaça l'Albanois de le faire pendre. Mais l'Albanois perſiſta ; & apporta tant de circonſtances pour montrer qu'il n'avançoit rien que de vray, que Cardonne détacha les mieux montez de ſa cavalerie legere pour s'approcher le plus prés qu'ils pourroient des portes & des murailles de Boulogne ; & pour oüir ce que l'on y diroit, & le bruit que l'on y feroit. On monta par ſon ordre en même temps ſur le clocher du Monaſtere dont il s'étoit ſaiſi, & l'on découvrit de là les ruës & les Places publiques remplies de François. On aſſembla là-deſſus le Conſeil de Guerre, & il fut reſolu de retirer l'Artillerie à la faveur du mauvais temps : de l'envoyer devant avec le Bagage, & de la ſuivre à l'entrée de la nuit. Tout cela fut executé ſi promptement, & avec un ſilence ſi extraordinaire, que les François s'en apperçurent trop tard. Ils coururent aprés l'arrieregarde, mais ils ne luy firent que peu de

dommage & ne ramenerent que trente chariots, & deux cens prisonniers. Le dépit qu'en eut Gaston fut augmenté par l'avis certain qu'il receut la même nuit, que les Venitiens avoient surpris Bresse le jour avant qu'il entrât dans Boulogne, c'est à dire le premier de Février. 1512.

On a veu que la Garnison de cette importante Place ne suffisoit pas pour la garder; & que ç'avoit esté principalement par ce motif que Gaston estoit resolu de s'en approcher, quand les Bentivoles l'avoient contraint de venir à eux. La Bourgeoisie de Bresse estoit encore plus attachée aux Venitiens que celle des autres Villes de Terre ferme; & cette inclination estoit d'autant plus surprenante, qu'il y avoit alors dans Bresse presqu'autant de Noblesse que de roturiers, & que les Gentilshommes estoient mécontens de ce qu'on ne leur donnoit aucune part dans le Gouvernement. Le plus considerable de ceux-cy estoit le Comte Loüis Avogaro. Aucun autre ne l'égaloit pour l'antiquité, ny pour le lustre

1512. de ſa Maiſon ; & il eſtoit ſi riche
——— que le tiers de la Banlieuë de Breſſe luy appartenoit, ou relevoit de luy. Il pouvoit aſſembler en moins de deux heures trois mille hommes de ſes ſeules Terres, & il y avoit dans ſes Châteaux de quoy les armer ; parce que la precaution des François qui avoient obligé les Bourgeois de Breſſe de porter leurs armes à feu dans la Maiſon de Ville, ne s'eſtoit pas eſtenduë juſqu'à chercher s'il n'y en avoit point dans les Maiſons de campagne. On ne ſçait s'il forma luy-même le deſſein de remettre ſa Patrie ſous la domination des Venitiens, ou s'il ſe laiſſa gagner par les promeſſes qu'ils luy firent de l'élever aux premieres Charges de leur Republique : & de donner à ſes deux fils aînez qui portoient les armes, des Emplois dignes d'eux. Mais il ne parut que trop par les effets qu'il s'eſtoit laiſſé corrompre, quoy qu'il eût eſté des premiers à perſuader les Bourgeois de Breſſe de ſe reünir au Duché de Milan, dont ils avoient eſté déta-

chez. Il attira dans ſon intrigue plus de la moitié des Bourgeois, qui promirent de luy ouvrir une de leurs Portes ; à condition qu'il ſe preſentât devant avec toute la Cavalerie qu'il pourroit ramaſſer, & huit cens fantaſſins de ſes Vaſſaux ; & que les Venitiens envoyaſſent la moitié de leur Armée qui parût en même temps devant la porte oppoſée à celle-là, afin de faire diverſion. 1512.

Avogaro convint enſuite avec André Gritty que les Venitiens contre leurs maximes avoient établi General de leur Armée avec un pouvoir preſqu'abſolu, que la moitié des Troupes de la Republique paſſeroit l'Adice & le Mincio, & s'approcheroit de Breſſe. Gritty prévit que la ſurpriſe de Breſſe decideroit la querelle entre les Confederez & les François, en faiſant pancher la balance du côté des premiers ; & comme cette action eſtoit trop importante pour la confier à un Lieutenant, il voulut luy-même conduire ſes Troupes. Il uſa d'une diligence incroyable : Il traverſa les deux Ri-

1512. vieres que l'on vient de nommer, avant que la Cavalerie Françoiſe deſtinée à les garder s'en apperçût ; & il ne ſe repoſa que lors qu'il fut arrivé à Caſtagneto, qui n'eſtoit éloigné de Breſſe qu'une lieuë & demie. Il en partit à l'entrée de la nuit, & ſe trouva à point nommé devant la Porte qui luy avoit eſté marquée. Avogaro ne fut pas plus pareſſeux que luy : mais l'un & l'autre perdirent également leurs peines, & la Conjuration fut découverte par la voye dont celuy qui l'avoit tramée ſe défioit le moins. Avogaro s'eſtoit remarié dans un âge aſſez avancé, & avoit épouſé une tres-belle femme. Il luy avoit revelé ſon complot ; & ſoit qu'elle eût averſion pour la perfidie, ou qu'elle eût plus de bonne volonté pour les François que ſon mary ne croyoit, elle ne put ſe reſoudre de les voir perir. Elle avertit le Comte du Lude des principales circonſtances du danger qui le menaçoit ; & Lude fit ſi bonne mine, quoy qu'il eût tres-peu de Soldats ; & chargea ſi vivement les Bourgeois

Bourgeois à meſure qu'ils approchoient des deux Portes pour les ouvrir, que la pluſpart des complices n'oſant ſe declarer, on ne fit point le ſignal que l'on devoit donner à Avogaro & à Gritty. Ainſi la nuit ſe paſſa dans un profond ſilence ; & comme il n'y avoit pas lieu de douter que la Conjuration n'eût eſté découverte. Gritty apprehenda que s'il tardoit à ſe retirer, les François & les Alemans de Verone ne luy coupaſſent chemin. Il retourna vers Montagnano avec la même precipitation qu'il en eſtoit party, & Avogaro l'imita : mais ſon fils aîné qui s'eſtoit mis à la queuë de ſa Troupe fut pris par la Cavalerie du Lude, & mené priſonnier dans Breſſe. Si Lude eût receu du renfort, les Conjurez ſe fuſſent tenus ſur leur perte : mais quand ils le virent abandonné, ils reprirent courage, & rappellerent Gritty & Avogaro. L'un & l'autre revinrent beaucoup plus forts qu'auparavant, & furent introduits dans Breſſe le premier jour de Février mil cinq cens douze. Les 1512.

1512. Relations Françoiſes aſſeurent que Lude conſerva les deux Citadelles ; & les Italiennes diſent qu'il perdit celle qui eſtoit au milieu de la Ville, & qu'il eut bien de la peine à ſe refugier en chemiſe dans la meilleure des deux qui eſtoit hors les murailles, les Conjurez ayant emporté d'abord la moindre de vive force. Bergame & la plus part des Villes conquiſes par les François dans l'Etat de Terre ferme, ſe revolterent auſſi bien que Breſſe ; & Gaſton en ayant appris la nouvelle le cinquiéme de Février ſeulement, parce que les Confederez s'eſtoient appliquez à faire qu'il ne la ſçût que fort tard, il jugea que tout eſtoit perdu dans l'Italie pour les François s'ils ne recouvroient Breſſe ; & qu'il ſeroit impoſſible de la recouvrer, ſi on donnoit le loiſir aux Venitiens de jettrer dedans toutes leurs Troupes : d'y faire un prodigieux amas de munitions : de prendre les deux Citadelles ; & d'appeller les Armées du ſaint Siege & de l'Eſpagne, afin qu'elles entraſſent par là dans le Duché de

Milan. L'extrême diligence estoit seule capable de remedier à tant d'inconveniens ; & l'on n'auroit osé écrire ce qui suit, quoy qu'il n'y ait rien de plus merveilleux dans l'Histoire de France, si tous les Auteurs imprimez n'en demeuroient d'accord aussi bien que les Manuscrits. 1512.

Gaston eut la précaution de ne pas laisser dans Boulogne les Troupes Françoises, qui en avoient soûtenu le siege. Il les en tira, & mit en leur place trois cens Lances & quatre mille Fantassins, les Bentivoles n'en ayant pas voulu davantage de crainte de surcharger la Bourgeoisie de Boulogne. Il marcha avec tant de precipitation, quoy que la neige & les frimats ne discontinuassent point durant tout son voyage, qu'il arriva le même jour à la Stellata. Il détacha encore là de son Armée cent cinquante Lances & cinq cens hommes de pied qu'il jetta dans Ferrare, afin d'empêcher les Confederez d'entreprendre sur cette Ville pendant qu'il en seroit éloigné, & s'avança jusqu'au Pont du Molendi-

1512. no. Il luy faloit traverſer le Mantoüan ; & ne pas irriter le Marquis Souverain de ce Pays, qui d'un côté haïſſoit mortellement les Venitiens ; & de l'autre connoiſſoit aſſez ſes veritables intereſts, pour craindre avec raiſon que ſi les François eſtoient renvoyez delà les Alpes, Jules & les Venitiens ne partageaſſent ſon Etat entre eux.

Mais auſſi d'un autre côté il eſtoit dangereux de demander paſſage à ce Marquis ; & plus encore d'attendre qu'il l'eût accordé, puiſqu'on le reduiſoit de cette ſorte à l'extremité la plus grande où il ſe fût trouvé de ſa vie depuis ſa priſon. S'il permettoit aux François de paſſer ſur ſes Terres, il irriteroit l'Armée Confederée ; & s'il ne le permettoit pas, il expoſeroit ſes Sujets à une ruïne inévitable, rien n'eſtant capable de les garantir du pillage dont ils ſeroient punis. On a veu de plus que les momens eſtoient precieux à Gaſton, & qu'il n'en pouvoit hazarder aucun ſans tout riſquer. Cependant s'il dépéchoit à la Cour de Man-

touë, & s'arreſtoit pour attendre une réponſe favorable, les Venitiens ſe prepareroient pour luy couper chemin, & pour luy conteſter le trajet des Rivieres qui luy reſtoient à traverſer. Enfin il y avoit apparence qu'il n'offenſeroit pas tant le Marquis de Mantouë en prenant le paſſage ſans le demander, qu'il luy feroit plaiſir; puiſque que pour une formalité que l'on auroit negligée à ſon égard, on luy fourniroit un pretexte plauſible pour s'excuſer à l'égard des Confederez en prouvant la violence qui luy auroit eſté faite. 1512.

Ainſi dans le même inſtant que Gaſton demanda au Marquis de Mantouë la permiſſion de traverſer ſon Pays, il la prit; & marcha avec tant de promptitude, qu'il ſe trouvoit déjà au milieu du Mantoüan quand ſon Envoyé eut Audiance du Marquis. Le bruit de la marche des François avoit precedé cet Envoyé; & le Marquis qui ſçavoit mieux que luy où eſtoit Gaſton, ne luy donna pas le temps de parler. Il l'interrompit pour le quereller, & pour le me-

1512. nacer du dernier ſupplice : mais l'Envoyé qui ne craignoit pas que l'on violât à ſon égard dans Mantouë le Droit des Gens, tant que les François ſeroient les plus forts dans le Mantoüan, mit en uſage tout ſon flegme. Il oüit patiemment les injures que le Marquis luy diſoit, & les reproches qu'il luy faiſoit, & ſe tint trop heureux de ce qu'on luy permit de s'en retourner. Le Marquis dreſſa de longs procez verbaux de la marche de Gaſton ; & dépecha vers toutes les Puiſſances de l'Europe, pour s'y plaindre de l'affront qui venoit d'eſtre fait à tous les Souverains en ſa perſonne : mais Gaſton bien loin d'en témoigner du reſſentiment, fit obſerver à ſes gens une tres-exacte diſcipline dans le Mantoüan. Il en ſortit par le côté de Nugarolo, où il apprit que Baglion General de l'Armée des Venitiens aprés avoir conduit & laiſſé dans Breſſe une forte Garniſon, & un grand Convoy d'artillerie & de munitions, s'en retournoit joindre Gritty avec quatre cens Lances, cinq

cens Chevaux legers, & douze cens hommes de pied, qu'il avoit reservez pour son escorte. Il s'agissoit de l'enlever, & l'occasion en estoit belle; puisque n'ayant aucun avis de l'approche des François, il s'estoit logé avec assez de negligence dans l'Isle de la Scala. Gaston quoy que toûjours retardé par les injures de la saison, marcha dans cette veuë la plus grande partie de la nuit, & se trouva au point du jour devant cette Isle: mais il apperceut à son grand regret que sa peine avoit esté inutile. Il y avoit déja deux heures que Baglion en estoit party, & il marchoit plus viste qu'à l'ordinaire pour rejoindre l'Armée de la Republique de Venise. Les Relations n'en disent pas le motif; mais elles conviennent qu'il n'avoit encore aucun avis de Gaston; & de fait il fut surpris, nonobstant qu'il eût apporté toutes les précautions possibles pour se mettre en seureté. Il alloit droit au Pont d'Albero pour y passer l'Adice; & il s'attendoit d'autant moins d'y trouver de la resistance, qu'il en 1512.

1512. avoit confié la garde à Bernardin Montone, celuy de ſes Officiers Generaux en qui il ſe fioit le plus : mais ſoit que les eſpions de Montone l'euſſent inſtruit du voiſinage des François, ou qu'il eût eſté ſaiſi d'une terreur panique, il s'en eſtoit fuy ; & un party de la Garniſon de Verone s'eſtant approché du Pont d'Albero, & l'ayant trouvé ſans garde, s'en eſtoit emparé. Ainſi Baglion n'ayant point aſſez d'infanterie pour le recouvrer ; & la mode n'eſtant point alors entre les Italiens de faire mettre en cas de beſoin pied à terre à la Cavalerie pour exercer les fonctions des ſimples fantaſſins, il prit l'expedient de retourner à Breſſe. Il eſtoit déja proche de la Tour qu'on appelloit du Magnanime, quand il apperceut de loin un corps de Cavalerie dont il ne reconnut pas aſſez les Enſeignes. L'Armée Françoiſe eſtoit ſi fatiguée en arrivant à la Scala, qu'il n'avoit pas eſté poſſible de la mener plus loin ; & tout ce que Gaſton avoit pu faire eſtoit d'obliger trois cens hommes d'Armes,

d'Armes, & sept cens Archers de se mettre avec luy aux trousses de Baglion. Il l'avoit atteint à la Tour du Magnanime; & comme la Cavalerie de Gaston ne montoit pas à la moitié de celle qui estoit en garnison dans Verone, Baglion s'imagina que c'en estoit un party, & ne le redouta pas. Il estoit plus fort que les François sans compter ses fantassins : Il se promettoit de les enlever; & peut estre encore de surprendre Verone ensuite, & il eut la satisfaction dans son malheur d'estre aussi-tôt vaincu que desabusé. 1512.

Les François combattirent avec autant de furie que s'ils eussent esté frais; & Baglion qui ne les connoissoit point encore s'estoit si bien persuadé qu'il les battroit, qu'il n'en perdit pas l'esperance pour avoir esté rompu cinq fois. Il revint la sixiéme à la charge; & ce fut alors seulement qu'il reconnut son erreur, en entendant prononcer le nom de Gaston que les François avoient pris pour le mot du ralliment. Il se sentit pousser avec tant de vigueur, que

1512. les plus braves de ſa Troupe ayant eſté tuez ou mis hors de combat, & les autres fuyans vers l'Adice, il fut contraint de les ſuivre. Le Comte de Rangone & Balthaſar Urſin pour n'avoir pas penſé de ſi bonne heure que luy à leur propre ſeureté, furent pris; & l'Infanterie de la Republique des Venitiens n'ayant plus rien qui la couvriſt, eſtima qu'il y auroit de la temerité pour elle à conteſter plus long-temps la victoire. Elle mit bas les armes, & demanda quartier à genoux. Gaſton l'accorda, & pourſuivit les fuyards juſqu'au bord de l'Adice. Ceux qui implorerent ſa clemence, furent plus heureux que ceux qui voulurent paſſer la Riviere à la nage. Ils y perirent tous excepté Baglion, qui ſe trouva monté ſur un cheval aſſez vigoureux pour le porter à l'autre bord. Gaſton victorieux rejoignit ſon Armée, & trouva dés le lendemain une occaſion nouvelle de ſe ſignaler; la fortune qui ſembloit prendre plaiſir à le favoriſer extraordinairement, n'ayant pas voulu que durant les

neuf jours qu'il fut en marche depuis Boulogne jusqu'à Bresse, il s'en passât aucun sans combat. Il venoit de mettre le pied dans l'Etat de Terre ferme ; & il estoit selon sa coutume à la teste d'un corps de Cavalerie détaché pour reconnoître le pays, lors qu'il vint droit à luy un Camp volant des Venitiens commandé par le fameux Meleagre de Forly, qui s'estoit chargé de tenir la Campagne pour la seureté des Places des Venitiens. Il ne tenoit qu'à Gaston de lâcher le pied insensiblement devant les ennemis ; & de les attirer par cet artifice jusqu'au gros de l'Armée Françoise, où ils n'auroient pu éviter d'estre deffaits : mais le courage l'emporta cette fois sur la prudence militaire. Gaston quoy que beaucoup plus foible attaqua Meleagre avec tant de furie, qu'il renversa d'abord les plus hardis des Cavaliers Venitiens ; & les autres en eurent tant de frayeur qu'ils s'enfuirent, sans qu'il fût possible de les retenir. Le dépit de leur lâcheté porta Meleagre au milieu d'un esca- 1512.

1512. dron François, où il ne trouva que la priſon au lieu de la mort qu'il cherchoit. Les François firent tant de priſonniers que le nombre les embaroiſſoit. Il retarda leur marche de quelques heures ; & ce ne fut qu'à l'entrée de la nuit du treize au quatorze de Février, qu'ils arriverent devant Breſſe vis-à-vis de la Porte appellée la Longa Torre. Ils eſtoient ſi las qu'ils ne penſoient qu'à dormir : mais Gaſton qui apperçut le Monaſtere de Fridiano ſcitué entre la Ville & luy, & craignit que les ennemis n'y jettaſſent la nuit des forces capables de l'arreſter, ne voulut ſe coucher qu'aprés l'avoir emporté, & de vray s'il eût differé au lendemain il y auroit trouvé beaucoup plus de reſiſtance. Ce n'eſt pas que les Venitiens n'en euſſent reconnu l'importance : mais ils avoient cru pourvoir ſuffiſamment à le conſerver, en y logeant les trois mille Vaſſaux du Comte d'Avogaro qui leur avoient aidé à ſurprendre Breſſe. Ils n'avoient garde de ſe douter que Gaſton l'attaquât ce ſoir

là, & ils avoient reſolu d'en chan- 1512.
ger ou renforcer la garniſon le len-
demain. Leur conjecture eſtoit ſi vray-ſemblable, que Gaſton avec toute ſon autorité ne put perſuader qu'à cinq cens François de le ſuivre vers le Monaſtere. Il pleuvoit à verſe; & cet accident au lieu de luy nuire, luy fit remporter devant Breſſe le premier avantage qui fut cauſe des autres. Les Vaſſaux d'Avogaro ne s'eſtoient pas preparez pour tirer à couvert; & la pluye tombant ſur leurs harquebuſes en rendit la poudre ſi humide, qu'elle ne put prendre feu. Gaſton approcha de cette ſorte ſans perdre un homme. La pluſpart de ceux qui l'accompagnoient eſtoient Baſques. Ils n'avoient point d'armes deffenſives, & ne portoient pour offenſives que des picques & des épées. Ils ſe ſervirent de leurs picques pour grimper ſur l'éminence où le Monaſtere eſtoit bâty; & lors qu'ils y furent, le combat ne dura pas long-temps. Les Vaſſaux d'Avogaro prirent l'épouvante, en voyant tuer vingt-cinq ou

1512. trente des leurs. Ils fuïrent quoy qu'on leur remontrât qu'ils eſtoient ſix contre un : Ils ſe renverſerent les uns ſur les autres ; & ſe firent plus de mal, qu'ils n'en euſſent pu recevoir des François. Pluſieurs ſe ſauverent ; & les autres ſe laiſſerent deſarmer, & enfermer comme des brebis dans les étables du Monaſtere. Les vainqueurs firent bonne chere, de ce qu'ils trouverent dans le Monaſtere ; & leur ſommeil ne fut point interrompu durant la nuit ; ceux de la Ville ne s'eſtant point apperceus que le Monaſtere fût perdu pour eux.

Le lendemain quatorze Gaſton leur envoya Roquelaure Gentilhomme de Gaſcogne, qui propoſa une amniſtie generale pour les Breſſans, en cas qu'ils retournaſſent ce jour là ſous la domination de la France, & qu'ils livraſſent leurs Magiſtrats Venitiens pour eſtre mis à rançon. Roquelaure trouva ceux de Breſſe en meilleure poſture que Gaſton ne s'imaginoit. Il y avoit dans leur Ville la plus belle Armée que la Republi-

que eût miſe ſur pied, depuis celle qui avoit eſté deffaite à Agnadel. Elle eſtoit de cinq cens Lances, de huit cens Chevaux legers, & de huit mille Fantaſſins, tous vieux ſoldats. La Bourgeoiſie avoit levé de plus d'autres Troupes à ſes dépens, & s'eſtoit rangée ſous diverſes Enſeignes au nombre de ſix mille les plus propres aux armes. La veuë de tant de belles Troupes étonna Roquelaure, mais non pas aſſez pour l'empêcher de parler d'un ton ferme. Il s'adreſſa d'abord à Gritty, qui le renvoya aux Bourgeois ſans l'avoir entendu. Les Bourgeois eurent de la peine à ſouffrir qu'il achevât ſon diſcours, & ne ſe contenterent pas de luy repartir par une raillerie des plus piquantes. Ils tâcherent encore de le rendre ridicule, en luy diſant tout ce que l'antipathie avoit fait inventer aux Italiens pour mépriſer la Nation Françoiſe; & pour achever la ſatyre, ils profererent des mots tout à fait inſolens contre le Roy. 1512.

Le rapport qu'en fit Roquelaure à

1512. Gaſton alluma toute ſa bile. Il ſe modera pourtant ; & ſe contenta ce jour là de tranſporter ſon Camp du quartier de la Longa Torre au quartier oppoſé, ſcitué vis-à-vis de la porte de ſaint Jean dans une diſtance de Breſſe tellement proportionnée, que la Citadelle ſe trouvoit juſtement au milieu entre les François & la Ville, & les garentiſſoit ainſi d'inſulte. Il donna du repos à ſon Armée depuis les quatre heures du ſoir juſqu'à ſept heures du matin quinziéme ; & ne la trouvant pas encore en état d'agir toute entiere, il choiſit huit cens de ſes Cavaliers ſelon les Relations Italiennes, ou un peu plus de quatre cens ſeulement ſelon les Françoiſes. Il leur propoſa de combattre à pied avec luy ; & les perſuada facilement, en leur montrant les eſcarpins qu'il avoit chauſſez à ce deſſein. Il prit enſuite trois mille de ſes Alemans & autant de ſes Gaſcons, & les mena droit à la Citadelle. Il leur communiqua le deſſein qu'il avoit formé d'inſulter Breſſe à l'heure même, &

leur fit trois discours en tres-peu de paroles. Il ne parla que de la Gloire à ses Cavaliers demontez. Il representa aux Gascons que la Victoire qu'il attendoit d'eux decideroit la question, si la vieille Infanterie Françoise valoit mieux que l'Italienne; & il promit aux Alemans de les enrichir de sorte, qu'ils mesureroient le velours à la picque. Il sortit de la basse-cour de la Citadelle à la premiere acclamation des uns & des autres, & trouva les ennemis plus prés de luy qu'il ne croyoit. Gritty pour un des plus grands Personnages du siecle passé avoit commis une faute si considerable, que le Cardinal Bembe aime mieux la passer sous silence que de se mettre inutilement en peine de l'excuser. Les Venitiens n'avoient que deux partis à prendre. Le premier de mettre en usage ce qui leur avoit si bien reüssi dans Padouë, en renfermant toute leur Armée entre les murailles de Bresse, & en disputant pied à pied le terrein de cette Ville. Gaston en ce cas auroit eu beaucoup à souffrir; & s'il 1512.

1512. eût repris Breſſe, ce n'auroit eſté que par la ruïne de ſon Armée. S'il l'eût manquée il auroit perdu ſa reputation, & la Guerre eût eſté portée dans le Duché de Milan : au lieu que l'intereſt des François alloit à la porter dans le pays ennemy.

Le ſecond party conſiſtoit à tirer toutes les Troupes Venitiennes & celles de la Bourgeoiſie hors de Breſſe, & à les mener enſemble au devant de Gaſton. S'il les eût attenduës de pied ferme avec les ſix mille quatre cens hommes ſeulement qu'il avoit alors, il auroit infailliblement ſuccombé par deux raiſons. L'une eſtoit l'inégalité du nombre, & l'autre qu'il n'auroit point eu de Cavalerie. Et s'il ſe fût retiré dans ſon camp il y auroit porté la conſternation, & donné à ſes ennemis une pleine victoire : cependant Gritty ne fit ny l'un ny l'autre. Il s'imagina mal à propos qu'en ſuivant le milieu des deux expediens que l'on vient de rapporter, il profiteroit d'un côté de tous les avantages qui s'en

pouvoient tirer, & éviteroit de l'autre les inconveniens auſquels ils eſtoient ſujets. Il choiſit entre ſes Troupes, entre celles de la Ville, & mêmes entre les Bourgeois, huit mille des meilleurs ſoldats ; & les envoya devant le Palais de Veſprin Centurione, ſcitué juſtement entre la Citadelle & la Ville dans un lieu aſſez étroit, & par où neanmoins il faloit que Gaſton paſſât. Il leur ordonna de s'y mettre en bataille à meſure qu'ils arriveroient, & leur donna pour Commandant Malateſte Baglion. Il s'appliqua avec le reſte de ſes Troupes à deffendre les murailles & les places publiques de Breſſe ; & mit ſi bon ordre à tout, que quand les François auroient paſſé ſur le ventre des gens de Malateſte, & forcé les murailles de Breſſe, il leur reſteroit encore autant de combats à donner qu'ils auroient de places, & mêmes de ruës à traverſer. 1512.

Ainſi Gaſton fut reduit à combattre devant le Palais de Centurione ; & les Relations marquent qu'il

1512. n'y avoit rien de plus agreable à voir que la Nobleſſe Françoiſe à pied, qui faiſoit la premiere pointe. Elle eſtoit armée de pied en cap, de mêmes que ſi elle eût eſté à cheval ; & ne laiſſoit pas toutefois de paroître preſqu'auſſi agile que les autres fantaſſins, qui n'avoient que le morion & le corſelet. On diſtinguoit dans le premier rang Gaſton, Lautrec, la Palice, les deux d'Alegres, Roquelaure, Chaſtillon, la Faillette, Epinay, Chabot, & Sainte-Maure. Il n'y avoit pas de perſonnes Qualifiées dans l'Armée de Malateſte : mais à cela prés elle eſtoit compoſée de vaillans hommes, qui ſe battirent auſſi bien que s'ils n'euſſent pas eſté la pluſpart mercenaires. Le combat fut long & ſanglant, & degenera ſur la fin en preſqu'autant de duels qu'il y avoit de ſoldats : ceux qui s'eſtoient attachez à leur ennemy, ne voulant pas reculer juſqu'à ce qu'ils l'euſſent vaincu. Toutes les Relations conviennent que Gaſton fit alors des choſes au delà de la valeur humai-

ne. Il ne se contenta pas d'agir en simple soldat comme tous les autres, ny de porter par terre ceux qui se presentoient devant luy. La chaleur de la mélée ne luy fit point oublier qu'il estoit General. Il donna les ordres pendant les cinq heures que dura le combat, avec une froideur aussi grande que s'il eût esté dans son cabinet, & il ne negligea pas une des ruses qui pouvoient hâter ou faciliter sa victoire. Ses ennemis ne lâcherent point le pied, & moururent presque tous chacun sur la place qu'il occupoit. On ne convient pas du nombre des François qui perirent en cette occasion. L'apparence est qu'il y en eut beaucoup; & ce que l'on en peut dire de plus singulier, est que le malheur tomba sur les simples soldats, quoy que les gens de Qualité se hazardassent pour le moins autant qu'eux. Il sembloit que Gaston dût s'arrester aprés cette grande action, & il y estoit convié par deux raisons. L'une afin que ses gens repriſſent haleine. L'autre pour envoyer à son camp demander 1512.

1512. du renfort, quand ce ne ſeroit que pour remplir la place des morts & des bleſſez. Mais ſa prévoyance eut plus d'étenduë que les Loix ordinaires de la guerre ne luy permettoient. Il jugea de ce qui luy reſtoit à faire par ce qu'il avoit déja fait; & conſiderant la peine qu'il avoit euë à paſſer ſur le ventre de ceux qui deffendoient le paſſage devant le Palais de Centurionne, il crut en avoir deux fois autant pour le moins à forcer Breſſe, s'il donnoit à Gritty le loiſir de ſe reconnoître. Il ne douta pas que la conſternation ne ſe mît dans la Ville, auſſi-tôt que l'on y ſçauroit le ſuccez du combat dont on vient de parler, & ce fut pour en profiter qu'il diviſa à l'heure même les vainqueurs en deux troupes. Il marcha avec l'une droit à Breſſe par le plus court chemin, & envoya l'autre ſous les ordres de la Palice faire un aſſez long circuit, & donner par l'endroit oppoſé où eſtoit ſcitué la plus petite partie de la Ville, appellée Civitelle. Il preſuppoſa que Gritty ſe deffendroit avec moins de

vigueur quand il ſeroit attaqué des deux côtez, & ne s'abuſa pas tout à fait. Les deux aſſauts furent également rudes, quoy qu'ils ne commençaſſent pas en même temps, & ceux de Breſſe aprés une longue reſiſtance furent emportez. La précaution de Gaſton ne luy fut pas moins utile que ſon courage. Il avoit commandé que l'on tuât ſans miſericorde quiconque de ſes ſoldats ſortiroit de ſes rangs, juſqu'à ce que les François fuſſent entierement maîtres de la Ville; & la mort de deux ou trois refractaires, retint les autres François dans le devoir. Aprés que les murailles furent emportées, il falut combattre dans chaque ruë; & les Venitiens & les Breſſans également perſuadez qu'ils n'obtiendroient point de quartier, n'en demanderent pas. Gritty, Avogaro, & ſon autre fils furent pris, & la Ville fut abandonnée au pillage ſept jours entiers. Elle eſtoit la plus riche de la Lombardie, aprés celle de Milan, & ce fut apparemment pour cela que les vainqueurs en partagerent le butin 1512.

1512. avec ceux de leurs compagnons qu'ils avoient laiſſez dans le Camp. Gritty fut traité en priſonnier de guerre: mais on coupa les teſtes à Avogaro & à ſes deux fils, aprés que le procez leur eut eſté fait dans les formes. On ne ſauva l'honneur qu'aux Religieuſes; & ceux qui reprochent à Gaſton cette ſeverité, ne prennent pas garde que ſi elle a dû eſtre permiſe dans aucune rencontre elle l'eſtoit alors, puiſque les François avoient preſque tous les Italiens ſur les bras; & que ne pouvant tout à la fois munir ſuffiſamment leurs Places, & paroître en campagne auſſi forts que l'ennemy, il leur eſtoit abſolument neceſſaire d'en retenir les Bourgeois par la crainte d'eſtre traitez comme l'avoient eſté ceux de Breſſe, s'ils commettoient une ſemblable faute.

Il y a une tres-grande diſproportion dans les Relations Françoiſes & dans les Italiennes pour ce qui regarde le nombre des perſonnes qui furent tuées du côté des Venitiens dans le combat devant le Palais de

Veſprin

Vesprin Centurione, & à la surprise de Bresse. Les Françoises en mettent vingt-deux mille hommes, & les Italiennes n'en avouënt que six ou huit mille au plus. La difficulté est de reconnoître celles qui sont les plus fideles ; & ce que l'on peut dire de plus vray semblable là-dessus, est que les Italiens ont trop affecté de diminuer leur perte. Car il est constant d'un côté que les François ne firent de prisonniers que les principaux Officiers de l'Armée Venitienne, & ceux des Bourgeois dont ils attendoient une plus grosse rançon ; & que durant l'assaut les soldats restez dans le Camp de Gaston s'étendirent au tour de la Ville, & tuerent ceux qui s'enfuyoient ; & d'un autre côté il y avoit alors dans Bresse l'Armée des Venitiens, qui estoit de huit ou dix mille hommes. Outre cela la Bourgeoisie de cette Ville avoit levé des Troupes pour sa deffense, qui estoient au moins de trois ou quatre mille soldats ; & de plus six mille des Bourgeois choisis avoient pris party dans leurs pro- 1512

1512. pres Troupes, ou dans l'Armée des Venitiens. Si l'on y ajoûte les autres Bourgeois dont la multitude eſtoit ſi grande que l'on en comptoit ſeize mille, on trouvera que les Relations Françoiſes approchent beaucoup plus de la verité en comptant vingt-deux mille morts, que les Italiennes qui n'en mettent que ſix ou huit mille.

Comme les faits d'Armes que l'on vient de décrire eſtoient ſi rares, qu'à peine en trouve-t'on d'approchans dans l'Hiſtoire, ils acquirent à Gaſton une reputation ſi prodigieuſe, que depuis Alexandre & Ceſar aucun General n'avoit eſté ſi univerſellement eſtimé. On ne ſe laſſoit point d'admirer qu'en quinze jours il eût donné preſqu'autant de combats : éludé l'experience des plus grands Capitaines : ſauvé Boulogne : déconcerté le Marquis de Mantouë : ſurmonté les injures du temps : enlevé les Camps volans des Venitiens : diſſipé leurs Milices : vaincu leur Armée en bataille, & pris leur General dans la meilleure

Place de l'Etat de Terre ferme. On s'imagina par toute l'Europe auſſi bien qu'à la Cour de France, qu'il n'eſtoit pas poſſible que de ſi heureux commencemens euſſent une fin malheureuſe, & que ce ne ſeroit plus qu'un jeu à Gaſton d'achever de battre les Confederez, aprés les avoir privez de la reſſource des Venitiens. Qu'il iroit enſuite à Rome punir Jules de ſon animoſité pour la France, & faire élire en ſa place un nouveau Pape. Qu'il paſſeroit de là au Royaume de Naples, & qu'il n'y trouveroit pas plus de reſiſtance qu'en avoit trouvé Charles Huit. Qu'uſant de la diligence qui luy eſtoit ſi familiere, il monteroit ſur les Vaiſſeaux qui y avoient apporté l'Armée Eſpagnole. Qu'il deſcendroit dans la Grece; & qu'il executeroit la Prophetie contenuë dans un Livre attribué à ſaint Auguſtin, qu'un François ruïneroit l'Empire des Turcs. 1512.

C'eſt le Livre de l'Antechriſt.

Ce qu'il y avoit de certain dans tant de contes faits à plaiſir, eſtoit que Loüis avoit eu de tout temps

1512. une tendreſſe toute particuliere pour Gaſton ; & qu'il avoit eſté ſi charmé de ſes progrez, qu'il luy avoit promis le Royaume de Naples pourveu qu'il en chaſſât les Eſpagnols. Mais les meſures de ſa Majeſté furent bien-tôt rompuës, par les ennemis que Jules luy ſuſcita hors d'Italie. L'Evêque de Moray eſtoit ſorty d'une des meilleures Maiſons d'Angleterre ; & penſoit à ſe diſtinguer des autres Prelats de ſon Pays, en obtenant de la Cour de Rome un Chapeau de Cardinal. Il n'avoit pu arriver à ſa fin, en ſe mélant d'appaiſer les conteſtations qui ſe renouvelloient tous les ans entre la France & l'Angleterre ; & il avoit cru mieux reüſſir, en ſervant Jules dans le deſſein qu'il avoit d'attirer Henry Huit dans la Ligue. Le Parlement d'Angleterre eſtoit aſſemblé pour continuer la Guerre contre les Eſcoſſois, & il n'eſtoit pas mal-aiſé de le diſpoſer à donner la paix à ces Peuples qui la luy demandoient, en luy propoſant de profiter de la conjoncture d'alors pour recouvrer

la Normandie & la Guyenne. L'Evêque de Moray y travailloit actuellement, quand il entra dans le Port de Londres une Galere chargée de bons Vins & d'excellens Fromages, que Jules envoyoit à Henry Huit. Comme on n'avoit point veu de memoire d'homme en Angleterre un Vaisseau d'Italie aux Armes du Pape, tout le monde courut pour voir la Galere ; & l'on ne l'eut pas plûtôt déchargée, que Henry fit un Festin aux principaux du Parlement. Il les regala de ce qu'on avoit apporté dans cette Galere, & cela suffit pour rallumer leur haine contre la France. L'Evêque se prévalut de l'occasion, & harangua le lendemain dans la Chambre haute d'une maniere fort animée. Il representa Loüis comme le plus dangereux Schismatique qui se fust jamais déclaré contre l'Eglise ; parce que ceux qui l'avoient precedé dans le Schisme avoient agy contre elle par des inimitiez particulieres, ou pour conserver dans l'Italie l'Autorité de l'Empire d'Occident : au lieu que 1512.

1512. Loüis n'ayant pu recouvrer par ſes propres forces le Royaume de Naples, ny reduire le reſte de l'Italie en Province de la Monarchie Françoiſe ſe ſervoit maintenant de la ruſe ; & feignoit de vouloir reformer l'Egliſe, afin de dépoſer ſous un pretexte ſi plauſible le Pape, qu'il tenoit pour ſon plus grand ennemy. L'Evêque ajoûta qu'il ſeroit éternellement honteux à la Nation Angloiſe de vivre en paix avec les perſecuteurs du ſaint Siege : Il demanda que le Parlement députât à l'heure même vers Henry pour le prier de rompre avec les François, & de renvoyer leur Ambaſſadeur ; & Henry accorda cette Requeſte avec d'autant plus de facilité, qu'il eſtoit déja convenu avec les Confederez d'executer ce qu'elle contenoit. On n'a pas ſceu préciſement quels avoient eſté les articles de ce Traité : mais s'il eſt permis d'en juger par l'évenement, ils ſe reduiſoient à l'obligation de ſa Majeſté Angloiſe d'équipper une Flotte conſiderable : de l'envoyer ſur les Côtes de la Guyen-

ne : de joindre là celle d'Eſpagne ; & de débarquer à ſon exemple huit mille ſoldats, qui ſeroient employez aux actions ordonnées dans un Conſeil de Guerre my-party entre ces deux Peuples. Loüis ne fut pas tant irrité de la maniere outrageante dont on renvoyoit ſon Ambaſſadeur, qu'embaraſſé des nouvelles Troupes qu'il luy faloit lever pour la ſeureté des Côtes de Picardie & de Normandie. Il y pourvût neanmoins avec une extrême diligence ; & ce fut dans la Ville de Roüen où il eſtoit allé à ce deſſein, que ſon inquietude augmenta par le retour d'André du Bourg qu'il avoit envoyé à la Cour Imperiale pour former une Alliance plus étroite entre les François & les Alemans. On a vèu que Maximilien n'aimoit pas Loüis ; & qu'il en avoit donné des marques ſi convaincantes, qu'il eſt eſtonnant que Loüis n'eût pas laiſſé nonobſtant de le ménager. Maximilien eſtoit demeuré dans les termes de la moderation, tant qu'il avoit veu la Cour de Rome plus 1512.

1512. foible : mais aprés qu'elle eut trouvé le ſecret d'engager dans ſes intereſts l'Eſpagne, l'Angleterre, & la pluſpart de l'Italie, il crut que la France ne pourroit plus ſe paſſer de luy, & il eut le front de luy propoſer qu'elle l'achetât. Il voulut l'aſſujettir à des conditions ſi rudes, qu'elles ne l'euſſent pas eſté davantage quand il l'auroit vaincuë en pluſieurs batailles. Il demanda qu'elle conquiſt à ſes dépens la partie de l'Etat de Terre ferme qui devoit eſtre reünie à l'Empire, & qu'enſuite elle l'en miſt en poſſeſſion. Que Loüis accordât Renée de France ſa ſeconde fille, à l'Infant Ferdinand frere puîné de l'Archiduc Charles. Qu'on détachât de la Couronne le Duché de Bourgogne. Qu'on le donnât en dot à cette Princeſſe, & qu'on l'envoyât à la Cour Imperiale pour y eſtre élevée juſqu'à ce qu'elle fût en âge de conſommer ſon mariage. Que Maximilien fût Arbitre, & prononçât Souverainement ſur les trois ſujets de conteſtation entre la France & le ſaint Siege, qui eſtoient

la

la reüinion de Ferrare, le recouvrement de Boulogne, & la validité du Concile de Piſe, & que Loüis acquieſçât à ſon jugement. Que Gaſton n'attaquât aucune Place; & n'entrepriſt rien de conſiderable que du conſentement d'un Seigneur Alemand; qui luy ſeroit donné pour tenir la premiere place dans ſon Conſeil; & qu'enfin quelques conquêtes que fiſſent les François dans l'Italie, il ne leur fuſt permis d'en garder aucune, ny de s'aggrandir au delà de ce qu'ils tenoient dans le Duché de Milan & dans l'Etat de Terre ferme. 1512.

Il eſtoit aiſé de juger par là que Maximilien cherchoit querelle; & de plus que quand on luy auroit accordé ce qu'il prétendoit, la France ſeroit encore moins aſſeurée de le retenir dans ſon alliance qu'elle ne l'avoit eſté juſques-là, puiſqu'il ſeroit plus en état de contrevenir impunément à ſes promeſſes. On differa donc de luy repartir, juſqu'à ce qu'on eût appris le ſuccez d'une nouvelle Negociation de la France

1512. avec les Suiſſes ; & cependant de crainte de luy fournir le prétexte qu'il cherchoit, on luy envoya cinquante mille écus, & l'on renforça de deux cens Lances & de trois mille fantaſſins les Garniſons des Places qu'il avoit encore dans l'Etat de Terre ferme.

Le Miniſtre à qui la Negociation avec les Suiſſes avoit eſté confiée, eſtoit Raoul de Launoy ſelon la Morliere ; & Lanoy ſuivant la pluſpart des autres Auteurs imprimez & manuſcrits, Seigneur de Morvillier & de Paillare, & Bailly d'Amiens, qui avoit autant de qualitez pour le Cabinet que pour la Campagne. Il s'eſtoit toûjours mis à la teſte de la Nobleſſe de Picardie, lorſqu'il avoit eſté queſtion de preſerver cette Province de l'irruption des Flamans ; & Loüis Ouze & Charles Huit l'avoient employé avec ſuccez en divers Traitez avec Maximilien, & depuis avec l'Archiduc Philippes. Loüis Douze jugea qu'il reüſſiroit pour le moins auſſi bien avec les Suiſſes, & l'envoya à l'Aſſemblée de

Bade avec un pouvoir ſi ample, que ſa Majeſté n'en avoit point encore donné de ſemblable à aucun Ambaſſadeur. Son inſtruction toute en chifre contenoit : Que la France eſtoit fâchée d'avoir rompu avec les Treize Cantons par un excez d'épargne : Qu'elle prétendoit reparer la faute à quelque prix que ce fût : Que le Bailly n'épargnât rien ; & qu'il prît ſeulement garde à ménager ſes offres avec tant de prudence, que les Suiſſes ne s'apperceuſſent point que l'on faiſoit trop de cas de leur amitié, & qu'ils ne la rencheriſſent. Le Bailly d'Amiens parut avec de bonnes lettres de change à Bade, & y fut admirablement ſecondé par ceux de l'Aſſemblée qui avoient receu des penſions ſecrettes de la France. Mais le Cardinal de Sion ne ſe contenta pas de le traverſer comme il avoit fait juſques-là par la voye des intrigues. Il monta en Chaire les Feſtes, & les autres jours de repos : Il harangua avec un zele plus emporté qu'éclairé : Il noircit les François plus que ne l'a- 1512.

1512. voient eſté les Alemans au plus fort des Schiſmes : Il menaça de la damnation éternelle ſes Compatriotes, s'ils n'aidoient le ſaint Siege à punir Loüis ; & obtint enfin que le Bailly ſeroit renvoyé, & que les Suiſſes renforceroient de ſix mille hommes l'Armée des Confederez. Ceux qui avoient eſté Penſionnaires de la France éluderent pour quelque temps l'execution de cet arreſté ; & luy rendirent en cela un ſervice tres-ſignalé, puiſque les ſix mille Suiſſes ne joignirent les Armées du ſaint Siege & de l'Eſpagne qu'aprés la bataille de Ravenne.

Les progrez de Gaſton n'avoient pas empêché que les Cardinaux de Nantes & de Strigonie ne continuaſſent de negocier la Reconciliation de Jules avec Loüis ; & le Cardinal de Strigonie avoit cru que la Cour de Rome ſe relâcheroit aprés avoir manqué Boulogne, & veu reprendre Breſſe. Mais Jules contre l'opinion de tout le monde, & peut-eſtre par un preſſentiment de ce qui devoit arriver, eſtoit demeuré in-

flexible ; & lors qu'il apprit que Maximilien avoit fait aux François des propoſitions ridicules, & que le Bailly d'Amiens par une avanture qui n'eſtoit pas concevable apportoit de Suiſſe les Lettres de change qu'il y avoit portées, ſa Sainteté renchérit ſur la conduite de Maximilien ; & ne voulut plus oüir parler d'accommodement avec Loüis, à moins que ce Prince ne la miſt par avance en poſſeſſion du Duché de Ferrare & de la Ville de Boulogne : ne renonçât à la Protection du Concile de Piſe ; & ne luy miſt entre les mains tous les Prelats qui y avoient aſſiſté, afin qu'elle uſât à leur égard de toutes les ſeveritez Canoniques. 1512.

Le celebre Juriſconſulte Philippe Decius ne fut pas exempt du reſſentiment de Jules. Toute l'Europe eſtoit convaincuë qu'il eſtoit le plus habile de ſon temps pour la profeſſion dont il ſe méloit ; & il avoit irrité au dernier point la Cour de Rome, en offrant au Concile de Piſe de diſpoſer les matieres dont il au-

1512. roit à traiter, & de fournir les autoritez qui ſerviroient à les appuyer. On craignoit encore de luy qu'il n'écriviſt en faveur des reſolutions qui y ſeroient priſes, & que ſon autorité ne les fiſt agréer par tout où elle eſtoit reſpectée. On lança contre luy pour l'en empêcher toutes les foudres de l'Egliſe; & on le mit en tel eſtat qu'encore qu'il fût univerſellement aimé & eſtimé dans Milan où il rempliſſoit ſi dignement la premiere Chaire de la Juriſprudence, il n'oſoit ſortir de ſa maiſon que rarement & fort accompagné.

Les derniers à qui Jules s'adreſſa furent les Florentins; & la douceur qu'il affecta à leur égard devoit être d'autant plus ſuſpecte, qu'il ſe faiſoit plus de violence pour la témoigner. Il commença par lever les Excommunications dont il les avoit noircis; & leur envoya enſuite Goſſaduro en qualité de Nonce extraordinaire, pour les remercier de ce qu'ils avoient contraint le Conciliabule à force de mauvais traitemens

de ſe tranſporter de Piſe à Milan. 1512.
Goſſaduro fut accompagné d'un Secretaire du Viceroy de Naples ; & les premiers offices de l'un & l'autre furent employez à ſolliciter que l'Alliance entre les François & les Florentins qui devoit finir dans quelque mois, ne fût pas prolongée. Le Nonce & le Secretaire ne propoſoient rien aux Florentins qui ne fût de leur goût. Mais la querelle entre les deux partis eſtoit ſur le point de ſe decider par une bataille dont le ſuccez eſtoit fort douteux ; en ce que d'un côté la valeur de Gaſton, l'opinion que ſes Troupes avoient conceuë de ne pouvoir eſtre battuës ſous luy, & l'avantage qu'il avoit de commander des ſoldats qui obeïſſoient tous à un même Maître, ſembloient luy promettre la victoire ; & d'un autre côté la dignité du ſaint Siege, l'artifice des Eſpagnols, & l'antipathie des Italiens pour la Nation Françoiſe, ſuppléoient à ce qui pouvoit manquer d'ailleurs aux Confederez. Ainſi le raffinement de la ſageſſe ſelon les

1512. Florentins conſiſtoit à demeurer neutres, s'il leur eſtoit poſſible, juſqu'à ce qu'ils euſſent veu le ſuccez de la Guerre; parce que s'il eſtoit favorable aux François, leurs Alliez en profiteroient en partageant avec eux les Terres des Confederez; & s'il ne l'eſtoit pas, la Republique en ſeroit quitte pour de l'argent, aucun des Confederez n'étant d'humeur à ſouffrir que ſes compagnons s'aggrandiſſent d'une telle dépoüille.

Fin du huitiéme Livre.

ARGUMENT DU NEUVIE'ME LIVRE.

LOUIS commande à Gaſton de combattre en toute maniere ; & Gaſton obeït, quoy qu'il eût formé trois entrepriſes qui l'auroient rendu victorieux s'il en eût attendu l'effet. Il aſſiege Ravenne, & les Confederez y jettent un détachement. Gaſton donne un aſſaut, & il eſt repouſſé. On le juſtifie des fautes que les Hiſtoriens étrangers luy attribuënt, & l'on décou-

vre celles des Confederez en approchant de Ravenne, & en se retirant ensuite à quelques distances de là. La Bataille se donne. Gaston deffait l'avantgarde & le Corps de bataille des Confederez : mais en attaquant leur Arrieregarde ils l'environnent & le tuënt. Les François emportent d'assaut Ravenne, & la consternation se met dans Rome. Le Pape en veut sortir : mais il y est arrêté par l'imprudence des Cardinaux du Concile de Milan, qui permettent au Cardinal de Medicis prisonnier, d'envoyer son cousin germain informer sa Sainteté de ce qui manquoit aux François. Le General de Normandie casse les soldats étrangers ; & le Roy rappelle en France l'élitc des autres : ce qui met la Palice dans l'impossibilité de conserver le Duché de Mi-

lan. Il commet à son tour une faute, en écrivant son secret dans une lettre en chifre qui est interceptée. Les Confederez qui alloient à Ferrare marchent droit à Milan ; & la Palice ne la peut conserver, parce que l'Empereur mande aux deux tiers de son infanterie qui estoit Alemande de le quitter. Il se reduit à conserver Pavie : mais deux journées qu'il perd inutilement, donne lieu aux Confederez de l'atteindre, & de tailler en pieces la moitié de ce qui luy restoit de soldats. Les Colonnes obligent le Duc de Ferrare de se mettre entre les mains du Pape, & l'en tirent avec une extrême hardiesse. Les Confederez se broüillent entre eux, & pour les accorder on convoque une Assemblée à Mantouë. L'Evêque de Gurce y propose en vain l'In-

fant Ferdinand pour estre Duc de Milan. Les Florentins y sont abandonnez à la Maison des Medicis. Cardonne les veut sauver, mais ils le mécontentent mal à propos. Soderini dépêche en Espagne un homme d'esprit, qui convient avec le Roy Catholique que le veritable interest de sa Majesté est de conserver la liberté des Florentins. Elle en écrit à Cardonne : mais les Medicis l'avoient gagné un jour auparavant, & il les avoit rendus maistres de leur Patrie.

HISTOIRE DE LOUIS XII.

LIVRE NEUVIE'ME.

Où l'on voit la Bataille de Ravenne ; & ce qui eſt arrivé de plus remarquable depuis le commencement d'Avril 1512. *juſqu'au trois de Septembre de la même année.*

LA declaration de l'Angleterre & des Suiſſes en faveur des Confederez, & les propoſitions exhorbitantes de l'Empereur Maximilien, donnerent occaſion à Loüis de prévoir que ſes forces en Italie ſeroient 1512.

1512. accablées par le grand nombre de ſes ennemis s'ils avoient le temps de ſe joindre. Pour les en empécher il faloit combattre les Armées du ſaint Siege & du Roy Catholique pendant qu'elles travailloient à ſe refaire des incommoditez ſouffertes au Siege de Boulogne, & Gaſton en receut l'ordre. Rien ne luy pouvoit arriver de plus agreable; & il partit le même jour du quartier d'hyver, ou pour mieux dire de rafraîchiſſement, qu'il avoit donné à ſes Troupes aprés la repriſe de Breſſe. Il entra dans la Romagne au commencement d'Avril mil cinq cens douze, & trouva les Confederez retranchez ſous le canon de Forli. Cette Place eſtoit forte; & le Camp des ennemis ſi bien garny de redoutes à certaines diſtances, qu'il y auroit eu de la temerité à l'attaquer. Les François n'oſerent l'entreprendre; & s'attacherent aux Villes de ſaint Georges & de Cotigniola, & à la Forteresſe de Granariolo, qu'ils emporterent ſans que les Confederez ſe miſſent en devoir de les ſecourir: Le

reſultat de leur Conſeil de Guerre ayant eſté de laſſer Gaſton par la multitude des Sieges qu'il ſeroit contraint de faire ; & de ne le combattre qu'aprés qu'il ſe ſeroit luy-même affoibly de ſorte, qu'ils le vaincroient ſans courir de riſque. 1512.

Ce reſultat eſtoit fondé ſur les trois raiſons ſuivantes. La Guerre ſe faiſoit dans une Province dévoüée aux Confederez ; qui leur fourniſſant toutes choſes en abondance, les mettoit incomparablement au deſſus des François ; qui n'ayant que les proviſions qu'ils avoient apportées de Lombardie, ſeroient bien-tôt reduits à de fâcheuſes extrémitez. Le Roy Catholique avoit envoyé le meilleur Voilier de ſes Vaiſſeaux, pour informer Cardonne que le Roy d'Angleterre ſon gendre & luy devoient bien-tôt entrer dans le Languedoc & dans la Guyenne, & y faire une diverſion qui contraindroit Loüis de rappeller la moitié des ſoldats qu'il avoit envoyez à Gaſton. Sa Majeſté Catholique commandoit enſuite à Cardonne de ne pas com-

1512. battre juſqu'à ce qu'il eût appris les nouvelles de l'irruption des Eſpagnols & des Anglois en France ; & d'amuſer par belles promeſſes le Cardinal de Medicis, quand il le ſolliciteroit d'empêcher que les François ne ravageaſſent à leur diſcretion la plus fertile Province de l'Etat Eccleſiaſtique, qui eſtoit la Romagne. Enfin le Duc d'Urbin mécontent du Roy Catholique à cauſe qu'il ne luy avoit pas donné l'autorité ſuprême ſur les Armées des Confederez, & plus encore du Pape ſon Oncle parce qu'il l'avoit voulu aſſujettir tout Prince Souverain qu'il eſtoit à recevoir les ordres du Viceroy de Naples ; non ſeulement differoit de jour en jour de ſe mettre à la teſte de l'Armée Eccleſiaſtique, mais encore avoit envoyé un Agent ſecret en France pour traiter avec Loüis ; & venoit de rappeller de devant Forli ſa Compagnie d'hommes d'Armes qui eſtoit la plus belle de la Cavalerie des Confederez, ſous prétexte qu'il n'eſtoit pas bien ſeant que le Duché d'Urbin demeurât

demeurât exposé à l'insulte de Gaston en cas qu'il continuât de vaincre. 1512.

On ne laissoit pas toutefois de negocier au plus fort de la Guerre ; & le Pape & le Roy Catholique également persuadez que pour détacher l'Empereur Maximilien des intereſts de Loüis, il le faloit en toute maniere reconcilier avec les Venitiens ; & que pour venir à bout de cette reconciliation, il estoit necessaire de commencer par une Tréve, pressoient extraordinairement le Senat de conclure avec sa Majesté Imperiale une suspension d'Armes pour un an. Maximilien n'y pouvoit entendre sans violer ses derniers Traitez avec la France : mais il ne fut pas à l'épreuve des cinquante mille Florins que les Venitiens luy offrirent, pour obtenir de sa Majesté Imperiale qu'elle les mist en possession de Vicense. Elle l'auroit fait si Jules & les Espagnols qui ne vouloient pas mécontenter Maximilien, n'eussent employé leur autorité pour conclure entre luy & les Ve-

1512. nitiens une Tréve, à condition que chacun conſerveroit ce qu'il tenoit actuellement.

Les Auteurs Italiens & les François diſent que cette Tréve ne fut que de huit mois, mais le Cardinal Bembe en met dix; & il y a d'autant plus lieu de le croire, qu'il en avoit veu l'original, & qu'il ne s'en diſtribua point de copies. Loüis reconnut alors l'utilité du conſeil qu'Eſtienne Poncher Evêque de Paris luy avoit donné, dans le temps que Jules avoit commencé à ſoulever contre la France toutes les Puiſſances Chrétiennes. Il avoit propoſé que l'on preferât la Republique de Veniſe à l'Empereur, & s'eſtoit fondé ſur ce que l'amitié de cette Republique ne s'acheteroit qu'aux dépens d'une partie des Places que la France avoit priſes ſur elle dans l'Etat de Terre ferme; & qu'aprés cela l'autre partie ne coûteroit rien à conſerver, puiſque les Venitiens eſtant une fois engagez dans la querelle la ſoûtiendroient par leurs propres intereſts. Au lieu qu'il faudroit

toûjours mettre la main à la bourſe pour gagner Maximilien, ou pour arreſter ſon inconſtance; & qu'avec tout cela il y auroit de la temerité à ſe promettre qu'il n'échappât pas, ſi les Confederez eſtoient un jour en eſtat de luy donner plus d'argent que ne feroit la France. Il n'y avoit plus d'autre remede que d'envoyer un ſecond ordre plus preſſant que le premier à Gaſton, de combattre Cardonne avant que les Confederez puſſent profiter de la mauvaiſe foy de l'Empereur, & Gaſton ſe hâta d'attirer l'ennemy en pleine campagne; quoy que s'il eût differé huit jours ſeulement, il ſeroit arrivé dans l'Italie trois grandes revolutions à l'avantage des François. Il ne s'étoit pas repoſé pendant que ſon Armée ſe rafraîchiſſoit; & comme il penſoit à conquerir le Royaume de Naples que ſon Oncle luy avoit promis, auſſi bien qu'à combattre les Confederez, il avoit conclu trois affaires d'extrême importance, qui ne pouvoient éclatter ſans obliger le Pape & Cardonne de penſer à la 1512.

1512. ſeureté de Rome. Le Duc d'Urbin avoit les ſujets de mécontentement dont on a parlé, & les meilleurs ſoldats d'Italie ſe tiroient de ſon Etat, & des Provinces voiſines dans leſquelles il avoit beaucoup de credit. Il ne pouvoit ſouffrir que ſon Oncle eût accreu de prés de la moitié la puiſſance temporelle du ſaint Siege ſans luy en faire qu'une tres-petite part; & bien loin de luy être redevable pour les fiefs de Pezaro & de Senigaglia qu'il luy avoit donnez, l'idée de ce bien-fait le mettoit en colere lors qu'il le comparoit avec la Romagne entiere, dont Alexandre Six avoit inveſty Ceſar Borgia. On ne trouve point dans les Memoires qui reſtent de Gaſton, s'il rechercha le premier le Duc d'Urbin, ou s'il en fut recherché: mais il eſt conſtant qu'il convint avec luy d'un Traité, dont les principaux Articles furent: Que le Duc d'Urbin ſe mettroit ſous la protection de la France; & qu'avec l'argent qu'on luy compta le même jour qu'il donna ſa ratification, il

leveroit trois cens hommes d'Ar- 1512.
mes, & quatre mille Fantaſſins : Qu'il entreroit avec ſes Troupes à la my-Avril au plus tard dans le Patrimoine de ſaint Pierre, ou dans le Royaume de Naples, ſuivant l'ordre qu'il en recevroit de Loüis; & qu'en cas que ſa Majeſté Tres-Chrétienne recouvrât ce Royaume, elle donneroit au Duc & à ſes deſcendans mâles une partie de la Romagne, & la garentiroit.

On a veu que Pompée Colonne eſtoit le plus dangereux ennemy de Jules. Il avoit trop parlé contre ſa Sainteté, pour croire qu'elle luy eût pardonné ſincerement ; & quoy que ſes Couſins Proſper & Fabrice luy euſſent répondu qu'il pouvoit demeurer à Rome en ſeureté, il s'étoit luy-même relegué à la campagne. Il y avoit cherché une place de retraite, ſuppoſé qu'on le pourſuiviſt; & il avoit pris de ſi juſtes meſures avec la Garniſon de Montefortino, qu'il eſtoit aſſeuré de la faire revolter quand il luy plairoit. Il avoit préveu qu'en ce cas il pourroit

1512. eſtre accablé par ſes Couſins devoüez à l'Eſpagne ; & il avoit dépêché vers Gaſton le plus adroit des Vaſſaux de ſa Maiſon pour implorer ſon ſecours, & pour offrir d'exciter la Guerre civile dans l'Etat Eccleſiaſtique, à condition qu'on luy donnât vingt mille écus. Gaſton l'avoit pris au mot ; & Pompée avoit formé un grand party des ennemis de Jules, qui devoient l'attaquer juſques dans Rome au premier ſignal que Gaſton leur en donneroit. Enfin Robert Urſin avoit conſervé l'ancienne inclination de ſa Maiſon pour la France. Ses intelligences dans la Calabre eſtoient ſi bien concertées, que la vigilance de Cardonne ne l'auroit pas empêché de ſe ſaiſir de la Ville & du Port de Rege. Il eſtoit demeuré d'accord de les ſurprendre auſſi-tôt que l'Armée Françoiſe marcheroit vers Naples, & d'y recevoir la Flotte de Prejan ; qui de là eût ôté toute ſorte de communication entre les deux Siciles, & par conſequent empêché les ſecours qui pouvoient venir d'Eſpagne à Naples.

Il estoit donc necessaire que Gaston avant de combattre, attendît le succez des intelligences dont on vient de parler : mais les ordres du Roy estant trop précis pour souffrir aucune interpretation, il assembla ses Officiers ; & leur proposa que pour attirer les Confederez à la bataille, il faloit attaquer une ville qu'il leur importât de conserver de sorte, qu'ils perdroient leur reputation en y manquant. Les Officiers convinrent que cette Place devoit être Ravenne ; & parce que les Confederez en estoient aussi proches que les François, & qu'ils l'auroient mise en estat de ne rien craindre s'ils y fussent arrivez les premiers, Gaston fit une marche extraordinairement hâtée ; & campa si avantageusement entre Cotigniola & Granariolo durant qu'on luy menoit de l'Artillerie de Ferrare, que les Confederez ne pouvoient plus aller à Ravenne sans luy passer sur le ventre. 1512.

Le Duc de Ferrare ne se contenta pas de mener luy-même aux François les Canons qu'ils luy deman-

1512. doient. Il prévit qu'il y auroit Bataille; & sa fortune en dépendant, il en voulut avoir sa part avec les gens de guerre qu'il put tirer de ses Places sans les trop dégarnir. Son arrivée au camp entre Cotigniola & Granariolo, & son attirail d'Artillerie, firent soupçonner le veritable dessein de Gaston. Les Chefs des Confederez s'assemblerent, & resolurent d'abord de jetter dans Ravenne un Camp volant pour amuser les François; jusqu'à ce que les incommoditez du siege les ayant affoiblis, les Confederez en eussent bon marché. Il est surprenant qu'un si grand nombre de personnes experimentées ne prît pas garde que ce seroit hazarder sans aucun fruit les Troupes que l'on jetteroit dans Ravenne; parce que Gaston qui faisoit la guerre en pays ennemy, & par consequent manquoit de vivres le plus souvent, ménageoit trop bien son temps pour le perdre devant Ravenne. Qu'il ne s'amuseroit point à l'assieger dans les formes: Qu'il la battroit d'abord avec sa grosse Artillerie;

tillerie ; & que pour peu que la brê- 1512.
che fût raiſonnable, il y donneroit
l'aſſaut. Qu'ainſi le camp volant des Confederez arriveroit trop tard, & courroit riſque d'eſtre enlevé en chemin. Le Camp volant échappa neanmoins aux François par un accident qu'ils n'avoient pu prévoir. Ses guides l'égarerent ; & non ſeulement il ne rencontra pas les François, mais de plus il les prévint, & ſe jetta dans Ravenne avant qu'elle fût inveſtie. Marc Antoine Colonne le commandoit, & il eſtoit compoſé de l'élite des Troupes Confederées. On avoit eu la déference pour Jules de mettre un Romain à la teſte de ce Camp volant, & de luy laiſſer choiſir, entre les Cavaliers du ſaint Siege ceux qu'il eſtimoit le plus : mais auſſi on avoit voulu que les Fantaſſins en fuſſent pris entre les plus braves des Eſpagnols naturels, & qu'ils obeïſſent aux Capitaines Salazar & Paredes : Colonne eſtoit l'Officier general de ſon temps qui apprehendoit le plus de manquer par imprudence & par temerité, quoy qu'il eût donné plu-

1512. ſieurs marques de courage & de reſolution. Il connoiſſoit trop Jules pour attendre que ſa Sainteté luy pardonnât la faute qu'il auroit commiſe, s'il menoit à la boucherie les Troupes qu'on luy confioit. Cependant à juger de ce que Gaſton feroit à Ravenne par ce qu'il venoit de faire à Breſſe, il n'y avoit que trop d'apparence qu'il ne ſe ſauveroit pas un ſoldat de ceux qui entreroient dans Ravenne, ſi l'on donnoit aux François le loiſir de les inſulter.

Ainſi quand on luy propoſa d'y conduire le Camp volant, il déclara nettement que ce ne ſeroit qu'à condition que Cardonne, Fabrice Colonne, Navarre, le Marquis de Peſquaire, Carvajal, & les autres Officiers Generaux des deux Armées juraſſent ſur la ſainte Hoſtie qu'ils ſe mettroient en chemin avec toute l'Armée pour le ſecourir au moment qu'ils apprendroient ſon entrée dans Ravenne, & que les François commenceroient à la battre. On eut beau luy repreſenter que ce qu'il demandoit eſtoit ſingulier, & luy pro-

mettre qu'on l'executeroit ſans y eſtre obligé. Il ne voulut pas ſe fier à de ſimples promeſſes, & le ſerment fut fait en la maniere qu'il le deſiroit. Il entra dans Ravenne le huit d'Avril, & Gaſton aſſiegea cette Place deux heures aprés. Il diſpoſa ſes quartiers de maniere que la pluſpart de ſon Armée occupoit tout le terrein qu'il y avoit entre les rivieres de Vito & de Montone; & le reſte avoit paſſé ſur un Pont de batteaux celle de Montone, afin de former deux attaques en mêmes temps. Toute l'Artillerie Françoiſe fut partagée en deux batteries, & approchée le plus prés qu'il ſe put des murailles de Ravenne pour agir avec plus d'effet. Marc Antoine Colonne n'en eut pas plûtôt apperceu les premiers fracas, qu'il envoya vers les Confederez pour les haſter de venir, & quoy que le Canon des aſſiegeans n'eût pas diſcontinué durant vingt-quatre heures, il ne fit qu'une brêche de vingt toiſes, encore n'eſtoit-elle qu'au haut de la muraille, le bas à la hauteur 1512.

1512. de quinze pieds eſtant demeuré ferme. Gaſton la reconnut luy-même, & jugea qu'il n'eſtoit poſſible d'y monter qu'avec des échelles. Il ſembloit qu'il y eût de la temerité à donner l'aſſaut, mais il n'eſtoit pas libre aux François de le differer comme l'on verra bien-tôt ; & Gaſton retourné à ſon quartier fit mettre pied à terre à dix hommes d'Armes de chaque Compagnie, & choiſit mille Fantaſſins dans chacune des trois Nations, Françoiſe, Alemande & Italienne qui combattoient ſous ſes Enſeignes, afin que l'émulation augmentât leur courage. Il leur donna des échelles, & les conduiſit à la brêche. Il ne s'eſtoit point encore veu donner d'aſſaut en plein jour avec tant de furie & de regularité, que fut celuy-là. Comme il n'y avoit qu'une brêche, la Garniſon ordinaire de Ravenne, le Camp volant de Marc Antoine Colonne, & l'élite de la Bourgeoiſie, y eſtoient accourus, & ne ſe mettoient pas en peine de cacher aux aſſiegeans leur nombre & leur poſture, à cauſe

qu'ils prétendoient les intimider par là. Mais les Cavaliers demontez qui faiſoient la premiere pointe n'en dreſſerent pas moins leurs échelles, & ne firent pas de moindres efforts pour aſſeurer un logement ſur la brêche. L'attaque dura trois heures entieres ſans que l'on ſe relâchât de part ny d'autre. La place de ceux qui eſtoient tuez ou mis hors de combat ne demeuroit vuide qu'un moment, & il y avoit preſſe à la remplir : mais enfin les François ſuccomberent par un inconvenient qu'ils n'avoient pas aſſez redouté. La brêche eſtoit proche d'un Boulevard, ſur lequel Marc Antoine Colonne avoit rangé autant de Coulevrines qu'il s'en eſtoit trouvé dans la Ville. Elles battoient les François par le côté droit; & leurs coups eſtoient d'autant plus fâcheux, qu'outre les perſonnes qu'ils renverſoient ils briſoient encore les échelles. Gaſton fut donc contraint aprés qu'elles luy eurent manqué de faire ſonner la retraite ; & de ſe plaindre d'avoir perdu ſans aucun fruit ſes plus vail- 1512.

1512. lans hommes, entre leſquels on compta Chaſtillon & Epinay Maître de l'Artillerie.

Les Hiſtoriens d'Italie & d'Eſpagne toûjours attentifs à blâmer les François dans les moindres occaſions qui s'en preſentent, accuſent icy Gaſton d'une faute irreparable en hazardant mal à propos l'élite de ſes Officiers & de ſes ſoldats; qu'ils luy euſſent ſervy deux jours aprés à vaincre avec plus de facilité, & par conſequent luy euſſent ſauvé la vie. Mais ces Auteurs n'ont pas pris garde que Gaſton eſtoit forcé de donner l'aſſaut; & que s'il l'eût differé, ils l'en auroient blâmé avec plus de juſtice. Il n'avoit point d'autres vivres que ceux qu'il avoit portez devant Ravenne, & il n'en pouvoit recouvrer ailleurs. L'Armée des Confederez empêchoit qu'il n'en receût par Terre; & les Flottes du ſaint Siege & de Veniſe qui eſtoient à l'ancre devant Figarolo, enlevoient tous les Bâtimens grands & petits chargez de rafraîchiſſemens pour les François. On avoit maſſonné de

vieux Vaiſſeaux : On les avoit en- 1512.
foncez à l'emboucheure du Vito dans le Pô, & la communication eſtoit par là rompuë entre les François & le Duché de Ferrare. Enfin Gaſton ne manquoit pas moins de fourage que de vivres. Les goujats de ſon armée demandoient de groſſes eſcortes pour en aller chercher, & n'en pouvoient trouver qu'à trois lieuës de là.

Mais il n'eſt pas vray que l'aſſaut fût abſolument inutile, puiſque les aſſiegez furent tellement étonnez de la vigueur des aſſiegeans, qu'ils n'eſpererent pas les repouſſer s'ils en donnoient un ſecond. Ils avoient appris les violences exercées au ſaccagement de Breſſe, & la crainte d'en ſouffrir de ſemblables leur fit prendre la reſolution de capituler. Les Italiens favorables par tout à ceux de leur Nation écrivent que ce fut ſeulement la Bourgeoiſie, & que Marc Antoine Colonne n'y eût aucune part. Mais il eſt aiſé de leur répondre que cette Bourgeoiſie n'étoit point alors maîtreſſe de ſes murailles; & que la Garniſon & le

1512. Camp volant l'auroient empêchée de ſe rendre ; ſi elle l'eût entrepris contre leur gré. Et de fait les Hiſtoriens François diſent que les Deputez envoyez à Gaſton parlerent au nom des gens de guerre aſſiegez auſſi bien que des Bourgeois, & que Gaſton ſans cela ne les auroit pas écoutez. Ils demanderent les conditions les plus avantageuſes ; & Gaſton les voulut taxer à une ſomme de cent mille écus, qu'il prétendoit diſtribuer à ſon Armée pour la conſoler de la perte receuë à l'aſſaut, & pour la dedommager du pillage qu'elle avoit eſperé. Les Deputez retournez à Ravenne donnerent lieu à une aſſemblée de Ville, pour déliberer ſur la condition que Gaſton propoſoit, quand on les interrompit pour leur annoncer la nouvelle que l'Armée des Confederez paroiſſoit.

On ne penſa pas plus alors de part & d'autre à l'accommodement que s'il n'eût point eſté propoſé, & les aſſiegez ſe preparerent pour une ſortie ſur le côté que Cardonne attaqueroit. Gaſton extraordinairement

gay d'avoir obligé ſes ennemis à pa- 1512.
roître en pleine campagne, retira
ſon Artillerie des lieux où elle eſtoit
bracquée; & envoya des gens pour
applanir le chemin par où il devoit
aller aux ennemis, afin qu'elle rou-
lât avec plus de facilité. Il convia
les ſoldats à ſe repoſer, pendant qu'il
délibera avec les Officiers s'il paſſe-
roit la Riviere pour empêcher les
Confederez d'entrer dans Ravenne,
ou s'il ſe contenteroit de les affamer
aprés qu'ils y ſeroient entrez. Ces
deux opinions eſtoient ſi plauſibles,
qu'elles partagerent le Conſeil de
guerre. La premiere ſe trouvoit plus
conforme au genie des François, &
ſur tout à l'humeur de Gaſton. Mais
elle eſtoit ſujette à cet étrange in-
convenient, que s'il prenoit envie
aux Confederez d'attaquer les Fran-
çois au moment que la moitié de
leur Armée ſeroit paſſée, ils la deffe-
roient infailliblement; & traverſant
l'eau ſur le pont de batteaux qu'ils
portoient avec eux, ils tailleroient
encore en pieces l'autre moitié. De
plus il n'eſtoit point aiſé d'inveſtir

1512. les Confederez dans Ravenne, à cause que les autres Villes de la Romagne tenoient pour eux. Que les vivres y estoient enfermez, & que par consequent les assiegeans en manqueroient plûtôt que les assiegez.

La contestation auroit esté plus longue, si les Confederez ne l'eussent terminée par une fausse démarche qui n'estoit pas pardonnable. Ils estoient arrivez à la Foreſt de Pineto, qui s'estend depuis Ravenne jusqu'à la Mer, & ils n'avoient plus qu'une lieuë de chemin à faire pour executer leur dessein. Gaston au premier bruit de leur approche avoit ramassé toutes ses forces en un seul Camp; & comme il n'avoit pas laissé un soldat du côté où paroissoient les ennemis, ils seroient entrez sans obstacle dans Ravenne : mais trois considerations les obligerent à negliger l'avantage qui se presentoit de luy-même. Ils ne mirent pas assez de gens en campagne pour reconnoître le mouvement des François : Ils s'appuyerent trop sur la maxime de l'Art militaire, qui deffendoit à

Gaſton de donner un ſecond aſſaut à Ravenne aux yeux de l'ennemy ; & ils ſe ſouvinrent à contre-temps de l'ordre du Roy Catholique, qui leur deffendoit de combattre. Un ſecond égarement ſuivit bien-tôt le premier, & les Confederez mirent eux-mêmes la main à l'œuvre ; & employerent leurs valets dés le commencement du dix d'Avril & toute la nuit ſuivante, à ſe fortifier avec autant d'exactitude que s'il y eût eu une extrême diſproportion entre eux & les François. Ils creuſerent un foſſé large & profond autour d'un terrein aſſez ſpacieux pour enfermer leur Camp, & pour s'y ranger en bataille ; & ils n'y laiſſerent qu'une ouverture de vingt pieds pour envoyer des partis de Cavalerie apprendre des nouvelles de l'ennemy. Ils ſe fatiguerent ainſi mal à propos, lorſqu'il leur eſtoit d'extrême importance de ſe repoſer ; & Gaſton bien loin de les imiter n'eut pas plûtôt dreſſé ſon ordre de bataille pour le lendemain, qu'il ſe coucha, & dormit profondement. 1512.

1512. On ne s'amuſe point à raconter icy la viſion que l'on dit qu'il eut. Elle paroît indigne de la gravité de l'Hiſtoire, & les curieux pourront la voir dans les Hiſtoriens particuliers de la Maiſon de Foix. Il ſe leva ſi matin le onze d'Avril mil cinq cens douze qui eſtoit le propre jour de Pâques, que toutes ſes Troupes ſe trouverent au point du jour rangées dans l'ordonnance qui ſuit par les ſoins de la Palice, à qui le Roy venoit de donner la Charge de Grand Maître de ſa Maiſon, vacante par la mort de Chaumont.

L'Armée Françoiſe eſtoit en forme de demy lune, dont la Cavalerie formoit les pointes, & l'Infanterie le corps. Loüis de Brezé Seneſchal de Normandie & le Duc de Ferrare commandoient la droite, étenduë juſqu'au bord de la riviere. On y voyoit toute l'Artillerie Françoiſe, & ſix mille Alemans deſtinez pour la garder. Sept cens Lances les ſoûtenoient, ſuivies de deux mille cinq cens hommes d'Infanterie Italienne ſous Frederic de Boſſolo Cadet de la

Maiſon de Mantouë. La gauche eſtoit compoſée de huit mille hommes de pied François, dont le ſeul côté par où l'on pouvoit les enfoncer eſtoit couvert par ſept cens autres Lances, fermées de deux mille cinq cens Italiens ſous le Maréchal de Trivulce. Au milieu de ces deux Corps paroiſſoit le Cardinal de ſaint Severin; qui n'avoit alors aucune marque de la qualité qu'il prenoit de Legat du Concile, quoy que Loüis eût voulu que l'on crût qu'il eſtoit le Chef ſupréme de ſon Armée, & que la Bataille ſe donnât en ſon nom. La haute taille de ce Prelat le faiſoit diſtinguer des autres Cavaliers, qu'il paſſoit de toute la teſte. Il eſtoit armé de pied en cap. Sa cuiraſſe & ſon caſque eſtoient ſi fourbis, qu'ils ébloüiſſoient les yeux de ceux qui les regardoient fixement. On avoit eu de la peine à trouver un cheval capable de le porter, & il l'avoit falu chercher dans les haras de Brunſvic. L'apparence que ceux de Ravenne ſortiroient, & donneroient ſur la queuë de l'Armée Françoiſe au plus 1512.

1512. fort de la mélée, avoit obligé la Palice à laiſſer un corps de reſerve ſous d'Alegre à la teſte de quatre cens Lances; & parce qu'il pouvoit arriver que l'on auroit beſoin d'Infanterie pour repouſſer ceux de Ravenne, on avoit rangé de ſorte à l'aîle gauche le Capitaine Paris avec mille Fantaſſins, qu'il leur eſtoit facile de ſe détacher de leur gros, & de joindre d'Alegre au moment qu'il le deſireroit. Gaſton n'avoit pas jugé à propos de déterminer le lieu où il combattroit. Il prétendoit courir par tout où ſa preſence ſeroit neceſſaire; & il n'avoit choiſi pour l'accompagner que trente Cavaliers, entre leſquels ſe trouvoit Lautrec ſon couſin germain. Il n'eſt pas aiſé de le convaincre d'imprudence en cela, quoy que les Ecrivains Eſpagnols & les Italiens le prétendent, puis qu'il eſt conſtant que l'étreciſſure du terrein l'avoit empeſché de laiſſer beaucoup de vuide entre les rangs; & que par conſequent ſi la ſuitte de Gaſton eût eſté plus nombreuſe, il ne les auroit pû traverſer. Il eſtoit armé de toutes

pieces; & n'avoit de découvert que le viſage, où l'on admiroit une beauté mâle, des yeux les plus perçans qui furent jamais, & un teint d'autant plus vif qu'il n'eſtoit encore groſſi par aucun poil de barbe. Il monta ſur l'endroit le plus élevé du bord de la riviere pour haranguer ſes Troupes; & quoy qu'en veüillent dire les Hiſtoriens de toutes les Nations qui épuiſent leur ſtyle pour le faire parler long-temps, il ne prononça que tres-peu de paroles. Il eſt vray qu'il les anima d'un ton & d'un geſte capables d'inſpirer du courage aux plus lâches. Il fit obſerver à ſes ſoldats que Dieu avoit ôté le jugement aux ennemis le jour precedent, & que c'eſtoit une marque indubitable qu'il les vouloit perdre. Qu'il n'avoit tenu qu'à eux d'entrer dans Ravenne; & que s'ils euſſent continué leur marche, il auroit receu le même affront qu'il leur avoit fait en les contraignant de lever le ſiege de Boulogne. Qu'ils eſtoient maintenant campez entre la Mer & deux Rivieres, dans un lieu ſi incommode qu'il ne s'en 1512.

1512. ſauveroit pas un, pourveu que les François ſe ſouvinſſent que le foſſé que l'ennemy pouvoit avoir creuſé durant la nuit, n'eſtoit pas comparable aux remparts de Breſſe qu'ils avoient forcez, quoy qu'ils ſe trouvaſſent alors en un nombre beaucoup plus petit.

Les acclamations de ſes ſoldats ne luy eurent pas plûtôt promis la victoire, qu'il fit paſſer ſon Artillerie, ſon Bagage, & ſes Alemans, ſur un Pont de batteaux dreſſé ſur le Vito, & le reſte de l'Armée traverſa cette Riviere à gué. Le temps qu'il y employa donna le loiſir aux Confederez de reſoudre s'ils l'attendroient de pied ferme, ou s'ils iroient au devant de luy. Fabrice Colonne fut du dernier de ces avis, & le prouva; parce que s'il y avoit à la guerre quelque choſe de certain, c'eſtoit que quand une Armée paſſe des rivieres à la veuë d'une autre preſqu'auſſi puiſſante qu'elle, il dépend de celle-cy de la tailler en pieces, pourveu qu'elle ait un General aſſez inſtruit pour profiter de ſon avantage. Que Gaſton n'avoit qu'un petit

petit Pont de batteaux ; & que s'il obligeoit toutes ſes Troupes à paſſer deſſus, elles employeroient toute la journée à cela. S'il en faiſoit paſſer à gué une partie, il ne ſeroit pas poſſible qu'elle conſervât ſes rangs dans l'eau ; outre que la poudre qu'elle portoit eſtant moüillée, ſeroit hors d'uſage. Que ſi l'Armée des Confederez paroiſſoit à l'autre bord, Gaſton n'auroit pas le courage de paſſer, & ſeroit ainſi reduit à s'en retourner ſans avoir rien fait ; n'y ayant pas d'apparence qu'il osât donner un ſecond aſſaut à Ravenne dans la conjoncture qu'il auroit à reſiſter aux Confederez par derriere, en preſſant les aſſiegez pardevant ; & ſi nonobſtant il ne laiſſoit point de paſſer, il s'expoſeroit à leur diſcretion, puiſqu'il ſeroit en leur pouvoir de deffaire les Compagnies Françoiſes de Cavalerie & d'Infanterie à meſure qu'elles aborderoient ; ou de laiſſer paſſer la moitié des ennemis afin d'eſtre plus aſſurez de les battre, en accablant d'abord ce que l'on trouveroit deça la riviere, & en la traver- 1512.

1512. ſant aprés afin de pourſuivre le reſte. Mais ſi Cardonne n'eſtoit pas aſſez habile pour le Generalat, il l'eſtoit au moins aſſez pour connoître ſon incapacité, & d'ailleurs il croyoit qu'il n'y avoit pas dans l'Armée des Confederez de meilleur Officier que Navarre. Il ſuivoit aveuglement ſes avis, & le faiſoit pour cela opiner le dernier. Navarre fut du premier avis; & ſoûtint contre Fabrice que les Confederez n'agiroient pas prudemment, s'ils quittoient un bien certain pour une eſperance, qui ſe trouveroit peut-eſtre mal fondée. Que les ſoldats Eſpagnols & Italiens avoient travaillé la moitié du jour & toute la nuit à ſe retrancher, & qu'ils avoient ainſi perdu leur repos: mais qu'en recompenſe ils eſtoient ſi avantageuſement campez, qu'il n'eſtoit pas poſſible de les forcer. Qu'ils renonceroient à la victoire en allant au devant des ennemis; & que ſi Gaſton eſtoit auſſi diligent qu'il l'avoit eſté juſques-là, on le trouveroit paſſé avec toute ſon Armée. Qu'elle eſtoit plus forte que celle des

Confederez ; & qu'ayant de plus eſté moins fatiguée, elle ſeroit aſſurée de la battre. 1512.

Cardonne conclut à cela ; & Navarre prit le ſoin de ranger les Confederez en bataille dans le Camp, le plus prés qu'il put de la riviere afin qu'ils ne fuſſent pas chargez par derriere. Fabrice Colonne menoit l'Avant-garde, où il y avoit huit cens Lances, & ſix mille hommes de pied. Elle eſtoit precedée par trente chariots à l'imitation des Anciens. Ces chariots eſtoient armez de faux, & on avoit mis au devant de chacun d'eux une eſpece de dard. Ils eſtoient chargez de fauconneaux & de pieces de campagne ; & Navarre qui ſe vantoit d'en eſtre l'auteur, avoit pretendu qu'ils ſuffiroient pour ouvrir l'Avant-garde des ennemis, & pour y donner entrée à celle des Confederez. Cardonne eſtoit à la teſte du corps de bataille, quoy qu'il ne fût que de ſix cens Lances, & de quatre mille Fantaſſins. Il croyoit eſtre là plus en ſeureté qu'ailleurs ; parce que les François ne pouvoient aller à luy

1512. qu'aprés avoir paſſé ſur le ventre de l'Avant-garde Confederée, la riviere qu'il avoit à droit n'eſtant pas gueable le long du camp; & la Cavalerie legere des mêmes Confederez dont on parlera bien-tôt, le preſervoit d'inſulte à gauche. Le Cardinal de Medicis l'accompagnoit; & faiſoit porter devant luy ſa Croix de Legat, comme on avoit accoûtumé dans les batailles contre les Infideles & contre les Heretiques. Il avoit donné ſa benediction & une Indulgence pleniere aux ſoldats de ſon party pour les animer davantage. L'Arriere-garde n'eſtoit que de quatre cens Lances, & de quatre mille hommes de pied, mais auſſi avoit-elle moins à craindre. Elle obeïſſoit à Carvajal, & Navarre avoit mieux aimé demeurer libre que de la commander. Il avoit choiſi cinq cens Arquebuziers de ſa Nation preſque tous Baſques; & s'en eſtoit fait un bataillon, qui tenoit lieu de corps de reſerve. Il l'avoit diſpoſé de ſorte, qu'il pouvoit preſque également accourir aux lieux où ſa preſence ſeroit neceſſaire; & pour

éviter l'embarras il n'avoit pas voulu charger ces Arquebuziers d'autres armes, que de celles qui leur eſtoient abſolument neceſſaires. 1512.

Gaſton arriva donc ſans inconvenient à la veuë de l'ennemy; & ne l'eut pas ſi-tôt obſervé de prés, qu'il changea quelque choſe à ſon ordonnance; parce qu'il apperçut que le fleuve couvroit les ennemis à droit, & qu'à gauche Navarre avoit rangé trois mille Chevaux legers ſous le Marquis de Peſquaire gendre de Fabrice Colonne, qu'il ne ſeroit pas aiſé d'entamer autrement qu'à la faveur de l'Artillerie.

Pour le nombre des combattans, il eſt marqué d'une maniere ſi differente qu'on n'en ſçauroit rien determiner. Les Relations Italiennes ſoûtiennent que les François eſtoient plus forts de la moitié que leurs ennemis; & ne s'accordent pas en ce point avec elles-mêmes, puis qu'elles conviennent que Gaſton depuis ſon départ de Boulogne n'avoit receu que deux cens hommes d'Armes & trois mille Fantaſſins de renfort: ce qui

1512. ſuppléoit à peine aux gens de guerre qu'il avoit perdus dans la promptitude de ſa marche, & dans l'attaque de Breſſe. Cependant il n'eſtoit pas plus fort à Boulogne que les Confederez ſelon les mêmes Relations, outre qu'il avoit beaucoup perdu à l'aſſaut de Ravenne. Les Hiſtoriens François ne luy donnent pas plus de troupes qu'aux ennemis. Les Eſpagnols & les Alemans luy en attribuent un tiers davantage : mais par le dénombrement que l'on vient de faire, il paroît que la Cavalerie eſtoit égale des deux côtez, & qu'il y avoit quatre mille cinq cens Fantaſſins de plus ſous les Enſeignes de Gaſton. Il eſt vray que du conſentement de tout le monde l'Infanterie des Confederez eſtoit beaucoup meilleure que celle des François. Il ne ſera pas inutile de remarquer en paſſant, que la bataille de Ravenne eſt mieux écritte que les autres dans l'Hiſtoire de Guichardin ; parce qu'un Gentilhomme de ſes amis qui s'y trouva, & fut priſonnier des François, eut le loiſir dans le Château de

Milan où il fut conduit, de rappeller dans ſon idée les circonſtances qu'il avoit veuës, & d'en faire une Relation qu'il pria Guichardin * d'inſerer dans ſon Hiſtoire. 1512.

Dans le Lycée de Bardin.

Gaſton approcha tellement des Confederez, qu'il n'y avoit plus que leur retranchement qui le ſeparât d'eux ; & comme ſon Armée eſtoit en demy lune, & la leur diſpoſée de ſorte que les trois corps en eſtoient également avancez, & que leur Camp eſtoit à peu prés rond, il ſe trouva que l'aîle gauche des François avançoit juſqu'à la moitié du flanc des Confederez. Il eſtoit couvert à la verité par la Cavalerie legere du même party : mais comme le foſſé ne le garentiſſoit pas du fracas de l'Artillerie, Gaſton en fit avancer de ce côté-là la meilleure partie. Les Italiens diſent que ce fut par le conſeil du Duc de Ferrare ; & l'écrivent ſur la foy de Lælius Calcagnino Ferrarois, qui ne perd aucune occaſion de parler à l'avantage de ſon Prince. Mais les François ſoûtiennent avec raiſon que les yeux de Gaſton fu-

1512. rent aſſez perçans, pour remarquer que l'ennemy luy preſentoit le côté gauche, & que c'eſtoit par là qu'il l'incommoderoit le plus. Et de fait à la premiere décharge les rangs de la Cavalerie legere de Peſquaire & des hommes d'Armes de Colonne furent tellement éclaircis, que l'un & l'autre envoyerent des Aides de Camp à Cardonne pour le prier de leur permettre d'aller aux ennemis; & pour luy remontrer que s'il les tenoit plus long-temps enfermez dans leurs retranchemens, l'Artillerie de Gaſton les tuëroit juſqu'au dernier, ſans qu'ils en puſſent tirer raiſon.

Navarre perſiſta nonobſtant dans ſon avis, & obligea Cardonne à n'y rien changer : mais la ſeconde décharge de l'Artillerie de Gaſton n'ayant pas eu moins d'effet que la premiere, & le fracas que celle des Confederez faiſoit dans la Cavalerie de Brezé ne reparant pas le dommage que recevoient Peſquaire & Fabrice, ils envoyerent une ſeconde fois vers Cardonne pour avoir la permiſſion de ſortir de leur Camp. Cardonne

donne fut inflexible : mais la troi- 1512.
ſiéme décharge dont leurs eſcadrons
furent encore ouverts, les mettant
en furie, ils ſortirent de leurs re-
tranchemens malgré Cardonne, &
le contraignirent par leur deſobeïſ-
ſance de les imiter dans la ſeule
veuë de ne les pas laiſſer perdre.
Ainſi toute la precaution que le Roy
Catholique avoit priſe pour empê-
cher ſes vieux ſoldats de combat-
tre, fut inutile ; & Gaſton luy ap-
prit qu'il n'eſtoit pas poſſible d'évi-
ter la bataille dans les rencontres,
où les ennemis également, ou plus
forts, la deſirent, quand ils ſçavent
profiter de toutes les occaſions qui
les favoriſent. Aprés que Gaſton eut
reduit les Confederez à ce qu'il ſou-
haittoit d'eux, il leur laiſſa prendre
autant de terrein qu'ils voulurent,
& c'eſt à tort que les Auteurs étran-
gers y trouvent à redire ; puiſque s'il
eût attaqué Fabrice & Peſquaire
ſeuls, il n'auroit deffait que la Ca-
valerie legere & l'Avantgarde des
ennemis, & les deux autres corps
reſtez dans le Camp l'euſſent conſer-

1512. vé malgré luy. Le choc commença dans les formes ; & eut cela de ſingulier que l'on y combattit de part & d'autre avec une égale valeur, quoy que les motifs en fuſſent bien differens. La gloire y eut le moins de part, & la haine des Nations les acharna d'abord les unes contre les autres. Le deſir du butin eut ſon effet ordinaire dans les ames baſſes ; & la neceſſité où pluſieurs ſe trouverent reduits de tuër dans la ſeule veuë de s'empêcher d'eſtre tuez, les rendit plus braves qu'ils ne l'avoient eſté juſques-là, & qu'ils ne l'euſſent paru dans toute autre occaſion. Les chariots de Navarre ne furent pas de grand uſage ; parce que les François au premier dommage qu'ils en receurent, trouverent de cette ſorte le moyen de s'en garantir. Quelques Archers les plus diſpos de ceux des hommes d'Armes mirent pied à terre ; & ſe gliſſant deux à deux à côté des chevaux, leur couperent les jarets, & arreſterent ainſi tout court les dards, les faux & l'Artillerie legere qu'ils traînoient. Les hommes

d'Armes des deux Avantgardes combattirent long-temps avec un égal avantage, ceux de la Confederée eſtant en plus grand nombre, & ceux de la Françoiſe meilleurs. Mais l'Infanterie Eſpagnole fut d'abord pouſſée par les Alemans, à cauſe que leurs picques eſtoient plus longues que les ſiennes. Elle ne recula pas neanmoins plus de vingt pas, & ſe tira d'affaire par la précaution qu'elle avoit euë de porter des targes. Elle s'en ſervit pour recevoir les coups des ennemis à la ſeconde charge; & ſe gliſſant au deſſous des picques que les Alemans ne pouvoient retirer aſſez promptement à cauſe qu'elles eſtoient entrées trop avant dans les targes, elle les joignoit de prés, & les poignardoit. Elle avoit penetré de cette ſorte avec peu de perte juſqu'au milieu d'eux, quand elle fut arreſtée par un Eſcadron qu'elle ne s'attendoit pas d'avoir ſi-tôt à combattre. Gaſton en approchant des Confederez avoit eu ſoin de laiſſer aux portes de Ravenne des gens experimentez, pour l'informer à pro- 1512.

1512. pos des mouvemens qui s'y feroient. Il apprit d'eux que tout y demeuroit dans un profond repos ; & que Marc Antoine Colonne ne prenoit pas plus de part dans la bataille qui ſe donnoit, que s'il n'y eût point eu d'intereſt. Ce n'eſt point icy le lieu d'examiner s'il faiſoit bien ou mal ; & comme d'un côté le renfort qu'il avoit mené dans Ravenne eût beaucoup ſervy aux Confederez pour remporter la victoire, il eſtoit à craindre d'un autre côté que ſi les François avoient l'avantage, ils ne revinſſent inſulter Ravenne comme il arriva. Mais il eſt conſtant que Gaſton admira l'immobilité de Marc Antoine Colonne ; & que jugeant que puis qu'il n'eſtoit pas encore ſorty il ne ſortiroit point du tout, il commanda à d'Alegre de prendre les mille Fantaſſins du Capitaine Paris : de ſe mettre à leur teſte avec ſes quatre cens Lances, & de marcher au ſecours des Alemans. D'Alegre qui s'ennuyoit de demeurer ſimple ſpectateur du combat, obeït avec une prodigieuſe promptitude. Il at-

taqua le Bataillon quarré des Eſpa- 1512.
gnols par le coin le plus proche de luy. Il l'ouvrit d'abord, & il y donna entrée aux Fantaſſins de Paris ; qui le maltraiterent d'autant plus qu'il eſtoit extraordinairement ſerré, & que par conſequent ils ne tiroient aucun coup en vain. D'Alegre le perça d'un bout à l'autre ; & l'affoiblit de ſorte, que les Alemans acheverent aiſément de le tailler en pieces. Enſuite il tourna tête contre les Lances de l'Avantgarde ennemie ; & la prenant par les flancs durant que Brezé & le Duc de Ferrare la preſſoient à droit, il y penetra avec la même facilité qu'il eſtoit entré dans l'Infanterie Eſpagnole. Fabrice Colonne qui eſtoit au milieu fut pris ; & d'Alegre eut bien de la peine à luy ſauver la vie, parce que les Cavaliers François ſe ſouvenoient de la perfidie dont il avoit uſé à leur égard dans les guerres de Naples. Les trois Corps de Cavalerie Françoiſe dont on vient de parler, choquerent enſuite par la teſte & par les deux flancs les trois

1512. mille Chevaux legers des Confederez, & y trouverent plus de reſiſtance qu'ils ne croyoient.

Peſquaire qui n'avoit que vingt ans, donna des marques de ce qu'il ſeroit un jour; & fut ſecondé par les jeunes Gentilshommes de Naples qui ſervoient ſous luy en qualité de Volontaires, conduits par les Marquis du Guaſt, de Bitonto & de Trani. Mais il ne s'eſtoit point encore veu que les Chevaux legers euſſent repouſſé conſtamment les hommes d'Armes. La troiſiéme attaque des François fut encore heureuſe; & l'ardeur dont Gaſton eſtoit tranſporté ne le détourna pas d'épargner ceux des ennemis, qui furent reconnus pour eſtre ſortis des familles attachées à la Maiſon d'Anjou. On leur permit de ſe ſauver: mais on arréta les autres qui furent pris avec Peſquaire, & on les envoya à Milan où ils furent mis à rançon. La Palice eſtoit cependant aux mains avec Cardonne; & ſon Infanterie avoit du pire, les Gaſcons n'agiſſans point alors avec au-

tant de vigueur qu'ils en avoient té- 1512.
moigné à Breſſe. D'Alegre au lieu de ſe repoſer laiſſa donner les hommes d'Armes de Brezé & de la Palice ſur les ſix cens de Cardonne, & s'attacha à rompre l'Infanterie Eſpagnole. Mais il arriva trop tard; & les ennemis avant qu'il en approchât avoient eu le temps de ſe rallier, & de reſſerrer leurs rangs. Il ne laiſſa pas neanmoins de les attaquer avec une extréme vigueur, & de les percer : mais ce fut aux dépens de Viveros ſon fils aîné, qui tomba mort à ſes pieds d'une arquebuzade. Il l'aimoit ſi tendrement, que le regret de ſa perte luy fit prendre la reſolution de n'y pas ſurvivre. Il ſe jetta au travers des ennemis; & il y fut percé d'un ſi grand nombre de coups, qu'à peine le put-on reconnoître quand on le chercha parmy les morts pour luy donner une ſepulture digne de luy. Le Baron de Molard n'avoit pas d'abord eſté ſecondé par ſes Gaſcons : mais la mort d'Alegre leur redonna du courage. Ils preſſerent qu'on les me-

1512. nât contre le Bataillon où il avoit pery ; & Molard qui n'avoit point eu de meilleur amy que luy, les y conduiſit. Il l'enfonça à la verité, mais ce ne fut que pour eſtre tué à dix pas du lieu où d'Alegre venoit de l'eſtre.

Le Maréchal de la Mark raconte diverſement ces dernieres particularitez. Il prétend que d'Alegre le pere & le Baron de Molard defirent entierement les Fantaſſins ennemis du Corps de bataille. Que ſe trouvant hors d'haleine, ils ſe firent apporter du vin, & bûrent à la ſanté l'un de l'autre ; & que dans ce moment une piece de campagne que Navarre avoit fait avancer, emporta leurs teſtes. Mais ce Maréchal eſt ſeul de ſon avis, & ne doit pas eſtre crû au préjudice de toutes les Relations qui le contrediſent. Elles avoüent que c'en eſtoit fait du Corps de bataille des François, ſi Gaſton venant à ſon ſecours avec les Cavaliers qu'il avoit empêchez de pourſuivre trop loin les fuyards de l'Avantgarde Confede-

rée, ne l'eût ſecouru à point nommé. Il donna ſur les ennemis d'une maniere ſi terrible, que Cardonne en perdit le jugement. Il oublia qu'il eſtoit General, & qu'il avoit promis au Roy Catholique de luy conſerver les Troupes Eſpagnoles aux dépens de ſa propre vie. Il s'enfuit à toute bride, & ne s'arrêta que lors qu'il fut arrivé dans la Marche d'Ancone. Antoine de Leve qui ne commandoit alors qu'une Compagnie de Cavalerie, & devint quelques années aprés un grand Capitaine, imita bien Cardonne dans ſa fuite, mais il n'alla pas ſi loin que luy; & il ſe crût en ſeureté, quand il eut approché de Viterbe. Padilla fut pris en combattant; & ſi la mêlée n'eût pas eſté ſi ſanglante, elle auroit fourny quelque matiere de divertiſſement dans la rencontre des deux Legats de Medicis & de ſaint Severin. Le premier des deux n'avoit point d'Armes, & ſe vit expoſé à la diſcretion du ſecond; qui luy pardonnant à cauſe de l'ancienne liaiſon des Medicis 1512.

1512. avec la France, ſe contenta de luy ôter la Croix & les autres marques de Legat, & de l'envoyer priſonnier à Milan.

La frayeur de Cardonne qui s'étoit communiquée à Leve, paſſa juſqu'à Carvajal; & l'obligea de fuïr, quoy que l'Arrieregarde Confederée qu'il commandoit fût encore entiere, & n'eût pas combattu : mais ſon Lieutenant Samaneco n'en fut pas plus interdit, que s'il s'y fût attendu. Il prévit que pour peu qu'il demeurât ſur le champ de bataille, il auroit ſur les bras toutes les forces victorieuſes; & ſe picqua de rendre un ſignalé ſervice au Roy Catholique, en luy conſervant quatre cens Lances, & quatre mille hommes de pied. Il y avoit derriere luy un chemin qui avoit la Mer d'un côté, & les Marais de l'autre. Il aboutiſſoit au pays le plus fertile de la Romagne, & l'Arrieregarde Confederée y pouvoit trouver de quoy ſe rafraîchir. Il fit ſa retraite par là ſans perdre ſes rangs; & Navarre qui ne voyoit rien de meilleur

à faire, le ſuivit. La Cavalerie de la Palice donna ſur la queuë de cette Arrieregarde, & ne luy fit pas grand mal. Mais en recompenſe elle prit Navarre, qui ſe trouvant dans les derniers rangs, fut étourdy par un coup de la croſſe d'une arquebuze, porté par terre, reconnu, & pris. Samaneco eſtoit déja loin, quand Gaſton s'en apperceut. Preſque tous les François pourſuivoient les fuyards de l'Avantgarde & du Corps de bataille des Confederez, qui ſe ſauvoient par des routes differentes de celle de leur Arrieregarde. Les Alemans pilloient, & les Italiens qui ſervoient la France ſuivoient leur exemple. Ainſi la confuſion eſtoit ſi grande, que Gaſton ne put ajoûter que vingt Cavaliers aux trente qui s'eſtoient attachez à ſa perſonne durant le combat. Il connoiſſoit aſſez que ce petit nombre ne ſuffiſoit pas pour arreſter la marche de Samaneco, bien loin de le vaincre. Mais il jugea d'un côté que ſa gloire recevroit une atteinte irreprochable, s'il permettoit à l'Arriere- 1512.

1512. garde des vaincus de ſe retirer impunément à ſa veuë ; & d'un autre côté que les François le voyant engagé dans une nouvelle attaque, accourroient à ſon ſecours, ou que du moins il ſeroit joint par ceux qui retourneroient de la pourſuite des ennemis. Il donna là-deſſus ſur la queuë de Samaneco ; qui l'ayant apperceu de loin, obligea ſes fantaſſins à relâcher inſenſiblement leurs rangs juſqu'à ce qu'ils l'euſſent attiré au milieu d'eux. Ils ſe refermerent enſuite, & firent main baſſe ſur les cinquante Cavaliers. Gaſton ſe défendit, juſqu'à ce que ſon cheval ayant eſté mis en furie par la multitude des coups qu'il recevoit ſe cabra, porta par terre ſon Maître, & tomba mort ſur luy. Un Eſpagnol qu'il avoit bleſſé le voyant dans cette poſture ; & remarquant qu'il montroit le côté droit, y enfonça ſa picque, & le tua. On n'a jamais parlé ſi differemment de la mort d'aucun General d'Armée que de celle-là. Les uns l'eſtimerent la plus heureuſe que Gaſton pouvoit ſouhaiter ;

puiſqu'elle arrivoit preciſément au temps qu'il avoit acquis une reputation qui n'eſtoit égalée que par celles d'Alexandre & de Ceſar, & qu'elle ne luy donnoit pas lieu de flétrir par de moindres actions ſuivantes les trois mois de la plus belle vie qui fut jamais. Les autres la plaignirent comme la plus malheureuſe de toutes celles qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire, & ſe fonderent ſur un raiſonnement qui ne leur pouvoit eſtre conteſté. Ils prétendirent que ſi Gaſton eût ſurvécu au gain de la bataille de Ravenne, il ſeroit allé droit à Rome: Il y auroit reglé la Cour au gré du Concile de Milan: Il y eût laiſſé le Cardinal de ſaint Severin pour l'élection d'un nouveau Pape; & portant la terreur des Armes Françoiſes dans le Royaume de Naples aſſez-tôt pour recüeillir le fruit de la conſternation que ſa victoire y auroit excitée, il l'auroit conquis tout entier avec plus de facilité qu'il n'en avoit eu à recouvrer Breſſe. Mais tout le monde convient que la fortune n'avoit point encore 1512.

1512. donné & ne donnera peut-eſtre jamais une marque ſi évidente de ſon inconſtance que dans cette occaſion ; & qu'elle ſembla n'avoir hâté la fin de Gaſton, que pour convaincre les admirateurs des anciens Capitaines Grecs & Romains, qu'elle pourroit quand il luy plairoit en produire de plus excellens. Lautrec fut abbatu auprés de Gaſton, & laiſſé pour mort aprés qu'on luy eut fait vingt profondes bleſſures. Ceux qui le trouverent en ce pitoyable eſtat aprés que l'Arrieregarde Eſpagnole eut pourſuivy ſon chemin, ne reconnurent qu'à peine qu'il vivoit encore, & le tranſporterent au Camp ſur des picques. L'agitation luy fit revenir les eſprits ; & la force de ſon temperament prévalut à l'avis des Chirurgiens, qui avoient d'abord deſeſperé de ſa gueriſon. Il fut longtemps malade : mais enfin il guerit ſi bien qu'il ne luy reſta plus d'autre incommodité, que celle d'avoir le viſage extraordinairement defiguré.

Les Eſpagnols aprés le carnage

dont on vient de parler pourſuivirent leur chemin, ſans que les François ſe miſſent à leurs trouſſes; & maltraiterent en paſſant l'Etat Eccleſiaſtique, ſur l'opinion qu'il alloit changer de Maître, & que ce qu'ils laiſſeroient aux habitans leur ſeroit ôté dans peu de jours par les vainqueurs. Ils ne s'arreſterent qu'en entrant dans le Royaume de Naples; & ils ſe jugerent ſi peu capables d'en deffendre la frontiere, qu'ils ſe partagerent en trois troupes. L'une ſe jetta dans Naples; & les deux autres dans Gajette & dans Tarente, où il n'y avoit pas de ſuffiſantes Garniſons. Le Champ de bataille, l'Artillerie des Confederez, leurs Enſeignes, & leur Bagage demeurerent aux François. On ne convient pas du nombre des morts de part & d'autre. Les Relations qui en mettent le moins, comptent dix mille hommes; & celles qui en mettent le plus, vingt mille. On approchera peut eſtre de la verité ſi l'on dit qu'il y en eut quinze mille, dont un tiers eſtoit des François, & les 1512.

deux autres tiers des Confederez.

1512. Le corps de Gaſton fut porté à Milan, & y entra comme en triomphe. Les Enſeignes gagnées ſur les ennemis en faiſoient le premier ornement, & les priſonniers de conſequence le ſecond. Les curieux obſerverent que le Cardinal de Medicis eſtoit fort triſte, parce qu'il apprehendoit que les Cardinaux du Concile de Milan qui eſtoient ſes ennemis particuliers n'attentaſſent ſur ſa vie ; & Navarre au contraire eſtoit fort gay ſur la ſuppoſition que les Confederez ne pouvant ſe paſſer de luy, le rachetteroient bien-tôt, & qu'ainſi ſa priſon ne ſerviroit que pour faire mieux connoître ce qu'il valoit, mais l'un & l'autre furent également trompez. Car les Cardinaux du Concile s'imaginerent qu'il ne leur ſeroit pas impoſſible de gagner le Cardinal de Medicis ; & le traiterent ſi bien, qu'il n'oſa depuis lors qu'il fut devenu Pape les pouſſer à bout ; & le Roy Catholique fut ſi fâché que Navarre eût negligé ſes ordres en hazardant la Bataille,

taille, quoy que Fabrice Colonne l'y eût contraint, que ſa Majeſté ne ſe mît non plus en devoir de le tirer des mains des François que s'il n'eût plus eſté en vie. Padilla marchoit à pied avec la même gravité que s'il eût triomphé. Bitonto témoignoit plus de regret de ſe voir éloigné pour long-temps de ſa femme qu'il aimoit au delà de l'imagination, que du perſonnage deſagreable qu'il repreſentoit, & le ſeul Marquis de Peſquaire ſe fit admirer par une contenance auſſi éloignée de la baſſeſſe d'ame que de la fierté. 1512.

Les vainqueurs revenus ſur le Champ de bataille, ne comprirent pas d'abord qu'ils y avoient perdu davantage que les ennemis; & qu'il auroit mieux valu pour eux d'eſtre vaincus, & que leur General n'eût pas eſté tué. Le Conſeil de France s'eſtoit ſi peu attendu à ce malheur, qu'il n'avoit pas mis ordre à l'Armée en cas qu'il arrivât. Les François ne laiſſerent pas neanmoins de s'adreſſer à la Palice, & de le conjurer de les mener contre Ravenne

1512. pour vanger la mort de leur General. Ils eſtoient ſi fatiguez, que les loix de la Guerre auroient voulu que l'on differât de donner un ſecond aſſaut à cette Place juſqu'au lendemain : mais ils obtinrent à force d'importunitez, ce qui leur auroit eſté refuſé dans toute autre rencontre. Ils marcherent avec beaucoup de precipitation quoy que ſans perdre leurs rangs, & ſe preſenterent devant la même brêche d'où ils avoient eſté repouſſez le jour de devant. Ils la trouverent dans le même état qu'ils l'avoient laiſſée, & il eſt difficile d'excuſer en cela la negligence de Marc Antoine Colonne. Sa faute vint peut eſtre d'un excez de raiſonnement, qui luy fit conclure qu'il ſeroit inutile de reparer la brêche durant que la bataille ſe donnoit; parce que ſi les Confederez vainquoient, Ravenne n'auroit plus rien à craindre; & s'ils eſtoient vaincus, elle ne laiſſeroit pas de ſuccomber nonobſtant que ſes murailles fuſſent rétablies. Quoy qu'il en ſoit il perdit courage à l'approche de la

Palice, & luy envoya des Deputez pour capituler. Il ne demanda que les conditions ordinaires ; c'eſt à dire qu'il fût permis à la Garniſon & au camp volant qu'il commandoit, de ſe retirer avec leurs Enſeignes, leurs Armes, leurs Chevaux, leur Bagage, & une piece de Canon. La Palice y conſentit, mais il ajoûta que la Garniſon & le Camp volant s'engageaſſent à ne ſervir de trois mois contre la France. Cet article parut ſi dur, que les Deputez n'oſerent l'accepter ſans en avoir conferé avec Colonne. Ils retournerent dans la Ville : mais pendant que l'on y deliberoit ſur les trois mois, Jaquin Capitaine Gaſcon, brave mais ſcelerat, apperceut que ceux qui gardoient la brêche eſtoient étonnez à cauſe d'une conteſtation ſurvenuë entre la Bourgeoiſie & les gens de guerre qui la deffendoient ; ſur ce que la Bourgeoiſie n'ayant point d'intereſt à la modification de la Palice, vouloit qu'elle fût acceptée ; & la Garniſon & le Camp volant croyoient qu'il y alloit de leur honneur, de 1512.

1512. demeurer ſans action durant le plus beau temps de la campagne.

Il y a des Relations qui contiennent des cauſes moins vray ſemblables de cet étonnement : mais il eſt conſtant qu'il parut ſi grand, que Jaquin en prit occaſion de perſuader les ſoldats de ſa Nation que l'heure eſtoit venuë d'inſulter Ravenne. Les Alemans ſuivirent les Gaſcons ; & tous enſemble donnerent à la brêche un aſſaut, qui ne dura pas plus de demie heure. Elle fut emportée dans ce peu de temps ; & la même Ravenne qui avoit eſté tant de fois ſaccagée par des Barbares, le fut par les vainqueurs d'une maniere encore plus atroce. La mort de Gaſton leur ſervit de pretexte pour ſe diſpenſer des égards au droit des gens qu'ils euſſent eu en d'autres rencontres, & la licence qu'ils ſe donnerent n'eut point de bornes. Ils n'eurent pas plus de reſpect pour les choſes ſacrées que pour les prophanes ; & aprés avoir tué, violé, & pillé, ils commençoient à mettre le feu, quand la Palice ſe fit enfin obeïr,

Il ſauva la vie à ceux de la Bourgeoiſie, de la Garniſon & du Camp volant, qui avoient évité la premiere furie des ſiens. Il arreſta luy-même Jaquin ; & comme le crime de ce Capitaine eſtoit évident, il le fit pendre à l'inſtant au milieu de la plus ſpacieuſe des Places publiques. Il ſe ſaiſit des plus mutins, & promit d'en faire dans peu de jours une juſtice exemplaire : mais ſa ſeverité ne ſatisfit pas ceux de Ravenne. Ils deſiroient de luy plus qu'il ne pouvoit leur accorder, & la multitude des coupables ne luy permettoit pas de les punir tous. La Citadelle où Màrc Antoine Colonne s'eſtoit retiré, fut inveſtie, & ſe rendit deux jours aprés aux mêmes conditions qu'il avoit refuſées immediatement aprés la Bataille. Jules Vitelly eſtoit Gouverneur de Citta di Caſtello, & ſa proximité de Ravenne luy donnoit lieu de croire qu'il ſeroit bien-tôt attaqué. Sa Garniſon eſtoit foible : Il avoit eſté contraint d'y mêler des Bourgeois, & ceux-cy ne luy diſſimulant pas qu'ils ne s'expoſeroient pas 1512.

1512. volontiers au malheur de leurs voiſins, il perdit l'eſperance de ſe défendre. Il tira ſa garniſon de Citta di Caſtello ; & en laiſſa les Bourgeois dans la liberté de traiter avec la Palice, dont ils profiterent. Le ſuccez de la Bataille n'alla pas plus loin, à cauſe que les vainqueurs mirent eux-mêmes obſtacle à leur proſperité. On avoit découvert à Rome avant que le combat ſe donnât, que le Duc d'Urbin eſtoit d'accord avec la France; & qu'il avoit formé le deſſein de joindre ſes deux cens Lances & ſes quatre mille hommes de pied aux gens de guerre que Pompée Colonne, Robert Urſin, Antoine Savelly, Pierre Margano, & Laurent Mancini, avoient levées pour cette Couronne en divers endroits de l'Etat Eccleſiaſtique. Que toutes ces Troupes enſemble ſe preſenteroient devant la porte de Rome, que leurs amis avoient promis d'ouvrir : Qu'ils s'empareroient de la perſonne de Jules, & qu'ils la tiendroient priſonniere, juſqu'à ce que le Concile de Milan en eût ordonné. Les

Hiſtoriens ne conviennent pas de la verité de cette nouvelle ; & tout ce qu'il y a de certain eſt que le Duc d'Urbin & les autres que l'on vient de nommer, eſtoient aſſez forts pour executer ce qu'on leur impute d'avoir entrepris. La Bourgeoiſie de Rome ainſi menacée du pillage, ne fut pas moins troublée que ſi les François euſſent eſté à ſes portes ; & Octavien Fregoſe ſurvenant là-deſſus, & diſant que les Confederez avoient perdu la Bataille, le trouble des Romains dégenera en conſternation, & les Cardinaux coururent au Palais du Pape. Ils ſe jetterent à ſes pieds, & le conjurerent d'avoir pitié de luy-même, & du ſacré College. Ils ajoûterent qu'ils mettoient aprés Dieu leur unique confiance en la bonté naturelle du Roy Tres-Chreſtien, qui ne voudroit pas profiter de ſa victoire autant qu'il pourroit. Que le Ciel en venant de ſe déclarer pour luy, témoignoit aſſez qu'il n'approuvoit pas que l'Egliſe recouvrât tout le Domaine temporel dont elle avoit autrefois joüy, ou que du moins la 1512.

1512. conjoncture n'en eſtoit pas encore venuë. Que l'on ne perdroit rien pour attendre, & qu'il n'y avoit pas de preſcription contre les droits du ſaint Siege.

Jules eſtoit ſur le point de ceder aux importunitez du ſacré College: mais les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Veniſe qui s'en eſtoient doutez, accoururent pour l'affermir; & diminüerent de tout leur pouvoir les particularitez que racontoit Fregoſe, quoy qu'il eût veu ce qu'il diſoit. Ils n'oſerent pas neanmoins le contredire directement; & ils ſe contenterent de ſoûtenir en termes generaux, que le mal n'eſtoit pas ſi grand qu'on n'y pût remedier avec peu de dépenſe. Que la pluſpart de la Cavalerie Confederée avoit échappé avec Cardonne & Carvajal; & que l'Infanterie Eſpagnole dans laquelle conſiſtoit la principale force de la Ligue, s'eſtoit retirée plûtôt en victorieuſe qu'en vaincuë. Que l'Armée Françoiſe eſtoit demeurée comme un corps ſans ame par la mort de ſon General: & que ſi l'on pouvoit

témoigner

témoigner durant huit jours ſeulement de ne la pas craindre, on la verroit ſe diſſiper d'elle-même. Qu'il y avoit plus de Suiſſes en marche qu'il n'en faloit pour remplir le vuide de ceux qui avoient eſté tuez à la bataille de Ravenne ; & qu'il ſe trouveroit que les François l'avoient perduë en la gagnant, puis qu'elle attireroit contre eux les armes des autres Princes Chreſtiens, jaloux de leur progrez. Que la principale reſſource des Confederez conſiſtoit principalement en la perſonne de Jules ; & que pourveu qu'il la ménageât bien, il ne ſe mît point en peine du reſte. Que s'il ne ſe tenoit pas aſſeuré dans Rome, on luy laiſſoit le choix de paſſer à Veniſe, ou dans le Royaume de Naples, & qu'il y ſeroit également bien venu. 1512.

Le Pape ne fut pas perſuadé par ces Ambaſſadeurs juſqu'à prendre l'un ou l'autre des expediens qu'ils luy propoſoient : mais auſſi ne ſuivit-il pas l'avis du ſacré College, qui conſiſtoit à ſe ſoûmettre à la diſcretion de Loüis. Le temperament qu'il

1512. trouva fut de prier la Republique de Florence de le reconcilier avec les François; & parce que ce chemin paroiſſoit trop long, il crût l'accourcir en mandant à Baſcia ſon Amiral de mener à Civita-veche la Flotte de l'Egliſe, comme s'il eût eu deſſein de s'embarquer deſſus, ou pour le moins de preſſer par cette demonſtration exterieure ſes Alliez de le ſecourir avant que les vainqueurs l'euſſent accablé, & les François de s'accommoder avec luy avant qu'il ſe fût jetté tout à fait entre les bras de ſes Alliez. Il continua de feindre juſqu'à ce que l'addreſſe du Cardinal de Medicis luy donna lieu de revenir impunément à ſon propre genie. Ce Cardinal s'eſtoit inſinué ſi avant dans l'affection de ceux du ſacré College qui tenoient le Concile à Milan, que par une imprudence ſignalée ils luy avoient découvert le foible des affaires de France. Il prevoyoit qu'il feroit admirablement ſa cour à Jules en l'informant de ce qu'il venoit d'apprendre, & il avoit de plus auprés de ſa perſonne l'hom-

me de confiance dont il avoit besoin pour l'envoyer à Rome. C'étoit le Commandeur de Medicis son Cousin germain, qui fut depuis Pape sous le nom de Clement Sept. Il s'estoit attaché à luy, non seulement à cause qu'il luy avoit procuré le riche Benefice de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem dont il subsistoit: mais encore parce que sa naissance estant douteuse, il avoit interest de demeurer estroitement uny avec le Cardinal de Medicis qui le reconnoissoit pour fils de Julien son Oncle paternel, & obligeoit par son autorité plusieurs à suivre son exemple. Le Cardinal de Medicis sur ce fondement pressa le Cardinal de saint Severin de luy permettre d'envoyer le Commandeur de Medicis à Rome, pour solliciter le Pape & ses amis de payer sa rançon; & l'obtint en luy faisant accroire qu'il n'auroit pas plûtôt recouvré sa liberté, qu'il accommoderoit la France avec le saint Siege. Le Commandeur partit de Milan: fit une extrême diligence; arriva à Rome plûtôt qu'on n'a- 1512.

voit cru : eut une Audience ſecrette
1512. de Jules, & luy montra un Rôle tres-exact de ce que les François avoient perdu à la bataille de Ravenne. Ce Rôle montoit à trois mille cinq cens morts, entre leſquels il y avoit prés de cent Officiers, à autant de bleſſez, & à un tres-grand nombre de Chevaux de bataille mis hors de ſervice, les Fantaſſins Eſpagnols s'eſtant attachez principalement à les bleſſer afin qu'ils portaſſent enſuite par terre les hommes d'armes qui les montoient. Il ajoûta que chaque Officier ſubalterne eſtoit demeuré le maître dans la Compagnie à la teſte de laquelle il ſe trouvoit; & que perſonne ne s'ingeroit de remplir la place de Gaſton, le Conſeil de France n'ayant point eu la précaution d'y pourvoir. Qu'à la verité la Palice & le Cardinal de ſaint Severin eſtoient les plus reſpectez dans l'Armée : mais qu'outre qu'ils n'oſoient pas exercer toute l'autorité neceſſaire, ils eſtoient mal enſemble; & penſoient plus à ſe ſupplanter l'un l'autre, qu'à pourvoir aux

affaires de leur Maître. Que ſaint Severin ne faiſoit aucune fonction de Legat, & s'appliquoit uniquement à celle de General ; & la Palice prétendoit au contraire que ſaint Severin ſe contentât de ſa Legation, & luy laiſſât le ſoin de commander l'Armée. Que les ſoldats qui s'étoient enrichis du butin des Confederez, & du pillage de Ravenne, avoient preſque tous deſerté ; & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils revinſſent. Que les Suiſſes commençoient à paroître ſur la frontiere du Duché de Milan ; & que comme Gaſton n'y avoit pas laiſſé des forces ſuffiſantes pour leur reſiſter, la Palice ſeroit reduit à y retourner, ou du moins à détacher la moitié de ſes Troupes pour le garder. Que dans le premier de ces cas les Confederez auroient le loiſir de mettre ſur pied une autre Armée, & que dans le ſecond les vainqueurs demeureroient ſi foibles, que les Troupes qui s'étoient ſauvées de la Bataille, ſeroient plus que ſuffiſantes pour leur reſiſter. 1512.

1512. Le diſcours du Commandeur ne contenoit rien que de vray : & Jules y prit tant de plaiſir, qu'il ſe le fit repeter plus d'une fois. Il aſſembla extraordinairement le ſacré College, & le Commandeur y fut introduit. Il exagera ce qu'il avoit dit à ſa Sainteté : mais ſon éloquence ne reüſſit pas ſi bien en public, qu'elle avoit fait en particulier. La pluſpart des Cardinaux ne luy ajoûterent point aſſez de foy ; & les autres ſe trouverent encore charmez, par les ſentimens que Loüis avoit témoignez pour la Paix peu de temps avant la Bataille. On ne ſçait ſi ç'avoit eſté par preſſentiment de la mort de Gaſton, ou par l'inquiétude de ſe voir broüillé avec le ſaint Siege. Mais enfin il avoit envoyé à Rome Frederic de Carreto frere du Cardinal de Final en qualité d'Agent extraordinaire, pour offrir des conditions ſi avantageuſes que Jules ne ſembloit pas les pouvoir refuſer ſans eſtre ennemy du bien de l'Egliſe, & de ſon propre repos. On luy donnoit une ſatisfaction entiere ſur les trois prin-

cipaux Articles conteſtez entre ſa Sainteté & ſa Majeſté Tres-Chrétienne : On offroit de reſtituer Boulogne : Le Duc de Ferrare renonçoit au commerce du ſel de Commachio ; & le Concile de Piſe transferé à Milan, conſentoit de ſe ſeparer, & même d'aller ſi l'on vouloit augmenter celuy de Latran. On ne demandoit en revanche ſinon que les Excommunications fuſſent levées : Que les Cardinaux fuſſent rétablis dans leurs Dignitez & dans leurs Benefices, & que les Bentivoles euſſent main-levée de leur patrimoine. Cet adouciſſement paroiſſoit ſi conforme à l'équité naturelle, que Jules ne crut pas le pouvoir rebuter ſans irriter les gens de bien. Il s'aviſa d'une ruſe qui luy reüſſit, en ce qu'elle ſervit à éluder pour un temps la concluſion de la Paix. Il ſoûtint qu'il n'y avoit pas d'apparence que Loüis ſe fût relâché ſi promptement ſur les trois principaux Articles dont on vient de parler ſans y avoir eſté contraint par aucun deſavantage, & qu'il y avoit de la ſupercherie ca- 1512.

1512. chée ſous un ſi beau ſemblant. Que ſa Majeſté Tres-Chreſtienne qui prévoyoit qu'elle alloit avoir ſur les bras toutes les forces de l'Europe, avoit prétendu diminuer le nombre de ſes ennemis, en les mettant dans leur tort au ſentiment des honneſtes gens. Qu'elle avoit feint d'abandonner le Duc de Ferrare, les Bentivoles, & le faux Concile, dans la ſeula veuë de ſuſpendre l'action des Troupes Confederées juſqu'à ce qu'elles ſe diſſipaſſent faute d'argent ; & que pour montrer que les avances des François n'eſtoient pas ſinceres, Loüis n'avoit pas ſouſcrit les Articles : mais ſeulement promis de les ſigner, ſi la Cour de Rome les acceptoit. Que ſa Sainteté alloit les envoyer au Cardinal de Final & à l'Evêque de Tivoly, afin qu'ils en ſollicitaſſent la Ratification, & qu'alors on verroit ſi la France deſiroit ſincerement la Paix. Le Cardinal de Final s'eſtoit trouvé à la Cour de France pour des affaires particulieres, lorſque la rupture eſtoit ſurvenuë entre Jules & Loüis ; &, pour ne pas

donner occaſion au Pape de le com- 1512.
prendre dans la Cenſure contre les
Cardinaux aſſemblez à Piſe, il s'é-
toit retiré dans le Comtat Venaicin.
L'Evêque de Tivoly eſtoit Legat
d'Avignon ; & l'un & l'autre receu-
rent en effet un Courier de Jules,
qui leur ordonnoit de ſolliciter Loüis
qu'il ſignât les Articles qu'il avoit
envoyez à Rome, afin que ſa Sain-
teté n'ayant plus qu'à les ratifier, la
Paix fût plûtôt faite. Mais ce qu'il
y avoit de malin dans cette dépé-
che, conſiſtoit en ce que Jules ne
donnoit aucun pouvoir au Cardinal
& à l'Evêque d'arréter les Articles en
ſon nom, ſuppoſé que Loüis accor-
dât de bonne grace ce qu'ils luy de-
manderoient. Ils eſtoient aſſez rafi-
nez pour connoître qu'on leur fai-
ſoit joüer un fâcheux perſonnage,
mais Jules eſtoit celuy des Maîtres
à qui il y avoit plus de danger de
deſobeïr. Ils partirent d'Avignon
pour Paris, & receurent à Lyon la
nouvelle que la France avoit gagné
la bataille de Ravenne. Peu s'en fa-
lut qu'ils ne retournaſſent ſur leurs

1512. pas ; parce qu'ils preſuppoſerent que Loüis bien loin de perſiſter dans l'offre qu'il avoit faite, maintiendroit le Duc de Ferrare & les Bentivoles ; & demanderoit de plus pour diminuer la puiſſance temporelle des Papes, que la Romagne fût reſtituée aux heritiers de ceux ſur leſquels le Duc de Valentinois l'avoit uſurpée. Mais il valoit mieux à l'égard de Jules ſe rendre ridicule, que de luy deplaire en s'attachant trop à ne rien faire contre ſon ſens ; & le Cardinal & l'Evêque continüerent leur voyage, quoy qu'ils s'attendiſſent d'eſtre mal receus à la Cour. Ils furent plus heureux qu'ils ne penſoient ; & Loüis ne parut pas moins moderé aprés la victoire de Ravenne, qu'il l'avoit eſté auparavant. Il negocia dans les formes avec ces deux Miniſtres de Jules, & leur demanda communication de leur pouvoir. Ils n'en purent montrer aucun ; & ſa Majeſté qui avoit droit de les renvoyer là-deſſus, ne laiſſa pas de leur donner ſatisfaction. Elle ſigna en leur preſence les trois Articles

dont il s'agiſſoit ; & toute la précaution qu'elle prit, fut d'inſerer dans chacun d'eux la condition ſous laquelle elle vouloit bien l'accorder. 1512.

Il ne reſtoit plus à Jules de deffaire pour éluder l'accommodement ; & le Conſiſtoire luy auroit contraint, ſi la mauvaiſe conduite du General de Normandie ne l'en eût diſpenſé. Ce General eſtoit un homme d'affaires, à qui Loüis avoit confié l'adminiſtration des Finances du Duché de Milan. Il n'étoit pas méchant de ſon naturel : mais il n'entendoit rien à la guerre, & il ſe piquoit de faire exactement ſa charge. Il ſuppoſoit que le Roy n'avoit rien tant à cœur que l'épargne ; & que le plus grand plaiſir que ſa Majeſté pourroit recevoir, ſeroit de voir diminuer tout d'un coup le tiers de ſa dépenſe en Italie. Ainſi la nouvelle n'eut pas plûtôt eſté portée à Milan que les François avoient vaincu devant Ravenne, que le General de Normandie ſans conferer avec le Cardinal

1512. de ſaint Severin ny avec la Palice caſſa toutes les Troupes étrangeres levées pour la garde du Duché de Milan, ſur la ſuppoſition que ce Duché n'avoit plus beſoin de gens de guerre ; & que les Confederez aprés le deſavantage qu'ils venoient de recevoir, ſeroient trop occupez à deffendre leurs propres Etats pour entreprendre ſur ceux d'autruy.

La Palice ne le crut pas au premier avis qu'il en eut, & il en attendit la confirmation avant que de ſe déterminer. Il n'y avoit plus pour luy que deux partis à prendre. L'un de ramener toute l'Armée victorieuſe dans le Duché de Milan. L'autre de la partager avec le Cardinal de ſaint Severin, qui demeureroit dans la Romagne. Le ſecond fut preferé au premier par la raiſon qu'il eſtoit moins honteux à la France, & qu'il hazardoit moins la reputation des vainqueurs. La Palice laiſſa trois cens Lances, ſix mille hommes de pied, & la moitié de l'Artillerie au Cardinal de ſaint Severin, & prit à grandes

journées le chemin de Parme. Les Italiens que la reputation de Gaſton avoit attirez ſous ſes Enſeignes ou dans ſes intereſts, voyant renoncer les François à la pourſuitte de la victoire, crurent pouvoir impunément leur manquer de foy. Le Duc d'Urbin ſe reconcilia avec Jules, & luy mena ſes deux cens Lances & ſes quatre mille hommes de pied, quoy qu'il les eût leyez de l'argent du Roy Tres-Chreſtien. Pompée Colonne & Robert Urſin l'imiterent dans ſa perfidie auſſi bien que dans ſon inconſtance; & receurent pour recompenſe, le premier un Chapeau de Cardinal, & le ſecond l'Archevêché de Rege. 1512.

Pierre Morgano eut horreur de leur crime, & demeura par honneur ſous les Enſeignes de la Palice durant la vie de Loüis : mais aprés la mort de ce Prince il prit party contre les François. Il devint leur priſonnier, & il eut occaſion de ſe loüer de leur humanité. Enfin les Eſtrangers que le General de Normandie avoit licentiez, paſſe-

1512. rent tous dans les Troupes du Pape ; & acheverent de le rendre ſi puiſſant, que ſon Armée ſeule fut plus forte que les deux corps enſemble du Cardinal de ſaint Severin & de la Palice. De là vint que Jules pour faire diverſion des importunitez du ſacré College qui luy demandoit la paix, commença le Concile de Latran le trois de May 1512. La Ceremonie en fut auguſte ; & Gilles de Viterbe Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin la termina par un diſcours diviſé en trois parties, qui avoient tres-peu de rapport entre elles. La premiere regardoit la reformation des mœurs. La ſeconde tâchoit d'eſtablir la puiſſance indirecte des Papes ſur tous les Eſtats des Princes Chreſtiens par des paſſages de l'Ecriture ſainte, des Conciles, & des Peres ; & la derniere eſtoit un Panegirique de Jules que ce Religieux loüoit de ne s'eſtre pas amuſé comme ſes Predeceſſeurs à faire valoir les Clefs de ſaint Pierre, mais d'avoir eu recours à l'Epée de ſaint Paul ; & d'avoir

pris les Armes avec tant de ſuccez, 1512.
que ſa Puiſſance eſtoit devenuë formidable aux Rois, & même aux Empereurs. Dans la ſeconde Seſſion le Roy Tres-Chreſtien fut exhorté d'abandonner les Cardinaux & les Prelats Schiſmatiques; & le ſacré College eut bien de la peine à retenir l'impetuoſité de Jules, qui vouloit en toute maniere comprendra ſa Majeſté avec eux. Deux Cardinaux luy avoient rehauſſé le courage : Celuy d'Yorc en luy portant la nouvelle qu'il y avoit en Mer deux Flottes Angloiſes, l'une pour ravager les côtes de Picardie & de Normandie, & l'autre pour joindre l'Armée Navale d'Eſpagne, & partager avec elle la conqueſte de la Guyenne. Le Cardinal d'Evora Portugais de naiſſance, mais dévoüé aux intereſts du Roy Catholique, avoit rendu compte à ſa Sainteté de deux Negociations également importantes aux Confederez. L'une avec l'Empereur qui s'étoit enfin laiſſé gagner par de nouvelles propoſitions, quoy qu'elles

1512. vinſſent uniquement de la part des Eſpagnols, & que les autres Confederez ne ſe fuſſent point engagez à les garentir. Le Roy Catholique avoit promis de luy faire reſtituer le Duché de Bourgogne, que Loüis Onze avoit reüny à la Monarchie Françoiſe aprés la mort de Charles le Terrible, & il n'y avoit aucune apparence que cela pût eſtre executé. Les Eſpagnols n'eſtoient pas voiſins de cette Province, & n'y pouvoient par eux-mêmes porter la guerre. Ils avoient beſoin des Flamans, qui ne ſe ſoucioient pas que le jeune Archiduc leur Prince fût Duc de Bourgogne. Ils le tenoient aſſez puiſſant s'il conſervoit les Païs-Bas, & ne vouloient rien entreprendre d'extraordinaire durant ſa minorité. Ils s'appliquoient uniquement à leur commerce; & comme la guerre avec la France l'eût interrompu, ils l'abhorroient au delà de l'imagination. La Doüairiere de Savoye leur Gouvernante fille de Maximilien ne le diſſimuloit pas, quand elle répondoit aux Lettres qu'il

qu'il luy écrivoit pour l'obliger à sonder si les Flamans seroient d'humeur à suivre l'exemple des Alemans, supposé que ceux-cy se declarassent contre la France ; & l'on ajoûte que cette Princesse avoit pris la liberté de luy repartir, que tout ce qu'il feroit en pressant trop les Flamans aboutiroit à la faire chasser du Gouvernement des Païs-Bas, & à mettre en sa place le Gouverneur de l'Archiduc. Cependant Maximilien qui certainement avoit beaucoup d'esprit, se comporta de mêmes que s'il n'en eût point eu; & entra dans la Ligue sur la seule esperance qu'on luy donna que les Flamans le mettroient en possession de la Bourgogne, quoy qu'il n'y eût pas trois mois qu'ils luy avoient refusé vingt-cinq mille écus, & qu'il leur faluſt débourser plus d'un million pour lever une Armée capable de le satisfaire. 1512.

Le second avis du Cardinal d'Evora à Jules fut que le Roy Catholique avoit triomphé de soy-même,

1512. & ſurmonté la plus forte de ſes paſſions. Il eſtoit jaloux de la reputation de Conſalve ; & il l'avoit relegué dans ſa Maiſon de campagne auprés de Cordouë, où il vivoit en ſimple Gentilhomme. Sa Majeſté perſiſtoit dans la reſolution de ne luy plus donner d'employ, quand la lâcheté de Cardonne le convainquit que les Royaumes ſe conſervent par les mêmes voyes qu'ils ont eſté conquis ; & que par la raiſon que Conſalve avoit ſceu ajoûter à la Monarchie Eſpagnole le Royaume de Naples, il ſçauroit bien empêcher que l'on ne l'en détachât. Sa Majeſté écrivit à Jules qu'elle l'alloit renvoyer dans le Royaume de Naples en qualité de Viceroy & de General ; & que les ſoldats Eſpagnols ravis de ſervir ſous luy, l'accompagneroient en plus grand nombre qu'il n'en avoit encore paſſé dans l'Italie. Qu'il ne manquoit plus à ſa gloire que de chaſſer par force les François de Milan, aprés leur avoir ôté Naples

par adreſſe, & qu'il l'accompliroit pour peu que la fortune continuât de le favoriſer. 1512.

Jules moins capable de ſe moderer dans la proſperité qu'il n'avoit fait dans l'adverſité, voulut alors ſe porter contre Loüis dans une extremité, qui auroit eu d'étranges ſuites ſi le ſacré College ne s'y fût oppoſé de bonne heure. Sa Sainteté fit dreſſer une Bulle qui preſſoit ſa Majeſté Tres-Chreſtienne de mettre en liberté le Cardinal de Medicis ; & la ſoûmettoit au bout de ce terme en cas de contravention, aux Cenſures Eccleſiaſtiques les plus ſeveres. La Bulle fut examinée en plein Conſiſtoire ; & les Cardinaux épouvantez de ce qu'elle contenoit, ſe jetterent aux pieds de Jules. Ils le conjurerent d'en differer la publication, juſqu'à ce qu'ils euſſent employé leur credit auprés du Fils aîné de l'Egliſe pour obtenir la liberté de leur Confrere ; & ce ne fut que par leur obſtination à demeurer dans la poſture humiliante dont on vient de parler,

1512. qu'ils obtinrent ce qu'ils demandoient.

Comme Loüis ne s'eſtoit point attendu à la Guerre contre les Anglois, les deux Armées de cette Nation prétes à fondre ſur luy l'obligerent à rappeller d'Italie les deux cens Gentilshommes de ſa Garde, & deux mille cinq cens de ſes meilleurs Fantaſſins. Les Hiſtoriens qui l'accuſent icy de contretemps, ne prennent pas garde qu'il n'y avoit alors dans la Picardie & la Normandie que de nouvelles Troupes qui ne ſuffiroient pas pour arreſter la premiere fougue des Anglois ; & que ces Provinces eſtant de toute autre importance que celle que Loüis poſſedoit en Italie, il y avoit de la prudence à preferer leur conſervation ; dans la conjoncture que ſa Majeſté couroit riſque de perdre les unes & les autres, ſi elle s'obſtinoit à les garder toutes.

La Palice devint ſi foible par ce nouveau détachement, qu'il fut contraint de prier le Cardinal de ſaint Severin de le venir joindre.

Ce Cardinal eſtoit alors au plus haut point de ſa gloire : Toutes les Villes de la Romagne luy avoient apporté leurs Clefs : Leur averſion pour Jules à cauſe de ſon inclination à la guerre, donnoit lieu de croire qu'il ne ſeroit pas neceſſaire pour les conſerver d'y mettre des Garniſons, & les ſoldats François preſſoient qu'on les menât à Rome. Le Cardinal de ſaint Severin ne doutoit pas qu'il n'y entrât ſans combattre, & qu'il ne diſpoſaſt enſuite de la Cour de Rome à ſon gré. Cependant la neceſſité où il vit la Palice le toucha de ſorte, qu'il renonça aux belles eſperances dont on vient de parler, pour ſauver le Duché de Milan. Il ſe contenta de mettre garniſon dans la Citadelle de Ravenne, & laiſſa toutes les autres Villes de la Romagne ſur leur bonne foy. 1512.

Mais les François devoient avoir appris par l'exemple de Charles Huit, que les Italiens avoient une antipathie naturelle pour eux ; & qu'ils ne demeureroient dans leur

1512. dépendance, que juſqu'à ce que la fortune ceſſât de les favoriſer. Le départ de ſaint Severin donna lieu à Marc Antoine Colonne de ſe mettre en campagne avec quelques ſoldats, qu'il avoit ajoûtez à la Garniſon ſortie de la Citadelle de Ravenne. Les Habitans de cette Ville en furent informez, & l'appellerent. Ils luy aiderent à inveſtir la Citadelle, & à contraindre les François de capituler. Il eſtoit de la bien-ſeance de leur accorder les mêmes Articles que la Palice avoit ſignez quelque temps auparavant, & Colonne n'oſa s'en diſpenſer : mais ce ne fut que pour commettre une inhumanité, dont les Chreſtiens ne croyoient alors que les Turcs capables. Il ſigna la capitulation : mais au lieu de l'executer, il fit environner la Garniſon de Ravenne auſſi-tôt qu'elle fut hors de la Place. Les ſimples ſoldats paſſerent par les armes : Leurs Chefs furent enterrez tous vifs juſqu'à la teſte, & on les laiſſa mourir de faim en ce pitoyable eſtat. On les expoſa dans cette

posture aux insultes de la Bourgeoi- 1512.
sie, qui se vangea sur eux de tous
les excez du saccagement qu'elle
avoit souffert, quoy qu'ils n'y eus-
sent point eu de part. Cette barba-
rie fit apprehender aux Florentins
qu'il ne leur en arrivât autant si la
France succomboit, parce qu'ils a-
voient toûjours esté dans ses inte-
rests. Ils renouvellerent leur Allian-
ce avec elle, & luy fournirent des
Troupes pour remplir le vuide des
Garnisons de l'Etat de Terre ferme,
que le General de Normandie avoit
cassées : mais ce secours estoit trop
petit pour le besoin qu'en avoient
les François. Loüis ne pouvoit
s'empêcher de témoigner au dehors
du ressentiment contre les Suisses,
& rien de ce qu'il disoit à leur de-
savantage ne leur estoit caché. Les
Confederez avoient des espions au-
prés de sa Majesté, qui pour estre
mieux payez ne se contentoient pas
de mander précisement ce qu'ils a-
voient oüy dire. Ils encherissoient
beaucoup sur la verité, & don-
noient un mauvais sens aux paroles

1512. les moins criminelles. Le Cardinal de Sion montoit en Chaire, à chaque avis de cette nature qu'il recevoit. Il excitoit ſes Auditeurs aſſez animez d'eux-mêmes contre Loüis; & pour achever de les rendre irreconciliables avec ce Prince, il leur repreſentoit que la conqueſte de l'Italie ne pouvoit luy échapper aprés la victoire de Ravenne, & que ſon Armée iroit de là dans les Cantons des Suiſſes, pour les punir d'avoir renoncé à ſon Alliance. L'éloquence de ce Cardinal eut un effet, dont il y a peu d'exemples dans les plus grands Orateurs. Il leva dans la Suiſſe dix-huit mille ſoldats aguerris pour dix-huit mille francs qu'il avoit receus, les Confederez n'ayant pû luy envoyer que cette petite ſomme; & la poſterité ne croira pas aiſément que tant d'ames mercenaires ſe ſoient données pour vingt ſols par teſte, quoy qu'il n'y ait rien de plus veritable. Le Cardinal de Sion les mena droit à Coire; & l'Ambaſſadeur de France auprés des Griſons ſe plaignit inutiſement

lement, de ce qu'ils donnoient paſſage aux ennemis du Roy ſon Maître pour entrer dans ſes Etats. On luy repartit froidement que l'Alliance des trois Ligues Griſes avec les treize Cantons, eſtoit plus ancienne que celle de ſes Ligues avec la Monarchie Françoiſe, & que par conſequent on n'avoit pû rien inſerer dans la derniere des deux au préjudice de la premiere. 1512.

La Palice ne put deviner où fondroit cet orage; & fit conſiſter ſa prudence à ſe mettre au milieu des lieux qui en eſtoient les plus menacez, afin d'accourir avec une égale promptitude par tout où le beſoin l'appelleroit. Il ne luy reſtoit plus que mille Lances & dix mille Fantaſſins; & cette Armée ne ſuffiſant pas pour deffendre le Duché de Milan aprés que les Troupes des Confederez ſeroient jointes, il écouta la propoſition de Boſſolo & de quelques Capitaines Italiens, qui offroient d'attirer ſous ſes Enſeignes dans huit jours ſix mille ſoldats de leur Nation pour une ſomme rai-

1512. ſonnable. Il la demanda au General de Normandie, qui répondit qu'il n'oſeroit la fournir ſans un ordre particulier du Roy. La Palice que ce refus mettoit au deſeſpoir, repliqua qu'il eſtoit étrange que le General de Normandie qui n'avoit pas attendu un Ordre particulier pour licentier les Troupes Eſtrangeres, l'exigeât pour les rétablir. Mais ce General demeura ferme; & la Palice n'eut plus d'autre party à prendre que de s'avancer vers le Pont de l'Oglio, au premier bruit que les Suiſſes ſortoient de Coire & marchoient vers le Veronnois. Il apprit là que les Garniſons de Breſſe, de Bergame, & de Lemenice, eſtoient ſi foibles à cauſe de la multitude des deſerteurs, qu'elles ſeroient enlevées à la premiere attaque ſi on n'y remedioit promptement. Il y jetta quatre mille de ſes Fantaſſins, & demeura de cette ſorte avec ſix mille ſeulement. Il s'imagina que cette circonſtance toucheroit le cœur du General de Normandie. Il luy en écrivit une

lettre en chifre; & n'oublia pas de luy repreſenter que ſi les Suiſſes au lieu de s'amuſer à prendre le chemin de Veronne pour y joindre l'Armée que les Venitiens avoient remiſe ſur pied fuſſent allez droit à Milan, ils l'auroient emporté d'abord. Il n'y avoit rien dans la Lettre qui ne fut tres-vray, mais le ſecret eſtoit trop important pour eſtre mis par écrit dans la conjoncture d'alors; & il n'eſt pas poſſible d'excuſer la Palice de l'avoir revelé, quoy qu'il ſe fût mis en devoir d'empêcher qu'il ne vint à la connoiſſance des Confederez. 1512.

Les Suiſſes joignirent ſans difficulté l'Armée de Veniſe, qui n'étoit que de quatre cens Chevaux Legers & de huit mille Fantaſſins; & quand les François reſtez dans Veronne s'en formaliſerent, le Duc de Brunſvic qui commandoit dans la Place au nom de Maximilien, & qui s'y eſtoit rendu le plus fort par les ſecours qu'il avoit receus des Confederez en ſecret, répondit qu'il y avoit tréve entre l'Empereur

1512. & la Republique ; & que par la même raiſon que les Venitiens ne pouvoient luy refuſer paſſage ſur leurs Terres s'il prétendoit envoyer des Troupes de Trieſte à Veronne, il ne pouvoit non plus s'exempter de le donner aux Suiſſes, puis qu'ils venoient joindre l'Armée de Veniſe.

Cette colluſion entre ſa Majeſté Imperiale & les Confederez n'étoit que trop évidente : mais comme il eſtoit encore incertain ſi les Suiſſes & les Venitiens entreroient dans l'Etat de Milan, ou s'ils iroient aſſieger Ferrare, la Palice décampa du Pont de l'Oglio, & s'avança juſqu'à Gambara pour obſerver l'un ou l'autre de ces mouvemens. Les Confederez aprés leur jonction, avoient conteſté avec beaucoup de chaleur ſur la route qu'ils prendroient. Le Cardinal de Sion & le Proveditеur Gritty vouloient que ce fût droit à Milan, où ils avoient une intelligence qui devoit éclater à leur approche ; & d'ailleurs ils prévoyoient que ſi cette grande Ville ſe declaroit pour eux, la guerre ſe-

roit finie & la Palice qui n'avoit pas les moyens de recouvrer Milan, repasseroit les Alpes. Mais l'Evêque de Boulogne Agent de Jules dans l'Armée des Confederez, pressoit qu'avant toutes choses on assiegeât Ferrare; & ne pouvant l'obtenir à la pluralité des voix, l'avoit emporté en menaçant que si sa Sainteté n'étoit satisfaite en ce point, elle renonceroit à la Ligue sur les conditions que Loüis luy avoit offertes. Ainsi les Confederez prenoient actuellement le chemin de Ferrare; & le Duché de Milan étoit à couvert, parce que Loüis auroit eu le temps d'y envoyer de l'Infanterie, si le Courier que la Palice dépêchoit au General de Normandie, n'eût tombé entre les mains de quatre Albanois qui porterent sa Lettre à Gritty. Elle fut dechifrée, & leuë dans un Conseil extraordinairement assemblé pour cet unique sujet. L'Evêque de Boulogne convaincu de la sincerité de la Palice, conclut qu'il faloit bien que les affaires du Duché de Milan fussent 1512.

1512. en pitoyable eſtat, puis que celuy qui avoit le plus d'intereſt à les cacher ne pouvoit s'empêcher de les découvrir. Il permit là-deſſus que l'on changeât de route, & que l'on allât à Milan.

La Palice informé de leur contre-marche, les attendit à Pontevigo, où il avoit reſolu de leur diſputer le paſſage. Mais il y eut bientoſt une nouvelle experience des inconveniens où s'expoſent les Generaux d'Armée, qui reçoivent ſous leurs Enſeignes plus de Soldats étrangers que de naturels.

Maximilien avoit à la verité ſigné une ſuſpenſion d'Armes avec la Republique de Veniſe ; ſur ce que les Eſpagnols luy avoient perſuadé qu'ils le mettroient en poſſeſſion du Duché de Bourgogne, dont il prétendoit que Marie de Bourgogne ſa premiere femme eût eſté dépoüillée injuſtement. Il n'eſtoit pas poſſible de l'accuſer d'infidelité : mais encore qu'il fût le plus inconſtant des hommes, il n'eſtoit pas des plus méchans ; & il y a de l'apparence qu'il

ne se seroit porté à rien de plus étrange contre Loüis, s'il ne luy fût venu en pensée d'établir hautement dans l'Italie le jeune Ferdinand d'Autriche dernier de ses petits-Fils. Il aimoit tendrement ce Prince, quoy qu'il ne l'eût jamais veu, & qu'il ne fût point encore sorty d'Espagne où il estoit né. Les Loix donnoient à Charles son frere aîné toute la succession de ses Ayeuls paternel & maternel; & le Cadet couroit risque d'estre mal partagé, si Maximilien n'en prenoit le soin durant sa vie. Il ne luy pouvoit donner aucune des Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche, mais rien n'empêchoit qu'il ne l'investît du Duché de Milan; & l'apparence que les François en seroient bien-tost chassez estoit si grande, que sa Majesté Imperiale les abandonna; sur l'esperance que les Confederez pour reconnoître sa desertion, luy permettroient de disposer à sa mode du Fief qu'il auroit ôté à Loüis. Sa Majesté Imperiale signa la Ligue; & manda incontinent 1512.

1512. après aux Alemans qui servoient dans l'Armée Françoise, de retourner dans leur pays sur peine de la vie. On a veu que la Palice estoit reduit à six mille Fantassins; & l'on doit ajoûter icy que de ces six mille, il y en avoit quatre mille Alemans. Ceux-cy receurent l'ordre de l'Empereur, & l'executerent le même jour. La Palice se mit inutilement en devoir de les retenir; & le zele de la Noblesse Françoise pour son Roy & pour sa Patrie, se fit admirer dans cette pressante occasion. Les mille hommes d'Armes François porterent volontairement à la Palice ce qu'ils avoient d'argent & de bijoux, & tout cela fut offert aux Alemans. Il y en avoit assez pour tenter leur avarice : mais par malheur ils avoient esté levez dans les Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche, & ils ne doutoient pas que leurs procez n'y fût fait s'ils desobeïssoient à leur Souverain particulier. Ainsi rien ne fut capable de les retenir; & la Palice ne pouvant plus resister aux Confede-

rez avec les deux mille Fantaſſins François qui luy reſtoient, ſuivit l'avis des Officiers de ſa Cavalerie, qui luy conſeilloient de ſe retirer en France ; & de ne conſerver de toutes les Places que Loüis tenoit dans l'Italie, que la ſeule ville de Pavie. Il en prit en effet la route à deſſein d'y laiſſer ſon Infanterie : mais les Confederez devenus les maîtres du Duché de Milan par la deſertion des Alemans, le ſuivirent de prés. Toutes les Villes qu'ils trouverent ſur leur paſſage les receurent avec joye, mais aucunes d'elles ne voulut préter ſerment à l'Empereur. Les Suiſſes & les Italiens n'inſiſterent pas beaucoup au contraire ; & Maximilien ne reconnut jamais mieux qu'alors qu'il avoit mal pris ſes meſures. 1512.

Aucun des Confederez ne ſouhaittoit qu'il retint ce qu'il tenoit dans l'Etat de Terre ferme, bien loin de ſouffrir qu'il s'appropriât le Duché de Milan. Jules rappelloit dans ſa memoire les anciens démêlez des Papes avec les Empereurs ;

1512. & ne loüoit de rien tant ſes Predeceſſeurs, que d'avoir ſceu renvoyer les Alemans de là les Alpes, & les empêcher de retourner dans la Lombardie. Le Roy Catholique n'avoit pas encore perdu l'eſperance d'avoir des enfans de ſa ſeconde femme ; & prévoyoit que ſi Maximilien eſtabliſſoit dans l'Italie un de ſes petits fils, ce Prince prétendroit que le Royaume de Naples luy dût appartenir, comme ayant eſté conquis aux dépens de la Reyne Iſabelle de Caſtille ſon ayeule. Les Suiſſes n'avoient pas oublié que leurs Anceſtres avoient ſecoüé le joug de la Maiſon d'Autriche ; & craignoient que ſi Maximilien les tenoit enfermez pardevant à cauſe des Etats qu'il poſſedoit en Alemagne, & par derriere à cauſe du Duché de Milan, il ne les ramenât ſous leur ancienne dépendance. Enfin la Republique de Veniſe ne penſoit qu'à recouvrer ſon Etat de Terre ferme, & ne pouvoit l'eſperer pendant que Maximilien en poſſederoit une partie ; parce qu'il ſçavoit bien qu'elle

avoit eſté ſeparée du Duché de Milan par la force des Armes, & qu'il ſe rendroit mépriſable aux Alemans s'il ne travailloit à l'y réünir. Il n'y avoit que les Anglois qui ne ſe formaliſoient pas beaucoup de l'aggrandiſſement de l'Empereur : mais comme on ne les avoit receus dans la Ligue que pour en ſupporter la meilleure partie des frais, quoy qu'ils n'en tiraſſent aucun avantage, les Confederez ne ſe mettoient pas autrement en devoir de les conſulter ſur ce qu'ils feroient du Duché de Milan. Il eſtoit donc certain que Maximilien ne l'auroit jamais de leur gré ; & puis qu'il le deſiroit nonobſtant, il auroit falu qu'il fût venu luy-même en Italie, & qu'il y eût mené ſeul plus de troupes que n'en avoient tous ſes Alliez enſemble. Son autorité auroit alors eſté reſpectée ; & ſi les Confederez ne luy euſſent pas accordé volontiers la dépouille des François, ils luy auroient au moins permis de la prendre. Mais il n'avoit pas en campagne un ſeul homme de guerre ; & 1512.

1512. les Confederez pour ſauver ces Places d'Italie avoient eſté contraints d'y jetter tant de ſoldats, qu'il dépendoit d'eux de s'en rendre maîtres quand il leur plairoit. Ainſi l'on n'avoit garde d'aggrandir l'Empereur dans une conjoncture où l'on pouvoit impunément s'en diſpenſer, & les Confederez ne conteſterent pas long-temps ſur la perſonne qui ſeroit Duc de Milan.

Loüis Sforce qui venoit de mourir dans le Château de Loches aprés douze ans de priſon, avoit laiſſé deux fils Maximilien & François, qui avoient eſté élevez à la Cour Imperiale par les ſoins de l'Imperatrice Blanche Sforce ſœur de leur Pere. Maximilien eſtoit le Prince le mieux fait de ſon temps; & quoy qu'il n'eût pas aſſez d'eſprit pour ſe gouverner luy-même, bien loin d'en avoir autant qu'il faloit pour ſubſiſter dans l'Etat de Milan le plus difficile de toute la Chreſtienté à conſerver, ſa grande jeuneſſe couvroit en quelque maniere ſon imperfection, & l'on vouloit bien croire en

ſa faveur que le jugement luy viendroit avec l'âge. On ne pouvoit s'imaginer qu'un ſi beau corps logeât toute ſa vie une ame ſi baſſe ; & que Loüis Sforce & Alphonſine d'Eſte qui avoient paſſé pour les perſonnes les plus ſpirituelles d'Italie, euſſent mis au monde un imbecile. La diſpoſition des Confederez luy eſtoit d'ailleurs favorable, puis qu'ils n'euſſent pas enduré qu'aucun d'eux poſſedât le Duché de Milan, & ils ne le pouvoient donner à aucun Prince qui leur fût moins redoutable que Maximilien Sforce. Jules vouloit détacher de ce Duché les fleurons dont on parlera bien-tôt ; & s'il en eût pourveu un autre Prince, il luy auroit donné lieu de chercher les occaſions de recouvrer ce qu'on leur auroit ôté. Le Roy Catholique travailloit à tenir les Princes d'Italie beaucoup au deſſous de luy, & Maximilien Sforce n'auroit pas eſté plus puiſſant que les autres. Les Venitiens ſe propoſoient de chercher un voiſin pacifique, & ils le trouvoient en luy. Enfin les Suiſſes préten- 1512.

1512. doient diſpoſer du Duché de Milan de mêmes que s'il eût eſté Fief de leurs Cantons, & Sforce eſtoit propre à recevoir la loy d'eux. Il fut ainſi choiſi pour joüer le perſonnage qu'on vouloit qu'il repreſentât. On le tira par addreſſe d'auprés de ſa Tante, & on le mena par les Villes du Milanois que les François avoient abandonnées. Sa bonne mine l'y fit recevoir avec des acclamations generales; & les Italiens ne commirent jamais avec plus de joye une faute, dont on verra qu'ils ſe repentirent bien-tôt. L'Armée des Confederez pourſuivoit les François, & la Palice leur donna mal à propos le temps de l'atteindre. Il reſolut de garder Pavie; & perdit dans cette veuë deux journées, durant leſquelles il auroit pu ſe refugier dans le Piedmont. Il ne changea d'avis que lors que les Confederez eurent preſque achevé de l'inveſtir, & il fit pour lors ſa retraite en cet ordre. La moitié de ſa Cavalerie & mille de ſes Fantaſſins alloient devant: l'Artillerie & le Bagage tenoient le mi-

lieu, & l'autre moitié des Troupes Françoiſes ſervoit d'Arrieregarde. Il ne marcha ſans obſtacle que juſqu'au Pont de Gravalleone, qui n'eſtant que de bois rompit ſous l'Artillerie. Le Teſin n'eſtoit pas là gueable; & les François coupez par le milieu eurent le malheur que la moitié de leur Armée qui eſtoit hors de danger, vit tailler en pieces l'autre moitié ſans pouvoir la ſecourir. La Palice s'eſtoit mis à la teſte de ſon Avantgarde, & ſe reſerva de cette ſorte pour de nouvelles guerres dans l'Italie. Peu des François demeurez delà le Teſin eurent quartier, & à dire le vray le Italiens ne ſont pas tout à fait blâmables de l'avoir refuſé. L'Armée de Gaſton aprés ſa mort n'avoit plus obſervé de diſcipline, & ſon exemple avoit eſté ſuivy par les Troupes reſtées dans le Duché de Milan. Elles y avoient vécu premierement comme en païs de Conqueſte, & depuis comme dans un Etat qu'elles deſeſperoient de conſerver. Ainſi quand les ſoldats des Confederez auroient donné la vie à 1512.

1512. ceux qui la demandoient, les Bourgeois & les Païſans leur euſſent fait ſouffrir une mort plus ignominieuſe. La Palice ne fut pas beaucoup pourſuivy au delà du Teſin; & les Confederez retournez bien-tôt ſur leurs pas, s'appliquerent à taxer les Villes qui venoient de reconnoître le jeune Sforce. Milan ſe racheta du pillage pour ſoixante-dix mille livres : Pavie pour quarante : Lodi pour trente, & les autres Villes à proportion. Les Bentivoles perdirent avec raiſon l'eſperance de conſerver Boulogne; & comme les plus horribles ſupplices leur eſtoient preparez s'ils y euſſent eſté inveſtis, ils ſe retirerent de bonne heure, aprés avoir renvoyé les trois cens Lances Françoiſes qui faiſoient partie de leur Garniſon. Ces Lances n'allerent pas loin ſans eſtre taillées en pieces ſi generalement, qu'il ne s'en ſauva ny Archers ny Goujats, & Jules fut aſſez heureux pour voir à ſes pieds le Magiſtrat de Boulogne la corde au cou luy demander grace. Un ſpectacle ſi pitoyable ne le toucha pas. Il

fit

fit une punition exemplaire des coupables ; & pour donner à la posterité une marque durable de sa vangeance, il se proposa de détruire Boulogne jusqu'aux fondemens ; & d'en transporter ceux des habitans qui n'avoient pas trempé dans la revolte au Bourg de Centio, où il se souvenoit d'avoir autrefois passé la chaleur des Estez pendant qu'il estoit Evêque de Boulogne. Il n'en fut détourné que par sa mort, & c'est uniquement à elle que l'Etat Ecclesiastique est redevable de la conservation de sa plus belle Ville, aprés celle de Rome. Il ne restoit que le Duc de Ferrare, & Jules estoit absolument resolu de le perdre : mais comme il le connoissoit aimé des autres Confederez qui n'auroient pas souffert qu'il succombât par la force, ny par les voyes ordinaires de la Justice, il forma le dessein de l'attirer à Rome par addresse. Le Marquis de Mantoüe ancien amy du Duc de Ferrare y contribua sans y penser. Il n'eut pas plûtôt veu les François hors d'Italie, qu'il alla luy-même à 1512.

1512. Rome prier Jules d'uſer de clemence à l'égard d'un Prince, malheureux à la verité pour luy avoir déplû, mais d'ailleurs ſi galant homme, que c'eſtoit parler en faveur de la vertu même que de ſolliciter pour le Duc de Ferrare. Jules répondit à ce diſcours, en feignant une generoſité dont il n'eſtoit pas capable. Il dit qu'il pardonnoit de bon cœur en qualité de Julien della Roüere la rebellion d'Alphonſe d'Eſte : mais qu'en qualité de Jules Second & de Pape, la Majeſté du ſaint Siege & la bien-ſeance exigeoient qu'une grace de cette nature s'accordât dans toutes les formes. Qu'il faloit d'abord que les Confederez & les Princes d'Italie demandaſſent la grace du Duc de Ferrare, & qu'enſuite Alphonſe d'Eſte pour s'en rendre digne vint à Rome en poſture de ſuppliant. Qu'il avoüât ſa faute en plein Conſiſtoire, & qu'il y fût abſous aux conditions que l'on jugeroit à propos de luy impoſer.

Le Marquis de Mantouë tout rafiné qu'il eſtoit, ne comprit pas d'a-

bord ce qu'il y avoit de caché dans la repartie de Jules. Il convint que ſa Sainteté avoit raiſon, & ſe chargea d'engager les Confederez & les Italiens à la premiere des démarches qu'elle deſiroit. Les uns & les autres devinrent volontiers interceſſeurs pour le Duc de Ferrare ; & ſur tout les Eſpagnols, qui avoient plus de jalouſie que les autres de l'aggrandiſſement Temporel du ſaint Siege. Les Ambaſſadeurs & les Agens ſe joignirent pour le même deſſein ; & l'Ambaſſadeur du Roy Catholique ſe mettant à leur teſte, porta la parole pour tous. Sa Harangue fut diviſée en trois parties. Il parla dans la premiere pour les intereſts qu'il avoit communs avec ſes Collegues, & dans la ſeconde pour ceux que le Roy Catholique en particulier avoit dans l'affaire dont il eſtoit queſtion. Il montra qu'Alphonſe d'Eſte eſtoit parent de ſa Majeſté du ſecond au troiſiéme degré à cauſe d'Eleonor ſa Mere, fille de Ferdinand le Vieux Roy de Naples ; & qu'il eſtoit inoüy que dans une Ligue un Confederé ſe 1512.

1512. fût jamais porté dans les dernieres extrémitez contre une perſonne qui appartenoit de ſi prés à un autre Confederé, principalement quand on luy avoit la principale obligation du ſuccez; & qu'il eſtoit plus clair que le jour que les François n'avoient ſuccombé que par la mort de Gaſton de Foix, que l'Infanterie Eſpagnole avoit tué. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne paſſa plus avant dans la troiſiéme partie. Il ajoûta les menaces indirectes aux prieres & aux ſervices que le Roy ſon Maître avoit rendus à la cauſe commune; & il ne diſſimula pas que ſi Jules ne ſe relâchoit en conſideration de ſes Alliez, il leur donneroit occaſion de ſe ſeparer de luy, & de le laiſſer ſeul expoſé au reſſentiment de Loüis.

Jules n'auroit pu s'empêcher d'interrompre cet Ambaſſadeur, ny de le quereller, s'il n'eût apprehendé que ſa promptitude ne déconcertât ſa ruſe. Il retint ſa colere au dedans, & ne repartit qu'à ce qu'on luy avoit dit d'obligeant. Il témoigna d'agréer que tant de Princes ſe mélaſ-

ſent de reconcilier Alphonſe d'Eſte avec le ſaint Siege ; & fit eſperer que pourveu qu'il vint luy même ſeconder leurs bons offices, il auroit lieu de s'en retourner content. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne & ſes Collegues repliquerent que puiſque ſa Sainteté ſe trouvoit dans une diſpoſition ſi favorable, elle ne refuſeroit pas un ſauf-conduit dans la meilleure forme ; & Jules qui ne ſe ſoucioit pas de la maniere que le Duc de Ferrare vint à Rome pourveu qu'il y vint en effet, fit expedier le ſauf-conduit ſans y rien changer ſur le modele que luy fournit l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. On l'envoya par un Courier au Duc de Ferrare : mais ce Prince avoit ſeul plus d'eſprit que tous ceux enſemble qui ſe méloient de ſes affaires ; & d'ailleurs comme il y étoit plus intereſſé qu'eux, il les examinoit de plus prés. Ainſi il écrivit à ſes amis que Jules ne pouvoit pas trouver mauvais que l'on vécût avec luy comme il avoit vécu avec ſon Predeceſſeur ; & que quand Alexandre Six luy avoit offert un ſauf-con- 1512.

1512. duit, dont l'Empereur, les Rois de France & d'Espagne, & les Princes d'Italie, se rendroient garens, il s'en estoit mocqué par la raison que s'il alloit à Rome, & qu'Alexandre luy ôtât la vie, tous ceux qui l'auroient asseuré de la conserver, ne le ressuscitcroient pas. Qu'il s'ensuivoit de ces paroles qu'il n'avoit pas cru pouvoir sans imprudence se fier à son ennemy, tout reconcilié qu'il paroissoit; & qu'il ne devoit pas trouver mauvais qu'Alphonse d'Este qui se trouvoit précisement dans la même conjoncture, entrât dans les mêmes sentimens.

Les amis du Duc de Ferrare n'eurent rien à luy repliquer là-dessus, mais ils luy firent une douce violence à laquelle il succomba. Il avoit pris prisonnier Fabrice Colonne à la Bataille de Ravenne; & l'avoit si bien traité, que Fabrice s'estimoit heureux dans son malheur d'estre tombé entre ses mains. Loüis ne l'avoit pas plûtôt sceu, qu'il avoit écrit au Duc de Ferrare d'envoyer en France son prisonnier; & ce Duc

avoit prévû que ſi Fabrice paſſoit les Alpes, on luy trancheroit la teſte à la premiere Ville de France où il arriveroit. Il avoit commencé par ſa deſertion à ruïner les affaires de Charles Huit au Royaume de Naples, & cette faute eſtoit de celles qui ne ſe pardonnent jamais en Politique. Et de fait le Duc de Ferrare au lieu de refuſer directement Loüis, s'eſtoit contenté de repreſenter à ſa Majeſté Tres-Chreſtienne qu'il la ſupplioit de conſiderer qu'il deviendroit l'execration de tous les Italiens, s'il meſavenoit de Fabrice. Qu'il avoit déja rendu beaucoup de ſervices à la France, & qu'il eſperoit à l'avenir d'en rendre de plus conſiderables. Qu'il ne demandoit pour recompenſe de tout cela ſinon qu'on luy permît de mettre en liberté Fabrice, & que s'il l'obtenoit il auroit ſujet de ſe loüer éternellement de la generoſité des François. Loüis n'auroit pas acquieſcé à la demande du Duc de Ferrare, ſi ſa Majeſté eût continué d'eſtre heureuſe : mais les Confederez étant déja plus forts qu'elle, il y auroit eu 1512.

1512. du contre-temps à mécontenter le ſeul Prince d'Italie declaré pour la France. Ainſi Loüis permit au Duc de Ferrare d'agir à ſa mode, & ce Prince délivra Fabrice ſans rançon. Le bien-fait eſtoit ſignalé, & les Colonnes cherchoient l'occaſion de le reconnoître. Elle s'offroit d'elle-même, & ce fut pour s'en prévaloir qu'ils allerent trouver l'Ambaſſadeur d'Eſpagne; & luy dirent que le Duc de Ferrare pouvoit venir ſeurement à Rome, pourveu que Jules les receut garens du ſauf-conduit. Cet Ambaſſadeur les mena à Jules, qui n'en fit aucune difficulté; ſoit qu'il ne les apprehendât point aſſez; ou qu'il ne les jugeât pas hardis au point qu'ils le furent. Les Colonnes enſuite répondirent ſi fortement au Duc de Ferrare de ſa propre perſonne; & le preſſerent avec tant d'inſtance de venir à Rome, qu'il les ſatisfit plus par importunité que volontairement. Ils allerent au devant de luy: Ils le menerent dans leur principal Hôtel: Ils le regalerent durant ſon ſéjour; & l'on remarqua qu'il

qu'il ne ſortit jamais ſans que Fabrice fût à ſon côté droit, & Marc Antoine au gauche. Jules receut le Duc d'une maniere auſſi gaye, que s'il eût ſincerement oublié le paſſé. Il luy donna ſix Cardinaux en qualité de Commiſſaires pour ajuſter avec luy les conditions ſous leſquelles il rentreroit en grace, & commanda que l'affaire fût expediée au plûtôt. Mais les Commiaſſires aprés avoir prolongé la Negociation juſqu'à ce que le ſaint Siege ſe fût rendu maître de Rege, déclarerent nettement que le Duc de Ferrare eſtoit tombé dans le crime de felonie, pour avoir porté les armes contre le Pape ſon Seigneur Suzerain. Que ſon Duché de Ferrare eſtoit reüny à l'Etat Eccleſiaſtique; & que Jules quand il le voudroit, n'avoit pas le pouvoir de l'en détacher : mais que pour ne pas dépoüiller entierement un Prince pour qui tant de Puiſſances intercedoient, ſa Sainteté vouloit bien luy donner par pure pitié le Comté d'Aſt, que les Confederez venoient d'ôter aux François. 1512.

1512. Il estoit vray que les Armées des Suisses & des Venitiens s'estoient emparées de ce Comté ; & qu'au premier avis que Jules en avoit eu il leur avoit envoyé l'Evêque d'Agrigente pour demander qu'on le restituât à sa Sainteté, comme ayant fait autrefois partie de l'Exarcat de Ravenne que Pepin & Charlemagne avoient donné au saint Siege.

Cette proposition parut si peu raisonnable à l'Ambassadeur d'Espagne & aux Colonnes qui accompagnoient le Duc de Ferrare que ce ne fut que pour garder quelque bien-seance qu'ils demanderent la permission de se retirer dans une chambre voisine, & d'y conferer avec luy sur la réponse qu'il feroit. Ils n'y demeurerent pas long-temps sans recevoir un avis de bonne main, qui contenoit qu'aussitôt que le Duc estoit party de Ferrare pour Rome, l'Armée de Jules s'estoit approchée de la Ville de Rege, & l'avoit sommée de retourner sous la domination directe du saint Siege. Que la Bourgeoisie de cette Place incapable de se deffendre à

cauſe que la Palice en avoit tiré la Garniſon, avoit conſulté ſur ce qu'elle feroit le Cardinal d'Eſte demeuré Lieutenant de ſon frere dans Ferrare. Ce Cardinal avoit répondu qu'elle ſe rendiſt plûtôt à l'Empereur, qui eſtoit inconteſtablement ſon Seigneur dominant. Il parloit de cette ſorte, parce qu'il preſuppoſoit qu'il ſeroit plus aiſé de retirer Rege des mains de Maximilien que de celles de Jules. Mais ce Pape qui tâchoit de corrompre à force d'argent les principaux Bourgeois de Rege, pendant qu'il intimidoit les autres par la montre d'un ſiege inévitable, avoit obtenu que l'on répondît au Cardinal que cette Ville eſtoit reſoluë de ſuivre l'exemple de ſon Duc; & que comme il avoit mieux aimé dans l'extrémité où il ſe trouvoit reduit, ſe jetter entre les bras du Pape qu'entre ceux de l'Empereur, elle ouvriroit ſes portes à l'Armée Eccleſiaſtique qui s'en eſtoit approchée. L'execution avoit ſuivy de prés cette menace; & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & les Colonnes jugerent auſſi bien 1512.

1512. que le Duc de Ferrare, que le passeport qu'on leur avoit accordé n'avoit servy que de piege pour l'attraper. Il estoit à propos de s'en éclaircir sur le champ, & ils envoyerent prier Jules de consentir au moins à la retraite du Duc de Ferrare. Jules qui ne croyoit plus avoir besoin de feindre, s'expliqua nettement que le Duc estoit son prisonnier; & qu'il ne luy permettroit de s'en retourner qu'aprés que son procez luy auroit esté fait dans les formes, & qu'il se seroit justifié de sa rebellion. Les Colonnes & le Duc de Ferrare conjurerent alors l'Ambassadeur d'Espagne de s'en aller; & mettant tous trois la main à l'épée, se rendirent maîtres de la porte du logis où ils estoient entrez. Ils trouverent à deux pas de là des armes, des chevaux, & sur tout douze vaillans hommes dont ils s'estoient asseurez en cas de besoin. Ils s'avancerent avec eux au plus viste vers la Porte de Latran, & la trouverent gardée extraordinairement par deux Compagnies d'Infanterie que Jules y avoit envoyées dés

le point du jour. Le Duc de Ferrare & les Colonnes les chargerent sans leur donner le loisir de se reconnoître ; & comme c'estoit de nouvelles levées, les trois ou quatre premiers qui furent tuez ôterent aux autres le courage de se deffendre. Ils s'ouvrirent pour laisser passer les quinze Cavaliers, qui ne demandant que cela coururent à toute bride jusqu'à Marino. Ils y trouverent un Vaisseau prest à faire voile, & jugerent plus seur de s'embarquer dessus que de traverser l'Etat Ecclesiastique. Ils eurent le vent favorable : Ils arriverent en peu de temps à Ferrare ; & le peuple y receut son Duc avec autant d'acclamations, que s'il se fût sauvé de Rome par miracle. Jules n'apprit que fort tard que son prisonnier estoit échappé, parce qu'il ne se trouva presque personne qui voulût se hazarder de luy en porter la nouvelle. Il y a de l'apparence qu'il l'entendit dire d'une feneſtre de son Palais où il s'estoit mis : mais quoy qu'il en soit, il entra dans une colere qu'il n'estoit pas aisé de distinguer 1512.

1512. de la fureur. Il rompit la canne qu'il tenoit à la main, à force de frapper contre les murailles de la chambre où il rentra. Il s'y plaignit de ſon malheur, comme s'il eût eſté à la place de Loüis, & que Loüis eût eſté à la ſienne. Il s'imagina les ſupplices les plus horribles dont il puniroit le Duc de Ferrare & les Colonnes, aprés qu'il les auroit repris; & n'en trouvant point qui ſatisfiſſent ſa paſſion, il accuſa la nature d'avoir donné aux méchans plus de moyens de nuire, qu'aux bons de ſe vanger des méchans. On le laiſſa tant qu'il voulut s'entretenir de ſes noires penſées; & comme Ferrare eſtoit trop bien munie pour ne pas reſiſter à l'Armée Eccleſiaſtique, & que les autres Confederez n'avoient garde d'y joindre leurs forces, le contrecoup de l'indignation de Jules tomba ſur les Florentins. Ils avoient envoyé quatre cens Lances à la défenſe du Duché de Milan ſous la conduite de Luc Savelly, en execution du dernier Traité conclu avec Loüis, & les Confederez n'avoient

aucun prétexte d'y trouver à redire. 1512.
Ces Lances aprés que la Palice les avoit abandonnées, eſtoient convenuës avec Baglion & le Cardinal de Sion Generaux des Armées de Veniſe & des Suiſſes d'une ſomme d'argent, qu'elles avoient payées pour s'en retourner avec leurs Chevaux, leurs Armes & leur Bagage. Jules prétendit que cet accord eſtoit nul, parce qu'il s'eſtoit fait ſans ſon conſentement; & manda à Baglion que ſur peine de deſobeïſſance, il maltraitât la Cavalerie de Florence. Baglion avoit l'ame trop noire pour refuſer de faire un mal qu'on luy commandoit, ſur tout lors qu'il y trouvoit ſon compte.

Il attendit la Cavalerie de Florence dans un lieu où il avoit tant d'avantage ſur elle, qu'elle ſe ſeroit défenduë mal à propos. Il la contraignit de rendre les ſauf-conduits qu'elle avoit achettez : Il la deſarma : Il luy ôta ſes chevaux & ſon bagage : Il obligea les Cavaliers les mieux vétus à changer d'habits avec ceux des ſiens qui l'eſtoient

1512. le plus mal : Il fit ôter la bourſe aux autres, & ne laiſſa à tous que des haillons pour couvrir leur nudité. Il avoit préveu que cette action pourroit le mettre mal avec les Suiſſes ; ſinon parce qu'il violoit le paſſeport qu'ils avoient accordé, du moins à cauſe qu'il ne partageoit pas avec eux la dépoüille des Florentins ; & pour prévenir cet inconvenient il s'eſtoit aviſé de mander au Cardinal de Sion que Jules ne vouloit pas que les Confederez tinſſent parole aux Florentins, & qu'il ſe hâtat de venir prendre ſa part du butin : mais la Lettre avoit eſté renduë ſi tard au Cardinal, que quelque diligence qu'il fiſt il n'arriva qu'aprés que le coup eut eſté fait. Il demanda à Baglion que les Suiſſes fuſſent traitez ſelon le Droit des gens eſtably pour les Ligues : Que tout le butin fait ſur la Cavalerie de Florence fût apporté de bonne foy au milieu du Camp : Qu'on le diviſât en deux lots, non pas égaux, mais proportionnez au nombre des ſoldats des deux Armées, & que chacune d'elles en prit ſa

part. Il auroit falu ſelon cette ſuppu- 1512.
tation que les Suiſſes euſſent au moins les deux tiers de la dépoüille, puis qu'ils eſtoient plus forts de la moitié que les Venitiens; & ce n'étoit pas là le compte de Baglion qui y avoit le plus profité. De plus la propoſition du Cardinal de Sion ne pouvoit eſtre executée, quand mêmes le General des Venitiens eût agy ſincerement; parce que ceux de ſes ſoldats qui s'eſtoient le plus enrichis du butin avoient deſerté, ou s'étoient écartez pour mettre à couvert leur proye dans les Villes voiſines de Cremone. Ainſi la neceſſité d'appaiſer les Suiſſes, & l'impoſſibilité de les ſatisfaire, obligerent Chriſtophe Moro & Paul Capello Provediteurs de l'Armée de Veniſe à paſſer dans le Camp des Suiſſes pour accommoder l'affaire. La garde avancée du Camp ne permit pas aux Provediteurs d'aller droit au quartier du Cardinal. Elle les conduiſit auparavant à Jacques Stafler ſon Lieutenant, qui les traita mal de paroles & les envoya au Cardinal. Ils s'at-

1512. tendoient de negocier avec luy : mais il refuſa de les oüir, & les retint priſonniers juſqu'à ce qu'ils eurent dédommagé les Suiſſes de la perte qu'ils prétendoient avoir receuë au prix qu'ils la faiſoient monter. Nicolas Caponi Commiſſaire des Troupes de Florence avoit prévû leur malheur, & s'eſtoit mis autant qu'il dépendoit de luy en eſtat de l'éviter. Comme il ſe trouvoit plus proche du Montferrat que du Cremonois, il avoit pris en ſon particulier un paſſeport des Venitiens & des Suiſſes pour aller à la Cour du Marquis Paleologue, & y avoit eſté bien receu. Le Cardinal de Sion prétendit que l'ordre que Jules avoit donné de dépoüiller les Florentins, s'eſtendoit à leur Commiſſaire en quelque lieu qu'il ſe fût retiré. Il l'envoya demander au Marquis, & menaça en cas de refus de mettre à feu & à ſang tout le Montferrat. Le Marquis livra Caponi par une impuiſſance de le proteger, & le Cardinal en tira ſix mille écus de rançon.

La pluſpart de la Lombardie por-

toit ainſi la peine, de la joye qu'elle avoit euë de n'eſtre plus ſous la domination des François. La Bourgeoiſie de Milan avoit contraint le Concile de s'enfuïr, lorſqu'il eſtoit ſur le point de depoſer Jules, & le Cardinal de Medicis qu'il menoit en France s'eſtoit ſauvé par cette avanture. Il eſtoit arrivé d'aſſez bonne heure à Cari ; & ceux qui le gardoient vouloient qu'il y paſſât la riviere, avant que de le laiſſer repoſer. Il avoit apperceu Renault Lallo ſon amy qui le ſuivoit pour luy rendre office, & on luy permettoit trop librement d'entretenir les Italiens qui demandoient de parler à luy. Il feignit d'eſtre malade pour s'exempter de paſſer l'eau, & ne laiſſa pas de donner une longue audiance à Lallo. Ils convinrent enſemble que Lallo avec l'argent qu'il avoit apporté attrouperoit la nuit quelques payſans, & viendroit au point du jour enlever le Cardinal dans le temps qu'on le preſſeroit d'entrer dans le Bac. Lallo trouva moins de difficulté qu'il ne penſoit

1512.

1512. dans l'execution de ſon entrepriſe. Il n'avoit pû aſſembler que vingt-cinq ou trente hommes mal armez, qui ne ſuffiſoient pas pour faire le coup. Cependant il ne ſe preſenta pas plûtôt au bord de la riviere où eſtoit le bac, que les Gardes du Cardinal abandonnerent de peur leur priſonnier, ſe jetterent dans le bac, & paſſerent à l'autre bord.

Le Cardinal ainſi reſté libre, congedia les Payſans qu'il ne pouvoit mener plus loin; & ſe refugia le plus ſecrettement qu'il luy fut poſſible à Caſtel Genoüeſe, où peu s'en falut qu'il ne perdît encore une fois la liberté qu'il venoit de recouvrer. Barnabé de Maleſpine Seigneur du lieu, eſtoit juſques-là demeuré ferme dans le party des François; ſoit qu'il ne crût pas leurs affaires ſi déplorées qu'elles l'eſtoient en effet, ou qu'il ſe fût rendu irreconciliable avec les Confederez. Il receut ſi bien le Cardinal, qu'il luy fit naître l'envie de raconter la maniere dont il s'eſtoit tiré des mains des François aprés l'avoir aſſuré qu'il en

eſtoit ravy, & qu'il le feroit eſcorter pour aller joindre l'Armée des Confederez. Mais le Cardinal fut trompé ; & Maleſpine aprés avoir fait ſur cette affaire toutes les reflexions qu'elle meritoit, reſolut de le retenir pendant qu'il conſulteroit Trivulce ſon ancien amy ſur ce qu'il devoit faire. Trivulce n'eſtoit attaché aux François, que parce qu'il ne pouvoit faire autrement. Il poſſedoit de grands biens dans le Duché de Milan ; & il eſtoit aſſeuré de les perdre ſi Maximilien Sforce en devenoit le Maître, à cauſe de la haine hereditaire entre les Maiſons des Trivulces & des Sforces. Cependant ſon inclination s'accordoit ſi peu avec ſes intereſts, ou du moins il eſperoit ſi peu que les François puſſent recouvrer ſon païs, qu'il écrivit à Maleſpine de laiſſer ſauver le Cardinal, ce qu'il fit. 1512.

Les Suiſſes avoient juſques-là vêcu en aſſez bonne intelligence avec les autres Confederez, parce que ceux-cy leur laiſſoient prendre tout l'argent que payoient les Villes pour

1512. ſe racheter du pillage. Leur intention eſtoit de s'unir plus étroitement avec eux par cette condeſcendance, mais ils les rendirent inſupportables. Ceux des Soldats Suiſſes qui avoient le plus gagné, envoyerent chez eux leur butin ; dont la ſeule montre eut tant d'effet, que les Treize Cantons convoquerent une Aſſemblée generale à Zuric. Il y fut permis à toutes ſortes de perſonnes de porter les armes dans le Duché de Milan ; & il y paſſa tant de Soldats Suiſſes, qu'ils en égaloient preſque le nombre des Habitans. Les François n'avoient conſervé que Breſſe, Peſquiera, Creme, Lemnice, la Citadelle de Cremone, le Chaſteau de Milan, & les deux Citadelles de Genes ; & comme ils eſtoient attaquez trop puiſſamment dans leur propre Etat pour garder ce qu'ils tenoient dans l'Italie, les Confederez douterent ſi peu que les Places que l'on vient de nommer ne ſe rendiſſent d'elles-mêmes qu'ils negligerent de les aſſieger. Ils aimerent mieux s'appliquer au partage

de leurs Conquêtes ; & Jules qui ne laiſſoit échapper rien ſur quoy il eût des prétentions, s'empara de Parme & de Plaiſance, ſous pretexte que ces deux Places avoient eſté de l'ancien Exarcat de Ravenne. Il voulut en faire autant de la Ville & du Comté d'Aſt : mais les Suiſſes s'y oppoſerent avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de s'en déſiſter. Le Cardinal de Sion reüſſit mieux, ou trouva moins d'obſtacle dans ſon deſſein. Il ajoûta aux Cantons des Suiſſes les Frontieres du Duché de Milan qui les accommodoient le mieux ; & les Griſons tous Alliez qu'ils eſtoient de la France, ne perdirent pas l'occaſion d'uſurper le paſſage le plus important de la Lombardie en Alemagne. Ils ſe ſaiſirent de la Valteline, & des Comtez de Chiavenne & de Bormio, & n'en rendirent pas d'autre raiſon que le droit de bienſeance. 1512.

Mais les Confederez entrent auſſi ſouvent en mauvaiſe intelligence lorſqu'ils ſont trop heureux, que

1512. quand ils ne le ſont pas aſſez. La Republique de Veniſe ſembloit avoir prévû les inconveniens dont on va parler, puis qu'elle avoit propoſé de conclure un nouveau Traité entre les ennemis de la France, auſſi-tôt que la fortune avoit diſcontinué de la favoriſer. On leur avoit accordé aiſément ce qu'ils demandoient, parce qu'on n'avoit pu s'imaginer que les François ſe laiſſaſſent chaſſer de la Lombardie avec plus de facilité qu'ils ne l'avoient eſté du Royaume de Naples. Les Venitiens s'eſtoient contentez de demander que Breſſe & Creme leur fuſſent renduës. Jules n'avoit inſiſté que ſur la reſtitution de Boulogne. Les Eſpagnols s'eſtoient réduits à la garantie du Royaume de Naples, dont les Italiens s'eſtoient chargez ; & l'Empereur qui n'eſtoit pas encore declaré contre la France, n'avoit point eu de part à ce Traité. Mais aprés que la Palice eut repaſſé les Alpes ; & que les Venitiens preſenterent leur requeſte pour obliger l'Armée des Confede-

rez

rez à reprendre avant toute autre chose les Villes qui leur devoient estre livrées, l'Empereur s'y opposa par deux raisons. L'une qu'elles luy avoient esté promises par le Traité de Cambray. L'autre que le Duc de Savoye & le Marquis de Montferrat estoient encore Alliez de la France ; & qu'avant que de retourner en arriere, il faloit les obliger de renoncer à son Alliance ; ou desoler leur païs de sorte, que quand les François y retourneroient ils ne trouvassent pas dequoy subsister, & perdissent ainsi l'esperance de recouvrer le Duché de Milan. 1512.

Cette contestation fut bien-tôt suivie d'une autre plus importante. L'Empereur croyoit avoir le plus contribué à renvoyer les François delà les Alpes, en rappellant l'Infanterie Alemande qui les avoit reduits à l'impossibilité de se deffendre. Il pretendoit par consequent en tirer le plus de profit, & ne cachoit plus son intention d'investir du Duché de Milan le plus jeune de ses

1512. petits Fils. Le Roy Catholique l'appuyoit, quoy que ce fût par un motif tout different. Il commençoit à perdre l'esperance d'avoir des Fils; & ne pouvant encore se resoudre à souffrir que sa succession fût confonduë avec celle de l'Empereur en la personne de l'Archiduc des Pays-Bas, il entendoit que ce jeune Prince partageât avec son Cadet les riches successions qu'il attendoit. Qu'il se contentât des Pays-bas que son Pere luy avoit laissez, des dix Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche qu'il auroit aprés la mort de son Ayeul Paternel, & de la Couronne Imperiale que l'on travailleroit à luy procurer en briguant pour luy la Dignité de Roy des Romains. Qu'il laissât à son Frere la succession toute entiere de leur commune mere, qui contenoit les Monarchies de Castille & d'Arragon avec leurs dépendances; & qu'il luy donnât aussi les moyens d'assujettir l'Italie, à quoy il n'auroit pas beaucoup de peine quand il la tiendroit

par les deux extrémitez, qui estoient le Royaume de Naples & le Duché de Milan. 1512.

Jules, les Venitiens, & les Suisses, pressentoient le dessein de l'Empereur & du Roy Catholique, & s'y opposoient également, mais ce n'estoit pas par le même motif. Jules ne haïssoit pas moins les Espagnols que les François, & ne s'étoit servy de la premiere de ces deux Nations que parce qu'il en avoit eu besoin, & qu'il se promettoit de la chasser plus aisément d'Italie, aprés qu'elle luy auroit aidé à renvoyer la seconde delà les Alpes. Il les traitoit toutes deux de barbares, & ne demandoit de vivre que jusqu'à ce qu'il eût remis l'Italie dans le même estat où elle s'étoit trouvée en mil quatre cens quatre vingt-quatorze.

La Republique de Venise feignoit de n'étendre pas si loin sa prévoyance, & ne pensoit qu'à ne pas avoir de voisin plus puissant qu'elle. Elle se réjoüissoit que le Duché de Milan eût esté diminué,

1512. ſur la préſuppoſition que celuy qui en ſeroit inveſty luy feroit moins de mal. Elle ſouhaittoit ſeulement qu'il n'eût point d'autres Etats que celuy-là, & à cela prés il luy eſtoit indifferent qui le poſſedât.

Les Suiſſes ſe trouvoient ſi bien d'avoir pillé ce Duché, qu'ils pretendoient continuer tant qu'il leur ſeroit poſſible; & demandoient avec empreſſement dans cette unique veuë, que Maximilien Sforce ſuccedât à ſon Pere & à ſon Ayeul: Ce n'eſt pas qu'ils le mépriſaſſent moins que les Italiens: mais ils eſperoient que ce Prince ne pouvant ſe deffendre par luy-même, acheteroit leur protection en leur donnant tous les ans ce qu'il tireroit de ſon Duché, à la reſerve d'une ſomme modique d'argent qu'il retiendroit pour ſa ſubſiſtance. Ils vouloient ainſi que l'on pardonnât au Duc de Savoye & au Marquis de Montferrat, & que l'on conſervât leurs Etats; afin que cette porte étant toûjours ouverte aux François, la Protection des Cantons fût toû-

jours neceſſaire pour garantir d'inva- 1512.
ſion l'Italie. Jules n'ignoroit pas ce projet, & le traitoit de ridicule: mais comme il ſervoit à la cauſe commune dans la conjoncture d'alors, non ſeulement ſa Sainteté faiſoit ſemblant de l'approuver, mais encore elle combloit d'honneurs le Cardinal de Sion. Elle l'avoit declaré Legat du Saint Siege, auſſitoſt qu'elle avoit appris la priſe du Cardinal de Medicis; & parce que le même Cardinal de Sion n'auroit pas volontiers quitté le Commandement des Troupes des Suiſſes pour celles de l'Egliſe qui n'approchoient ny de leur valeur ny de leur nombre, on avoit conſenty qu'il gardât ſon premier Generalat; & qu'il jouiſt de tous les avantages du ſecond, ſans en recevoir les incommoditez. On avoit envoyé de la part du ſaint Siege des Enſeignes magnifiques aux Suiſſes, & l'on y avoit mis des inſcriptions qui les reconnoiſſoient pour deffenſeurs de la liberté Eccleſiaſtique. Mais il n'eſtoit pas aiſé de les favoriſer extraordi-

1512. nairement ſans donner de l'ombrage aux Eſpagnols, qui s'attribuoient auſſi bien que l'Empereur la principale gloire d'avoir renvoyé les François chez eux, parce qu'ils leur avoient tué Gaſton de Foix. On a veu que les autres Confederez étoient convenus de leur fournir quarante mille écus par mois ; & à dire le vray la ſomme eſtoit ſi groſſe, qu'il n'eſtoit pas poſſible qu'on la payât long-temps. Auſſi Jules & les Venitiens s'en eſtoient diſpenſez immediatement aprés la Bataille de Ravenne. Les Eſpagnols l'avoient trouvé fort étrange, & pourtant ils n'avoient osé s'en plaindre, juſqu'à ce que les François ayant abandonné le Duché de Milan, Cardonne revenu de ſa conſternation s'eſtoit remis en campagne ; & avoit prétendu non ſeulement que Jules & les Venitiens luy payaſſent les arrerages qui luy eſtoient dûs, mais de plus qu'ils luy donnaſſent paſſage pour aller aſſieger les ſept Places qui tenoient encore pour les François dans la Lombardie. Il y avoit qua-

tre mois d'arrerages, & ny Jules ny les Venitiens n'avoient pas le moyen de les acquitter. Ils craignoient que si les Espagnols qui avoient remis leur Armée sur le même pied qu'elle estoit avant la Bataille de Ravenne passoient en Lombardie, & se trouvoient aux Sieges des Citadelles de Cremone & de Milan, ils ne se saisissent de l'une & de l'autre sous pretexte d'une investiture du Duché de Milan pour le jeune Ferdinand d'Autriche qui leur seroit accordée aussi-tôt qu'ils la demanderoient. Mais comme il y avoit de la sagesse à ne pas témoigner avant le temps que l'on se défiât d'eux jusqu'à ce point, on se contenta de leur répondre que la Ligue n'avoit esté faite que pour chasser les François d'Italie; & que c'estoit là si veritablement son unique fin, qu'il n'y avoit presque point d'article où elle n'eût esté exprimée. Que l'on avoit obtenu ce que l'on desiroit lorsque la Palice avoit repassé les Alpes; & que par consequent les Espagnols ne pouvoient exiger 1512.

1512. ny du ſaint Siege ny de la Republique de Veniſe, d'eſtre payez au delà de ce terme. Qu'il eſtoit encore moins neceſſaire qu'ils paſſaſſent en Lombardie; puiſque bien loin que leurs Troupes y trouvaſſent de l'exercice, les autres Confederez étoient ſur le point d'en rappeller les leurs, & de les licencier.

Cardonne repliqua qu'il n'eſtoit pas poſſible de dire ſincerement que les François fuſſent hors de l'Italie, tant qu'ils y tiendroient ſept Places des plus importantes; & qu'ils auroient des Alliez de la qualité du Duc de Savoye, & du Marquis de Montferrat. Qu'il ne ſuffiſoit pas d'avoir renvoyé les François delà les Alpes. Qu'il faloit de plus les empêcher de revenir; & que cela n'arriveroit qu'aprés que toute l'Italie maîtreſſe d'elle-même à la reſerve du Royaume de Naples qui en faiſoit l'extrémité, auroit ſigné une Ligue ſur le modele de celle de Laurent de Medicis, qui l'avoit renduë heureuſe durant vingt-ſix ans. Jules & les Venitiens repartirent que les ſept

ſept Places tomberoient d'elles-mêmes, avant que Loüis eût garanty la Normandie & la Guyenne de l'invaſion des Anglois & des Eſpagnols; & qu'encore que le Duc de Savoye & le Marquis de Montferrat ne meritaſſent point de grace, il eſtoit neanmoins vray que les Confederez ne pouvoient s'empêcher de la faire. Que la propoſition de deſoler leurs Etats de maniere que les François n'y trouvaſſent plus de vivres, eſtoit belle dans la ſpeculation, mais ridicule dans la pratique. Que le Piedmont & le Montferrat eſtoient ſi fertiles d'eux-mêmes, que quand on les auroit mis dans un eſtat auſſi pitoyable qu'étoient les Frontieres entre la Turquie & la Perſe, ils ſeroient cultivez en moins de trois mois par la commodité qu'auroient les Païſans de labourer leurs terres durant le jour, & de ſe mettre en ſeureté la nuit à cauſe de la proximité des Alpes. Qu'il eſtoit donc plus à propos de ramener par la douceur le Duc & le Marquis à l'avis des au- 1512.

1512. tres Italiens; en leur repreſentant qu'il y alloit de leur intereſt d'empêcher que leurs peuples ne fuſſent ſurchargez par les logemens des Gens de guerre, comme ils l'avoient eſté preſque continuellement depuis dix-ſept ans.

La mauvaiſe intelligence fondée là-deſſus, éclatta bien-tôt entre les Confederez; & Cardonne traverſa l'Etat Eccleſiaſtique, & entra dans le Boulonnois ſans en avoir obtenu la permiſſion de Jules, & mêmes ſans l'avoir demandée. Le pretexte dont il ſe ſervit eſtoit ſi foible, qu'il ne pouvoit ébloüir que les plus groſſiers. Il y avoit deux petites Places dans le Boulonnois, Granariolo & Caſtel-Boulogneſe, que les François & les Bentivoles contraints de les abandonner avoient laiſſées à des Italiens, qui s'en ſervoient pour exiger des contributions du plat-païs extraordinairement fertile. Il n'eſtoit pas neceſſaire que les Confederez s'amuſaſſent à les réduire; & le Duc d'Urbin l'eût fait aiſément en détachant mille ou douze

cens ſoldats de l'Armée Eccleſiaſtique, qui auroient ſuffi pour les blocquer juſqu'à ce que la famine les eût contraintes de capituler. Cependant Cardonne feignit de croire que ſans ſa preſence & celle de ſes Troupes, Jules n'eſtoit pas aſſez fort pour recouvrer le Boulonnois. Il ne ſe mit point en peine de demander paſſage ſur le Patrimoine de S. Pierre. Il ſuppoſa qu'il luy étoit accordé par l'article de la Confederation, qui obligeoit ceux dont elle étoit compoſée à s'aſſiſter les uns les autres pour entrer en poſſeſſion de leurs biens. Il ſe preſenta ſucceſſivement devant Granariolo & devant Caſtel-Boulogneſe ; & au lieu de s'en retourner aprés que ces deux Places ſe furent renduës à ſa veuë, il fit accroire que ſes ſoldats eſtoient fatiguez, quoy qu'ils n'euſſent pas combattu, & qu'ils fuſſent venus à petites journées ; & les mit en quartier de rafraîchiſſement dans le Boulonnois, pour y attendre les occaſions d'eſtablir la domination Eſpagnole delà l'Apenin. 1512.

1512. Il ne reſtoit plus de Places dans le Duché de Milan qui ne fût ſoûmiſe ; & les deux dernieres Villes qui eſtoient celles d'Alexandrie & de Boſco venoient d'ouvrir leurs Portes, la premiere aux Suiſſes, & la ſeconde aux Venitiens. Baglion, Moro & Capello, n'eurent pas plûtôt fait prêter ſerment à Maximilien Sforce par la Bourgeoiſie de Boſco, qu'ils repaſſerent le Pô à la faveur de la nuit : marcherent en toute diligence : diviſerent leur Armée en deux Corps, & aſſiegerent en même temps Breſſe & Creme. Les précautions qu'ils avoient priſes pour cacher leur éloignement, n'empêcherent pas que le Cardinal de Sion n'en fût averty aſſez à temps pour les charger en queuë. Il s'y reſolut à l'inſtant, & fit mettre ſous les armes toute l'Armée des Suiſſes. Mais l'Evêque d'Anagnia Miniſtre de la Cour de Rome auprés de luy, le retint, en luy repreſentant qu'à la verité les Venitiens manquoient de parole aux autres Confederez, & meritoient d'en eſtre châtiez ; & que

si les Suisses de beaucoup plus forts qu'eux les poursuivoient, ils les tailleroient aisément en pieces, mais qu'il en arriveroit deux fâcheuses suites. L'une que Jules & le Roy Catholique n'oseroient plus laisser approcher leurs Troupes de celles des Cantons, de crainte qu'ils ne les traittassent de mêmes, & qu'ainsi la Ligue se romproit. L'autre que les François plus puissans que chacun des Confederez en particulier, comme ils l'estoient moins que tous ensemble, rentreroient dans le Duché de Milan aussi facilement qu'ils en estoient sortis. Que si les Suisses estoient attentifs à leurs veritables interests autant qu'ils le devoient, ils connoîtroient que la retraite de l'Armée de Venise leur estoit avantageuse, tant s'en faut qu'ils eussent lieu d'en concevoir de l'indignation; parce que si elle eût demeuré plus long-temps dans le Duché de Milan, elle auroit vécu aux dépens de ce Duché; & appauvry les Habitans de sorte, que les Suisses en eussent tiré de moindres contribu- 1512.

1512. tions : au lieu que maintenant qu'ils eſtoient ſeuls dans ce Duché, ils le taxeroient à ce qu'ils jugeroient à propos.

Le Cardinal ceda à ces raiſons; & Jules pour tirer à quelque prix que ce fût l'Armée Eſpagnole du Boulonnois, negocia & conclut avec Cardonne que les Armées du ſaint Siege & du Roy Catholique agiroient de concert pour rétablir par force les Medicis dans Florence. Les obſtacles n'en furent pas aiſez à ſurmonter, à cauſe que d'un côté les Eſpagnols demandoient au moins un prétexte plauſible pour s'engager dans une entrepriſe ſi odieuſe; & de l'autre les Florentins s'eſtoient conduits avec tant de moderation, que les Confederez n'avoient rien à leur reprocher avec juſtice. Aprés la Bataille de Ravenne il avoit dépendu d'eux, de ſauver ou de perdre l'Infanterie Eſpagnole que d'Alegre avoit rompuë au premier choc. S'ils leur euſſent refuſé retraite dans leur Etat, les Bentivoles & les autres Italiens qui s'é-

toient declarez pour la France aprés sa victoire les auroient assommez jusqu'au dernier; & cette circonstance est si certaine, qu'aucune Relation n'en disconvient. Cependant le Dictateur Soderini avoit representé à sa Republique que comme elle estoit alliée des François, elle l'estoit aussi des Espagnols; & que par la même raison que si l'Armée de Gaston eût esté battuë, les Florentins auroient esté obligez à luy donner azile dans leurs Terres, ils devoient rendre le même office à l'Armée de Cardonne en cas pareil. Les Florentins acquiescerent à la proposition du Dictateur; & quelques efforts que fist la Palice pour les en détourner, non seulement ils protegerent les Espagnols, & leur permirent de se rafraîchir à leur aise: mais encore ils leur fournirent des Vaisseaux pour les porter au Royaume de Naples, le chemin par Terre n'estant pas seur pour eux. 1512.

Le Roy Catholique en fut si touché, qu'il envoya une Ambassade exprés aux Florentins pour les en

1512. remercier. Sa reconnoiſſance alla plus loin ; & il fit une ouverture qui leur auroit conſervé la liberté, s'ils l'euſſent acceptée. Il offrit de prendre la protection de Florence contre toutes ſortes de perſonnes, à ces trois conditions. Que la Republique renonceroit au Concile de Piſe ; à qui l'on luy donnoit encore ce nom, quoy qu'il eût eſté transferé à Milan. Qu'elle n'aſſiſteroit pas les Bentivoles contre le ſaint Siege, & qu'elle obſerveroit une exacte neutralité à l'égard de Jules.

Les Florentins qui voyoient déja ſuccomber les François, furent ſur le point de prendre au mot le Roy Catholique, & ce fut là l'avis du peuple. Mais le Grand Conſeil ſe picqua de tenir parole aux François auſſi bien qu'aux Eſpagnols ; & ramena le peuple à ſon ſentiment en luy remontrant que comme Florence s'eſtoit garentie d'inſulte juſques-là en tenant la balance ſi droite qu'elle ne panchât ny de l'un ny de l'autre côté, elle devoit continuer de ſuivre la même maxime. L'Ambaſſadeur

d'Eſpagne fut donc renvoyé ſans a- 1512.
voir rien conclu de nouveau ; & les
Florentins attachez à l'épargne lorſ-
qu'il s'agiſſoit de ſe ſauver par une
dépenſe extraordinaire, ne voulu-
rent point enroller les meilleurs
Soldats d'Italie accourus de toutes
parts pour ſervir leur Republique, à
cauſe qu'elle eſtoit en reputation de
payer plus exactement que les autres
Puiſſances Chreſtiennes.

Cette faute fut commiſe par un excez de confiance des Florentins à l'égard de l'Empereur. Ils avoient deputé vers luy la derniere fois qu'il eſtoit entré dans Vicenze ; & il s'eſtoit engagé pour de l'argent qu'ils luy avoient payé comptant, à les proteger au défaut de Loüis. Ils ſe repoſoient tous en general ſur cette convention ; quoy qu'il n'y eût aucun d'eux en particulier qui ne fût convaincu de l'inconſtance de ce Prince, & qui eût voulu s'y fier. Et de fait ils n'eurent pas plûtôt ſceu que Sa Majeſté Imperiale envoyoit l'Evêque de Gurce à Mantouë, où les Confederez avoient

1512. convoqué une Assemblée, qu'ils envoyerent au devant de luy Jean Victor Soderini frere du Dictateur, qui l'atteignit à Trente. Il luy parla du bruit qui couroit que les Confederez en vouloient à la liberté de Florence ; & il ajoûta que cette République n'en avoit point conceu d'ombrage, parce qu'elle s'appuyoit uniquement sur le Traité de Vicenze. L'Evêque repartit ingenuëment à Soderini, que les Florentins avoient tort de negliger un avis qui les touchoit de si prés ; & de ne pas considerer que les affaires avoient entierement changé de face, depuis que l'Empereur estoit party de Vicenze. Qu'il estoit alors le meilleur amy des François, & qu'il estoit presentement leur plus grand ennemy. Qu'il n'avoit accordé sa protection à la Republique de Florence qu'à la priere de Loüis ; & qu'il se feroit presentement un plaisir d'y renoncer, quand ce ne seroit que pour choquer sa Majesté Tres-Chrestienne. Qu'il faloit donc regarder la Convention de Vicenze

comme ſi elle n'avoit jamais eſté; 1512.
& negocier de nouveau avec l'Empereur. Que Florence eſtoit perduë ſans luy, mais que luy ſeul ſuffiſoit pour la conſerver. Qu'il répondoit que les Eſpagnols ſuivroient l'exemple de ſon Maître, puiſque leurs Couronnes devoient appartenir à l'Archiduc des Pays-Bas, & à l'Infant Ferdinand. Qu'en un mot il eſtoit queſtion de quarante mille écus; & que ſi les Florentins les donnoient promptement, on leur répondoit de leur liberté. Soderini qui n'avoit point d'ordre de débourſer une telle ſomme, luy demanda du temps pour le recevoir de ſes Superieurs; & le Conſeil de Florence auroit volontiers donné l'argent, s'il eût crû ſe délivrer par là du danger qui le menaçoit: mais il ouvrit les yeux à contre-temps, & prévit que l'Empereur l'appauvriroit d'autant, & ne l'en abandonneroit pas moins. Il écrivit à Soderini d'amuſer l'Evêque de Gurce juſqu'à ce que l'on eût penetré plus avant dans le deſſein des Con-

1512. federez ; & de le ſuivre juſqu'à Mantouë. L'Evêque alla droit à Veronne ; & on l'y mit en poſſeſſion d'une bonne Place, dont il ne s'attendoit point à recevoir les Clefs. La Ville de Lemnice avoit eſté ſerrée de ſi prés par les Garniſons de Padouë, de Treviſe, & de Vicenze, qu'elle eſtoit reduite à l'extremité. La Palice avoit écrit au Gouverneur de la Place, que quand il ne pourroit plus tenir il capitulât plûtôt avec les Eſpagnols ou avec l'Empereur, qu'avec les Venitiens. L'intention de la Palice eſtoit de mettre la diſcorde entre les Confederez, à cauſe que Lemnice eſtoit enfermée dans la portion de l'Etat de Terre-ferme qui avoit eſté abandonnée à l'Empereur par la Ligue de Cambray, & que ſa Majeſté ſeroit ravie de l'avoir ſans qu'elle luy eût rien coûté. Cependant la Place eſtoit ſituée d'une maniere ſi importante pour les Venitiens, qu'ils ne pouvoient s'aſſeurer de ce qui leur eſtoit reſté de leur domaine, ny en affoiblir les Garniſons, tant que

l'Empereur ſeroit maître d'un lieu d'où il les obligeroit à ſe tenir continuellement ſur leurs gardes. Ainſi il y avoit de l'apparence que les Venitiens ne ſouffriroient pas que Lemnice fût livrée à l'Empereur ; ou que s'ils l'enduroient, ils ſolliciteroient avec importunité qu'elle leur fût remiſe ; & ſi on y manquoit, le dépit les porteroit à ſe reconcilier avec les François. 1512.

Mais la Palice ne voyoit pas qu'il y a de l'imprudence à ſe méler de mettre la diviſion entre les ennemis, quand on ne le peut impunément, & ſans trop hazarder. L'Evêque de Gurce accorda de bonne grace les Articles qui luy furent preſentez ; & les Provediteurs de Veniſe qui ſe trouvoient alors en ſa compagnie, ne s'y oppoſerent pas. Ils ſe contenterent de ne les pas ſigner ; & les deux Deputez François que la Garniſon de Lemnice avoit envoyez à l'Evêque, ne les en preſſerent pas beaucoup ; ſoit qu'ils n'eſperaſſent pas de l'obtenir, ou qu'ils n'en eſtimaſſent pas le conſentement neceſ-

1512. ſaire. Le peu de Troupes Alemandes qui ſuivoit l'Evêque prit poſſeſſion de Lemnice, & la Garniſon Françoiſe en ſortit. Mais à peine eut-elle marché un tiers de lieuë, que les Venitiens qui eſtoient allez l'attendre au premier défilé, luy ôterent ſon bagage, ſon argent, ſes Armes & ſes habits, & la mirent hors de ſervice pour long-temps.

La crainte que ce qui venoit d'arriver ne broüillât les Confederez, obligea Cardonne à ſe trouver dans Mantouë avant que l'Evêque y arrivât, mais il eut luy même de la peine à tenir ſes ſoldats en diſcipline. On leur devoit pluſieurs montres, & ils demanderent d'en eſtre payez. Ils ne receurent point pour excuſe l'impuiſſance où il eſtoit de les ſatisfaire, & ils ſuppoſerent qu'il avoit détourné à ſon uſage les quatre-vingt mille écus deſtinez pour eux. Ils coururent à la maiſon où il logeoit à deſſein de le tüer : mais pendant qu'ils en enfonçoient la porte de devant, Cardonne ſe ſauva par celle de derriere à Modene ; où il

repreſenta ſi bien aux Miniſtres de Jules que ſi l'Armée Eſpagnole perſiſtoit dans ſa revolte les François repaſſeroient bien-tôt les Alpes, qu'ils luy firent trouver ſur leur credit quarante mille écus, avec leſquels pourtant il n'appaiſa pas tout à fait les ſeditieux, puis qu'ils luy promirent ſeulement de demeurer ſous ſes Enſeignes juſqu'aprés l'Aſſemblée de Mantouë, bien entendu qu'il leur payeroit exactement au bout de ce terme, les autres quarante mille écus qui leur eſtoient dûs. Ainſi la joye que les Florentins avoient euë de cette revolte, ceſſa plûtôt qu'ils ne deſiroient; & Jules pour les embaraſſer davantage, leur envoya Laurent Pucci ſon Dattaire. Pucci eſtoit un homme fort intelligent dans les affaires du monde; & qui ſe rendit depuis fameux, en dreſſant avec le Chancelier du Prat le Concordat entre Leon Dix & François Premier. Il eſtoit nay à Florence: mais il en eſtoit ſorty ſi jeune, qu'à peine s'en ſouvenoit-il. On l'avoit mené à Rome, & élevé dans la Datterie, qu'il 1512.

1512. entendoit mieux qu'aucun autre. Sa Maiſon eſtoit de tout temps alliée à celle de Medicis, & avoit ſouffert pour elle en diverſes rencontres. Elle en eſperoit recompenſe, pourveu qu'elle contribuât à ſon reſtabliſſement; & Pucci s'en chargea de bon cœur, ſous prétexte de faire un voyage à Florence dans la ſeule veuë de revoir ſa Patrie. Mais comme il eſtoit à craindre que ſes citoyens ne le maltraitaſſent s'ils le ſurprenoient en negociant une affaire ſi délicate, il prit deux précautions pour ſe garentir d'inſulte. L'une fut la qualité de Miniſtre du ſaint Siege. L'autre une Commiſſion qu'il ſe fit expedier en bonne forme pour exciter les Florentins à ſe mettre dans la Ligue, & pour regler ce qu'ils contribueroient en hommes & en argent: mais quelque ſecret que l'on eût apporté pour cacher la veritable cauſe de ſon départ de Rome, les Florentins la preſſentirent. Ils le receurent fort bien: mais ſous pretexte de luy faire honneur, ils l'environnerent de gens qui l'obſervoient avec tant d'exactitude, qu'il

qu'il n'eſtoit pas poſſible de l'entretenir en particulier ſans ſe rendre ſuſpect. Comme on n'avoit point de réponſe poſitive à luy donner avant que l'on eût ſçû à quoy aboutiroit l'Aſſemblée de Mantouë, on tâcha de l'amuſer par les divertiſſemens qu'on luy procuroit ; & l'on y reüſſit ſi bien qu'il n'avançoit rien, & que neanmoins il n'avoit ny cauſe ny pretexte de s'en plaindre. 1512.

L'Aſſemblée de Mantouë eſtoit principalement convoquée pour le Duché de Milan, & tous les Deputez convinrent de s'y appliquer avant toute autre choſe. Ce qu'il y eut de plus ſingulier dans la conteſtation formée à cet égard, fut qu'aucune des parties ne déguiſa ſes veritables ſentimens, quoy que d'ailleurs elles fuſſent toutes portées à la diſſimulation. L'Evêque de Gurce ſoûtint dans un Diſcours plus fort qu'élegant, que les Empereurs d'Alemagne eſtoient en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiecles de diſpoſer à leur gré des Fiefs de l'Empire à meſure qu'ils vacquoient, & que de plus perſon-

1512. ne n'avoit trouvé mauvais qu'ils preferaſſent leurs plus proches parens aux étrangers en de ſemblables graces. Que Maximilien Premier ſon Maître, n'eſtoit pas de pire condition qu'avoient eſté, Loüis de Baviere qui avoit rendu l'Electorat Palatin alternatif entre ſa Branche qui eſtoit la Cadette, & celle de ſon Oncle qui eſtoit l'Aînée, & Charles Quatre & Sigiſmond qui avoient fait paſſer l'Electorat de Brandebourg dans la Maiſon d'Anſpac. Que l'Infant d'Eſpagne eſtoit ſans aucun bien, puiſque les Loix d'Alemagne, de Caſtille, d'Arragon, & des Pays-Bas, le fruſtroient également des ſucceſſions de ſes deux Ayeux, de ſon Pere, & de ſa Mere, toutes dévoluës à l'Archiduc Charles ſon frere Aîné. Qu'il eſtoit ſi bien fait, & donnoit tant de marques de ce qu'il ſeroit un jour, qu'il meritoit bien qu'on eût pitié de luy, & que l'on penſât à luy aſſeurer le Duché de Milan, en attendant mieux. Qu'il n'avoit encore que dix ans; & que quoy qu'il fût né en Eſpagne, on

l'en tireroit auſſi-tôt ; & l'on prendroit tant de ſoin pour l'élever à l'Italienne, qu'il en contracteroit aiſément toutes les habitudes : outre que ſon intereſt eſtant de bien vivre avec ſes voiſins, & de ſe garentir par leur moyen des invaſions des François, il feroit par raiſon ce que la naiſſance inſpiroit aux autres. Les Deputez du ſaint Siege & des Suiſſes répondirent à l'Evêque de Gurce, que la Ligue avoit eſté faite principalement pour rétablir l'Italie autant qu'il ſe pourroit dans l'état où Laurens de Medicis l'avoit miſe ; & que le premier article du plan qu'il en avoit dreſſé, conſiſtoit à laiſſer la domination du Duché de Milan aux Sforces, qui n'avoient ny liaiſon ny appuy hors d'Italie. Que ces deux conditions ne convenoient pas à l'Infant d'Eſpagne, qui auroit un Frere Roy de Naples, Comte du Tirol ; & peut-eſtre Empereur. Que l'Archiduc Charles mouroit avant luy ſans enfans, il luy ſuccederoit inconteſtablement ; & l'Italie eſtant alors enfermée par les trois endroits que 1512.

1512. l'on vient de marquer, paſſeroit ſous une ſeule domination. Si l'Archiduc ne mouroit pas, rien n'empêcheroit les deux Freres de s'accorder pour accroître les Etats du Cadet, & en ce ſecond cas les Italiens ne courroient pas moins de riſque que dans le premier. Qu'il n'y avoit point d'autre remede à cela que l'inveſtiture du Duché de Milan en faveur de Maximilien Sforce ; & que ſi l'Empereur ne l'accordoit à la Juſtice, il la donnât au moins au deſir commun des Confederez qui l'en conjuroient.

L'Evêque de Gurce ne manqua pas de repliquer que la terreur des Italiens eſtoit vaine ; & que les deux évenemens dont leur prévoyance les tourmentoit, n'arriveroient jamais. Mais que pour montrer que l'on prétendoit agir ſincerement avec eux, on vouloit bien inſerer dans l'inveſtiture de l'Infant qu'elle ſeroit nulle ſuppoſé qu'il heritât de ſon Frere, ou qu'il s'accordât avec luy pour conquerir le reſte de l'Italie. Les Deputez auroient pu repartir qu'il

seroit ridicule d'inserer cela dans l'investiture ; parce que quand l'Infant se trouveroit paisible possesseur du Duché de Milan, aucune Puissance Chrestienne ne seroit capable d'empêcher qu'il ne le conservât s'il succedoit à son frere, ou s'il partageoit avec luy la conqueste de l'Italie : mais cette chicane Politique auroit tiré à trop de longueurs, & engagé l'Assemblée de Mantouë à examiner des matieres qui ne la regardoient pas trop. Ainsi les Deputez aimerent mieux declarer qu'ils avoient ordre de Jules, de la Republique de Venise, & des Cantons Suisses, de rompre la Ligue, si Maximilien Sforce ne recevoit gratuitement dans trois semaines l'investiture du Duché de Milan, en la même forme qu'elle avoit esté accordée à son Pere. 1512.

L'Evêque de Gurce & l'Ambassadeur d'Espagne qui ne s'estoient point attendus à cela en furent si surpris, qu'ils demanderent la permission de conferer ensemble dans une chambre voisine. Ils y convinrent que si la

1512. Ligue ſe rompoit, les François rentreroient dans le Duché de Milan de même qu'ils en eſtoient ſortis; & qu'eſtant devenus plus raffinez à leurs propres dépens, ils feroient reflexion que comme l'Empereur & le Roy Catholique avoient le plus contribué à les en chaſſer, Loüis ne ſeroit jamais aſſeuré de laiſſer à ſa poſterité l'heritage de ſon Ayeul, tant que ces deux Princes poſſederoient un pied de terre dans l'Italie. Que ſa premiere application ſeroit donc de les en chaſſer; & qu'il valoit mieux prévenir cette revolution que de la hâter, en s'ingerant trop tôt d'occuper le Duché de Milan. L'Evêque & l'Ambaſſadeur rentrerent là-deſſus dans l'Aſſemblée, & donnerent les mains à tout ce que deſiroient les Confederez: mais afin que ceux-cy ne ſe vantaſſent pas de les avoir vaincus dans la ſcience du Cabinet, ils les embaraſſerent à leur tour beaucoup plus qu'ils ne l'avoient eſté. Ils ſoûtinrent que ce n'eſtoit pas aſſez de reſtablir les Sforces dans le Duché de Milan, &

qu'il leur faloit donner toute la puiſ- 1512.
ſance qu'ils y avoient euë. Que cela eſtoit compris en termes exprés dans le plan de Laurens de Medicis, & que de plus la choſe eſtoit abſolument neceſſaire pour la tranquillité de l'Italie. Que Loüis Sforce Pere de Maximilien avoit paru ſi redoutable à Charles Huit, qu'il n'avoit oſé entreprendre ſur l'Italie qu'aprés s'eſtre aſſeuré de l'amitié de ce Duc; & que Loüis Succeſſeur de Charles ne s'eſtoit pas non plus eſtimé capable de conquerir le Duché de Milan avec ſes ſeules forces, puis qu'il l'avoit partagé avec la Republique de Veniſe. Que la conduite de ces deux Rois avoit eſté fondée ſur ce que le Duché de Milan n'avoit pas couru riſque de changer de Maître, lors que ſe trouvant tout entier il luy eſtoit facile de ſe garentir d'invaſion par luy-même, en attendant que les autres Princes & Republiques d'Italie luy envoyaſſent du ſecours. Mais preſentement que Jules en avoit détaché deux Villes & leurs Banlieuës ſi conſiderables & ſi

1512. proches de la Capitale, qu'eſtoient Parme & Plaiſance ; & que les Suiſſes & les Griſons l'avoient tellement diminué du côté des Alpes, que le Domaine du Duc ne monteroit pas deſormais à la moitié de ce qu'il avoit accoutumé de valoir, les François n'y trouveroient plus que la moitié de la reſiſtance ordinaire ; & l'attaqueroient ſi ſouvent, que s'ils le manquoient une fois, ils le recouvreroient une autre. Que pour leur en ôter l'eſperance, il faloit abſolument que les Confederez reüniſſent à ce Duché ce qu'ils en avoient détaché, ſans rien prétendre pour les frais de la guerre, & que Maximilien Sforce le poſſedât dans le même eſtat que ſes Anceſtres l'avoient tenu.

Les Miniſtres du Pape & les Deputez des Suiſſes ne purent répondre directement à la propoſition de l'Evêque de Gurce & de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ; & ce fut autant par neceſſité que par addreſſe, qu'ils repeterent ce qu'ils avoient déja avancé. Qu'ils offroient de rendre ce qu'ils

qu'ils tenoient du Duché de Milan pourveu qu'on les diſpenſât de la Ligue, & qu'on leur permît de s'en ſeparer. Ils ſçavoient bien que l'Evêque & l'Ambaſſadeur n'y conſentiroient jamais, parce qu'ils preſuppoſoient que le Pape, les Suiſſes, & les Griſons, s'addreſſeroient immediatement aprés à Loüis ; & le rappelleroient dans le Duché de Milan, à condition qu'il leur laiſſât ce qu'ils en tenoient. Ainſi l'on n'inſiſta plus ſur l'integrité du Duché, & l'on convint que Maximilien Sforce en ſeroit inveſty dans l'eſtat qu'il ſe trouvoit actuellement. 1512.

La ſeconde difficulté fut d'accommoder l'Empereur avec Jules. On a veu que ſa Sainteté s'eſtoit ſaiſie de Modene & de Rege : cependant ces deux Villes relevoient ſi évidemment de l'Empire, qu'en mil quatre cens cinquante-deux l'Empereur Frederic Trois Pere de Maximilien les avoit erigées en Duché pour Borſo d'Eſte Oncle paternel d'Alphonſe, ſans que la Cour de Rome y eût trouvé à redire. Si Jules les eût ren-

1512. duës, il auroit avoüé d'en avoir eſté l'uſurpateur en s'en ſaiſiſſant, & il n'avoit garde de noircir ſa reputation juſqu'à ce point. Il eſperoit encore d'obtenir de l'Empereur par argent qu'il laiſſât l'une & l'autre au ſaint Siege; & la ſeule difficulté qu'il y trouvoit, conſiſtoit à chercher l'expedient avec lequel elles ſeroient unies à l'Etat Eccleſiaſtique, parce que les Princes d'Eſte les avoient poſſedées prés de trois cens ans en qualité de Vicaires de l'Empire; & il auroit eſté honteux aux Papes qui ſe vantoient d'avoir eſtably l'Empire en Alemagne, d'en devenir eux-mêmes Feudataires. Il faloit donc chercher un expedient qui conſervât Modene & Rege à Jules, & qui garentiſt ce Pape de commettre aucune baſſeſſe; & comme il n'eſtoit pas facile de le trouver, Jules preſſa ſi fortement l'Evêque de Gurce d'aller à Rome immediatement aprés que l'Aſſemblée de Mantouë ſeroit finie, que l'Evêque ne put le refuſer.

La troiſiéme difficulté regardoit l'accommodement de l'Empereur a-

vec la Republique de Veniſe, & c'étoit là l'affaire la plus importante des Confederez. L'Empereur prétendoit non ſeulement toute la partie de l'Etat de Terre ferme qui luy avoit eſté laiſſée par le Traité de Cambray, mais encore celle que les François en avoient conquiſe ; & les Venitiens bien loin d'y conſentir, eſperoient de recouvrer l'une & l'autre. Ils ſe fondoient ſur ce qu'ayant déja Padouë, Treviſe, Udine, & Vicenze ; & leur Armée aſſiegeant Breſſe, & Creme, Verone, Lemnice & les autres Places reſtées à l'Empereur ſeroient ſerrées de ſi prés, que ſa Majeſté Imperiale incapable de ſurvenir à la dépenſe neceſſaire pour les garder, les laiſſeroit perdre. Ils ne vouloient donc entendre à aucun Traité, & reduiſoient toute leur prudence à s'en exempter. Mais comme ils avoient beſoin pour cela de Jules, ils n'oſoient refuſer ſa mediation; & par mal-heur pour eux ſa Sainteté s'imagina que le moyen infaillible de hâter le voyage de l'Evêque de Gurce à Rome, eſtoit de luy pro- 1512.

1512. poſer qu'il y accommoderoit les affaires de ſon Maître avec la Republique de Veniſe, auſſi bien que celles de ce Prince avec le ſaint Siege. Le Nonce du Pape à Veniſe ſollicita donc le Senat d'envoyer pour cela, des Ambaſſadeurs à Rome; & le Senat y prévit un ſecond inconvenient, qui n'eſtoit pas moindre que le premier. La Republique de Veniſe n'avoit aucune ſubordination temporelle à l'égard du ſaint Siege; & il eſtoit à craindre qu'elle ne luy donnât prétexte de l'établir, en le rendant encore une fois arbitre de ſa fortune: mais l'Etat de Terre ferme n'eſtoit pas entierement recouvré, & ne pouvoit l'eſtre que par une parfaite intelligence entre Jules & le Senat. Ainſi la Republique de Veniſe negligea un mal éloigné, dans la ſeule veuë de profiter d'un bien preſent, & conſentit que Jules negociât pour elle de vive voix avec l'Evêque de Gurce.

L'affaire des Florentins fut examinée la derniere à Mantouë, où le Cardinal de Medicis avoit envoyé

Julien ſon frere. Mais comme Julien eſtoit plus attaché à ſes plaiſirs qu'à ſa fortune ; & qu'il eſtoit à craindre qu'il ne les preferât trop ſouvent à ſes propres intereſts, Jules luy avoit donné pour Collegue le plus adroit des Florentins. Il ſe nommoit Bernard Bibiena ; & la baſſeſſe de ſa naiſſance avoit eſté recompenſée par ſon éducation dans la Maiſon de Medicis, où il eſtoit entré à l'âge de dix ans pour porter les livres des enfans de Laurens, quand ils alloient au College. Il avoit étudié avec eux ; & s'eſtoit de ſi bonne heure inſinué dans leur confidence, qu'ils n'avoient jamais eu rien de caché pour luy. La longueur de leur exil ne l'avoit point obligé à s'en ſeparer. Il avoit mépriſé tous les moyens qui luy avoient eſté propoſez de s'avancer par d'autres voyes que la leur ; & Jules même n'avoit pû l'attacher à ſes intereſts, qu'à condition de l'employer au reſtabliſſement des Medicis dans Florence. Il envoya pour cela le Cardinal de Medicis tenir compagnie à Julien 1512.

1512. dans Mantouë, & luy donna de plus une Commiſſion particuliere d'agir en qualité de Miniſtre du ſaint Siege ; & de repreſenter à l'Aſſemblée que comme Charles Huit en paſſant les Alpes avoit ruïné les Medicis, & que ſon ſucceſſeur les avoit tenus bannis de leur Patrie auſſi long-temps qu'il avoit eu du pouvoir dans l'Italie, la France n'avoit point d'ennemis plus irreconciliables qu'eux. Que la conjoncture de les rappeller de leur exil eſtoit venuë. Qu'il y avoit dix-huit ans entiers qu'on l'attendoit ; & que ſi on la laiſſoit échapper, il eſtoit à craindre qu'elle ne revint jamais. Qu'encore que les Florentins entretinſſent des Troupes de Cavalerie & d'Infanterie, il valoit autant qu'ils n'en euſſent point, puis qu'ils ne pouvoient s'en ſervir. Que les Suiſſes & les Venitiens venoient d'en détrouſſer une partie ; & que l'autre eſtoit actuellement renfermée dans Breſſe, où elle eſtoit aſſeurée de perir, perſonne ne paroiſſant en armes pour la dégager. Que la brigue des Me-

dicis estoit forte dans le Conseil de Florence ; & que si elle n'y faisoit resoudre ce qu'elle prétendoit, elle empêcheroit au moins que ce qu'elle n'agreoit pas ne passast à la pluralité des voix. Que cette entrepriſe estoit de celles qui sont plus aisées dans la pratique, qu'elles ne paroissent dans la speculation ; & qu'en tout évenement elle ne coûteroit presque rien, puis que les Armées du Pape & des Espagnols qui devoient l'executer se trouvoient déja sur la frontiere. L'Evêque de Gurce & l'Ambassadeur d'Espagne ne répondirent rien à Bibiena : mais il leur estoit si peu avantageux que Florence changeât de Gouvernement, qu'ils virent chacun en son particulier le jeune Soderini ; & luy offrirent pour la derniere fois de maintenir sa Republique en l'estat qu'elle estoit, pourveu qu'il donnât à l'Evêque quarante mille écus, qui seroient sur le champ distribuez aux Garnisons de Verone & de Lemnice ; & autant à Cardonne pour appaiser son Armée, qui refusoit sans 1512.

1512. cela de retourner au Royaume de Naples. Soderini eſtoit convaincu que l'Evêque & l'Ambaſſadeur agiſſoient ſincerement. Il ne doutoit pas que ſa Republique n'évitât le danger dont elle eſtoit menacée, moyennant les quatre-vingt mille écus qu'on luy demandoit. Mais il n'avoit point d'ordre de les payer; & s'il les avançoit, & que le Conſeil de Florence ne l'approuvât pas, il courroit riſque de n'en eſtre pas rembourſé, les Etats populaires eſtans toûjours inexorables en ce point. Ainſi pendant qu'il dépêchoit des Couriers au Dictateur ſon frere, & que l'on examinoit ſes Lettres en plein Conſeil, Jules fit preſter à Cardonne l'argent qui luy manquoit, à condition qu'il aſſiegeroit Florence; & l'Evêque de Gurce reſtant ſeul bien intentionné pour les Florentins, n'oſa plus s'oppoſer aux autres Confederez, quoy qu'il n'en receût pas un denier.

Ainſi l'Aſſemblée de Mantouë ſe termina, par la reſolution priſe entre les Confederez de faire la guerre aux Florentins; & le Pape n'en

eut pas plûtôt avis, qu'il crea Legat de l'Armée Eccleſiaſtique le Cardinal de Medicis pour la ſeconde fois. Il luy donna un pouvoir preſque abſolu : Il ordonna à tous les Feudataires de l'Egliſe de l'aſſiſter : Il emprunta de l'argent pour luy envoyer ; & toutes les Villes de la Romagne receurent ordre de luy fournir les Vivres, & les autres choſes neceſſaires pour dompter les Florentins. Ces précautions furent pourtant inutiles ; & Florence auroit conſervé ſa liberté, ſi elle eût preſſenty la bonne diſpoſition du Duc d'Urbin à ſon égard. Elle comptoit ce Prince entre les plus grands de ſes ennemis, & ce n'eſtoit pas ſans apparence de raiſon. Il avoit receu à ſa Cour Julien de Medicis : Il luy avoit entretenu pendant pluſieurs années un train magnifique : Il n'avoit rien oublié pour diminuer le chagrin de ſon exil, en luy procurant les divertiſſemens convenables à ſon humeur ; & il avoit vécu avec luy & avec ſon frere le Cardinal de ſorte, que l'un & l'autre ne croyoient pas 1512.

1512. avoir de meilleur amy que luy : mais les inclinations des Grands s'ajuſtent à leurs intereſts, preſque dans toutes les rencontres où l'amour & la vangeance n'interviennent pas. Le Duc d'Urbin prévoyoit que ſi les Medicis ſe reſtabliſſoient dans Florence, il ſeroit bien difficile d'empêcher le Cardinal de ce nom de s'élever à la Papauté, lors qu'elle vacqueroit par la mort de Jules ; & qu'en ce cas les Feudataires de l'Egliſe courroient riſque d'eſtre dépoüillez par Julien de Medicis, comme ils l'avoient eſté par le Duc de Valentinois. Ce danger tout éloigné qu'il eſtoit parut ſi grand à ce Duc, qu'il luy ôta en un moment toute l'affection qu'il avoit euë pour la Maiſon de Medicis. Il demeura dans les quartiers de rafraîchiſſement où il eſtoit entré. Les Ordres nouveaux qu'il recevoit de ſon Oncle à toute heure, ne furent pas capables de l'en tirer ; & comme l'Armée qu'il commandoit dépendoit beaucoup plus de luy que de Jules, il n'y eut point d'Officiers ny de ſimples ſol-

dats qui le quittaſſent pour aller joindre le Cardinal de Medicis. Les autres Feudataires de l'Egliſe moins puiſſans que luy, qui avoient attendu à voir ce qu'il feroit afin de prendre leurs meſures là-deſſus, ſuivirent ſon exemple. Les Urſins & les Vitellis ſe rendirent à la verité auprés de luy : mais ce fut ſans aucune ſuite, & l'Armée Eccleſiaſtique n'en fut accreuë que de quinze ou vingt perſonnes. La Politique la plus raffinée n'auroit rien trouvé à redire dans la conduite du Duc d'Urbin, s'il en eût demeuré là : mais il commit bien-tôt aprés une faute d'extrême importance, ſans que l'on ait pu juſqu'à preſent en deviner la veritable cauſe. Il n'avertit ny directement ny indirectement les Florentins de la bonne volonté qu'il avoit pour eux, & les laiſſa ſuccomber par l'apprehenſion qu'ils avoient de ſon Armée. Au lieu que s'ils euſſent ſceu qu'ils n'avoient rien à craindre de ſon côté, ils ſe fuſſent mocquez de l'Armée Eſpagnole, qui depuis la ſedition excitée contre Car- 1512.

1512. donne eſtoit reduite à deux cens Lances, & à cinq mille Fantaſſins. Il y a de l'apparence que le Duc d'Urbin n'oſa confier à perſonne un ſecret de telle nature, que s'il eut eſté revelé il l'auroit perdu ſans reſſource dans l'eſprit de ſon Oncle ; ou qu'il ne crut pas le pouvoir confier au Conſeil de Florence, ſans que trop de gens en fuſſent informez : mais il n'eſt rien de pire dans les entrepriſes hardies, que de s'arreſter à my-chemin. Le Duc d'Urbin ne s'étoit déja que trop declaré, en n'obeïſſant pas à Jules ; & les Medicis en eſtoient ſi fâchez contre luy, qu'ils ne l'auroient pas eſté beaucoup plus quand ils euſſent ſceu qu'il avoit pris le party d'empêcher l'Armée de l'Egliſe d'aſſieger Florence. Au lieu que la diſſimulation qu'il affecta n'ayant pas reüſſi ; & ſon malheur ayant eſté ſi grand qu'il ne put empêcher le Cardinal de Medicis d'eſtre élu Pape dans le premier Conclave, il ſe trouva expoſé à la même diſgrace dont il n'avoit pas voulu delivrer les Medicis, & fut long-temps banny comme eux.

Cardonne reſté ſeul pour executer le dernier reſultat de Mantouë, ſe mit en marche avec ſi peu d'eſperance de reüſſir, qu'il eſtoit encore temps de le gagner avec de l'argent. Mais les Florentins au lieu de luy en donner, ſe contenterent de ſe plaindre de l'ingratitude des Eſpagnols, en ce que leur Republique avoit toûjours vécu en bonne intelligence avec eux tant qu'ils avoient poſſedé le Royaume de Naples, & nonobſtant ils la traitoient d'ennemie. Cardonne répondit que ce n'étoient pas les Eſpagnols ſeuls qui faiſoient la guerre à la Republique de Florence; mais toute l'Italie enſemble, qui la vouloit contraindre de renoncer à l'amitié des François afin que l'Italie n'eût plus à craindre qu'ils ne troublaſſent ſon repos. Qu'il ne ſuffiſoit pas pour la raſſeurer que les Florentins entraſſent dans la Ligue, puis qu'ils la pourroient rompre à la premiere occaſion: mais qu'il faloit de plus reſtablir l'ancienne forme de leur Gouvernement, & que c'eſtoit là principalement ce que 1512.

1512. l'on ſouhaittoit d'eux. Que le reſte s'accommoderoit aiſément : mais que pour les hâter de ſatisfaire les Confederez, l'Armée Eſpagnole ne diſcontinuëroit pas ſa marche.

Cardonne en effet pourſuivit ſon chemin, & trouva des difficultez à traverſer l'Appenin qu'il n'avoit pas preveuës. Le Cardinal de Medicis l'avoit joint avec moins de cent cinquante ſoldats : mais en recompenſe il y avoit mené deux gros Canons, & c'eſtoit là toute l'Artillerie deſtinée pour reduire Florence. Cardonne faute d'argent n'avoit point de pionniers, & n'avoit pu faire proviſion des outils neceſſaires pour ouvrir & pour applanir les ſentiers. Les ſoldats Eſpagnols n'eſtoient pas propres comme les Suiſſes à cette ſorte de travaux ; & quand ils l'auroient eſté, il les tenoient tellement au deſſous d'eux, que leur General n'eût oſé les prier d'y mettre la main. Il faloit donc ſe contenter du ſervice de ceux qui l'offroient volontairement ; & ils furent en ſi petit nombre, que ce qui ſe pouvoit faire

en trois jours ne se fit qu'en trois semaines. 1512.

Cardonne en fut tellement rebuté, qu'aussi-tôt qu'il eut mis le pied sur le territoire de Florence, & qu'il fut entré dans la petite ville de Barberina, il envoya offrir aux Florentins des conditions si avantageuses, qu'on ne sçauroit assez s'étonner de ce qu'elles furent rejettées. Il prétendit qu'ils avoient eu raison de ne pas changer leur forme de Gouvernement, & déclara qu'il ne vouloit plus les y contraindre. Il demanda seulement qu'ils élussent un autre Dictateur que Soderini ; & soûtint qu'il y avoit plus de cent personnes dans la Republique de Florence aussi capables que luy de cette Dignité, quand même elle n'auroit pas interest de changer souvent de Chefs, afin que la longueur du temps ne les rendist pas trop puissans. Il adoucit encore le rétablissement des Medicis, en expliquant que le dessein des Confederez n'estoit pas que cette Maison retournât à Florence pour y gouverner comme elle avoit fait

1512. auparavant : mais pour y vivre comme les autres familles, ſans avoir aucune autre part dans les affaires que celle qui luy pourroit eſtre donnée enſuite à la pluralité des voix. Le grand Conſeil fut preſque partagé ſur les dernieres offres de Cardonne. Les moins éclairez de cette compagnie, & ceux qui avoient de la jalouſie pour le Dictateur, dirent qu'encore qu'il fût un tres-honneſte homme, & qu'il n'y eût eu rien à reprendre dans ſa longue adminiſtration, il ne faloit pas neanmoins que la Republique haſardât ſa liberté pour le maintenir ; & quand elle le voudroit, il eſtoit trop genereux & trop bon citoyen pour l'endurer. Que les François n'eſtoient plus en eſtat de ſecourir la Republique, & que Loüis Douze non ſeulement ne l'avoit pas diſſimulé, mais de plus avoit écrit au grand Conſeil de ne pas attendre l'extrémité ; & de traiter avec les Confederez à quelques conditions qu'ils luy propoſaſſent, pourveu qu'il conſervât le ſolide de la liberté. Que les Medicis n'eſtoient pas beaucoup redoutables,

redoutables, puis que toute leur Maiſon eſtoit reduite à trois teſtes, le jeune Laurens qui eſtoit encore au College, le Cardinal qui aimoit mieux la converſation des gens de Lettres que des Politiques, & Julien qui n'eſtoit né que pour le plaiſir. Que quand on les recevroit dans Florence en qualité de ſimples Citoyens, il s'écouleroit plus d'un ſiecle avant qu'ils recouvraſſent l'autorité qu'ils avoient perduë, & que ce ſeroit à ceux qui vivroient pour lors de les en empêcher. 1512.

Mais les plus raffinez politiques & les amis du Dictateur trouvoient dangereuſes les propoſitions de Cardonne, mêmes aprés l'adouciſſement qu'il y avoit apporté. Ils ſoûtenoient qu'il faloit bien qu'il y eût de la ſupercherie cachée ſous l'une & ſous l'autre; puis que d'un côté il eſtoit indifferent aux Confederez que l'on dépoſât Soderini, ſi l'on mettoit en ſa place un autre Florentin auſſi amy des François que luy; & d'un autre côté les Medicis n'ayant plus de bien dans le païs, vivroient plus à leur

1512. aiſe dans toute autre ville d'Italie que dans celle de Florence, où ils ſeroient regardez de mauvais œil, & épiez dans toutes leurs actions. Que dans toutes les apparences les Confederez eſtoient perſuadez que la liberté de Florence ſubſiſtoit ſur deux fondemens, la Magiſtrature de Soderini, & l'exil des Medicis, & qu'en les ſappant ils la rüineroient ſans reſſource. Cette conteſtation s'échauffa de ſorte, que ceux qu'elle ennuyoit propoſerent pour la faire ceſſer que l'on partageât l'affaire par la moitié, en accordant à Cardonne l'une de ſes demandes, & en refuſant l'autre. Mais cet expedient fut pire que le mal; car outre qu'il falut deliberer de nouveau, il ſe trouva preſqu'autant de ſuffrages pour rappeller les Medicis que pour retenir Soderini. Le Gouvernement de ce Dictateur eſtoit pourtant dans une approbation ſi generale, que la pluſpart des Conſeillers d'Etat convint qu'il valoit mieux recevoir les Medicis, que de priver la Patrie d'un ſi excellent Magiſtrat. Cette deci-

sion en fut envoyée à Cardonne; qui n'en estant pas satisfait s'avança jusqu'à la ville de Prato, moins éloignée d'une lieuë de Florence que celle de Barberina où il estoit: mais il eut bien-tôt occasion de se blâmer luy-même, d'avoir fait en cela une fausse démarche. Les Florentins avoient achevé de recueillir leurs grains, & les avoient transportez dans les Places fortes. Le reste avoit esté brûlé ou gâté; & si l'Armée Espagnole n'eût apporté des vivres devant Prato, elle y auroit pery de faim. De plus Cardonne qui n'étoit pas grand Capitaine, & n'avoit plus Navarre pour conseil, assiegea Prato par l'endroit le plus fort, qui estoit celuy de la porte Marchande. Ses deux canons en vingt-quatre heures ne firent point de bréche; & son Armée ayant consumé ses provisions, le reduisit à renvoyer aux Florentins un de ses principaux Officiers, qui les asseura qu'on leur permettroit de garder leur Dictateur pourveu qu'ils donnassent trente mille écus à l'Armée Espagnole pour 1512.

1512. s'en retourner à Naples. Toutes les Relations conviennent que Cardonne parloit ſincerement, & qu'il auroit tenu parole : mais les plus grands eſprits ne voyent pas toûjours ce qui leur eſt ſalutaire, dans les conjonctures qu'ils en ont le plus de beſoin. Soderini en avoit infiniment, & n'avoit juſques-là commis aucune faute. Mais il fut aveuglé tout d'un coup ; & quoy qu'il eût eu toute ſa vie averſion pour les deſſeins hardis, il en forma un à contre-temps. Il ſçavoit l'indigence de l'Armée Eſpagnole ; & il ſuppoſoit que s'il differoit ce jour-là de répondre poſitivement à Cardonne, elle ſe diſſiperoit le ſoir, & la Republique de Florence épargneroit les trente mille écus qu'on luy demandoit. Il ne doutoit pas non plus que les Medicis ne fuſſent ſes plus grands ennemis ; & qu'ils n'attentaſſent ſur ſa vie auſſi-tôt qu'ils ſeroient rentrez dans Florence, nonobſtant qu'ils n'y fuſſent receus qu'en qualité de ſimples citoyens. Ainſi le ménage d'un côté, & le trop de ſoin pour ſa

propre ſeureté de l'autre, perdirent Soderini. Il remit au lendemain la réponſe que les Deputez de Cardonne ſollicitoient; & l'Armée Eſpagnole ne les voyant pas revenir à quatre heures du ſoir comme ils avoient promis, courut à la tente de ſon General pour luy demander qu'il la nourrît, ou qu'il la menât dans un autre quartier. Cardonne repartit qu'il eſtoit trop tard pour décamper, & luy montrant la ville de Prato, luy dit que c'eſtoit là qu'elle trouveroit à manger ſi elle avoit bien faim. Ces derniers mots ne l'appaiſerent pas, mais ils la firent paſſer de la ſedition, à la furie. Elle n'ignoroit pas que les Florentins avoient jetté dans Prato cent Lances & deux mille Fantaſſins ſous la conduite de Luc Savelly, outre le grand nombre de ſes habitans; & qu'il n'eſtoit pas poſſible dans les regles que cinq mille aſſiegeans forçaſſent une aſſez bonne Ville, ſi bien deffenduë. Ils tranſporterent toutefois leur Artillerie vers la Porte de la Montagne oppoſée à la Marchande; & la trou- 1512.

1512. vant par hazard plus foible, ils y firent une brêche de ſix toiſes ſeulement, & ſi haute qu'il faloit des échelles pour y monter. Cet inconvenient ne les arreſta pas ; & quoy qu'il n'y eût dans le Camp que cinq ou ſix échelles, elles furent dreſſées avec une extréme hardieſſe. Deux des Eſpagnols qui ne furent pas renverſez en montant, grimperent au haut de la bréche, & y tuerent chacun ſon ſoldat Florentin. Il n'en falut pas davantage pour mettre dans une entiere conſternation la Garniſon & la Bourgeoiſie de Prato. L'une & l'autre demeurerent immobiles : ne s'oppoſerent plus aux aſſiegeans ; & ſe laiſſerent tüer ſans ſe défendre. Le carnage y fut ſi grand, que les Relations Italiennes n'oſent en parler que ſuperficiellement ; & l'abondance des vivres que les Eſpagnols trouverent dans cette Place fut telle, qu'il y en avoit pour un mois. Cardonne ne ſe mit pas autrement en peine d'en faire porter l'avis à Florence, & neanmoins il y fut ſçû deux heures aprés. Les amis

des Medicis exciterent une ſedition, 1512.
à laquelle le Dictateur n'oſa reſiſter.
Il quitta la partie ; & s'enfuit avec cette precaution, que les Bourgeois qui luy eſtoient le plus attachez ne furent point informez du lieu où il ſe retiroit. Il y a de l'apparence que la crainte d'eſtre trahy, & par conſequent pourſuivy, l'obligea d'en uſer ainſi. Mais il eſt conſtant qu'il ôta par là le courage à ceux de ſa Faction, qui crurent pouvoir l'abandonner ſans lâcheté aprés qu'il les avoit quittez avec tant de défiance d'eux, & qu'il s'eſtoit abandonné luy-même. Ils ne penſerent plus plus qu'à ſauver le ſolide de la liberté ; & députerent vers Cardonne, qui les traita avec moins de ſeverité qu'ils n'attendoient. Il avoit écrit au Roy Catholique aprés que la Palice avoit repaſſé les Alpes, pour ſçavoir la maniere en laquelle ſa Majeſté prétendoit qu'il ſe gouvernât à l'égard des Florentins ; & ce Prince luy avoit répondu de ſa propre main qu'il eſtoit trop éloigné pour luy envoyer des ordres particuliers, &

1512. qu'il faloit necessairement s'en rapporter à sa bonne conduite. Que pour le general il ne luy pouvoit mander autre chose sinon, que le veritable interest de l'Espagne n'étoit pas tant de rétablir les Medicis, que de détourner les Florentins de l'ancienne Alliance des François; & que si l'on trouvoit d'autres moyens d'engager la Republique de Florence à changer de party que celuy de toucher à son Gouvernement, il seroit bon de s'en servir. Ainsi Cardonne se contenta d'imposer aux Florentins des loix rigoureuses en ce qui regardoit le Roy Catholique & l'Empereur, & s'addoucit en ce qui regardoit les Medicis. Il taxa cette Republique à quatre-vingt mille écus pour son Armée, à quarante mille pour l'Empereur, & à vingt mille pour luy-même. Il la contraignit de renoncer à la Ligue des François, & d'entrer dans celle des Confederez. Il en prescrivit les Articles, ne souffrit pas que l'on y changeât un mot. Il dressa le plan d'un Traité particulier entre les Espagnols & les Florentins, pour conserver

conſerver ce que ces deux Nations poſſedoient en Italie. Les Florentins promirent de fournir trois cens Lances & quatre mille Fantaſſins au cas que le Royaume de Naples fût attaqué; & le Roy Catholique ne s'engagea qu'au double, quand il ſeroit queſtion de rendre le reciproque aux Florentins. Cardonne conſentit moyennant cela, que les Florentins vêcuſſent à leur mode; c'eſt à dire qu'ils demeuraſſent dans la forme de Gouvernement où ils eſtoient, à moins qu'ils ne jugeaſſent plus à propos d'en prendre une plus commode. Soderini eut la liberté de revenir pourveu qu'il ne fût plus Dictateur, & l'on ne fit aucune mention particuliere des Medicis. On les confondit avec les autres exilez; & l'on arreſta pour tous enſemble, qu'il leur ſeroit permis de revenir à Florence pour y vivre en hommes privez. On n'ordonna pas mêmes que les biens confiſquez ſur eux leur fuſſent rendus; & l'on ſe contenta d'inſerer dans un article à part qu'ils pourroient les rachetter dans ſix mois, 1512.

1512. en payant le prix auquel ils juſtifieroient qu'ils avoient eſté vendus. Cette convention fut executée de bonne foy ; & ſi les Florentins euſſent acquitté ſur le champ les cent quarante mille écus qu'ils venoient de promettre, ils fuſſent demeurez libres, & l'Armée Eſpagnole auroit évacué ſur le champ la ville de Prato. Ils le pouvoient ſans s'incommoder beaucoup ; & les plus riches Marchands n'avoient qu'à avancer la ſomme entiere, que le Grand Conſeil eût enſuite diſtribuée ſur chaque Bourgeois à proportion de ſes facultez, comme il ſe pratique en Angleterre. Mais il y avoit ſi peu de ſeureté dans le Gouvernement d'alors, que les plus riches Florentins apprehenderent avec quelque raiſon de n'eſtre point ſatisfaits, ou de ne pas l'eſtre à point nommé, s'ils avançoient de l'argent pour leurs compatriotes. Ainſi il falut vuider le Treſor public, & il ne s'y trouva que cent mille écus qui furent tres-mal diſtribuez. Car au lieu de payer entierement l'Armée Eſpagnole & ſon

General, à quoy ils euſſent ſuffi, & de prendre un mois de terme pour ſatisfaire l'Empereur, on compta quarante mille écus à l'Evêque de Gurce pour ſon Maître, & vingt mille à Cardonne, & l'Armée Eſpagnole ne receut que la moitié de ce qui luy eſtoit dû. De là vint qu'elle garda Prato pour gage : qu'elle y demeura en attendant, & que les Medicis eurent le temps de la gagner. Le Cardinal de ce nom & Julien ſon frere eſtoient entrez dans Florence avec peu de train, & logeoient tous deux enſemble dans la maiſon de Laurens Pucci. Ils évitoient avec ſoin toutes les occaſions de donner de l'ombrage, & ne conferoient que la nuit avec leurs amis. Ils perſuaderent ainſi que la longueur de l'exil qu'ils avoient ſouffert, leur avoit ôté la penſée de recouvrer l'autorité de leur pere & de leur frere aîné ; & ceux qui avoient le plus d'intereſt de s'en défier en demeurerent ſi convaincus ; que par un aveuglement inconcevable ils s'amuſerent à reformer ce que les plus habiles trou- 1512.

1512. voient de defectueux dans leur Gouvernement : comme ſi la conjoncture en fût venuë, & que Florence eût eſté aſſez tranquille pour ne rien apprehender ny au dedans ny au dehors. Ils s'apperceurent qu'ils avoient fait une faute en continuant ſi long-temps la Dictature à Soderini, quoy qu'il n'en eût pas abuſé, & qu'il ſe fût comporté à la fin de ſon adminiſtration auſſi bien qu'au commencement ; de même que s'il eût attendu qu'on luy donnât le lendemain un ſucceſſeur, qui l'obligeât à rendre compte de ſes actions. On apprehenda que celuy qui ſeroit élû en ſa place ne fût pas ſi moderé : l'on ordonna que la Dictature ne ſeroit conferée à l'avenir que pour un an, & on la donna avec ce temperament à Jean Baptiſte Ridolphi. Ce temps tout court qu'il eſtoit, parut encore trop long pour les Magiſtratures du Grand Conſeil de Florence ; & l'on voulut qu'elles changeaſſent tous les ſix mois. On avoit obſervé que la brigue l'emportoit ſouvent ſur le merite dans l'election des Conſeil-

lers d'Etat ; & que les plus riches, ou les plus agreables au peuple, étoient presque toûjours preferez aux plus habiles. L'on y remedia par une loy qui destinoit à cette sorte d'emplois ceux qui avoient eu des Charges & des Gouvernemens, & qui s'étoient bien acquittez avec honneur des Negociations avec les Etrangers. 1512.

Soderini sembloit avoir prévû le malheur de sa Patrie, en dépeschant un de ses amis au Roy Catholique, pour le conjurer de ne pas exposer la Republique de Florence à l'ambition des Medicis. Cet amy dont on n'a pas sceu le nom, avoit trouvé sa Majesté dans une assez bonne disposition à l'égard des Florentins, si elle n'eût eu peur d'irriter Jules, & de tomber par là dans le même inconvenient où les François avoient succombé. Mais les personnes rafinées prennent leur party sur le champ. Le Florentin repliqua sagement que sa Majesté Catholique estoit assez mal dans l'esprit de Jules, pour se dispenser desormais de le ménager ; & que ce Pape ne cherchoit que l'occasion

1512. de la traiter à ſon tour, comme il avoit traité le Roy de France. Qu'il luy eſtoit échappé de dire en pluſieurs rencontres devant plus de cent témoins irreprochables, qu'il n'avoit achevé que la moitié de ſon ouvrage en chaſſant les Barbares de la Lombardie, & qu'il leur faloit encore ôter le Royaume de Naples. Que tous les Italiens ſeroient infailliblement pour luy quand il travailleroit à l'execution de ce deſſein, ſi l'Eſpagne ne penſoit de bonne heure à s'aſſeurer des Florentins, qui ne ſeroient jamais veritablement dans les intereſts de la Cour de Rome ſi leur forme de Gouvernement n'étoit changée : au lieu que ſi les Medicis ſe trouvoient redevables de leur rétabliſſement au Pape, ils ne croiroient pas ſe pouvoir maintenir ſans luy ; & ſe declareroient en ſa faveur contre qui que ce fût, ſans en excepter l'Eſpagne. Il y a des raiſons qui font d'abord impreſſion ſur les eſprits, juſqu'à les déterminer plus fortement que d'autres qui paroiſſoient plus ſolides. Le Roy Catho-

lique fut ſi convaincu de ce qu'on venoit de luy dire, qu'il écrivit le jour même à Cardonne de ne plus interpoſer l'autorité de l'Eſpagne pour les Medicis, aprés qu'ils ſeroient rentrez dans Florence en qualité de particuliers : mais cette Lettre ne fut pas portée avec aſſez de diligence, ou les Medicis la previnrent. Ils avoient éprouvé dés le troiſiéme jour aprés leur retour, ce que c'eſt que de rentrer dans une ſocieté civile contre le gré de la plûpart de ceux dont elle eſt compoſée. Ils ne ſortoient point de la maiſon de Pucci, ſans rencontrer dans les ruës des parens de ceux qui avoient pery dans le ſaccagement de Prato, ny par conſequent ſans oüir de ſanglans reproches. On les menaçoit à tous momens d'en tirer la vengeance ; & on les intimida ſi bien que la crainte d'eſtre aſſaſſinez les porta dans une extrémité, dont apparamment hors de là ils n'euſſent pas eſté capables. Ils obligerent ceux de leur faction à leur prêter ce qu'ils avoient d'argent & de bijoux, & porterent 1512.

1512. tout cela à Prato. Ils y corrompirent André Caraffe Lieutenant General de l'Armée Eſpagnole, & ſes principaux Officiers. Ils eurent des Conferences ſecrettes avec Cardonne. Ils luy repreſenterent que Jules mourroit bientôt; & que celuy qui luy ſuccederoit n'ayant pas tant d'averſion que luy pour les François, ou voulant rétablir dans l'Italie une puiſſance qui fiſt le contrepoids de celle d'Eſpagne, permettroit à Loüis de recouvrer le Duché de Milan. Que l'Eſpagne ne s'y oppoſeroit que foiblement ſi Florence conſervoit ſa liberté, puis qu'en ce cas elle pancheroit toûjours du côté des François: au lieu que ſi les Medicis en devenoient les Maîtres, comme ils ſeroient uniquement redevables de leur grandeur à l'Eſpagne, & qu'ils ne la conſerveroient que par elle, les Eſpagnols auroient toûjours par la Toſcane le chemin libre pour ſecourir Maximilien Sforce; & les François privez de l'appuy des Florentins, ne feroient plus aucun progrez dans l'Italie.

Ce raiſonnement ſecondé par tout

ce qu'il faloit pour gagner Cardonne, acheva de le déterminer contre la Republique de Florence ; & les Officiers de l'Armée Eſpagnole attirerent leurs ſoldats dans le party des Medicis, en leur promettant le pillage de la Maiſon de Ville de Florence où il y avoit force vaiſſelle d'argent, outre les meubles tout à fait magnifiques. Les meſures de ce grand deſſein furent priſes le dernier jour du mois d'Aouſt mil cinq cens douze ; & aprés que l'on eut envoyé dans Florence autant d'Eſpagnols traveſtis qu'il en eſtoit neceſſaire pour rendre le party des Medicis plus fort que l'autre, le Cardinal & Julien ſon frere retournerent de Prato à Florence ſur les quatre heures aprés midy du premier jour de Septembre, avec une ſuite qui découvroit aſſez leur veritable intention. Le lendemain Julien ſe preſenta à la porte du grand Conſeil, & demanda d'y eſtre introduit. Il y parla des ſervices que ſes Anceſtres avoient rendus à la Patrie, juſqu'à ce qu'il fut interrompu par un grand bruit. C'eſtoient les 1512.

1512. Eſpagnols, qui s'eſtant joints à la faction des Medicis, & aux gens de guerre entrez le jour precedent, enfonçoient la porte de la Maiſon de Ville. Les Gardes du grand Conſeil ne leur oſerent reſiſter; & les Conſeillers d'Etat craignans pour leurs vies, ſe ſeparerent. La Maiſon de Ville fut pillée avec methode, & les ſeditieux de leur autorité convoquerent le Peuple, & l'environnerent aprés qu'ils l'eurent aſſemblé. Ils menacerent de le tailler en pieces, s'il n'executoit à point nommé tout ce qu'on luy diroit, & l'obligerent d'abord à declarer que l'Autorité ſouveraine reſidoit en luy. Enſuite on luy lut une liſte des cinquante Bourgeois les plus attachez aux Medicis, écrite de la propre main du Cardinal de ce nom, & l'on contraignit le Peuple de ſe demettre de toute ſon autorité en leur faveur. Les cinquante Bourgeois aſſemblez immediatement aprés, rétablirent le Gouvernement tel qu'il eſtoit à Florence avant que Charles Huit l'eût changé; & ſous prétexte que Pierre de Medicis n'a-

voit pu se maintenir alors faute de troupes, on permit au Cardinal & à Julien d'en lever ; & de les entretenir aux dépens du public en aussi grand nombre & aussi long-temps qu'il en seroit besoin pour leur propre seureté, & de mettre Garnison dans les Fortereſſes de l'Etat de Florence. 1512.

Les Bourgeois les plus raffinez ne sont pas les moins exposez à la consternation ; & les Florentins quoy qu'ils ne cedassent à aucun peuple de l'Europe en l'amour de la liberté, firent si peu d'effort pour la retenir, qu'il n'y eut pas un homme de tué dans une si grande & si prompte revolution. Ils s'accoutumerent si facilement au joug, que Florence étoit aussi tranquille le soir du second de Septembre, qu'elle l'avoit esté le jour precedent ; & toute la difference que l'on y remarqua, fut que l'on ne voyoit que des Etrangers dans les ruës. Les Espagnols partagerent leur butin, & chacun en eut à proportion du rang qu'il tenoit dans l'Armée. On asseure qu'il fut assez grand pour enri-

1512. chir les Officiers, & il ne parut pas trois ſemaines aprés que les ſimples ſoldats en avoient profité; ſoit qu'ils euſſent joüé leur part, ou qu'ils l'euſſent envoyée dans leur pays. Cardonne reçut le lendemain troiſiéme de Septembre la Lettre du Roy Catholique, qui luy deffendoit d'aggrandir les Medicis; & en fut d'autant plus triſte, que d'un côté il luy eſtoit impoſſible de reparer le mal qu'il venoit de faire, & de l'autre il prévoyoit que ſa Majeſté Catholique ne le luy pardonneroit jamais; & que la moindre punition qu'il en devoit attendre, ſeroit une diſgrace auſſi longue que celle de Conſalve ſon predeceſſeur. Tout ce qu'il put faire fût de tirer à l'heure même de Florence les ſoldats qu'il y avoit, & de les ramener au plus viſte dans le Royaume de Naples. Son départ n'incommoda pas beaucoup les Medicis: car outre que les amis qu'ils avoient dans le voiſinage les eſtoient venus trouver en Armes au premier bruit de la Revolution dont on vient de parler, & qu'il y en avoit aſſez pour les rendre

rendre les plus forts, les deux tiers de la faction contraire s'en eſtoient fuïs, & perſonne ne paroiſſoit plus en poſture de reſiſter. 1512.

Fin du Neuviéme Livre.

A PARIS,

De l'Imprimerie de PIERRE LE MERCIER, 1688.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Verſailles le vingtiéme Novembre 1687. Signé GAMART, & ſcellé du grand Sceau de cire jaune; il eſt permis au Sieur Varillas de faire imprimer, vendre & debiter par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choiſir *l'Hiſtoire de Loüis Douze*, pendant le temps & eſpace de dix années conſecutives, à compter du jour qu'elle ſera achevée d'imprimer : Faiſant ſa Majeſté deffences à

tous Imprimeurs, Libraires & autres, de contrefaire ny faire contrefaire ladite Hiſtoire, ny même d'en vendre de contrefaite, ny d'impreſſion Etrangere, à peine de trois mille livres d'amende, confiſcation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt plus au long contenu audit Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 22. jour de Novembre 1687.

Signé J. B. COIGNARD, Sindic.

Et ledit Sieur Varillas a cedé & tranſporté ſon droit du preſent Privilege à Claude Barbin, Marchand Libraire à Paris, pour en joüir pendant le temps porté par iceluy, ſuivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer, le 23. jour de Mars 1688.

Aoi 1473 127